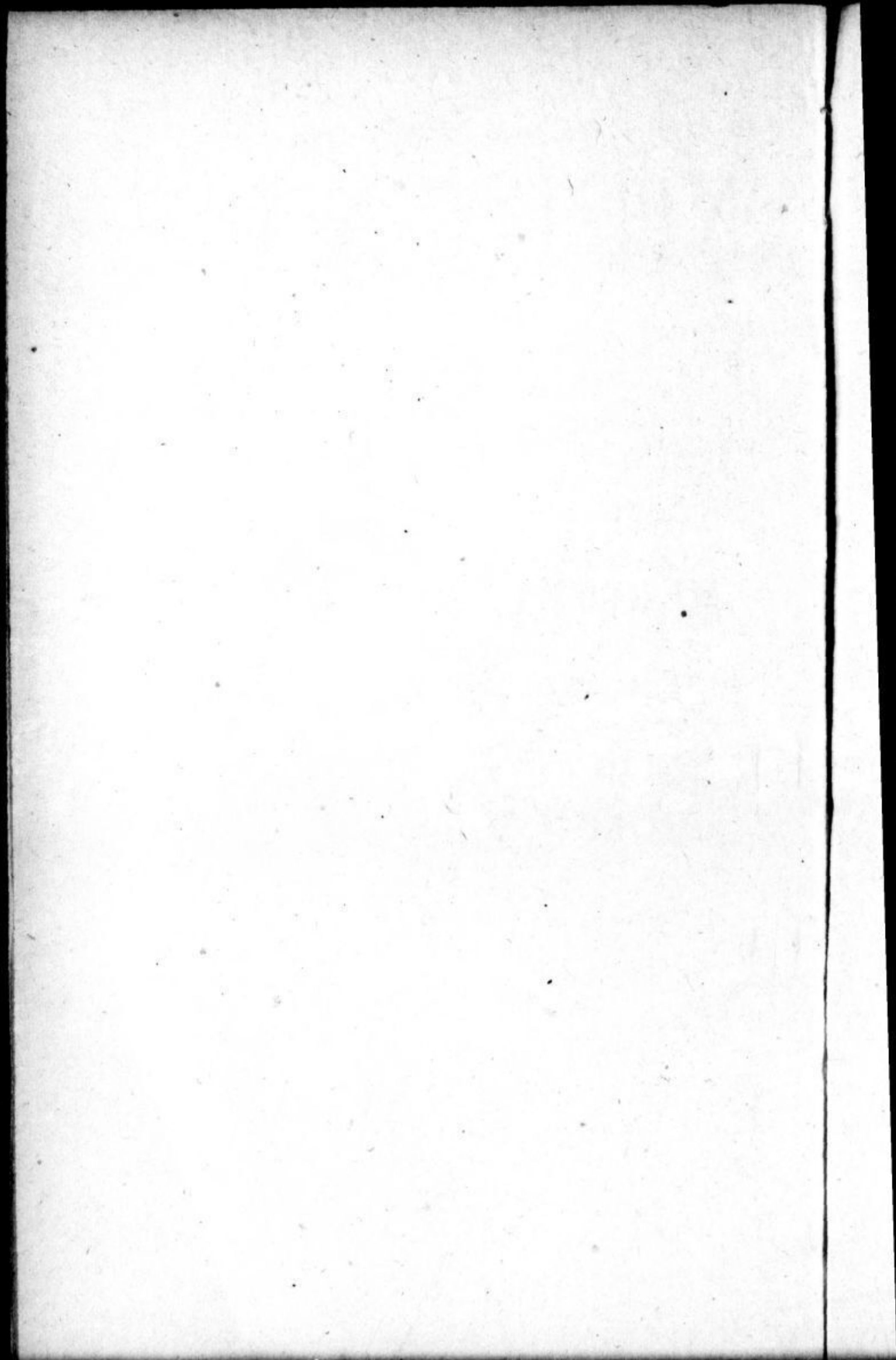


MERCURE DE FRANCE

TOME CENT TRENTE-HUITIÈME

15 Février-15 Mars 1920

DV
8°Z 12830



15 Février - 15 Mars 1920 — Tome CXXXVIII

MERCVRE

DE
FRANCE

(Série Moderne)

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois



PARIS
MERCURE DE FRANCE
XXVI, RUE DE CONDÉ, XXVI

MCMXX

1850

MERRILL

FRANCE



NOTRE POLITIQUE EN RUSSIE

LES MÉTHODES, LES HOMMES

Notre politique en Russie est l'exclusif apanage d'un cénacle et d'un bureau du ministère des Affaires étrangères, au lieu d'être l'œuvre du pays tout entier. Il importe donc d'étudier la méthode de travail et la mentalité de ceux qui président à nos destinées dans le pays des bolchéviks en toute souveraineté. Comme le présent est d'un intérêt plus immédiat qu'un passé même rapproché, je voudrais examiner l'organisation actuelle de notre action en Russie (1). Je reviendrai ensuite en arrière vers la période qui a précédé la révolution de mars 1917, jusqu'au triomphe de Lénine et de Trotsky. Mon but est d'étudier notre politique, non pas d'après ses résultats ou ses actes, mais d'un point de vue interne, dans ses rouages officiels et dans les hommes qui la détiennent en leurs mains. Si, au moment où tous ceux qui ont souci des lendemains de notre pays recherchent les moyens les plus efficaces pour donner à la paix son rendement, je puis tirer de cette étude quelques suggestions pratiques sur ce que devrait être une organisation rationnelle de notre politique étrangère en général et en Russie en particulier, j'aurai la joie d'avoir apporté ma modeste contribution à l'œuvre commune des Français mettant la France au-dessus de tous

(1) Cet article a été écrit fin novembre 1919.

les groupements, des coteries, des intérêts particuliers.

Je laisserai de côté les critiques d'ordre général si abondamment adressées à nos diplomates. La cause est entendue. Tous ceux qui ont fréquenté nos ambassades à l'étranger connaissent la préparation professionnelle lamentable que reçoivent les jeunes secrétaires : ils chiffrent les dépêches. C'est toute leur besogne, dans la majorité des cas : elle serait aussi bien faite par le premier employé venu, doué d'un bagage de connaissances élémentaire et de la discrétion nécessaire. Mais je dirai tout de suite qu'on a trop largement médié des diplomates sans bien les connaître. Avec une culture très étendue, ils ont une qualité de premier ordre, le respect de la tradition, qui est le gage de la pondération indispensable à la gestion des intérêts vitaux d'un pays. Cette qualité n'est un défaut que lorsque les événements les jettent au milieu d'un peuple où une Révolution, atteignant les couches profondes, a rompu toute attache avec un passé définitivement disparu. Or la tradition est ennemie des nouveautés. Aussi les diplomates me paraissent-ils peu faits pour les comprendre. Ils ont tendance à rechercher les survivances de la veille qu'ils connaissent, beaucoup plus que les réalités du présent qu'ils ignorent. C'est ce qui nous explique que, dans la Russie d'aujourd'hui, ils soient toujours en arrière des événements au lieu de les prévoir pour les devancer, que leur seule attitude soit une expectative méfiante d'où naissent seulement des hostilités unanimes contre nous, et que pour eux les derniers des vrais Russes soient ceux dont ils reconnaissent les visages, aperçus autrefois, sous le frac ou l'uniforme, aux beaux jours du tsarisme et de la diplomatie régulière. Ces Russes seuls leur parlent une langue familière.

En tous cas les diplomates de carrière ont des habitudes et des connaissances qui ne les rendent jamais entièrement étrangers au pays que des secousses révolutionnaires bouleversent de fond en comble. Mais Dieu

nous garde des pseudo-diplomates, nés de la fantaisie de notre politique intérieure, ou créés par un ministre ami, et qui vont à l'étranger oublier un portefeuille perdu, refaire ou consolider une réputation, ou simplement attendre des jours meilleurs dans l'éloignement et l'éclat d'une vie mondaine. Les ambassades deviennent alors un succédané des trésoreries générales ou des bureaux de tabacs pour retraités provisoires du pouvoir. Elles voient alors les spectacles qu'offrent les coulisses des ministères : elles s'emplissent de la clientèle politique des jeunes attachés de cabinet, des parents pauvres, de tous ceux qui attendent, au retour dans la patrie, une prébende ou la sportule d'une décoration. J'espère que la France de demain ignorera les dynasties politiques ou familiales, les dynasties des Joseph, et autres.

Mais je reviens à mon propos. Notre politique en Russie est concentrée entre les mains de cinq fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères. Le pensoir où elle s'élabore échelonne ses fenêtres au 1^{er} étage de la façade qui regarde la place des Invalides, et ses portes sur le couloir que connaissent bien toutes les victimes de la Révolution russe.

Ces cinq ne furent que quatre jusqu'aux environs du mois de juillet. A la tête de ce quadrige était un des directeurs du Quai d'Orsay, M. K..., qui préside encore à nos destinées en Russie, sous la tutelle de M. Berthelot, dont beaucoup médisent, mais que peu seraient capables de remplacer. M. K... est un grand travailleur, austère et inaccessible. Il est par surcroît très compétent. Il a même quitté son fauteuil directorial, au temps de Milioukof, je crois, pour aller dans la Russie révolutionnaire. Cela ne gâte rien. Il est à sa place, tout le monde l'accorde. Mais un seul homme peut-il avoir des lumières décisives sur les multiples questions si complexes que pose la Russie actuelle ? Et n'est-il pas à craindre qu'il soit submergé sous l'amas des affaires, sur lesquelles il décide ?

Ses trois plus anciens collaborateurs sont des comparses. Ils servent aux besognes courantes. Ils classent les documents, reçoivent les gens, ouvrent les lettres et « rédigent », suivant l'expression consacrée aux Affaires étrangères, c'est-à-dire font la minute des réponses qu'ils soumettent au directeur. Mais vous devinez la puissance qu'ils peuvent avoir pour faire partager à ce dernier leurs sympathies ou leurs antipathies, pour écarter de lui ceux qu'ils considèrent comme des gêneurs, et s'attribuer un monopole, pour lui glisser comme leurs les idées des autres, ou l'amener à adopter leurs idées personnelles. Car ils en ont : et ils ne vous les cachent pas, de peur que vous n'en croyiez rien.

L'un d'eux me dit un jour entre deux portes, car on ne fait pas asseoir tout le monde : « J'ai soumis hier à Clemenceau lui-même une note qu'il m'avait demandée sur la Russie. » Je sentis sourdre en moi une vive admiration. Je m'informai de la substance de cette note : « Vous pensez bien que cela ne se crie pas sur les toits, cher ami, me fut-il répondu avec une ironique condescendance. Vous verrez cela un jour dans quelque grande revue ! » Et je fus très poliment congédié pendant que mon interlocuteur courait à une besogne dont il voulait, par sa hâte, me faire mesurer l'importance. J'attends encore, dans la « grande revue », l'apparition du plan sauveur, de ce catholicon double promis à l'orthodoxe Russie, après dégustation par M. Clemenceau.

Or, les trois personnages qui entourent le directeur sont par ordre, non pas de mérite certes, mais simplement d'ancienneté dans leur arrivée au Quai d'Orsay : un membre du Conseil d'Administration d'une grosse affaire industrielle en Russie ; — un militaire ; — un jeune consul qui gérera quelque temps le consulat de Moscou. Je ne les peindrai pas. Leurs visages ou leurs gestes ne font rien à l'affaire. Ils sont d'ailleurs tout aussi bien que d'autres à leur place, sinon mieux, et ils ont, séparément, des qualités di-

verses qui forcent la sympathie. Ce ne sont pas les hommes qui importent à ma thèse, mais l'institution qui les rend arbitres souverains. Leur mentalité seule et les moyens de travail dont ils disposent m'intéressent, puisque c'est de cela que dépend notre action en Russie.

Le premier est devenu un spécialiste des choses russes pendant la guerre, à la maison de la Presse d'abord, où il dirigeait, d'un peu loin peut-être, notre propagande en Russie. Il colligeait les rapports venus de ses agents et leur expédiait les brochures que des plunitifs à gages fabriquaient à la grosse pour tous pays indistinctement. Puis il entra au ministère des Affaires étrangères, où il continua à recueillir de toutes mains des renseignements sur la Russie. C'est une besogne nécessaire. Mais pour que ce service fût parfait il aurait fallu qu'il eût des sources plus diverses, au lieu de se borner en grande partie à utiliser des rapports officiels ou semi-officiels. Il aurait fallu qu'il fût étroitement lié avec toutes les organisations s'occupant de la Russie. Il n'en était pas ainsi. De plus il aurait été nécessaire que toutes ses informations fussent passées au crible d'une expérience personnelle, que le contact des choses russes, pendant la Révolution, pouvait seul donner. Il n'en était pas non plus ainsi. C'est toujours la même méthode *à priori*, que je déplore, pour juger des événements extérieurs. La vie mouvante d'un peuple demande, pour être jugée avec le moins de chances d'erreur, d'avoir été d'abord vécue. L'expérience des autres ne suffit pas en la matière. Le jugement qu'on peut se former d'après celle-ci garde toujours quelque chose de conventionnel et comporte une trop grande part d'hypothèse, dont le danger est grand quand c'est une action réelle qui doit en sortir et non un article de revue.

Cet industriel, qui se double d'un homme charmant, n'est pas de la carrière, je crois. Et, à ce propos, je ne puis m'empêcher de signaler en passant la contradiction que la vie intime du Quai d'Orsay offre au curieux qui l'observe. Cette maison, dont l'accès est aussi rigoureusement fermé que

celui des Lieux Saints, ouvre parfois, sans raison apparente, ses portes toutes grandes à des « forestieri » dont tous ne présentent pas les mêmes garanties de compétence ou de pondération. Il y a des gens qui entrent, s'assoient, parlent haut, « rédigent » et un beau jour occupent presque un fauteuil directorial, sans qu'on sache très bien pourquoi. Leur prose, comme celle des directeurs, s'offre d'elle-même à l'examen du ministre, requiert son paraphe et s'envole vers d'officielles destinées.

Tous ceux qui s'occupent de la Russie connaissent l'histoire de ce directeur d'usine qui, depuis son retour de Russie, s'est glissé au ministère des Affaires étrangères, puis au ministère des Finances, où il a fini par s'attacher officiellement lui-même, sans s'éloigner tout à fait du Quai d'Orsay. Dans les réunions où il assiste, il se donne figure de délégué du ministère des Finances, le défend s'il est combattu, s'attribue les louanges qu'on lui adresse, et déclare doctoralement en son nom : « Nous avons pensé que... Nous avons décidé que... » Si Ch. Muller l'avait connu, il aurait pu faire un fameux portrait à la manière de La Bruyère. Il s'est imposé par l'audace de ses idées sans doute, en vertu de ce principe que les administrations les plus timorées sont subjuguées surtout par les témérités les plus entreprenantes. Ce nouvel officiel a en effet émis le projet d'un vaste consortium dans lequel viendraient se fondre, comme en un giron nourricier, toutes nos entreprises en Russie mises à mal par la Révolution. Et par là, il s'est aliéné tous nos industriels, au grand détriment de nos intérêts, que l'accord seul du gouvernement et des gens compétents peut sauver. Il a eu aussi la paternité d'une autre idée extrêmement dangereuse si le gouvernement la fait sienne, celle de transformer par une déclaration unilatérale, pendant la carence de la Russie, en sociétés françaises les sociétés à capitaux français fondées sous la forme russe. Comme si le gouvernement russe de demain, quel qu'il soit, pouvait accepter une pareille atteinte à ses droits souverains, et l'installa-

tion d'enclaves françaises sur son territoire ! C'est le meilleur moyen de le rendre hostile dès le début.

Ce personnage semi-officiel, nouveau venu en mon discours, m'a fait oublier un instant ses collègues du Quai d'Orsay, mais il m'a permis de signaler à mes lecteurs cette contradiction qui fait que les portes les plus fermées s'ouvrent souvent toutes grandes à des étrangers. Ainsi elles se sont ouvertes de la même façon au militaire qui donne un coup de main à la direction des affaires russes. Cela se comprend mieux. L'armée s'est glissée partout pendant la guerre, si bien que, la guerre finie, il est difficile de la faire rentrer tout entière à la caserne. Elle laisse des sédiments dans tous les domaines et dans tous les services. Mais au fait la guerre n'est pas finie en Russie, et il faut bien qu'un officier fasse la liaison, sinon avec le G. Q. G. défunt, au moins avec le ministère de la Guerre. D'ailleurs celui dont je parle était un grand connaisseur de l'armée russe, de son état matériel, de ses dénuements, qu'il étudiait dans notre ancienne mission en Russie, où il était mieux à sa place que d'autres généraux, envoyés ensuite auprès des gouvernements révolutionnaires. Mais suffit-il d'avoir connu de près les généraux et officiers de l'armée du tsar pour bien juger de l'armée rouge ? Et cette camaraderie d'autrefois permet-elle de juger en toute impartialité de l'action de ces mêmes officiers auprès de Denikine, Koltchak, Youdenitch ? Je n'en suis pas très convaincu.

Quant au Benjamin des affaires russes au quai d'Orsay, c'est un jeune vice-consul qui succéda à M. Grenard à Moscou, après l'expulsion de celui-ci par les bolchéviks, et y dirigea une entreprise de ravitaillement : elle nous a coûté fort cher, entre parenthèses, sans qu'on sache précisément combien. Elle consistait en un consortium d'industriels et de commerçants qui prétendaient acheter des produits agricoles aux Russes et leur fournir en échange des produits manufacturés. On devine comment a pu fonctionner ce système en pleine anarchie bolchéviste et en pleine période

de nationalisation de tous les moyens de production et d'échange. On l'appelait *Tovarobmien*, échange-de marchandises: les mauvaises langues, par un jeu de mots intraduisible, lui octroyaient le nom de *Tovarobman*, tromperie sur marchandises. C'est une calomnie, sans doute. Mais la chose n'en restait pas moins une ruineuse folie. Enfin on s'occupait beaucoup d'affaires et de change au consulat de Moscou en ce temps-là. C'est une façon de se faire la main à une direction commerciale ou financière. En tous cas notre vice-consul a le mérite de n'être pas étranger à la Russie, où il a vécu les durs moments du bolchévisme, la prison exclue toutefois. Et il sait le russe.

Si vous ou moi, gens du commun, avons passé une quinzaine d'années de notre humble existence et de notre vie intellectuelle à étudier non pas seulement la langue russe, mais encore l'histoire de la Russie, sa terre, ses gens, le développement de sa conscience sociale et politique, on dira de nous, à condition toutefois que nous ne soyons pas décrétés imbéciles, que nos lumières sont encore incertaines sur la Russie. Nous en serons d'ailleurs les premiers persuadés. Nous saurons au moins combien est difficilement saisissable la mentalité russe, et combien les problèmes politiques et sociaux y sont encore obscurs. Mais lorsqu'un diplomate a passé pendant trois années deux heures par semaine à l'École des Langues orientales, lorsqu'un militaire a appris à l'École de guerre quelques racines avec Monsieur Léger, on dit d'eux, après quelque fréquentation des restaurants, des théâtres, des salons de Pétrograd et des *izvostchiks* au coin des rues, après la confection de statistiques ou d'états en terre russe, on dit d'eux qu'ils savent parfaitement la Russie et qu'ils sont des spécialistes. On exige moins d'eux que du plus obscur slavisant. J'ai toujours envié pour ma part cette heureuse destinée. Mais, malgré tout, ils connaissent la façade et le décor de la Russie.

Tout ceci pour dire que les quatre personnes dont la mis-

sion est de diriger nos intérêts dans l'Orient bolchéviste ne sont pas plus mal que d'autres. Elles sont même plus autorisées qu'une infinité d'autres. Et loin de moi la pensée de médire de leur désir de bien faire. Mais ma thèse est la suivante. Quel que soit leur mérite, ils ne peuvent à eux seuls embrasser toute la complexité des affaires russes. Or le temps n'est plus d'une politique à huis clos, d'une politique de quelques augures, fussent-ils les plus experts à deviner l'avenir. Leur conception de la Russie est trop unilatérale ; ils doivent la heurter à celle que se font tous ceux qui ont l'expérience profonde de la Russie. Il faut qu'ils se mêlent à la pensée des autres, pour ne pas s'absorber dans la contemplation unique de la leur. C'est de la connaissance la plus large possible des réalités extérieures que doit sortir notre politique étrangère. Elle ne peut plus être l'expression d'une seule école et d'une coterie, le reflet d'une mentalité unique.

Or la mentalité de ces quatre diplomates ou semi-diplomates, figée dans le même moule par une même éducation et par une communion étroite dans les mêmes principes, ne paraît ni assez souple pour se modeler sur la mouvante réalité russe, ni assez diverse pour échapper aux préjugés conventionnels sur la Russie révolutionnaire. Elle est faite tout entière de quelques axiomes diplomatiques acceptés par la tradition et de quelques pseudo-vérités sur la Russie, transmises par les manuels.

D'abord le vieux principe de l'équilibre européen, moelle de notre tradition diplomatique, ne peut faire concevoir à nos gens la Russie que comme le contrepoids de l'Allemagne en Orient. Elle doit donc conserver son unité d'avant-guerre, et rester la lourde armature qui enserrait des peuples de langue et de race dissemblables. De là la méfiance contre tous les allogènes qui aspirent à leur indépendance. De là une impossibilité à comprendre le travail intérieur que la Révolution a produit chez ces peuples, leur âme nouvelle, leur volonté désormais consciente de vivre leur vie.

De là l'hostilité du Quai d'Orsay contre les revendications nationales des peuples de l'ancien empire.

Dans l'esprit de nos diplomates est encore ancrée cette idée, vraie peut-être sous l'ancien régime, mais fausse aujourd'hui, que les Russes sont immuablement divisés en deux catégories : une minorité de gens instruits, — une masse ignorante, abrutie par la misère et l'alcool, incapable jamais de se conduire elle-même. Aussi pour le plus grand bien de cette masse, et de la civilisation par surcroît, le pouvoir doit-il revenir, même avec le cortège des knouts, à cette minorité, seule consciente des nécessités de la politique européenne. Comme nos diplomates n'ont eu aucune fréquentation avec le moujik ni avec l'ouvrier, ils n'ont pu pénétrer leur mentalité nouvelle, ni deviner le rêve obscur qui s'est éveillé d'abord dans leurs cervelles, puis éclairé sous les secousses révolutionnaires, ni sonder l'ardent désir dont les masses se sont emplies de présider elles-mêmes à la conduite de leurs destinées. C'est encore le lent travail de soi sur soi chez tout un peuple qui leur échappe.

La conséquence en est que, attribuant seulement à ce peuple les instincts élémentaires d'un plasma social, les événements leur apparaissent en surface seulement et non en profondeur, si je puis dire. Ceux-ci, à leurs yeux, naissent de l'effort de quelques meneurs, marionnettes sanglantes mais éphémères, qui passeront sans laisser de traces. Aussi croient-ils encore que, Lénine et Trotsky chassés, le bolchévisme aura disparu, et que les masses amorphes accepteront paisiblement les fantaisies d'une minorité. La lutte actuelle en Russie paraît se livrer pour eux entre quelques chefs de bandes rouges et quelques « vrais Russes », pour employer l'expression consacrée. Le peuple se volatilise en cette affaire. Et c'est logique, puisqu'il n'a pas de réalité. Il suffit en tous cas de lui jeter en pâture le mot de Constituante pour l'apaiser. Et on ne se demande même pas s'il comprend, et si nous parlons sa langue en employant un autre mot que sobor, ou soviet. On ne se demande pas non plus si les

échecs de tous ces généraux, outsiders tour à tour favoris de la course vers Moscou, ne sont pas dus, non pas au manque de munitions, mais au désert d'âmes qu'ils créent devant eux, en n'apportant aux moujiks que la crainte d'un retour à des régimes périmés. Aussi les Koltchak, les Denikine, les Youdenitch font-ils toujours pour le Quai d'Orsay figure de sauveurs à nos gages.

Le Quai d'Orsay a peut-être raison. Mais il ne fait pas ce que demande une bonne méthode. Il ne vérifie pas ses principes au trébuchet de la réalité et de l'expérience d'autrui. Il ne doute pas assez de leur vérité. Voilà pourquoi sa politique est seulement celle d'une coterie.

Cette coterie, bien entendu, tient à son privilège. Et à ce sujet il n'est plus question d'une mentalité, mais d'une attitude que tout le monde connaît parfaitement. Beaucoup trop de diplomates considèrent comme une atteinte à leur dignité d'abord, ensuite comme une main-mise sur la fonction qui leur est propre, toute velléité de la part d'individus ou d'organisations de s'occuper de questions intéressant nos intérêts vitaux. Au lieu de s'entourer de toutes les opinions, ils s'enferment dans la leur et s'y obstinent d'autant plus qu'elle est différente de celle des autres. Cette psychologie a été souvent décrite. Je n'y insisterai pas. Je citerai seulement, à propos de la question russe, quelques cas particuliers dans lesquels elle a desservi nos intérêts.

Au début de 1919, un assez grand nombre de Français, retenus dans les geôles bolchévistes, purent rentrer à la suite d'un échange de détenus. C'étaient des témoins, sinon toujours sûrs, du moins intéressants à entendre : de leurs dépositions, contrôlées les unes par les autres, pouvait naître une image vaguement précise de la Russie des Soviets. Certains seulement furent entendus, et encore les plus huppés. Les autres, le fretin, fut estimé méprisable. Cela causa une telle irritation parmi eux qu'une réunion d'ingénieurs réfugiés de Russie protesta à l'unanimité contre une exclusion semblable et chargea son président

d'aller demander au Gouvernement qu'on voulût bien écouter tous ceux qui revenaient du pays des Soviets.

On voit bien qu'ils n'avaient aucune habitude des aîtres du Quai d'Orsay. Ils se seraient contentés de passer devant la maison, et de sourire avec une tristesse mêlée d'ironie. Certains vinrent me voir. Je les calmai en leur contant ma personnelle histoire. Lorsque je rentrai de Russie au début de 1918, miné par une maladie grave, j'allai voir à la Maison de la Presse celui des quatre du Quai d'Orsay qui y siégeait alors. Il voulut bien s'informer d'abord de mes doléances personnelles : quoique officier et chargé de mission, j'avais dû vendre ma pelisse pour payer mon voyage de retour. Sa réponse fut la suivante : « Si vous avez des amis politiques, c'est par leur intermédiaire que vous pourrez obtenir une indemnité ! » Je soumetts en passant le propos au jugement de mes lecteurs. Quant à la situation en Russie, il en fut à peine question. Mon opinion, je le reconnais, ne présentait aucun intérêt, étant soupçonné de tendances bolchévistes, pour avoir dit et écrit que le bolchévisme était un mouvement profond et durable avec lequel il fallait, sinon composer, du moins compter. Si je n'avais pas eu à ma disposition quelques journaux ou revues pour exposer mes idées et quelques amis à qui les dire, l'expérience que j'avais de la Russie aurait été entièrement perdue. Cependant, pendant six mois, j'avais, tout seul, dirigé une part importante de la propagande politique en Russie, en l'absence du directeur de l'Institut Français de Péetrograd ; pendant deux ans, j'avais été mêlé de très près aux hommes et aux choses russes et reçu même de Trostky, indirectement, la proposition d'entrer dans son gouvernement. Personne au Quai d'Orsay n'a eu la curiosité de m'entendre. Je n'ai nullement insisté d'ailleurs. Mais si un demi-officiel comme moi trouvait portes fermées, que pouvaient attendre des inconnus revenus de Russie avec leur seule misère et leur seule expérience ? Un pareil oubli, un pareil gaspillage de nos forces vives sont-ils admissibles ?

Il en est des organisations s'occupant de la Russie comme des particuliers. Celle de la place de Valois, dirigée par le député Lafont, était naturellement ignorée, parce qu'exclusivement socialiste : elle était cependant parfois supérieurement renseignée. Et sa documentation aurait dû être nécessairement consultée, examen n'étant pas adoption. Mais d'autres, bien plus orthodoxes, n'ont pas joui d'une faveur plus grande.

Vers le mois d'août 1918, fut constituée à Paris une Commission générale pour la Protection des intérêts français en Russie, qui réunissait tous les industriels, les financiers et les commerçants ayant des affaires en Russie. Elle s'était fondée avec l'entière approbation du gouvernement. Elle réunissait l'élite des gens qui avaient été en contact avec les réalités russes. En un mot elle comptait et devait compter. Parmi ses membres figurait même l'un des quatre du Quai d'Orsay. Je la connais fort bien, ayant été choisi par elle pour organiser un de ses Secrétariats. Son rôle était triple : faire le bilan de nos pertes en Russie, — recueillir sur le régime des Soviets toutes les informations les plus nombreuses possibles, — étudier les mesures les plus favorables au maintien de nos intérêts de demain. Or j'ai colligé, classé, traduit ou étudié une documentation de premier ordre. Jamais il n'y a été fait appel : et deux fois seulement en une année le ministère me fit communication de rapports importants. La Commission semblait être regardée comme une concurrente déloyale qui menaçait l'existence de l'organisation ministérielle, concurrente d'autant plus dangereuse que beaucoup de ses membres étaient en relations personnelles soit avec divers ministres, soit avec le Président du Conseil, soit avec des hommes politiques influents. Ses travaux pouvaient porter ombrage à ceux des quatre. Aussi fallait-il la discréditer, en tant qu'organisation.

Les brocards furent nombreux qu'elle essuya en ma modeste personne. « Ces industriels sont incapables de s'entendre ! » disait-on. Et ce propos était parmi les plus bénins.

« Qu'est-ce qu'ils fichent, vos gens? » me demandait-on avec une ironie complaisante. Un jour j'appris par hasard que le Conseil suprême économique près la Conférence de la Paix avait l'intention de partager la Russie du Sud, pour sa réfection, en zones d'influences. La restauration des chemins de fer devait, dans ce projet, être confiée aux Américains. Cette nouvelle produisit un vif émoi chez tous les industriels du Donetz, dont les charbonnages et les usines allaient ainsi tomber sous la dépendance des Américains. J'écrivis pour ordre une belle lettre au ministère pour demander que dans une question d'une gravité essentielle les intéressés fussent consultés. Aucune réponse ne vint. J'allai moi-même aux informations, cependant que notre président allait trouver le ministre. Je fus reçu par le vice-consul qui, toujours très aimable, me dit en souriant : « Mais de quoi vous occupez-vous? Croyez-vous vos intérêts méconnus? Voici la lettre que je viens de faire tenir moi-même à la Conférence. On ne vous a point attendus. » Et il me lut en effet un papier tendant à laisser à la France la réorganisation des voies ferrées du Donetz. C'était parfait en l'espèce. Mais je partis confondu en songeant que les premiers intéressés n'avaient pas été consultés sur des affaires où plusieurs milliards français étaient engagés. Il peut ne pas toujours y avoir accord entre les parties, et l'opinion d'ingénieurs de premier ordre qui ont travaillé souvent de longues années en Russie ne me paraît pas à dédaigner.

Et par cet exemple nous touchons du doigt ce que l'on appelle la tyrannie des bureaux, qui naît d'un sentiment exagéré de leur omniscience. Leur rayon est intangible aux métèques. Et tout doit forcément passer par eux, étant donné qu'ils sont auprès des ministres le seul organisme consultant. Vous croyez les éviter en vous adressant directement au ministre : illusion, car celui-ci leur renvoie votre requête pour avis. Et c'est chez eux que vous retom-
z. Vous pensez qu'une question écrite adressée par un

député au gouvernement aura chance de créer un mouvement d'idées et peut-être une orientation nouvelle : erreur encore. Car la réponse sera faite une fois de plus par les bureaux, toujours dans le même esprit. La question écrite est considérée comme un piège qu'on évite, et non comme une invitation à des méditations renouvelées. Tout revient aux bureaux, dont l'officine reste souveraine.

La Commission de protection des intérêts français en Russie m'avait chargé de mettre sur pied un cahier des revendications qu'il paraissait bon de soumettre au futur gouvernement russe. Ce projet fut mis et remis sur le métier, longuement, durant plusieurs mois. Les gens les plus compétents en matière de finances et d'industrie appliquèrent leurs soins à le critiquer mot par mot, à le défaire pour le rebâtir. De cette collaboration sortit un travail extrêmement sage et modéré. Celui-ci fut envoyé par moi au président du Conseil et à divers ministères. La formule d'envoi en fut soigneusement étudiée, afin d'éviter, aux Affaires étrangères, la plus légère irritation chez des gens chatouilleux sur la moindre expression, ou sur les divers degrés de distinction dans les sentiments dont s'orne la fin des lettres officielles. L'accueil reçu est amusant à conter. Ce cahier de revendications revint évidemment aux quatre. Une lettre fort sèche remercia de l'envoi, disant qu'il appartenait d'en tenir compte à la future Commission, chargée de traiter de nos revendications avec le futur gouvernement russe. En d'autres termes on répondait : « Vous prenez une peine inutile. Vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas. Nous aurons quand il le faudra des gens pour étudier ces questions. »

Mais ce ne fut pas tout. Un coup de téléphone du ministère me glissa à l'oreille le poulet suivant : « Mais c'est idiot, ce cahier de revendications ! A quoi cela sert-il ? à rien du tout. D'ailleurs, qu'est-ce que c'est que votre Commission ? Je ne la connais pas. Ce n'est qu'un cadavre, d'ailleurs. Il n'y a que moi qui sauverai nos affaires (*sic*) ! »

J'entendis encore d'autres aménités suivies de quelques paroles d'une modestie aussi grande.

Cette nouvelle diplomatie de corps de garde ne m'étonna point. Elle venait d'être mise à la mode, pour la joie des observateurs désintéressés de mon espèce, par un nouveau venu au Quai d'Orsay, au sein des quatre. Ceux-ci, vers le mois de juillet, avaient adjoint à leurs sourires, et à leur politesse, le verbe rude d'un ancien employé du consulat de Tiflis, né en Russie, qui fut ensuite vice-consul à Kharkof, puis à Arkangel pendant la guerre. Un cosaque à Versailles. L'homme, d'ailleurs, nous avait rendu de grands services pendant la guerre à Arkhangelsk, où il assurait le déchargement des bateaux de munitions destinées à l'armée russe et leur chargement en céréales, en lin et autres produits agricoles. Chacun se loua de son honnêteté, car beaucoup de ceux qui ont trempé dans les affaires du ravitaillement en Russie ne pourraient peut-être pas montrer des mains ou des braies aussi nettes. Il se tira fort bien de ce métier : il y fallait de la poigne, de la vigueur, de la brutalité même. Mais le tact, la hauteur de vues, la large culture et l'expérience des grandes affaires n'y étaient point nécessaires. Il n'en est pas de même lorsque, dans un bureau du Quai d'Orsay, on médite le plan sauveur de la Russie. Les palabres à la russe, les éclats de voix, les insolences même, ordinaires aux gens du commun portés tout d'un coup au pinacle, une brutalité de sous-officier n'y sont point de mise.

Ce second vice-consul me rappelle l'inénarrable personnage qui avait nom Pietri et charge du consulat de France à Pétrograd. Il vous recevait en pyjama, à ses heures, vous invectivait de la belle façon, et vous déclarait qu'il n'était pas à votre disposition. Au moment où, un jour de 1916, j'essuyais ses apostrophes, entrent une mère, sa fille et son fiancé, qui, partant pour le front, désirait convoler en justes noces sur les registres du consul. « Voyez-vous, me dit Pietri, voyez-vous, ils me prennent pour un curé maintenant ! » La porte s'ouvre de nouveau, comme dans les vau-

de villes, et pénétrèrent trois de nos compatriotes venant déclarer la naissance de la fillette de l'un d'eux. Pietri, prenant alors à témoin mon humble personne, la mère, la fille et le fiancé, s'exclame : « Ah quel métier ! Il faudra bientôt que j'inscrive tous les co... ! Vous prenez le consulat pour des fonts baptismaux ! » Et il allait nous flanquer à la porte congrûment, quand l'un de nous eut l'idée de lui dire qu'on ne le dérangerait point, que nous allions nous-mêmes nous inscrire mutuellement sur les registres, que son repos ne serait point troublé. Et ainsi fut fait. M. le Consul s'était radouci, car c'était, au fond, un brave homme.

Je songeais à cette scène en assistant à une réunion d'industriels où le collègue de Pietri venait exposer à ceux-ci ses projets, dans le Donetz, pour ressusciter la Russie et leurs propres affaires. L'idée était simple. Elle était depuis longtemps fixée dans mainte et mainte note au gouvernement, lui demandant d'organiser un système d'échanges entre le gouvernement de Denikine et la France. Nous aurions apporté munitions ou produits manufacturés, nous aurions reçu en paiement du charbon dont nous avons fort grand besoin. Certains directeurs d'usines avaient établi des projets pratiquement réalisables pour transporter du charbon de Marioupol vers Marseille. Mais notre homme s'était approprié l'idée sans connaître ces plans. Et il apporta à des gens extrêmement avertis un exposé si confus, des paroles si vagues et si peu ordonnées que chacun écoutait non sans quelque pitié. L'un des auditeurs voulut lui faire préciser. « Monsieur, s'écria-t-il, je ne suis pas un petit garçon, je ne veux pas qu'on m'interroge ni qu'on me fasse la leçon. Je vous dis que si vous êtes avec moi vous sauverez vos millions, sinon vous perdrez tout... » L'affaire tournait à l'aigre. Elle faillit très mal finir. Le plus délicieux de l'histoire, c'est qu'alors que plusieurs gros industriels allaient se plaindre du personnage, celui-ci me téléphonait d'un air vainqueur : « Eh ! avez-vous vu, j'en ai bouché un coin à votre Commission ! »

J'aurais longtemps ri de ces pochades incroyables si, pendant notre inaction, nos concurrents anglais, américains, italiens et même grecs, n'avaient déjà traité des dizaines de millions d'affaires dans les ports de la mer Noire et transporté d'importantes cargaisons de céréales et surtout de mazout.

Il n'y a dans mon tableau aucune charge, aucun désir d'être injuste. J'ai rendu aux cinq leur dû, en reconnaissant leurs mérites, comme les défauts qu'ils tiennent surtout d'une mentalité générale au Quai d'Orsay : M. le vice-consul d'Arkangelsk, lui, a surtout la mentalité des consulats. Messieurs les consuls sont les parents pauvres aux Affaires étrangères. Ils sont du reste tout aussi férus que les diplomates de leur privilège sur tout ce qui passe nos frontières et touche aux questions extérieures.

Cet état d'esprit du Quai d'Orsay se manifeste non seulement à l'égard des organisations semi-officielles ou simplement particulières, mais encore à l'égard des autres créations instituées pour s'occuper des affaires russes dans les autres ministères. Il existait, il n'y a pas bien longtemps, un service russe à la Guerre, un autre auprès du Grand Quartier, un autre auprès du Ministère du Commerce. Tous ces services s'ignoraient ou à peu près, et ignoraient les *forestieri*, tout comme leur aîné du quai d'Orsay. En voici tout de suite un exemple. Avant le bolchévisme, le ravitaillement de la France par la Russie était dirigé par un bureau spécial auprès du ministère du Commerce. A sa tête était un jeune commerçant parisien, fort habile d'ailleurs, qui, avant la guerre, était un de nos plus grands importateurs de bois de Finlande. Ce bureau continua à fonctionner même après la cessation de tout arrivage de la Russie bolchéviste : il s'occupait de nos approvisionnements en d'autres pays. Néanmoins il vit avec ombre se former, à la fin de 1918, cette Commission de protection des intérêts français en Russie dont j'ai déjà parlé. L'obstruction fut telle que jamais la section commerciale de celle-ci n'a pu fonctionner.

A son tour ce service d'approvisionnements était assez méprisé au Quai d'Orsay. Le Commerce n'y est pas tenu en très haute estime. Les Finances jouissent de plus de faveur, car elles conduisent vers la haute banque les diplomates un peu avertis. Le Ministère du Commerce, en juin 1918, organisa un office commercial pour la Russie, afin d'amener une reprise des affaires avec le Caucase et le Donetz. Il a fait du très bon travail, publié un bulletin rempli de renseignements intéressants. Il a amorcé quelques tractations avec Batoum et Novorossisk. Lorsque j'en parlai avec le consul d'Arkangelsk, qui a déjà si souvent apparu en ce propos, celui-ci s'écria : « Qu'est-ce que c'est encore que ça ? L'Office commercial, connais pas. Toutes ces créations sont mort-nées. Encore une nouvelle erreur ! »

On a beau tourner son regard de tous côtés pour trouver une unité de direction, un accord de tous les efforts désintéressés, de toutes les compétences, de tous les bons ouvriers de la chose russe, on ne rencontre qu'activités désordonnées et visages hostiles. La Russie paraît être regardée comme la domaine de quelques-uns, sur lequel toute main portée est sacrilège. Nos intérêts généraux se transforment en intérêts de particuliers ou de groupes ennemis. Ils disparaissent derrière des rivalités qui, seules, semblent présenter une importance capitale. On ne défend pas la France en Russie ; on y défend ses idées, ses conceptions, ses privilèges. Chacun s'obstine dans une politique personnelle, moins parce qu'elle est crue vraie que parce qu'elle est personnelle. Je voudrais croire qu'il n'en est point ainsi à propos des autres pays où nous avons des intérêts vitaux.

En tous cas le spectacle que nous donne l'examen de la façon dont sont conduites nos affaires en Russie n'a rien d'encourageant. Il nous montre des organisations ministérielles qui veulent s'ignorer, — des groupements de particuliers travaillant isolément et tenus jalousement à l'écart, — une multiplicité d'efforts s'annihilant par leur dispersion.

Il suffit d'exposer cette situation pour trouver qu'un remède est promptement désirable. Sur tout ce chaos planent les cinq du Quai d'Orsay.

Je me refuse à croire que, quel que soit leur mérite, ils soient capables par leurs seules forces, même unies, si elles le sont (ce qui n'est pas absolument prouvé), de percer d'un regard pénétrant les ténèbres russes, de les éclairer avec leurs seules lumières et de débrouiller l'écheveau complexe des questions que pose la Russie d'aujourd'hui. Il ne faudrait pas les laisser seuls à cette écrasante besogne, au moins par pitié. Ils ont besoin d'avoir une trêve à leur labeur, d'autant plus qu'opérant sans aucune publicité, et hors de tout contrôle, ils s'épuisent à rester concentrés sur eux-mêmes avec une pudeur, ou impudeur, si vous voulez, jalouse.

Il ne paraît pas inutile de chercher un remède à une pareille méthode de conduite de nos affaires en Russie. Car je suis convaincu que le gâchis russe n'est pas une œuvre purement russe. Nous sommes en partie responsables de l'état de la Russie actuelle. C'est ce que je voudrais montrer en examinant rapidement comment nous avons cherché à étudier les événements de Russie depuis la première Révolution de Mars. En précisant ce qui nous a manqué, nous verrons peut-être plus clairement l'organisation dont nous aurions besoin, sinon pour réparer nos erreurs, du moins pour améliorer nos procédés d'action.

RAOUL LABRY

Ancien membre de l'Institut français de Pétrograd.

VERHAEREN

*Verhaeren ! Grand ami, sage ami, noble ami !
Vous regardiez au loin luire les vastes plaines,
Vous écoutiez le vent qui porte en ses haleines
La puissante rumeur du travail affermi.*

*Vos yeux suivaient les clairs vaisseaux au vol agile,
Vous voyiez avec joie agir les lourds leviers ;
La rue était vivante, et vous vous émouviez
A sentir le frisson populaire de la ville.*

*Votre âme comprenait la joyeuse leçon
Que nous donne le rire éclatant des clairières,
Et vous étiez heureux quand les jeunes lumières
Caressaient longuement la future moisson.*

*A l'heure où rougissait au ciel l'aurore pure,
A l'heure où bleissait le crépuscule doux,
Vous alliez, fier et fort, vous deviniez qu'en vous
Chantaient les voix, les belles voix de la nature.*

*Vous tendiez les deux bras vers un dieu fraternel,
L'arbre, et si devant vous passaient de blanches rondes,
Vous songiez à la vie innombrable des mondes,
Votre esprit s'enivrait du rythme universel.*

*O Verhaeren ! Epris de la splendeur humaine,
Vous n'aperceviez point, de votre regard droit,
Les monstres au pas tortueux, au front étroit ;
Vous ignoriez le mal, vous ignoriez la haine.*

*Et cependant voilà qu'un jour des cavaliers
Sombres ont chevauché par la campagne en flamme,
Et, tandis qu'une foule obscure les acclame,
Ils ravagent les bois pensifs et les halliers.*

*Ils passent et le sang ruisselle par les sentes
Où s'égarait hier le rêve des amants ;
Ils passent et le sol a des frémissements,
Et la mort plane sur les villes innocentes.*

*Des champs outragés monte un lugubre soupir,
Et, douloureusement, de la terre flétrie
Vous entendez sourdre une voix qu'on a meurtrie ;
Les dieux mauvais vous ont contraint à les haïr.*

*Ah, les dieux malfaisants que rien ne peut absoudre,
Vous leur avez jeté votre grave mépris.
Vous saviez que bientôt les funestes débris
De leurs trônes sanglants seraient réduits en poudre.*

*Vous saviez que, les yeux hagards, les bras tordus,
Ils chercheraient en vain où reposer leur tête ;
Vous saviez qu'ils iraient au vent de la tempête,
Pleurant, geignant, ainsi que des enfants perdus.*

*Vous saviez qu'ils mourraient dans la nuit de misère,
Et vous saviez qu'alors les hommes, tout joyeux
D'avoir vu la débâcle éternelle des dieux,
Crierait enfin leur libre chant au jour sincère.*

*O Verhaeren ! Les coups farouches du destin
Vous frappèrent avant l'aurore pressentie.
Mais dans l'air a brillé la foudre qui châtie
Et le soleil plus pur éblouit le matin.*

*Et, parmi les clartés nouvelles, sur la dune
Dont les sables vivants ceignent votre tombeau*

*Passe un hymne d'amour si vaillant et si beau
Qu'il fait vibrer partout l'allégresse commune.*

*Vous tressaillez et vous vous éveillez. Vos yeux
S'ouvrent, et votre front puissant brise le marbre,
Et vous tendez vos bras de lumière vers l'arbre
Dont le soleil bénit les rameaux glorieux.*

A.-FERDINAND HEROLD.

LES TABLES DE LA COULEUR

Après avoir visité diverses expositions ou galeries de tableaux, seul ou en présence d'artistes qui vous ont initié, vous vous êtes posé cette question : L'artiste doit-il se résigner à travailler uniquement d'après nature ?

La pochade prise sur le vif par un peintre à l'œil exercé possède une qualité qui la classe déjà comme œuvre d'art ; elle possède l'accent de vérité.

Examinons le travail de près, ou plutôt écoutons les réflexions de ceux qui n'examinent que de près. Leur jugement s'exprime par le mot : Horreur.

Nous-mêmes, au bout d'un moment, nous reconnaissons que l'harmonie n'est point parfaite. Traitée rapidement, l'œuvre doit être vue rapidement aussi. L'œil a beau être exercé, le peintre devant la nature, avec des moyens insuffisants, fait encore de l'à-peu près. Son œil commet une erreur d'appréciation. D'ailleurs, se peut-il que la nature ne change pas durant le travail du peintre ? Les effets de la nature, pour qui sait voir, sont mobiles et fugitifs. Il en résulte qu'un tableau traité devant la nature ne possède pas suffisamment ce qui doit être à la base de toute œuvre d'art : l'unité.

Et le travail d'atelier, le tableau traité d'après les documents, que vaudra-t-il ? Le travail matériellement soigné plaît mieux au public et ne provoque pas l'exclamation que nous avons déjà entendue. Mais il est inférieur au point de vue art, et l'auteur aime mieux se séparer de son tableau que de sa précieuse étude.

Une œuvre traitée entièrement d'imagination sera donc elle aussi, et à plus forte raison, une œuvre faible.

L'opinion est d'ailleurs répandue que le travail d'atelier ne vaut pas le travail d'après nature.

A l'atelier, cependant, nous avons des moyens que nous ne retrouverons pas ailleurs. Le temps n'est pas compté ; la palette est vaste et propre, et nous pouvons lui demander, en nombre illimité, les tons préparés avec la plus rigoureuse précision. Faut-il abandonner de telles ressources ?

La méthode que nous allons présenter permet au peintre qui sait analyser de rentrer à l'atelier avec confiance. Il aura cette fois avantage à reprendre son étude. Non seulement le tableau ne lui donnera pas de désillusions, mais nous pouvons affirmer que par la solide unité et par l'accent de vérité, l'œuvre d'atelier sera supérieure au résultat donné par l'observation directe.

Notre méthode repose sur l'usage de « tables de la couleur », dont nous donnons plus loin (p. 55) un spécimen. Les chapitres suivants expliquent de quelle façon ces tables ont été dressées et la manière de s'en servir.

Nos tables (1) seront d'une lecture facile pour quiconque aura bien voulu y consacrer quelques heures d'étude. Loin de faire perdre du temps au peintre, elles lui permettront d'opérer à coup sûr et lui épargneront les tâtonnements qui fatiguent. Débarrassé en partie des obstacles matériels, son élan se portera plus librement vers l'idéal artistique.

Non seulement les tables de la couleur permettront de reprendre avec profit le travail exécuté en face de la nature, mais elles permettront de tirer un parti analogue d'une œuvre traitée d'inspiration. Que le peintre veuille se baser sur la réalité ou faire appel à son imagination, les tables lui permettent d'atteindre le but qu'il s'est fixé et d'éviter l'erreur.

C'est donc dans la reconstitution de la nature ou dans

(1) Ces tables sont encore inédites.

la composition que les tables trouvent leur application directe : mais quelle sera leur utilité pour le peintre qui veut exécuter une œuvre en face du modèle ?

Devant la nature, le peintre n'est pas un photographe ; il raisonne. La connaissance des vérités scientifiques et l'habitude de se servir des tables lui apprennent à raisonner juste et son observation sera elle-même guidée vers la justesse quand il retournera en face de la nature.

S'il est vrai que pour être bon juge il faille être observateur, nous n'hésitons pas à dire que la connaissance de la méthode scientifique, en développant l'esprit d'observation, apprendra à l'amateur à juger plus sainement.

Sommes-nous bien certains que les données des tables sont justes dans tous les cas ? Avons-nous une garantie ? Oui, ces données sont exactes. Il suffit de lire notre exposé pour s'en convaincre. Elles sont basées par les vérités établies par les savants et sur les lois de l'évidence. Notre méthode a d'ailleurs subi un jugement rigoureux, et l'approbation qui en est résultée serait encore une garantie pour ceux qui ne voudraient pas juger par eux-mêmes.

La seule idée de la nature fait penser à une variété infinie. Les tables pourront-elles suivre la nature pas à pas, et quelque effet nouveau ne montrera-t-il pas qu'elles sont incomplètes ?

Comme toutes les tables scientifiques, les tables de la couleur sont par rapport à l'infini des points de repère scientifiquement exacts, des jalons qui permettent à l'artiste de créer des intermédiaires aussi nombreux qu'il le désire. Elles embrassent non seulement le domaine du réel, du visible, mais le domaine du possible, ne s'arrêtant qu'en face de l'illogique. Or, dans la nature, l'illogique n'existera jamais.

A ceux qui prétendent que la science entrave l'inspiration, qu'il n'y a pas lieu de tenir compte de la science dans les questions d'art, nous répondrons que l'art puise sa force dans la vérité, que la vérité garde sa même valeur, qu'elle

nous soit fournie par l'inspiration, par l'observation ou par la science.

La nature, d'ailleurs, n'obéit-elle pas à des lois mathématiques ? Les vérités scientifiques ne sont-elles pas enseignées par la nature elle-même à celui qui observe et raisonne ?

Si la possession de données scientifiquement justes semble nécessaire à tout peintre consciencieux, l'exemple de Rubens, les recherches de Delacroix nous font voir que la science est indispensable au peintre qui veut la puissance du coloris.

Les néo-impressionnistes, héritant de la palette impressionniste, ont pu amener le triomphe des couleurs franches en reprenant l'étude qui a passionné Delacroix. C'est bien la science de la couleur, et non la palette impressionniste, qui a donné à la peinture le maximum de fraîcheur et qui a ouvert la voie où il est permis aujourd'hui de s'engager. Donc, s'ils veulent bien reconnaître qui a accompli le dernier pas en avant, c'est au maître Paul Signac et à ceux qui ont lutté pour le même idéal, au Seurat, aux Luce, aux Cross, aux peintres qui ont vu dans la science une base certaine, que doivent rendre un respectueux hommage ceux qui ne sont pas insensibles aux charmes de la couleur.

I. — La lumière

Par quoi elle est modifiée

Puisque l'organe visuel ne perçoit que le rayon lumineux, ne semble-t-il pas que pour atteindre un maximum de vérité il faut subordonner tout à la lumière ? N'est-ce pas à la science de la lumière que les visions évoquées par Rembrandt doivent une telle force d'évidence ? S'il emploie tous les moyens actuellement connus pour se rapprocher de son idéal, le « luminariste » deviendra coloriste, poursuivra l'étude des valeurs toujours plus avant, et ne se permettra pas, dans le dessin, d'enfreindre les lois du vrai.

La lumière est modifiée, dans la nature, par les opacités et par les demi-transparences.

La vue de tel détail précis, sur un mur de maison situé dans l'ombre, provient de phénomènes simples et compliqués tout à la fois.

Simples : le rayon lumineux part du soleil pour arriver à nos yeux après une série de déviations.

Compliqués : parce que le rayon, blanc et éblouissant quand il part du soleil, s'affaiblit et jaunit en traversant notre atmosphère pour venir frapper l'herbe verte.

Parce que cette herbe l'absorbe en partie d'abord, puis le rejette vers le mur, le « transmet » après l'avoir affaibli et lui avoir communiqué sa teinte locale.

Parce que le détail vu sur le mur fait éprouver des changements analogues à ce rayon de lumière qui va se modifier encore en traversant la couche d'air qui nous sépare du point aperçu.

Les opacités, qui arrêtent la lumière pour la réfléchir vers nos yeux en la modifiant, constituent, pour le coloriste, le ton local.

Les teintes locales de tous les objets, figures, natures mortes, paysages, sont vues à travers le fluide aérien à demi transparent.

Les tables de la couleur suivent méthodiquement la marche de la lumière à travers toutes les modifications que peuvent lui faire subir les opacités et les demi-transparences.

II. — Lumière et ton local

Bien que ce soit la surface des objets qui modifie les rayons lumineux, nous disons communément que la lumière agit sur le ton local, parce que tout semble se passer, pour nos yeux, comme s'il en était ainsi.

Donc, nous dirons que la lumière a un pouvoir éclairant plus qu'un pouvoir colorant, qui se traduit par les valeurs. Elle a aussi une teinte particulière et un pouvoir colorant, variables tous deux et venant modifier la teinte locale de chaque objet du tableau.

Quand la lumière éclaire fortement, elle pousse au blanc les parties éclairées et au noir les parties dans l'ombre.

De même, la teinte de la lumière détermine la teinte de l'ombre : de toutes les observations et expériences, il résulte que les divers degrés d'atténuation de la lumière ont pour effet de faire disparaître d'abord la masse des rayons qui colorent notre lumière jaune, rayons rouges, jaunes, jaunes-verdâtres. Parmi les rayons visibles, les rayons bleus et violets disparaissent les derniers. La teinte de l'ombre, lumière atténuée, c'est la complémentaire (1) de la teinte de la lumière, et l'art doit tenir compte de ce principe d'harmonie et de vérité.

Si, pour sa teinte propre, la lumière colore beaucoup, si elle modifie fortement le ton local, l'ombre correspondante, complémentaire, modifiera fortement, elle aussi, ce même ton local.

Les tables de la couleur envisagent la lumière au point de vue de sa teinte et de son pouvoir colorant.

Dans la lecture des tables :

Eclairement 0° signifie pouvoir colorant nul. La teinte locale n'est modifiée ni dans la partie éclairée ni dans celle qui est dans l'ombre.

Eclairement 30° signifie lumière faiblement colorante. Il y a deux parties de teinte locale pour une partie de teinte lumineuse. Cela peut aussi bien provenir de la vivacité du ton local que de la faible coloration de la lumière.

Eclairement 60° ou moyen : la teinte locale et la teinte de la lumière sont en parties égales.

Exemple : surface rouge éclairée par lumière jaune égale résultante orangée.

Eclairement 90° veut dire : lumière ayant un grand pouvoir colorant. Il y a deux parties de teinte lumineuse pour une partie de teinte locale, que cela provienne de l'angle d'éclairement, d'une lumière fortement colorée, ou de la faiblesse du ton local. Enfin :

(1) Voir chap. V, les Complémentaires.

Ton local neutre signifie que la surface éclairée ne sera teinte que par la lumière.

Eclairement 0° et ton local neutre sont deux extrêmes qui, avec les trois intermédiaires, nous donnent, pour nos tables, cinq types d'éclairements ou intensités de colorations dues à la lumière.

Aux éclairements 30° , 60° , 90° , ton local neutre, correspondent les ombres : — 30° , — 60° , — 90° , ombre. Une ombre, c'est un éclairement négatif dans la lecture des tables.

L'ombre, complémentaire de la lumière, se comporte comme elle numériquement. Quand un objet rouge est éclairé par une lumière jaune, l'ombre complémentaire, c'est le violet. Si l'éclairement est moyen, c'est-à-dire 60° , on a :

Partie éclairée : éclairement $60^\circ = 1$ rouge + 1 jaune = orangé.

Partie dans l'ombre : éclairement — $60^\circ = 1$ rouge + 1 violet = pourpre.

La partie dans l'ombre forme le contre-poids harmonieux de la partie éclairée.

III. — Atmosphère

L'atmosphère, c'est le fluide à demi transparent dans lequel sont plongées toutes les choses que nous voyons. C'est l'air avec toutes les modifications qu'il peut subir, soit naturellement, soit accidentellement, que par sa limpidité il se colore de la teinte de l'ombre, que ses impuretés, accrochant la lumière, lui communiquent partiellement la teinte du soleil, ou qu'une substance étrangère lui donne une coloration quelconque.

Pour d'autres cas, ce fluide ambiant sera l'eau ou tout liquide coloré au sein duquel nous apercevons des corps opaques. Une masse solide à demi transparente, elle aussi, peut jouer un rôle semblable. Dans la lecture de nos tables, on doit donc savoir que le mot atmosphère veut dire : mi-

lieu à demi transparent ; la transparence absolue, ailleurs que dans le vide, n'existe pas.

Ici, nous voulons seulement donner un aperçu des effets de l'atmosphère en la considérant comme un milieu coloré. Sa nature à la fois colorée et opalescente sera étudiée dans un chapitre ultérieur.

L'épaisseur d'air qui bleuit et pâlit un lointain peut être assimilée à deux éléments, à deux voiles superposés : un voile supposé totalement incolore, ayant une opacité partielle, modifiant les « valeurs » des ombres et des lumières, et un second voile supposé d'une transparence absolue, mais coloré, modifiant dans les ombres et les lumières la teinte seulement.

Le même objet, vu successivement à des distances de 1, 3, 5 kilomètres, subira de la part du double voile atmosphérique des modifications qui seront entre elles comme les nombres 1, 3 et 5, puisque cet objet sera vu successivement à travers 1, 3 et 5 épaisseurs d'air.

Les modifications que subit l'aspect d'un objet vu à travers différentes épaisseurs d'air constituent les distances atmosphériques. Un feuillage vert jaune vu à travers différentes épaisseurs d'air qui le bleuissent insensiblement devient vert moyen, vert bleu, bleu-vert, et ces teintes s'éclaircissent avec l'éloignement.

Dans la réalité, ce sont les parties déjà colorées par l'ombre et la lumière, c'est le ton local additionné de la teinte lumineuse ou de la teinte d'ombre complémentaire qui voit ses résultantes modifiées par la teinte aérienne.

Dans la nature, le nombre des distances atmosphériques est infini, mais l'art n'en réalise qu'un nombre restreint.

Les tables de la couleur traitent cinq distances, dont deux extrêmes et trois intermédiaires. Mais avec ces cinq bases précises, le peintre crée sur sa palette et à vue des intermédiaires aussi nombreux et aussi justes que son expérience le lui permet.

Ces distances envisagées dans les tables sont telles que

si l'on représente par 6 la résultante du ton local, de la lumière et de l'air, la teinte de l'air étant supposée, si l'on va du lointain au premier plan :

$$5 - 4 - 3 - 2 - 1$$

la partie influencée par l'air (ton local + ombre ou lumière) sera, du lointain au premier plan :

$$1 - 2 - 3 - 4 - 5$$

Chaque nombre additionné avec son correspondant de l'autre ligne forme bien la résultante 6.

Les rapports sont donc les suivants, le numérateur figurant la teinte aérienne :

$$\text{lointain} \quad \frac{5}{1} - \frac{4}{2} - \frac{3}{3} - \frac{2}{4} - \frac{1}{5} \quad \text{1}^{\text{er}} \text{ plan}$$

ou en simplifiant :

$$\frac{5}{1} - \frac{2}{1} - \frac{1}{1} - \frac{1}{2} - \frac{1}{5}$$

Deux distances sont inadmissibles, bien que possibles numériquement : la distance infinie $\frac{6}{0}$, où la couleur des

objets serait celle de l'air, et la distance nulle $\frac{0}{6}$, où la coloration due à l'air ferait totalement défaut.

Pour chacune des distances étudiées, les tables disent quelles seront les teintes de la partie dans l'ombre et de la partie éclairée sur un objet de ton local donné, connaissant la teinte de l'air, celle de la lumière avec son pouvoir colorant. Mais elles nous disent surtout, ressource autrement précieuse pour l'art, qu'il n'existe qu'une teinte d'ombre pouvant accompagner telle teinte de lumière dans des conditions déterminées, sous peine de dissonance. Les distances envisagées par nos tables ne sont pas des distances métriques. Ce sont des rapports de distances avec les harmonies précises qui en résultent.

Cinq distances ont été jugées nécessaires pour l'usage pratique des tables de la couleur. Théoriquement, deux auraient suffi, les extrêmes, l'artiste ayant ainsi le moyen

de trouver les autres. Dans l'usage des tables, nous verrons que la présence de trois intermédiaires permet d'attribuer à l'air différents pouvoirs de coloration.

Malgré leur simplicité, on peut juger par le calcul suivant des ressources que procurent ces données au point de vue de la variété.

La lumière ayant 5 pouvoirs colorants (éclairéments 0° , 30° , 60° , 90° , ton local neutre) voilà déjà 5 effets possibles pour un même sujet.

Pour chacun de ces effets, les tables nous donnent 4 teintes de lumière, ce qui produit 5×4 effets.

Si, par les valeurs, on attribue à la lumière 3 pouvoirs éclairants, on obtient $5 \times 4 \times 3$ effets.

Pour chacun d'eux, l'atmosphère a, sur les tables, 4 pouvoirs colorants, ce qui nous donne : $5 \times 4 \times 3 \times 4$ effets.

Les mêmes tables donnent 10 teintes aériennes pour chaque teinte de lumière. On arrive ainsi à : $5 \times 4 \times 3 \times 4 \times 10$ effets.

Enfin, avec les ressources des valeurs, il est facile d'attribuer à l'air 5 degrés d'opacité, et le nombre d'effets se trouve porté à : $5 \times 4 \times 3 \times 4 \times 10 \times 5 = 12.000$.

En étudiant l'usage des tables et les milieux opalescents, nous verrons que ce nombre demande encore à être multiplié.

Mais si l'on se base sur ce minimum et que, dans le but d'imiter les invisibles modulations de la nature, on crée d'insensibles intermédiaires, si l'on multiplie ainsi chaque facteur par 10, le tout sera multiplié par un million, et nous aurons en tout douze milliards d'effets.

Donc, au lieu de poser des bornes à l'imagination, la méthode scientifique nous apporte des éléments et nous fait entrevoir des horizons nouveaux.

IV. — Notation de la couleur

En dressant nos tables de la couleur, pouvons-nous songer à fournir des données précises avec des cartes de

couleurs ? Serait-il possible de réaliser d'une façon indiscutable l'éclat et la justesse ?

Dans les cas même où nous pourrions atteindre cette perfection, n'est-il pas évident qu'en nous basant sur des échantillons parfaits nos yeux commettraient encore une erreur d'appréciation ?

Nous ne pouvons pas davantage nous servir des noms usuels des couleurs qui prêtent aux malentendus. Par exemple, le bleu et le jaune seront complémentaires si l'on songe à un certain bleu et à un certain jaune, et l'on pourra affirmer que le vert n'est pas complémentaire du rouge si l'on sous-entend le rouge orangé et le vert jaune.

Les dénominations précises adoptées par les savants, qui se basent sur des endroits précis du spectre, suppriment ces équivoques, mais la longueur de ces dénominations les rend inutilisables.

Pour dresser des tables simples, il faut avoir des signes simples. Pour éviter d'inutiles efforts de mémoire, ces signes ne doivent pas avoir un caractère conventionnel. Pour être logiques, ils doivent évoquer la teinte mieux qu'une appellation. Simples, logiques, évocateurs, ces signes deviennent des symboles.

Delacroix avait construit son cadran des couleurs. Au lieu de convenir d'avance que telle couleur correspondra à telle heure, cherchons la correspondance rigoureuse qui s'établit d'elle-même entre les couleurs et les heures du jour.

Comme les heures du jour, les couleurs du prisme ont un commencement et une fin. Comme pour les heures, les extrêmes se ressemblent : le commencement et la fin se raccordent insensiblement. Heures et couleurs peuvent donc figurer sur la même circonférence.

Imaginons un disque de couleurs dont la justesse ne laisserait aucun doute, allant, comme les teintes du prisme, du rouge au violet, et dans le même sens que les heures. En face du violet, nous inscrivons XXIV (minuit) et à l'autre

extrémité du diamètre qui part de XXIV, nous inscrivons XII en face du jaune éclatant que nous trouvons.

Sans aucun effort de mémoire, XXIV représente dans notre idée minuit, l'ombre, le violet; de même XII évoquera toujours midi, la lumière, le jaune.

A égale distance de XXIV et de XII, correspondant à 6 heures du matin, nous trouvons un rouge orangé qu'on peut nommer écarlate, et nous inscrivons VI. A l'extrémité du diamètre commençant à VI, nous trouvons un vert presque bleu, et nous inscrivons XVIII.

En allant de XXIV à XII, nous avons pour les couleurs comme pour les heures le commencement, puis la progression vers la lumière. Ainsi, en face des heures, nous aurons, en langage imprécis, les teintes suivantes :

II — Pourpre	VIII — Orangé
IV — Rouge	X — Jaune orangé
VI — Ecarlate	XII — Jaune

De même, en partant de XII pour arriver à XXIV, c'est la progression décroissante pour les heures comme pour les couleurs. On part de la pleine lumière pour finir à l'ombre complète, et en face de chaque heure nous avons une teinte absolument précise. Nous appellerons ces teintes :

XIV — Vert jaune	XX — Bleu
XVI — Vert moyen	XXII — Bleu violet
XVIII — Vert bleu	XXIV — Violet

La figure 1 nous montre donc le diagramme des couleurs justes.

Ces couleurs possèdent toutes le même éclat parfait, le même pouvoir colorant dans les mélanges et peuvent, comme les éléments du prisme, se mélanger sans diminuer leur éclat.

Chaque chiffre désigne seulement la teinte, sans tenir compte de l'élément valeur. II, par exemple, désigne aussi bien le pourpre le plus saturé que le rose le plus pâle.

En partant de ces considérations théoriques, cherchons la réalisation pratique du disque des couleurs. Cherchons

à établir une base fixe pour notre peinture, la fixité de la base constituant, pour l'art, le premier élément de justesse.

L'éclat des couleurs. — Pour avoir une base précise, nous n'adoptons aucune teinte rabattue sur le disque, mais seulement les couleurs qui rappellent les éléments purs. N'oublions pas que le jaune est une couleur qui dépasse les autres en vivacité. Ce n'est que pour représenter la lumière la plus éclatante qu'on peut l'employer pur sur le tableau.

La solidité. — Le préjugé veut que les couleurs d'au-

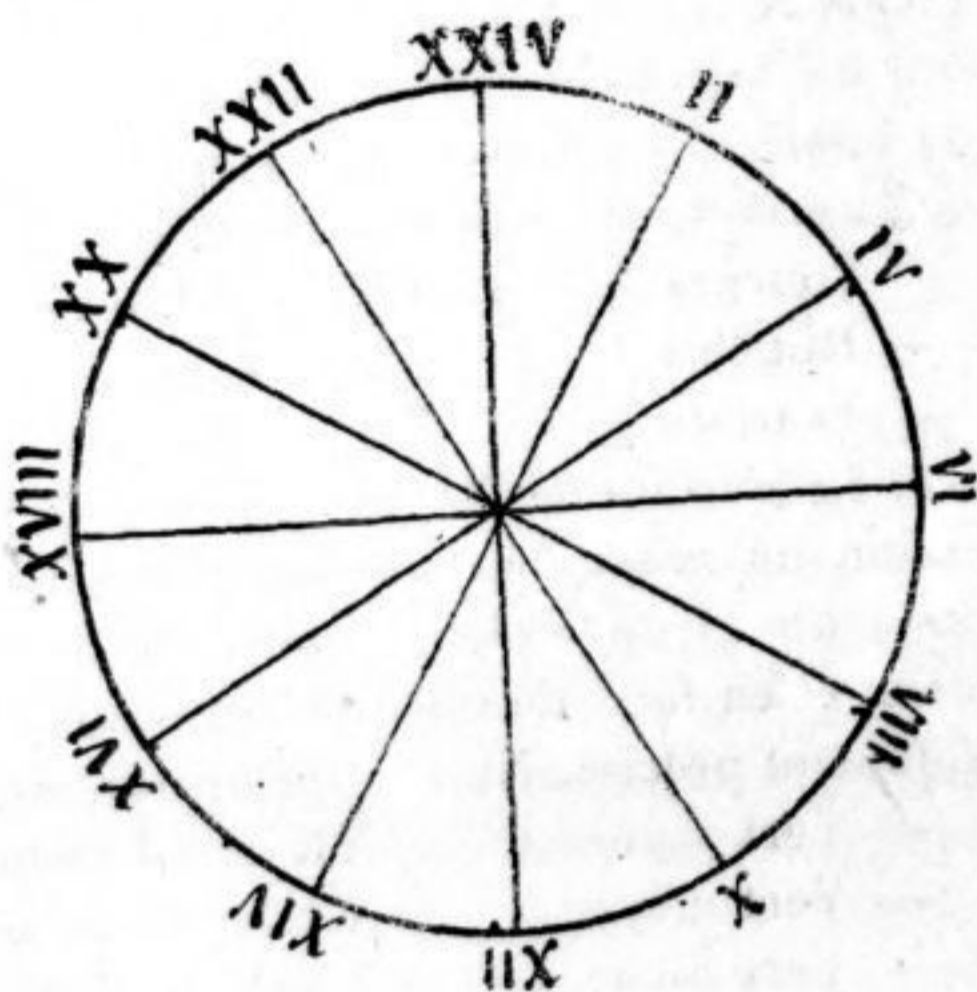


Figure 1.

jourd'hui soient fragiles et que la science d'aujourd'hui soit inférieure à celle d'autrefois. Certains secrets, il est vrai, ont disparu. Cependant beaucoup de substances employées par les anciens se sont décolorées sur leurs tableaux, et les matières qui résistent aujourd'hui à l'épreuve du feu, telles la plupart des couleurs que nous allons indiquer, peuvent être considérées comme inaltérables.

Le peintre soucieux non seulement de l'éclat, mais de la solidité, rejettera les sulfures de cadmium et les laques

de garance. Mélangées à un blanc quel qu'il soit, ces couleurs, réputées solides, arrivent à disparaître, les garances sous l'action de la lumière, et les jaunes de cadmium indépendamment de toute action externe. Chacun peut faire l'expérience et s'en convaincre.

Voici, par conséquent, notre palette :

Rouge de cadmium pourpre ;

Rouge de cadmium écarlate ;

Jaune de strontiane ;

Vert émeraude ;

Bleu cœruleum ;

Bleu de cobalt ;

Outremer ;

Violet de cobalt foncé ;

Violet de cobalt clair.

Si avec ces substances il emploie un blanc fixe, tel l'oxyde de zinc ; s'il fait usage d'un procédé exempt d'huiles siccatives ou de toute substance oxydable, et enfin s'il connaît son métier, le peintre donnera à ses tableaux les deux qualités que le profane croit incompatibles : fraîcheur et fixité.

Construction du disque. — Il s'agit de réaliser pratiquement les teintes indiquées par le disque théorique. Chaque peintre doit construire lui-même son disque avec la plus grande justesse possible.

Il nous a semblé qu'en prenant comme violet XXIV le violet de cobalt foncé, le jaune de strontiane pouvait être considéré comme étant sa complémentaire exacte.

Il y a entre ces deux complémentaires les intermédiaires VI et XVIII, séparés de chacune d'elles par la distance angulaire de 90° . La teinte VI semble être réalisée par le rouge de cadmium le plus clair, l'écarlate. Le vert émeraude, pour correspondre à XVIII, demande à être additionné de bleu cœruleum.

Les autres teintes du disque seraient réalisées de la façon suivante :

II, ou pourpre : Violet clair de cobalt modifié par le cadmium pourpre.

IV (rouge) : Rouge de cadmium le plus foncé, appelé cadmium pourpre.

VIII (orangé) : Écarlate et jaune de strontiane.

X (jaune orangé) : Mêmes substances, mais en proportion différente.

XIV (vert jaune) : Jaune de strontiane et vert émeraude.

XVI (vert moyen) : Mêmes substances, mais en proportion différente.

XX (bleu) : Bleu de cobalt.

XXII (bleu violet) : Outremer et violet de cobalt.

Il n'est pas possible de fournir des indications permettant d'obtenir la justesse absolue. Le peintre doit juger lui-même et, si possible, consulter les ouvrages spéciaux.

Dans le cas probable où un disque de 12 teintes lui semblera insuffisant, le peintre pourra introduire entre les teintes consécutives des intermédiaires justes et obtenir un disque de 24, de 48 teintes par exemple.

Théoriquement, le nombre des teintes du disque n'est pas limité, mais quel que soit le nombre des intermédiaires, il faut pouvoir les désigner tous par des signes simples.

IV et VI, rouge et écarlate, mélangés en parties égales, donnent la teinte impaire V, rouge-écarlate. En parties inégales, elles nous donnent une foule d'intermédiaires que les mots ne peuvent désigner. Les chiffres, sommairement, nous permettent l'exactitude absolue. 1 IV, 2 VI, 1 IV, 3 VI, 1 IV 7 VI, nous montrent l'écarlate VI fortement, faiblement ou à peine teinté par le rouge IV. 1 XVIII 5 XX nous fait voir un bleu se rapprochant 5 fois plus du bleu XX que du vert bleu XVIII ; 6 XVIII 7 XX un vert bleu se rapprochant du bleu XX un peu plus que du vert bleu XVIII. Les mots expriment vaguement la teinte, tandis qu'il n'est pas de délicatesse de nuance qui puisse échapper à la précision des chiffres. La réalisation pratique sur la palette se perfectionne avec l'expérience. La notation

exacte, pour l'artiste ou pour le débutant, a l'avantage de toujours montrer le but à atteindre.

V. — Notions sur la théorie des couleurs

Nous ne referons pas ici un cours de physique. Nous nous bornerons à rappeler des notions élémentaires strictement indispensables à la clarté de notre exposé.

Les complémentaires. — Deux couleurs figurant à l'extrémité d'un même diamètre, par exemple XII et XXIV, X et XXII, 3 X 5 XII et 3 XXII 5 XXIV, forment, quand on les met en présence, le contraste le plus violent et s'exaltent l'une l'autre. Elles semblent, par ce contraste, acquérir plus d'éclat et de saturation.

Le contraste simultané. — Deux couleurs quelconques, II et VIII, II et VI, II et IV, II et III, forment un contraste d'autant moins puissant que leur distance angulaire est moins grande.

L'observation et les lois du contraste simultané nous apprennent que ces teintes, vues en même temps, semblent s'éloigner l'une de l'autre : si l'on place le pourpre à côté de l'orangé, ce dernier sera plus jaune et le pourpre semblera plus violet. Ce déplacement atteint le maximum quand la distance angulaire est de 90° , par exemple pour XII et XVIII, XIV et XX, etc.

C'est en vertu des lois du contraste simultané qu'un tableau vu de près ne donne qu'une impression de variété.

Pour saisir l'unité, l'éloignement est indispensable.

En art, l'utilité du « rappel » est due également aux lois du contraste simultané.

Connaître les lois du contraste simultané et savoir en tirer parti, c'est déjà être coloriste.

Le mélange des couleurs. — Qu'il s'agisse de mélanger des couleurs complémentaires ou des couleurs non complémentaires, nous ne pouvons pas tirer une conclusion du résultat fourni par la palette, car ce résultat est faux.

Optiquement, le mélange en parties égales de deux cou-

leurs complémentaires donne du blanc, non du gris, et le mélange de deux couleurs quelconques, non complémentaires, donne une teinte franche, non une teinte rabattue. Rouge et vert mélangés sur la palette donnent du gris sale. Violet et vert donnent du gris rappelant le bleu. La lumière rouge et la lumière verte donnent la lumière blanche mélangées en parties égales. En mélangeant la lumière violette et la lumière verte, nous obtenons une belle lumière bleue.

Rappelons que la théorie des couleurs simples ou primaires, bleu, jaune et rouge, et des couleurs secondaires ou composées, vert, orangé et violet, est reconnue sans fondement. Parmi les éléments du prisme, le violet est aussi simple que le rouge. L'une et l'autre de ces couleurs peuvent également s'obtenir par mélange. Elles sont franches quand elles proviennent d'un mélange lumineux et rabattues quand on les obtient par un mélange sur la palette. Toutes les couleurs sont simples et toutes peuvent aussi s'obtenir par mélange.

Si nous voulons connaître le résultat précis que donnent le violet et l'orangé mêlés en parties égales, nous avons deux moyens. Le premier consiste à mélanger entre eux deux faisceaux lumineux, l'un orangé et l'autre violet, d'égale intensité tous deux, et provenant de deux prismes différents. La résultante est un rouge franc.

L'autre moyen, la méthode Maxwell, nous apprend que la résultante se trouve sur la droite qui joint XXIV et VIII, à égale distance des deux composantes. Le centre du cercle étant supposé blanc et la saturation atteignant le maximum au pourtour, cette résultante, c'est le rouge IV additionné de blanc.

Mais comme nous ne demandons à la méthode Maxwell que la teinte et non la valeur, nous dirons que cette résultante est sur l'arc de cercle joignant XXIV et VIII. C'est la teinte IV, le rouge. Nous calculons la résultante comme si les substances se mélangeaient sans subir la moindre déco-

loration. Notre résultante est sur l'arc et non sur la corde, et c'est en cela que notre méthode diffère de celle des physiiciens.

Que donnera le mélange de trois parties de bleu violet XXII avec une partie de vert jaune XIV ? Nous prenons notre résultante sur l'arc de cercle unissant les composantes et sa distance de chacune d'elles et inversement proportionnelle au coefficient. Elle sera séparée de 3 XXII d'une distance égale à 1 et de 1 XIV d'une distance égale à 3, c'est-à-dire que la résultante sera XX, le bleu de cobalt.

En opérant de façon analogue, nous verrons que 5 XXIV (violet) mélangé à 3 XVIII (vert bleu) donnera 1 XX 7 XXII, de l'outremer teinté de violet.

1 XXIV et 1 XII, complémentaires, donnent deux solutions, VI et VIII. 2 XXIV et 1 XII donnent aussi deux solutions, XX et IV. Les doubles solutions se détruisent, se contre-balancent, s'atténuent, ou bien une seule subsiste, suivant l'avantage qui peut en résulter pour le tableau. Mais il faut savoir aussi que dans les cas exceptionnels où les données de la nature conduisent aux doubles solutions, il existe une solution parmi les deux, qui est la plus logique si l'on tient compte de la loi des contrastes. Parmi deux teintes possibles pour une ombre, par exemple, on choisira celle qui forme avec la lumière le contraste le plus prononcé.

Calculons, pour les faire figurer sur les tables de la couleur, les teintes successives d'ombre et de lumière que prendra une teinte locale XVIII éclairée par une lumière jaune orangée X ayant un faible pouvoir colorant, nommé éclairément 30°, du lointain au 1^{er} plan, l'air ayant une teinte XX.

En nous basant sur les distances atmosphériques établies, nous savons qu'au lointain le rapport de la teinte aérienne au ton local modifié par la lumière est $\frac{5}{1}$, au 4^e plan $\frac{2}{1}$, au 3^e plan $\frac{1}{1}$, au 2^e plan $\frac{1}{2}$, et au 1^{er} plan $\frac{1}{5}$.

Au lointain, les données sont donc les suivantes :

5XX₁ (2XVIII₁X) ou 15XX₂ XVIII₁X, résultante : 7 XVIII₁ XX
 4^e plan : 2XX₁ (2XVIII₁X) ou 6XX₂ XVIII₁X, résultante : 7 XVIII₂ XX
 3^e plan : 1XX₁ (2XVIII₁X) ou 3XX₂ XVIII₁X, résultante : 1 XVI₅XVIII
 2^e plan : 1XX₂ (2XVIII₁X) ou 3XX₄ XVIII₂X, résultante : 5 XVI₄XVIII
 1^{er} plan : 1XX₅ (2XVIII₁X) ou 3XX₁₀ XVIII₁X, résultante : 17 XVI₁XVIII

Pour les ombres, en remplaçant la lumière X par sa complémentaire XXII, nous obtenons les résultantes : lointain 1 XVIII 17 XX, 4^e plan 1 XVIII 8 XX, 3^e plan 1 XVIII 5 XX, 2^e plan 2 XVIII 7 XX, 1^{er} plan 5 XVIII 13 XX.

Ces teintes d'ombre et de lumière sont disposées sur les tables de la couleur comme à la figure 2.

	0°					
	30° +	2 XVIII ₁ XX	2 XVIII ₂ XX	1 XVI ₅ XVIII	5 XVI ₄ XVIII	17 XVI ₁ XVIII
	30° -	1 XVIII ₁ XX	3 XVIII ₅ XX	3 XVIII ₃ XX	2 XVIII ₃ XX	5 XVIII ₅ XX
XVIII	60° +					
	60° -					
	90° +					
	90° -					
	0° +					
	0° -					

Figure 2.

La première colonne indique le ton local (XVIII), la 2^e colonne les types d'éclaircissements, les cinq colonnes de formules les plans successifs en commençant par les lointains.

Les données fournies par les tables correspondent à la justesse. Avec ces explications nous fournissons à tous le moyen de vérifier leur exactitude.

VI. — Le ton local

La nature est peuplée d'objets ayant chacun sa couleur propre. Il nous faut adopter, pour construire nos tables, un certain nombre de ces couleurs locales.

Ce nombre est prodigieux dans la nature, et il semble même que ces nuances, pourtant différentes les unes des autres, soient en majeure partie indéfinissables.

Mais il sera facile d'y voir plus clair si nous nous reportons aux « constantes de la couleur » définies dans les traités d'optique. En langage pictural, les constantes de la couleur sont : la teinte, la valeur, l'acuité.

En partant du rouge pour arriver au violet après avoir parcouru tout le disque, on trouve un nombre infini de teintes.

Chacune d'elles peut se mélanger au blanc en toutes proportions et donner un nombre illimité de valeurs.

Enfin, chacune de ces valeurs peut se mélanger avec un gris neutre ayant même valeur et se présenter sous tous les degrés d'acuité.

Nous avons ainsi une idée de tous les tons qui peuvent exister dans la nature. Leur nombre, ce serait, pour un mathématicien, l'infini à la troisième puissance.

Pour montrer comment on définit une couleur, partons d'exemples connus. Un certain jaune de cadmium pourra se définir : jaune-orangé ou teinte X. Le jaune indien, ce sera la même teinte, mais avec une acuité moins grande et une valeur plus foncée. L'ocre jaune, ce sera également la teinte X, mais plus rabattue et plus foncée que le jaune indien.

Toutes les nuances, toutes les ocres ou terres peuvent ainsi se définir par les constantes. Il n'est question ici ni de transparence ni d'opacité.

L'acuité ou éclat d'une teinte de la nature, dans l'usage des tables, sera traduite, comme nous l'avons vu, par le choix de l'éclairement ou pouvoir colorant attribué à la lumière.

La valeur, le peintre l'interprétera lui-même en se basant sur l'harmonie du tableau.

Donc, pour le ton local, les tables n'envisagent que la teinte. Les douze teintes de notre disque théorique forment un nombre suffisant pour l'usage des tables de la couleur.

Elles permettent de créer un grand nombre de teintes intermédiaires. En ouvrant les tables à quelque page que ce soit, on voit les teintes locales se succéder dans l'ordre numérique et toute recherche se trouve simplifiée.

VII. — La lumière colorée

Quelle est, ou quelles sont les teintes que peut avoir la lumière naturelle ? Quand nous aurons trouvé la solution, nous bornerons-nous à imiter servilement la nature, ou bien créerons-nous des éclaircissements qui n'existent pas en fait, mais qui pourraient être harmonieux ? Pourquoi ne pas créer sur le tableau une lumière violette ou une lumière outremer, qui, avec leurs complémentaires, formeraient des harmonies ayant peut-être pour nos yeux autant d'agrément qu'un effet nouveau aperçu dans la nature ?

Voilà des questions intéressantes pour qui recherche l'inédit. Nous croyons pouvoir y répondre avec certitude.

Quelle est la couleur de la lumière naturelle ? Sommes-nous bien capables de le dire, et cette lumière ne nous a-t-elle pas rendus partiellement daltoniens à force de frapper nos regards ?

Supposons-nous pendant longtemps dans un appartement éclairé en bleu ; vitrage bleuté, tentures bleues ne venant pas neutraliser la teinte de la lumière. Nos yeux ne sauront plus dire que la lumière est bleue quand ils en seront saturés. Mais des expériences simples nous permettront de dire par quelle lumière nous sommes éclairés.

Analysons cette lumière au prisme. Nous aurons toutes les couleurs dans le spectre ; mais parmi toutes, c'est le bleu qui sera la couleur exagérée.

L'autre expérience consiste dans l'observation d'un disque de couleurs placé en ce milieu. Ce ne sera plus notre jaune qui dominera par son éclat, mais bien l'outremer, le bleu cœruleum, et à un certain degré le vert bleu.

Dans l'analyse de la lumière naturelle par le prisme, le jaune obtenu est exagéré par rapport aux autres couleurs. Il provient en effet de la décomposition d'une lumière blanche additionnée de lumière jaune, et la lumière diffuse du jour, dite blanche, mais qui est jaune, vient encore renforcer le jaune du prisme.

De même à la lumière du jour, le disque des couleurs, par l'exaltation de sa gamme jaune, nous dit la vraie couleur de la lumière réputée blanche.

Le raisonnement nous dira les mêmes choses que l'expérience. La teinte locale du soleil, par l'effet de l'incandescence absolue, c'est le blanc. Mais ses rayons peuvent-ils rester blancs après avoir traversé la couche opalescente atmosphérique ? La chose est inadmissible.

Tous les peintres voient bien que les rayons du soleil sont jaunes. Mais par un temps couvert, la lumière diffuse garde forcément sa teinte jaune au moins en partie.

En conséquence, un objet d'un blanc pur semblera jaune parce qu'il sera éclairé à toute heure du jour par la lumière jaune. Pourquoi bleuir le linge blanc absolument propre ? Parce que le bleu d'outremer neutralisera la lumière jaune orangée, sa complémentaire, et que la blancheur perçue par nos yeux deviendra ainsi réellement pure. Si le linge blanc devait être vu à la lumière bleue, l'ocre jaune serait le produit indiqué pour remplacer l'outremer des blanchisseuses.

Les corps qui nous semblent naturellement d'un blanc pur ne sont pas blancs, telle la neige, tel l'oxyde de zinc. Quand les circonstances le permettent, vus sous un jour favorable et observés attentivement, les corps prétendus blancs nous révèlent leur teinte bleutée ou verdâtre.

Ce qui est dit pour le blanc s'applique aux gris neutres comme à la couleur noire du peintre en bâtiment, que l'on additionne de bleu pour qu'elle paraisse d'un noir plus pur.

Cette lumière jaune du soleil peut devenir orangée ou même rouge. Normalement, la lumière du soleil prend une teinte de plus en plus chaude à partir de midi. Accidentellement, par un temps pluvieux, avant le coucher du soleil, il peut arriver que sa lumière ne soit pas orangée comme elle devrait l'être en ce moment. Elle a la même couleur qu'à midi ; mais, dans notre idée, l'angle d'éclai-

rement ne correspond plus à cette teinte ; aussi le spectacle nous semble étrange. Les ombres sont allongées par suite de l'éclairement presque horizontal ; les murs sont frappés de face, mais la teinte de la lumière et de l'ombre semblent dire qu'il est midi. Nous voudrions voir les lumières orangées, et elles nous paraissent livides. L'effet est harmonieux pour qui sait voir l'ensemble, bien qu'il choque nos habitudes. Dans notre esprit la lumière jaune est verticale, la lumière rouge horizontale et la lumière orangée oblique.

La lumière de la lune pourrait-elle ne pas être jaune, provenant elle-même du soleil et ayant traversé l'atmosphère opalescente ? Elle est d'un jaune très pâle, et dans les parties éclairées les objets nous semblent verdâtres parce qu'ils sont vus, même à faible distance, à travers une couche d'ombre flottante violacée (Voir chap. suivant).

Après avoir longtemps fixé une surface de teinte chaude, jaune ou orangée, les surfaces grises nous paraissent bleutées ou violacées. Les surfaces ayant la même teinte que celle que nous avons fixée, mais très atténuée, nous semblent grises ou même bleutées quand le contraste est violent. De même, succédant à la chaude lumière du jour, la lumière du crépuscule contenant moins de rayons jaunes paraît incolore ou bleutée. Les objets bleus vus à ce moment prennent un nouvel éclat parce que leur teinte locale subit de la part de la lumière une atténuation moins sensible qu'en plein jour. Mais la présence du disque devant nos yeux nous dit encore, par l'éclat de la gamme jaune, la couleur de la lumière qui nous éclaire.

C'est la nuit que les rayons jaunes ont disparu. Dans l'obscurité, les derniers rayons lumineux qui subsistent sont les bleus et les violets. Les teintes chaudes ne sont plus perceptibles et sont assombries sur le disque. Seules les teintes fraîches demeurent un peu visibles.

Voilà une question résolue ; nous connaissons la teinte de la lumière. Mais pourrions-nous, sur le tableau, créer

une lumière n'existant pas dans la nature, un éclaircissement bleu ou violet, par exemple ?

Quand nous dessinons au fusain, nous traduisons par du blanc les parties éclairées, parce que le blanc est la « valeur » qui reflète le mieux la lumière. En peinture aussi, nous sommes obligés de représenter la lumière par les couleurs les plus lumineuses. Quelles sont ces couleurs ? Dans un local éclairé en bleu, c'est le bleu ; à la lumière naturelle, c'est la gamme des jaunes et orangés. La conclusion est maintenant facile à tirer ; de même qu'il y aurait avantage à créer sur le tableau un éclaircissement violet si ce tableau devait être placé dans un endroit éclairé par une lumière violette, nous devons tenir compte que toute peinture sera vue à la lumière du jour ou à la lumière artificielle ordinaire, dont la teinte est toujours comprise dans la gamme jaune-orangé et n'adopter que cette gamme pour nos teintes de lumière.

En conséquence, les tables de la couleur n'envisagent que ces teintes pour la lumière que l'artiste peut être appelé à créer sur son tableau.

Quatre lumières, VI, VIII, X et XII, permettront d'interpréter les effets de la nature et de créer des teintes lumineuses intermédiaires.

VIII. — L'atmosphère colorée et opalescente

ATMOSPHÈRE COLORÉE

L'air chimiquement pur serait invisible, parce que transparent et incolore.

Le ciel sans nuage est bleu clair dans les contrées du nord. L'air plus pur du midi produit une teinte de ciel plus foncée et plus violette. Dans les endroits les plus secs et les plus chauds, la pureté atmosphérique fait que le bleu du ciel est encore plus saturé et plus violet. Si l'air était chimiquement pur, le ciel serait d'un violet saturé jusqu'au noir. La teinte apparente de cet air serait la complémentaire de la teinte des rayons lumineux. Mais le cas est

irréalisable et la teinte du fluide aérien ne peut pas être la complémentaire de la teinte lumineuse.

Le bleu du ciel descend de plus en plus vers le jaune à mesure que les impuretés de l'air viennent accrocher la lumière du soleil. Pour que l'atmosphère fût jaune, l'air devrait accrocher totalement la lumière, être opaque. Autre cas impossible : la teinte de l'air ne peut pas être la teinte de la lumière.

Ces deux hypothèses, scientifiquement impossibles, sont également inadmissibles pour l'art. Le fluide aérien ayant la teinte de la lumière ou de l'ombre donnerait à l'une ou à l'autre, malgré les différences d'éloignement qui existent dans la nature, des lumières ou des ombres ayant sur le tableau une teinte uniforme.

A part ces cas inadmissibles, l'artiste doit pouvoir créer sur le tableau l'atmosphère qui lui plaît, qui s'accorde le mieux avec le caractère de son œuvre, ou qui s'harmonisera le mieux avec l'endroit où la peinture doit être placée, parce que toutes les teintes d'atmosphère sont possibles.

Pour la lumière X, par exemple, les couleurs aériennes possibles sont, dans l'ordre du disque : XII, XIV, XVI, XVIII, XX... XXIV, II, IV, VI, VIII... Donc, chacune de nos quatre teintes de lumière sera traitée avec dix teintes aériennes différentes.

ATMOSPHÈRE OPALESCENTE

Effectivement, on peut imaginer une atmosphère à demi transparente et incolore. Mais les lois de l'opalescence nous montrent qu'un voile incolore demeure un voile colorant.

Les veines apparaissent bleues sous la peau la plus blanche et leur contenu n'est pas bleu. La peau incolore et à demi transparente joue sur le sang des veines le rôle d'un voile bleuissant. Une très mince couche de blanc de zinc étendue sur du papier noir bleuit ce papier. Des couleurs qui sont éclatantes sur les pièces de céramique ou sur les vitraux ne sont, en nature, que des poudres grises et doi-

vent leur coloration non pas à la cuisson elle-même, mais à la faible épaisseur qui les rend à demi transparentes. Le verre noirci qui nous intercepte partiellement la lumière du soleil et qui devient un voile rougissant nous fournit aussi un exemple d'opalescence.

Un milieu opalescent, un liquide blanc mais suffisamment transparent, eau additionnée de lait, par exemple, jaunit ou rougit, suivant son épaisseur, le rayon blanc qui le traverse et fait de ce rayon une note colorée.

Les rayons blancs du soleil sont jaunis à midi et rougis le soir, parcourant un plus long trajet dans l'air opalescent par suite de leur obliquité. Une montagne éloignée présente des éclaircissements roses, alors que la neige blanche qui la recouvre est simplement jaunie par le soleil. Le soir, les lumières aperçues aux fenêtres, jaunes de près, semblent orangées, rouges, suivant l'épaisseur d'air qui nous sépare d'elles.

L'atmosphère, pour une distance donnée, ce n'est donc pas un voile de couleur uniforme. Ce voile est orangé, rouge, violet, bleu, suivant la chose qu'il recouvre. L'étude de l'opalescence nous montre une fois de plus qu'il est nécessaire d'avoir toutes les teintes aériennes sur les tables de la couleur, même en partant d'un fluide aérien dénué de coloration.

Le milieu opalescent peut être coloré. Une fumée bleue paraît jaune vue sur un fond lumineux. Quand on regarde une lumière éclatante à travers une mince feuille d'or, la lumière ne devient pas jaune, mais verte en traversant le métal. A travers une mince couche de jaune de chrome la lumière est légèrement rougie. Mêlé au blanc et posé en couche opaque l'outremer est violacé. Posé en couche transparente sur papier d'aquarelle ce même outremer est d'un bleu plus frais. Sur notre disque il semble que les couleurs soient en général déplacées dans le même sens, qu'elles rétrogradent si on les considère comme milieux opalescents. Pour la feuille d'or, cependant, le déplacement a lieu en sens contraire.

Quel serait le résultat, si, au lieu de voir du blanc à travers un milieu opalescent coloré, on voyait une autre couleur ? Que devient un faisceau lumineux teinté de violet, s'il traverse un milieu opalescent coloré en vert ? Il y a trois facteurs dans le résultat cherché : l'opalescence, la couleur de la lumière, la couleur du milieu opalescent.

Quels que soient les effets nouveaux observés par le peintre, quelles que soient les sortes d'opalescence qu'il ait sous les yeux, et voudrait-il les exalter ou même en créer d'autres artificiellement, les tables de la couleur lui donnent le moyen de rester logique avec lui-même.

IX. — Les tables de la couleur

Les tables se divisent en quatre parties correspondant aux quatre colorations de la lumière : 1^{re} partie, lumière VI, écarlate ; 2^e partie, lumière VIII, orangée ; 3^e partie, lumière X, jaune orangée ; 4^e partie, lumière XII, jaune froid.

Chacune de ces quatre parties sera composée de 10 tableaux, chacun d'eux correspondant à l'un des 10 états atmosphériques possibles. Pour la lumière XII, par exemple, les divers états atmosphériques ou tableaux se succèdent comme les couleurs sur le disque : XIV, XVI, XVIII, XX, XXII... II, IV, VI, VIII, X.

En tête de chacune des trois pages que comprend un tableau la teinte de la lumière et la teinte de l'atmosphère sont répétées. Exemple : en tête de la 1^{re}, de la 2^e et de la 3^e pages qui forment le premier tableau, nous lisons : lumière VI, atmosphère VIII.

Dans la 1^{re} colonne de gauche intitulée : ton local, les teintes locales se succèdent par ordre numérique, de haut en bas, et divisent la hauteur en parties égales.

1^{re} page, teintes locales en commençant par le haut : II, IV, VI, VIII ; 2^e page : X, XII, XIV, XVI ; 3^e page : XVIII, XX, XXII, XXIV.

Passons au second tableau. En tête de chacune de ses

PAGE SPÉCIMEN

DES

TABLES DE LA COULEUR

t. loc.	écl.	Lumière VI. Atm. VIII				
		VII	VI	V	IV	III
II	0					
	30 ⁺	2 VI, VIII 13 VI, VIII	2 VI, VIII 4 IV, VI	1 IV, VI 1 II, IV	5 IV, VI 8 II, IV	13 IV, VI 11 XXIV, II
	60 ⁺	1 VI, VIII 5 VI, VIII	2 VI, VIII 2 IV, VI	VI III	1 IV, VI 1 XXIV, II	2 IV, VI 1 XXII, XXIV
	90 ⁺	5 VI, VIII 12 VI, VIII	5 VI, VIII 8 IV, VI	5 VI, VIII 5 II, IV	1 IV, VI 2 XXIV, II	2 IV, VI 15 XXII, XXIV
IV	0					
	30 ⁺	5 VI, VIII 11 VI, VIII	5 VI, VIII 2 IV, VI	5 VI, VIII 5 IV, VI	1 IV, VI 4 II, IV	2 IV, VI 1 XXIV, II
	60 ⁺	1 VI, VIII 3 VI, VIII	VII V	3 VI, VIII 1 II, IV	VI II	1 IV, VI 3 XXIV, II
	90 ⁺	2 VI, VIII 8 VI, VIII	4 VI, VIII 2 IV, VI	2 VI, VIII 2 II, IV	1 VI, VIII 5 XXIV, II	1 IV, VI 4 XXII, XXIV
VI	0					
	30 ⁺	1 VI, VIII VII	1 VI, VIII VI	VII V	2 VI, VIII IV	5 VI, VIII III
	60 ⁺	1 VI, VIII 2 VI, VIII	1 VI, VIII 1 IV, VI	VII IV	2 VI, VIII 2 II, IV	5 VI, VIII 1 XXIV, II
	90 ⁺	1 VI, VIII 5 VI, VIII	1 VI, VIII 2 IV, VI	VII III	2 VI, VIII 1 XXIV, II	5 VI, VIII 1 XXII, XXIV
VIII	0					
	30 ⁺	1 VI, VIII 13 VIII, X	1 VI, VIII 4 VIII, X	1 VI, VIII 1 VIII, X	2 VI, VIII 8 X, XII	5 VI, VIII 11 X, XII
	60 ⁺	1 VI, VIII 2 VIII, X	1 VI, VIII 1 VIII, X	1 VI, VIII 3 X, XII	1 VI, VIII 1 X, XII	5 VI, VIII 11 XII, XIV
	90 ⁺	1 VI, VIII 4 VIII, X	2 VI, VIII 8 X, XII	1 VI, VIII 1 X, XII	4 VI, VIII 2 XII, XIV	5 VI, VIII 2 XII, XIV
t. l. neutre ⁺	1 VI, VIII 1 VIII, X	1 VI, VIII 1 X, XII	VII X III	2 VI, VIII 2 XIV, XVI	5 VI, VIII 5 XVI, XVIII	

trois pages, nous lisons : lumière VI, atmosphère X, et dans la première colonne de gauche nous voyons les teintes locales se succéder numériquement, comme pour tous les tableaux.

Dans la 2^e colonne, première page, nous lisons en tête : éclairément. Rappelons-nous ce qui a été dit sur les pouvoirs colorants de la lumière, chapitre II, et sur notre façon abrégée de les nommer.

Dans cette colonne, et concernant la teinte locale II, par exemple, nous avons les indications : 0°, 30°, 60°, 90°.

A l'indication 0° fait face une ligne de teintes représentées par des formules et disant ce que devient la teinte II, non influencée par l'ombre ou la lumière, mais vue à travers différentes épaisseurs d'air ayant la teinte VIII, en commençant à gauche, par le lointain.

A l'indication figurant au-dessous, 30°, font face deux lignes de formules. Les formules de la première ligne, précédée du signe +, montrent ce que deviennent, à travers les mêmes épaisseurs d'air que celles considérées pour 0°, les parties de la teinte II colorées par la lumière VI ayant un faible pouvoir colorant. La ligne au-dessous, précédée du signe —, donne les ombres correspondantes.

Les doubles lignes de formules précédées de 60°, 90°, donnent les mêmes indications, mais l'ombre et la lumière ont un pouvoir colorant moyen pour 60° et puissant pour 90°.

Au bas de la page se trouve une double ligne de formules précédée de l'indication : ton local neutre. La teinte locale n'existe plus et les seules colorations proviennent de l'ombre et de la lumière influencée par l'atmosphère. Pour la commodité, cette double ligne est répétée au bas de chacune des trois pages du tableau.

Les formules, groupées par lignes et doubles lignes, forment en même temps des colonnes. La première colonne de gauche comprend les lointains, la distance atmosphérique précise où la couleur de l'air valant 5, l'élément influencé par l'air vaudra 1.

La dernière colonne, à droite, c'est le premier plan : la couleur atmosphérique valant 1, l'élément influencé par l'atmosphère vaut 5. Dans les trois autres colonnes, en allant vers le premier plan, les rapports sont $\frac{2}{1}$, $\frac{1}{1}$, $\frac{1}{2}$. Les teintes que nous lisons dans les colonnes successives répondent à ces conditions.

Qu'on se rappelle ce qui a été dit au sujet du ton local, de la lumière et de l'atmosphère, et ces indications seront suffisantes pour la lecture des tables.

Nul besoin de consulter les numéros des pages et point de perte de temps avec un indice des matières. Il suffit de savoir ce que l'on veut chercher pour le trouver instantanément grâce à la disposition méthodique.

X. — Comment se servir des tables

Il ne suffit pas de connaître la nature pour être peintre. Avoir sous la main les vérités qu'elle enseigne, voilà l'indispensable. Savoir s'en servir, l'art consiste en cela.

Ce que nous pourrions dire sur l'usage des tables ne sera qu'une première indication, un moyen de les connaître. De lui-même et avec l'expérience le peintre arrivera à en tirer chaque jour un meilleur parti.

Voici le cas où l'utilité des tables lui apparaîtra :

Il fait un tableau d'après une étude prise au dehors, une matinée par exemple, qui offre l'intérêt d'un beau sujet. Mais le tableau achevé ne vaut pas la petite étude. Cette atmosphère matinale, cette fraîcheur impalpable mais visible qu'il avait partiellement traduite dans la pochade a disparu sur le grand tableau. Le soin apporté à l'exécution ne rachète rien ; les atténuations ne donnent pas l'unité.

Le peintre doit chercher d'autres moyens. Faire un tableau, ce n'est pas copier la nature, ni copier une copie de la nature. C'est faire un travail de synthèse ; la nature opère par synthèse.

Que le peintre analyse son sujet d'abord.

D'un examen attentif, il déduit les teintes de l'air et de la lumière. Cette lumière fraîche serait bien traduite par la teinte XII, et l'atmosphère d'un bleu frais correspond à XX. Connaissant les arbres du paysage, il estime, par exemple, que leur teinte d'un vert très foncé correspond à XVIII, qu'avec la vigueur de ce vert, c'est le ton local qui dominera la teinte de la lumière. Donc, il ouvre ses tables à la partie : lumière XII, tableau intitulé : lumière XII atmosphère XX, ton local XVIII, éclairement 30°.

Il estime que l'atmosphère est très colorante, que les lointains sont nettement bleuis. Donc, sur les tables, il prend l'ombre et la lumière des lointains dans la 1^{re} colonne de teintes, à gauche. Si l'atmosphère était moins colorante, il prendrait la lumière et l'ombre de ces mêmes lointains à la 2^e, à la 3^e, ou même, s'il estimait que l'air colore très peu, à la 4^e colonne, qui voisine avec le premier plan.

Voici donc deux teintes pour ses lointains. Il faut chercher ensuite la lumière et l'ombre du premier plan : mêmes lignes sur les tables, mais dernières formules à droite.

Il prépare ces quatre teintes sur sa palette et il en étudie les valeurs. Ce brouillard qui voile beaucoup éclaircit même les premiers plans, et ce sont les valeurs qui rendront la fraîcheur perceptible pour nos yeux. Donc, pour préparer ces quatre teintes, il mettra beaucoup de blanc, tout en gardant visibles les rapports de valeurs. Qu'il prépare sur sa palette les teintes du ciel. Elles sont encore plus blanches que celles du lointain et visiblement formées d'éléments d'ombre et de lumière. Leur teinte est grise pour un premier venu, parce que le voisinage de tons plus saturés semble les éteindre. Mais pour l'œil du peintre, la partie la plus lumineuse du ciel sera teintée par exemple de jaune-vert et la partie la plus foncée de vert-bleu.

Voilà, semble-t-il, une besogne bien matérielle pour un artiste. N'est-ce pas supprimer toute inspiration que de vouloir déterminer la dernière touche avant de poser la première ?

Écoutons un enseignement autorisé ; souvenons-nous que le maître du paysage, dont l'œuvre ne sent pas la lourdeur malgré les altérations, Corot, procédait avec une égale méthode. Avant tout travail matériel il posait les limites de sa gamme, déterminait les extrêmes. Ces bases, désormais invariables, décidaient du reste. La méthode adoptée par Corot à l'apogée de son génie, c'est la bonne méthode pour qui aime la nature.

Les bases de l'harmonie générale sont trouvées ; mais il existe, dans le paysage, des plans intermédiaires. Pour créer ces plans, la vue des extrêmes peut suffire. Cependant, le peintre pourra encore chercher, dans les lignes de teintes qu'il a consultées quelles sont, pour chaque plan, l'ombre et la lumière, s'il craint de ne pas atteindre à vue le résultat précis.

Pour tous les plans il possède l'ombre et la lumière. Mais le résultat serait d'une sécheresse qui n'est pas permise, s'il peignait avec ces deux teintes seulement. Ce serait ignorer qu'il n'y a plus là d'arrangement artificiel, qu'il n'y a pas d'écran pour éteindre le reflet, que le reflet, au contraire, joue ici un rôle envahissant.

Pour chaque arbre, pour chaque masse, nous avons les tons de lumière et d'ombre. Ces deux tons, à l'état pur, existeront à l'endroit voulu, mais ils tiendront une place minime. Tout le reste sera formé par une série d'intermédiaires entre ces deux tons. Dans cette série, la différence d'un ton au suivant constitue ce qui s'appelle le « petit intervalle », qu'on pourrait nommer aussi l'intervalle pictural.

Le petit intervalle est un intervalle régulier dans toute gamme de tons. Sa régularité est une base d'harmonie, et nous pouvons dire que dans nos tables de la couleur, depuis notre méthode de mélange jusqu'aux détails de la structure, la régularité de l'intervalle qui différencie les données consécutives rend tout l'ensemble harmonieux.

La nature peint avec de la lumière. Si l'artiste se sent capable de peindre avec de la lumière, les éléments ne lui

feront pas défaut, eût-il le génie d'un Rembrandt. La lumière et l'ombre du lointain sont un bleu vert et un bleu. Tous les autres tons de ces arbres lointains seront formés d'intermédiaires entre ces deux jalons. Il ne se peut pas qu'il y ait une place rouge ou orangée, car le reflet, quelque étendu soit-il, est subordonné à l'ombre et à la lumière. Créer la série des tons est à la portée du peintre dont l'œil est exercé ; à l'atelier, il a tous les moyens. L'art va consister à les employer. Qu'il exécute son projet en petit pour s'assurer de la bonne composition et des valeurs. L'œuvre définitive, exécutée suivant cette méthode, aura plus d'harmonie et de vérité que l'étude prise en face de la nature. Il avait fait de l'à peu près. L'étude n'avait pas assez d'unité, parce que, durant l'exécution, il ne se peut pas que la nature ne change pas. Mais l'œuvre définitive ne sera plus une vague matinée. L'unité scientifique donnera à ce travail de longue haleine l'aspect d'une vision instantanée et d'un effet qui va disparaître. Mais pour atteindre ce résultat, il faut que le peintre raisonne et ne traite pas ce qu'il ne peut pas analyser.

Nous avons supposé le sujet simple à l'extrême. Tous les arbres ne sont pas du même vert. Certains correspondent à d'autres teintes figurant sur les tables. Ils peuvent même avoir une teinte intermédiaire entre deux de nos verts. Il suffira dans ce cas de chercher deux données et de créer l'intermédiaire soi-même. Des troncs d'arbres sont tellement gris que le ton local est absent. Ils doivent leurs seules colorations à l'ombre et à la lumière. Les teintes, pour les cas analogues, se trouvent au bas de la page, dans les deux lignes précédées de : ton local neutre.

Et l'eau de la rivière ? Quelle est sa teinte locale et quel est l'éclairement qui lui convient ?

L'eau, c'est un miroir, d'abord, puis un voile coloré et à demi transparent, s'ajoutant au voile de l'air. Ses éléments peuvent donc se chercher sur les tables. Mais pour celui qui n'a pas encore l'habitude d'analyser suffisamment ce

qu'il voit, il est plus facile de s'en rapporter à l'harmonie du tableau. Ce n'est pas l'usage des tables qui est compliqué, mais l'analyse de la nature.

Le peintre obtiendra la couleur de l'image dans l'eau en se basant sur l'objet reflété et en sachant les modifications que l'eau lui fait éprouver. Le peintre doit les connaître. Il doit savoir que l'eau est un miroir n'ayant pas partout le même pouvoir réflecteur. Elle réfléchit fortement la lumière oblique et absorbe cette même lumière en grande partie quand elle se rapproche de la verticale. Au premier plan, en effet, l'eau est sombre. Dans ses parties éloignées, ce miroir devient plus parfait, d'un brillant plus vif en réfléchissant la lumière du ciel ; et les images des objets éloignés, elles aussi, conservent plus fidèlement les teintes et les valeurs de ces objets.

Dans cette étude, nous avons considéré l'atmosphère comme un milieu homogène. Mais nous observons parfois qu'il n'en est pas ainsi dans la nature. Il est même établi que la composition de l'air change avec l'altitude. Léonard de Vinci a observé que la base d'une montagne, vue d'une certaine distance, paraît plus éloignée que son sommet. L'air des régions basses est plus dense et plus opaque, et par conséquent il semble éloigner davantage ce que nous voyons. Dans le cas où le brouillard ne formera qu'une nappe, le peintre pourra traiter une masse avec les teintes de deux ou même de trois plans différents, la partie la plus près de terre correspondant au plus grand éloignement. Les tables lui permettent ainsi de reconstituer la nature avec exactitude. Au lieu de changer simplement de plan, elles lui permettent même de changer la teinte aérienne avec l'altitude, mettant ainsi bien en évidence le changement atmosphérique. Il lui suffit, pour changer de teinte aérienne, de prendre ses mêmes données trois pages plus loin.

Un accident atmosphérique, une fumée bleue voilant partiellement une masse d'arbres, traitée par le peintre qui sait analyser, donnera un résultat plus artistique et plus

vrai que traitée par un peintre obligé de recourir au glacis. Rendre les transparences de la nature par des glacis, c'est reculer devant l'analyse et l'étude pour user d'un procédé expéditif.

Cette fumée, suivant ses épaisseurs variant d'un endroit à l'autre, modifie la teinte et le degré de transparence de l'air et change, suivant ses épaisseurs, l'éloignement des parties qu'elle recouvre, que ces parties voilées soient des ombres, demi-teintes ou lumières. Les tables permettent à celui qui ne craint pas l'analyse d'atteindre la vérité.

L'atmosphère de notre sujet s'est comportée comme un milieu uniformément coloré. L'opalescence, ailleurs que dans le ciel, n'a pas eu d'effet appréciable, et le résultat que nous avons obtenu était bien celui que nous attendions.

Mais un sujet où les lumières seraient plus éclatantes, des maisons diversement éloignées, dont les murs seraient éclairés en orangé par le soleil couchant et voilés par un demi-brouillard, nous rendrait visible l'opalescence atmosphérique. Les lumières des premiers plans sont orangées et les plus éloignées se rapprochent du rose. Pour les lumières nous avons affaire à un voile rose. Les ombres sont modifiées par un tout autre voile. Puisque ces ombres sont d'un bleu frais au premier plan et plus chaudes dans les lointains, ce voile peut être assimilé à la teinte XXII (bleu-violet).

Pour ce sujet, nous prendrons les ombres dans le tableau intitulé : lumière VIII atmosphère XXII, et les lumières dans le tableau : lumière VIII atmosphère II.

Observons ce coucher de soleil. La lumière devient écarlate ; le brouillard, plus épais, est franchement rougi par le soleil. Nous avons une atmosphère colorée. C'est un même facteur qui modifie ombres et lumières en raison directe de l'éloignement. Ce voile rouge, cette lumière flottante, nous amènera à prendre les ombres et les lumières dans le tableau : lumière VI atmosphère IV. Notons bien les valeurs. C'est une gamme claire, car ce brouillard voile beaucoup les

objets. En ne s'alliant pas avec la justesse des valeurs, les teintes justes seraient des teintes criardes.

Si nous pouvons observer le même site par un clair de lune, nous verrons des lumières froides et des ombres violacées. Avec l'éloignement, au lieu d'acquérir l'aspect incandescent, les lumières semblent se perdre dans le même bleu que les ombres qui sont plus froides qu'au premier plan. Le fluide atmosphérique, c'est presque une ombre flottante, et la teinte XXII semble lui convenir. C'est la lumière la plus froide qui nous éclaire, et la teinte XII, blanc teinté de jaune froid, la traduira bien. Modifiée par l'atmosphère même au premier plan, elle nous donne ces éclaircissements livides, d'un blanc verdâtre.

L'atmosphère, milieu opalescent dans le premier cas, se comporte dans les deux autres comme un fluide coloré. Ce sera encore un fluide coloré, une lumière flottante, s'il y a le lendemain matin un brouillard éclairé par le soleil. Le sujet pourra se traiter avec le tableau : lumière X atmosphère XII, par exemple, si nous considérons que la luminosité de l'air translucide atteint le maximum. Les lointains seront baignés dans une lumière qui cachera leurs formes presque entièrement, enveloppés d'un voile lumineux.

Nous avons pris ombres et lumières dans le même tableau, parce qu'il n'y avait pas lieu de créer une opalescence. Créer une opalescence, en effet, c'est prendre les ombres et les lumières dans deux tableaux différents. Prendre pour l'ombre et la lumière deux teintes aériennes différentes, mais voisines, c'est admettre que l'air se comporte comme un fluide à la fois coloré et opalescent, et cela arrive, d'ailleurs, dans un grand nombre de cas. Le peintre doit s'apprendre à choisir ; c'est à lui de décider s'il peut se permettre la fantaisie.

Il n'est pas possible de considérer ici un nombre suffisant d'effets. Les nuits sont aussi variées que les jours et le changement survient en moins d'un instant. Mais pour le peintre qui sait analyser, les tables permettent de traduire tous les

effets, aussi instantanés soient-ils dans la nature. Il faut déterminer les teintes locales en tenant compte des lois du contraste simultané et de l'équilibre. Choisir la teinte de lumière et déterminer son pouvoir colorant, dire ce qu'est l'atmosphère, si elle est opalescente, si elle se rapproche de la teinte de l'ombre ou de celle de la lumière, voir son degré de transparence, voilà, en grande partie, l'analyse du sujet. Pendant quelques secondes, par exemple, par un temps de pluie et de soleil, nous voyons le paysage tout entier en jaune. Nos yeux ne nous ont pas trompés. C'est bien la pluie, jaunie par les rayons du soleil, qui recouvre d'un voile jaune tout ce que nous voyons.

Il n'y a aucun accident de la nature, phénomène de polarisation, incandescence, phosphorescence, voiles accidentels, qui ne puisse être assimilé à une source lumineuse, à une opacité, à une demi-transparence. Les tables permettent toujours de traiter ce qui a été analysé.

L'artiste ne doit pas seulement reconstituer la nature comme il l'a vue. Il faut qu'il sache composer à la fois suivant les lois de la nature et suivant les besoins réels. La plus fraîche harmonie bleutée perdra son charme si elle est placée dans un appartement tendu d'orangé et donnant vers le sud. L'orangé, il est vrai, exalte le bleu de la peinture, mais la lumière chaude venant du sud, dont la teinte est renforcée par celle des tentures, devient franchement orangée et vient dénaturer les belles fraîcheurs du tableau. Pour figurer en ce lieu, une harmonie bleue devrait être foncée et recevoir la lumière du dehors directement.

Mettons ailleurs le tableau qui n'est pas à sa place, dans une pièce dont les teintes se rapprochent du bleu, et nous sentons une merveilleuse transformation d'effet. La lumière éclairant le tableau est une lumière moins jaune ; l'éclat n'est plus contrarié ; le tableau fait tout un avec l'appartement. Le meilleur tableau, un chef-d'œuvre même, doit être mis à la place qui lui convient.

Le peintre devrait savoir où ira son tableau avant de

commencer tout travail. Sera-t-il dans l'ombre ou dans la lumière? De quel côté donne l'appartement? Quel est l'intérieur? Il sait que l'inévitable arrivera, qu'il y aura changement avec le temps, avec l'heure, avec la saison. Ceux qui ont vu comment sont éclairés les chefs-d'œuvre dans certains musées de l'étranger savent bien toute l'importance des facteurs que nous signalons.

Le peintre, en considérant l'endroit où doit figurer le tableau, tient compte de ce qui est permanent. Ayant appris les ressources des tables, une harmonie jaune-verdâtre ne sera pas pour lui un sujet plus dénué de beauté qu'une harmonie rose ou violette. Il fera une œuvre répondant à un besoin précis.

Certains peintres penseront que la nature présentant une infinité de teintes dans le ton local, dans la lumière, dans l'air, il est indispensable, pour créer les bases du tableau, de chercher des teintes intermédiaires au lieu de se reposer sur l'une de nos quatre teintes de lumière, sur l'une des douze teintes locales, sur une teinte aérienne figurant sur les tables. Le nombre d'intermédiaires qu'ils peuvent créer n'a d'autres limites que celles de leur bonne volonté.

D'autres penseront au contraire que les données des tables, quoique basées sur des rapports simples, peuvent répondre à tous les besoins, qu'en travaillant sa vie entière un peintre n'en épuisera d'ailleurs qu'une infime partie. C'est à eux à se servir des tables à leur façon et notre seul but est de les leur faire connaître.

Les choses si précises sont bonnes pour la science. L'art aime parfois le vague et l'indécis.

Voilà l'objection que peuvent formuler ceux qui ne comprennent pas le mot justesse. Aimer le vague et l'indécis, c'est en chercher les lois, c'est employer des moyens précis pour atteindre le but désiré, c'est en venir au chiffre si l'on cherche à réaliser un maximum. Une imprécision étudiée ne ressemblera jamais à la faute d'un ignorant. Est-il

possible d'exprimer ce que l'on pense mieux qu'avec des termes précis ?

La peinture est un art d'imitation. Inutile de s'enliser dans les raisonnements, de se perdre dans les chiffres quand il suffit d'ouvrir les yeux et de faire ce que l'on voit, comme on le voit. Pourquoi chercher à aller plus loin ?

Celui qui aime la nature modérément ne sera qu'un pâle coloriste. L'artiste qui aime la nature ne néglige aucun des moyens qui peuvent l'aider à la traduire. Les maîtres de l'art qui semblent trouver leur puissance en s'éloignant de la nature, et dont l'œuvre échappe parfois à notre analyse, sont ceux qui ont analysé la nature le plus profondément.

« Il faut de l'agréable et du réel, mais il faut que cet agréable soit lui-même pris du vrai. »

Dans ce « vrai » ils ont su découvrir la simplicité cachée, l'invisible symétrie, pénétrer l'âme de la nature, et c'est cette âme qui imprime à leurs œuvres, quelque fantaisistes qu'elles paraissent pour l'œil du vulgaire, leur caractère de vérité et de grandeur.

Est-il indispensable, pour faire œuvre d'art, de recourir toujours à l'observation directe ? Pour demeurer dans le vrai, il n'est pas toujours nécessaire d'aller en face de la nature. Il en est du travail inspiré comme de la pochade traitée d'après nature en un moment d'exaltation. Elle est plus belle que le travail laborieux et soigné venant après coup.

Pour tirer une œuvre du travail d'inspiration qui a donné un bon résultat, il faut commencer par le travail d'analyse. L'analyse faite, les tables nous diront quelle ombre correspond à telle lumière, quelle est la gamme idéale dont nous avons réalisé une partie.

La présence de l'air et de la lumière, cela ne dépend pas du sujet que l'on veut traiter. Dans un portrait, dans une nature morte, il y a aussi « l'âme autour ».

Les tables serviront d'autant mieux le peintre qu'il aime davantage la couleur. Mais le vrai coloriste, qui sait « qu'on

ne pêche pas par le trop, mais par le pas assez », a vu déjà que pour se permettre l'audace il faut avoir aussi la certitude avec soi. Il a des ressources, il a trouvé des bases précises, car il a étudié la chose qui le passionne. Il a distingué la vérité, qui est éternelle, de l'authenticité, chose éphémère. Les tables, basées sur l'évidence, pourront lui apporter un nouvel élément de vérité et lui donner un moyen de plus d'être audacieux.

Il faut savoir dessiner ; il faut savoir aussi comment la lumière irradie les formes, posséder la science des valeurs. Les tables n'enseignent pas la composition, le style. Elles ne suppriment pas l'effort ; mais en nous donnant un élément de justesse, elles peuvent nous montrer ce qu'il nous reste à acquérir.

« La peinture lâche est la peinture d'un lâche », a dit Delacroix. Pourquoi se contenter d'à peu près quand on sait que dans la nature les fautes n'existent pas ?

Pour qui ne reste pas insensible devant la beauté d'un Delacroix ou d'un Signac, comme d'ailleurs devant la beauté d'un Carrière ou d'un Gustave Moreau, n'est-il pas évident que « LOGIQUE ET PASSION » c'est là le plus juste signalement d'art qui ait été formulé ?

La vérité peut-elle arrêter l'élan de celui qui est artiste ?

J.-A. CLUZEAU.

ÉMILE ZOLA

OU

« JE JETTE LE GANT... »

Je ne désire que la tranquillité et une modeste aisance. Mais c'est un rêve, je ne vois devant moi que luttés.

J'ignore de quel côté soufflera l'ouragan, mais je sens comme une tempête sur ma tête...

ÉMILE ZOLA (Lettres à Cézanne, 1860).

Avant d'entrer dans le cabinet de travail du directeur, le typographe frappa à la porte, attendit un instant et, comme personne ne répondait, il entra, étala sur la table, placée au milieu de la pièce, une morasse et une affiche jaune, puis il referma la porte du bureau et regagna son imprimerie...

Ce bureau, ils l'ont bien connu tous ceux qui, entre 1898 et 1900, fréquentèrent le journal *l'Aurore*. C'était, au troisième étage, une grande pièce éclairée par trois fenêtres, à l'angle de la rue Montmartre et de la rue du Croissant. On y entendait tout l'après-midi le cri des camelots. Sur un panneau, juste en face de la table du directeur, M. Ernest Vaughan, se trouvait la grande composition d'Eugène Carrière, une femme à l'aspect de fantôme qui se dégage d'un horizon rougeoyant. Pour tout ameublement, la table directoriale, un fauteuil américain et six chaises. Sur le parquet, près de la porte, la collection reliée du journal.

Ce soir-là, M. Ernest Vaughan arriva avec quelque retard. Il avait été retenu au Palais jusqu'à près de six heures pour arrêter les premières dispositions relatives au procès qui allait s'engager le mois suivant.

C'est que, la veille, — 21 janvier 1898, — Perrenx, le gérant responsable du journal, avait reçu, ainsi que Zola, auteur de l'article publié le 13 du même mois sous le titre : *J'accuse*, une assignation retenant, à la charge de l'un et de l'autre les passages de l'article contenant « l'imputation de faits de nature à porter atteinte à l'honneur du gouvernement militaire de Paris », délit de diffamation prévu par les articles 23, 29, 30 et suivants du Code pénal.

Zola avait promis de répondre à cette assignation. Des ordres avaient été donnés à l'imprimerie pour que son article — qui devait compléter le sensationnel *J'accuse*, — fût composé sans retard en même temps que l'affiche destinée à l'annoncer. Aussi, dès son entrée, sans même prendre le temps de retirer sa pelisse, ni de poser son haut de forme, M. Ernest Vaughan regarda-t-il sur la table la morasse et l'affiche que le typographe y avait posées en son absence. Tout de suite il eut un sursaut devant ce texte :

LIRE AUJOURD'HUI
DANS
L'AURORE
JE JETTE LE GANT! QU'ON LE RELÈVE
PAR
ÉMILE ZOLA

Il rajusta son binocle, lut encore une fois. Après quoi, tout en grommelant, il sonna, fit appeler le typographe, se renseigna et finalement prit sur lui de substituer au titre donné par Zola celui-ci, moins évocateur de luttes foraines :

LIRE AUJOURD'HUI
DANS
L'AURORE
RÉPONSE A L'ASSIGNATION
PAR
ÉMILE ZOLA

Dans cet article, Zola reprenait les termes de son réquisitoire sous la même forme de défi que la première fois :

J'ai dit : j'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire... J'ai dit : j'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle... J'ai dit : j'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime... Vous vous précipitez dans une reculade... J'ai attaqué loyalement sous le regard de tous... Vous n'avez pas osé relever mes accusations... On a décidé de m'imposer une lutte inégale... Je saurai vaincre par la force de la justice..., etc.

Ah ! certes, lorsqu'il jetait ainsi ces provocations à l'Etat-Major et à la Justice, Zola semblait bien loin de l'homme qui, six ans plus tôt, disait à M^{me} Séverine : « Quelle idée de vouloir faire de moi un écrivain révolutionnaire ! » ; bien loin du bourgeois qui, vers 1893, refusait, à la grande indignation de Mirbeau, de signer une pétition en faveur de Jean Grave ; bien loin du Zola qui, gravitant dans la sphère d'attraction de l'Académie française, y mettait toute la souplesse convenable et faisait la conquête de M. Thureau-Dangin par l'honnêteté de ses propos.

Mais, à la vérité, en était-il si loin ?

Ceux qui, certain soir de février 1898, dans la salle des Assises de la Seine, l'ont vu lire sa déclaration au jury : (... « Dreyfus est innocent, je le jure, j'y engage ma vie, mon honneur... ») s'arrêter, interdit, à tous les murmures, pâlir lorsque des coups de sifflet punctuaient ses affirmations ; ceux qui l'ont vu, à ce moment, rajuster, d'une main tremblante, son lorgnon ou éponger son front plissé, ont eu la vision d'un timide qui se veut hardi et n'est cependant pas sans inquiétude sur la portée de ses hardiesses.

Pour courageuse que fût son attitude dans cette affaire, elle n'en fait pas moins apparaître les caractéristiques de son esprit, ses faiblesses et le procédé de ses audaces.

Jadis, Paul Alexis nous a parlé longuement des origines d'Emile Zola, de son ascendance franco-italienne. Il nous l'a montré, enfant, intelligent et réfléchi, plein d'une pré-

coce prudence au collège d'Aix ; il a insisté sur les émotions du débutant pour qui la littérature était un « champ de bataille » (1) ; puis, sans transition, il a chanté l'audace novatrice de ses méthodes de combat. Et cette amicale biographie est déjà riche de renseignements sur les aspects pleins de contrastes de cette laborieuse existence. Mais c'est lorsqu'on étudie, après la biographie d'Emile Zola, sa correspondance et les diverses manifestations de son rude talent que l'on s'aperçoit que cet écrivain a surtout obéi à un mobile essentiel qui est contenu dans la phrase rapportée plus haut : « Je jette le gant ! » et on ne s'étonne ni de ses contradictions, ni du caractère tour à tour habile et agressif de ses attitudes.

§

Ses lettres de jeunesse, adressées à ses camarades Baille, Cézanne, Valabrègue et Roux, de 1859 à 1870, nous le montrent mystique, sentimental, féru de Michelet et de Musset, mais en même temps secoué « par de continuels détraquements dans sa misérable machine ».

Son ventre et l'avenir l'inquiètent (2) ; il ne sait plus si c'est son ventre ou la pensée qui lui fait mal (3) ; il constate que la réalité est triste : « la réalité est hideuse, dit-il, voilons-la sous des fleurs, n'ayons de commerce avec elle qu'autant que notre misérable humanité l'exige : mangeons, buvons, satisfaisons tous nos appétits brutaux, mais que l'âme ait sa part, que nos rêves embellissent nos heures de loisir (4) »

Il « détourne les yeux du fumier pour les porter sur les roses... » (5) et estime que « les splendeurs célestes sont plus capables de ramener les pécheurs que l'enfer ; que l'on me peigne dans ma fange, il est possible que j'en sorte, mais que l'on me montre mon voisin l'auréole au front,

(1) Paul Alexis, *Emile Zola, notes d'un ami*, pages 64 et suivantes.

(2) Lettre à Baille, 10 juin 1861.

(3) Lettre à Valabrègue, 10 décembre 1866.

(4 et 5) Lettre sans date à Baille (*Correspondance d'Emile Zola*, tome I, pages 115-116).

j'en sortirai plus vite encore (1) ». La chose dont il voudrait qu'on fût persuadé est celle-ci : « que l'art doit être avant tout utile, soit directement, soit indirectement; qu'il est aussi nécessaire à une société que le manger et le dormir, surtout que c'est un bienfait de Dieu (2) ».

Dans le même temps, le *Jacques* de George Sand est pour lui un personnage admirable parce qu'il « méprise la Société, ses institutions, ses préjugés (3) ».

« Lis ce livre ou vraiment je t'en voudrais », écrit-il à son ami, lequel, destiné à devenir un tranquille industriel parisien, était fort peu secoué par les passions et ne comprenait rien aux emballements de Zola qui lui reprochait ses lettres d'une réalité désespérante.

Les conseils de Zola à Cézanne sont inspirés de cette même préoccupation : combattre le réalisme en art (4). Zola professe que « le roman n'a pas que le but de peindre, il doit aussi corriger ». Or, « ce n'est pas en montrant brutalement son mal à un homme qu'on le guérit (5) ». Quelle méthode adoptera-t-il donc ?

Une voix lui disait alors : « Tu n'es pas plus né pour faire des sciences que pour être employé (6). » C'est une chose dont il se rend bien compte à ce moment-là : « La science n'est pas mon affaire, avoue-t-il; c'est un lourd fardeau très difficile à mettre sur les épaules (7). » Avec plus d'humilité encore, il ajoute : « Chaque fois que je veux faire de la science ou de l'histoire, je commets des énormités (8). » D'autre part, nous avons vu qu'il se refuse à remuer la fange parce que, « quand on remue la fange, il reste toujours quelques souillures aux mains (9) ». Il fera donc des poèmes lyriques en attendant mieux. C'est alors qu'il donne

(1 et 2) Lettre à Baille, 10 août 1860.

(3) Lettre à Baille, 4 juillet 1860. — (Qui sait si le prénom donné par Zola à son fils, en 1897, n'est pas une conséquence lointaine de cette admiration ?)

(4) Lettre à Cézanne, 16 avril 1860.

(5) Lettre à Baille, 2 mai 1860.

(6) Lettre à Baille, 23 janvier 1859.

(7 et 8) Lettre à Baille, 2 juin 1860.

(9) Lettre à Baille, 10 août 1860.

au journal de Georges Clemenceau (1) des vers dans lesquels le romantique *Rodolpho* — qui ressemble à *Rolla* comme un frère — s'écrie : *Oh! courage, mon siècle, avance, encore!* C'est l'année même où il adresse à Cézanne cette réflexion toute naturelle : « En travaillant, les sots parviennent, pourquoi n'essayerais-je pas de ce moyen (2) ? »

Mais bientôt, il renonce sagement à chercher sa voie dans le poème épique; il écrit des nouvelles — ses *Contes à Ninon*; puis son premier roman : *La Confession de Claude*, pour lequel il demande à son ami Marius Roux, directeur du *Mémorial d'Aix-en-Provence* et son collaborateur pour l'adaptation au théâtre des *Mystères de Marseille*, « une bonne poussée avant la mise en vente des livres d'étrennes » (3).

C'est, avec son entrée à *l'Événement*, la fin des années d'apprentissage, des crises élégiaques et des grosses difficultés d'argent. Il peut enfin s'écrier :

« Aujourd'hui, je suis connu, on me craint et on m'injurie; aujourd'hui je suis classé parmi les écrivains dont on lit les œuvres avec effroi. Là est l'habileté... (4) »

La rencontre avec M. de Villemessant devait faire le reste.

§

On risque, en effet, de ne rien comprendre au véritable caractère d'Emile Zola — ou tout au moins à cette partie du caractère que chacun de nous tient soigneusement cachée et qui ne se révèle, à notre insu, que par de soudaines manifestations, — si l'on néglige l'influence décisive que prit, sur le romancier, M. H. de Villemessant, directeur de *l'Événement*, puis du *Figaro*. C'est à l'école de cet étonnant maître du journalisme, qui enseignait que l'on doit chaque jour étourdir le public par quelque chose d'inattendu, que Zola prit conscience de lui-même.

(1) *Le Travail*, 12 janvier 1862. (Vers reproduits par Paul Alexis.)

(2) Lettre à Cézanne, 29 septembre 1862.

(3) Lettre à Marius Roux, 14 novembre 1865.

(4) Lettre à Antony Valabrègue, 8 janvier 1866.

M. de Villemessant, qui venait de reprendre l'*Événement*, exposait dans ce journal, à la date du 31 janvier 1866, ce qu'il entendait réaliser; son programme n'était pas dénué d'une certaine force grandiloquente qui devait faire impression sur Zola, alors débutant dans le journalisme et tout heureux d'être, en compagnie de Valiès, de Scholl, de Wolff, de Méry, le collaborateur de Villemessant.

Ce que je veux faire, disait celui-ci, est une besogne de Titan; c'est le travail d'Argus doublé de Briarée, il y faut cent yeux et cent bras. Cent yeux pour tout voir et cent bras pour tenir la plume et sténographier ce que les cent yeux ont vu.

Dans ce même article, Villemessant présentait Emile Zola, l'un des cent bras, à ses lecteurs.

Il manque à l'*Événement*, pour être aussi complet que son genre le comporte, le département de la critique littéraire... Le compte rendu des livres jouit, à tort ou à raison, d'un renom de fastidiosité... J'espère que les habitués de l'*Événement* n'auront rien à craindre de semblable. Je me suis adjoint, pour ce travail, un jeune écrivain très versé dans tous les détails de la librairie, homme d'esprit et d'imagination et dont les livres, rares encore mais excellents, ont fait sensation dans la presse; nommer M. Emile Zola, ce n'est point révéler un inconnu à nos lecteurs... Mon plan, concerté de plein accord avec mon nouveau rédacteur, est une nouveauté... Guetter le livre à sa sortie et même avant, si c'est possible, l'apprécier impartialement, succinctement, mais avec le développement qu'il mérite; en détacher, s'il y a lieu, un fragment, une page, un alinéa, ainsi que nous agissons pour une scène de comédie, un couplet, un bon mot ou un lazzi de vaudeville; se tenir au courant des nouvelles spéciales — bref, être le chroniqueur amusant de la bibliographie (que ce gros mot ne vous fasse pas peur), — voilà le rôle de M. Emile Zola. Si mon nouveau ténor réussit, tant mieux, s'il échoue, rien de plus simple: lui-même m'annonce qu'en ce cas-là, il résiliera son engagement et je raie son emploi de mon répertoire. J'ai dit.

Le « nouveau ténor » débuta le lendemain, 1^{er} février.

Pour sa rubrique, *Les livres d'aujourd'hui et de demain*, il demande la permission d'écrire vingt lignes de préface.

J'ai mission de donner au jour le jour aux lecteurs de *l'Événement* les nouvelles littéraires, j'ai mission de lire, avant tout le monde, les quelque cent mille pages qui s'impriment, chaque mois, à Paris et de parler de toutes les publications avant même qu'elles ne paraissent aux étalages des libraires. Il est de toute nécessité que les lecteurs de *l'Événement* n'aient pas à attendre les comptes rendus des grands journaux et qu'ils sachent la veille quels volumes ils doivent acheter le lendemain... Je suis terriblement indiscret et j'écoute aux portes. J'ai la ferme intention de dire tout ce que je saurai et j'invite les auteurs qui auront quelque chose à cacher ne pas parler devant moi. Et, maintenant, qu'il me soit beaucoup pardonné, parce que je lirai beaucoup de sottises, je ne puis répondre de l'égalité de mon humeur.

Dans ce premier article, Emile Zola parle du *Voyage en Italie* de Taine, — « ouvrage hors-ligne », dit-il, — et comme première indiscretion, il annonce les projets de l'auteur, ses futurs voyages, ses travaux sur la France politique et littéraire de demain.

Le Voyage en Italie, ainsi que la plupart des ouvrages de Taine, était édité chez Hachette et c'est dans cette maison, où il avait été employé quelque temps, que Zola était naturellement allé chercher la documentation de son premier article bibliographique.

Le 2 février 1866, Zola s'explique de nouveau sur ses intentions ; il ne craint pas d'insister ; il s'affirme déjà comme celui qui devait chercher à étonner son public, et, en même temps, à lui plaire :

... J'entends faire ma petite besogne sur la volonté expresse et le seul bon plaisir du public, écrit-il. Puisque je me suis chargé d'un travail ingrat, dit-on, je désire ne faire ce travail qu'autant que les lecteurs y trouveront quelque agrément. Si je ne craignais de me poser en monarque au petit pied, je prierais les abonnés de *l'Événement* de voter, le 28 février, pour mon maintien au trône ou pour mon abdication et je me conformerais aux volontés du scrutin.

Pour diriger cette rubrique, tout d'abord quotidienne, Emile Zola sut mettre à profit ce qu'il avait appris chez

Hachette, les secrets de la librairie, la manière de lancer un livre, de faire monter le tirage ; il s'était créé des relations dans le monde des éditeurs et cela lui permettait d'obtenir communication de leurs nouveautés. Villemessant, satisfait de son rédacteur, lui confia la critique des Salons. En souvenir de son autobiographique *Confession de Claude*, publiée l'année précédente, Zola signa *Claude* cette série d'articles qui comprend la défense de Manet et dont le retentissement dépassa jusqu'aux prévisions de M. de Villemessant.

Le ténor avait réussi. Le romancier allait naître.

La grande notoriété ne devait lui venir que plus tard, après une courte incursion dans la politique aux côtés de Glais-Bizoin (déc. 1870). Néanmoins, comme il le dit par la suite à Edmond de Goncourt :

Jamais il n'avait été si heureux que dans ce temps, si misérable qu'il était ; il n'avait pas douté un instant de ses succès futurs. Il se glissait dans sa cervelle de débutant littéraire la pensée de la conquête de Paris (1).

§

Zola romancier, critique ou auteur dramatique, se révèle sous ce même aspect dans les préfaces, lettres ou manifestes qu'il écrivit depuis la publication de la *Confession de Claude* jusqu'au troisième évangile : *Vérité* et au recueil d'articles : *La Vérité en marche*.

Un jour, dit-il, dans la préface de *La Confession de Claude*, j'ai songé enfin que notre âge a besoin de leçons. On veut que nous moralisions, nous les poètes et les romanciers.

Il moralisera ; ce sera sa mission, il ne cessera de le répéter pour ceux qui s'obstinent à ne pas le comprendre. La critique accueille-t-elle *Thérèse Raquin* d'une voix brutale et indignée ? Tant mieux :

Je ne me plains nullement de cet accueil, dit-il, au contraire,

(1) *Journal des Goncourt*, 27 mars 1886.

je suis charmé de constater que mes confrères ont des nerfs sensibles de jeunes filles (1).

Dans la préface du premier livre de la série des Rougon, *La Fortune des Rougon*, 1871, il explique son plan « scientifique » ; il dit sa volonté de créer, dans les romans qui suivront, un groupe d'individus agissant « comme acteurs d'une étude historique » ; et il apparaît maintenant que ses desseins sont aussi bien servis par l'Histoire que par la Science. En effet, il constate avec satisfaction :

La chute des Bonaparte, dont j'avais besoin comme artiste et que, toujours, je trouvais fatalement au bout du drame, sans oser l'espérer si prochaine, est venue me donner le dénouement terrible et nécessaire de mon œuvre.

Et il apporte, en moraliste, cette définition du Second Empire : « Une étrange époque de folie et de honte. »

L'Assommoir, septième volume de l'Histoire naturelle et sociale des Rougon, paraît à son heure (1877). Il est attaqué « avec une brutalité sans exemple, dénoncé, chargé de tous les crimes ». Quoi ! était-il donc nécessaire que l'écrivain expliquât ses intentions ? Il s'y résigne :

J'ai voulu peindre la déchéance fatale d'une famille ouvrière, dans le milieu empesté de nos faubourgs. Au bout de l'ivrognerie et de la fainéantise il y a le relâchement des liens de la famille, les ordures de la promiscuité, l'oubli progressif des sentiments honnêtes, puis, comme dénouement, la honte et la mort. *C'est de la morale en action simplement.*

Ce système conduit ainsi Émile Zola à réduire aux proportions d'une image anti-alcoolique pour l'enseignement du peuple un des plus beaux morceaux de son œuvre. N'importe, la leçon contenue dans *L'Assommoir* a été donnée avec une telle force que l'attention est définitivement acquise à l'écrivain qui n'aura plus souci maintenant que de retenir son public d'année en année par des coups d'audace ou de surprise.

Avec une *Page d'Amour*, il veut « étonner les lecteurs de

(1) *Thérèse Raquin*. Préface de la deuxième édition.

l'Assommoir par un livre bonhomme » (1). Avec *Nana*, il veut étonner les lecteurs *d'Une Page d'Amour* et écrit joyeusement à la femme de son éditeur : « Du coup, nous nous faisons massacrer, Charpentier et moi (2). » Avec *Pot-Bouille*, nouvelle intention moralisatrice, à l'usage de la bourgeoisie cette fois :

C'est sans doute une œuvre cruelle, dit-il, mais c'est plus encore une œuvre morale au sens vrai et philosophique du mot (3).

Avec *Au Bonheur des Dames*, le public a l'illusion de connaître les dessous d'un grand magasin, ses nombreux comptoirs, ses caisses, ses escaliers ; avec *La Joie de Vivre*, il voit passer de curieux tableaux pathologiques et assiste à un accouchement laborieux, ce qui le change de l'accouchement par trop pénible de la grosse Adèle dans *Pot-Bouille* ; avec *Germinal*, il a la surprise de descendre, sous la conduite du romancier, dans un puits de mine ; avec *l'Œuvre*, il fréquente chez des artistes ; avec *la Terre*, chez des paysans dont le caractère le scandalise agréablement. (« Je suis enchanté d'avoir lancé ce bouquin-là dans la mare aux grenouilles » (4), avoue l'auteur.)

Avec *le Rêve*, autre surprise : réaction dans le bleu, dans la liturgie ; avec *la Bête humaine*, nouvelles émotions : le lecteur accompagne Zola sur une locomotive qui est lancée « à l'avenir », sans conducteur, au milieu des ténèbres ; avec *L'Argent*...

Mais l'énumération pourrait être ainsi continuée dans l'ordre chronologique jusqu'au vingtième volume des *Rougon* et jusqu'au 47^e volume de l'œuvre complète d'Emile Zola ; car l'habile écrivain s'efforça constamment de tenir son public en haleine. Il sut varier ses sujets et plaire aux masses tout en les rudoyant, tout en les moralisant, tout en se mesurant avec elles. Et lorsque, n'ayant pas réussi au

(1) Lettre à J.-K Huysmans, 3 août 1877.

(2) — à Madame Charpentier, 21 août 1877.

(3) — à M. de Cyon, 9 février 1882.

(4) Lettre à J.-K Huysmans, 21 août 1887.

t théâtre, où « la lutte est si difficile », il se décida à publier « ses pièces sifflées » : *Thérèse Raquin*, *les Héritiers Rabourdin*, *le Bouton de Rose*, il déclara :

Si l'on n'a pas du coup pris le public en masse, il faut renoncer à l'accoutumer, à le séduire tête par tête (1).

Prendre en masse, telle est, en somme, le secret de son succès et l'originalité de son style. Mais il avait encore d'autres qualités : cette passion, ce souffle lyrique, cette persévérance dans l'effort qui lui donnaient légitimement le droit d'écrire en réunissant les articles d'*Une Campagne* (1882), septième volume de son œuvre critique :

On a entendu ma voix, parce que j'étais convaincu et que j'étais passionné. Dans notre effroyable charivari contemporain j'ai réussi à me faire écouter...

Après cela, que pouvait-il souhaiter, sinon de ne pas voir se disperser la foule qu'il avait su réunir au prix de tant de beaux efforts ? Ce fut effectivement sa grosse préoccupation. Il s'en ouvre plus tard à Goncourt, « laissant apercevoir le désir passionné de greffer sur son talent, pour la complète réussite de sa carrière, l'éloquence d'un Lamartine et de doubler sa littérature de la publicité d'un homme politique » (2). Il redoutait un peu les caprices, l'injustice de son public ; l'hypocondrie aidant, il faisait même, six mois avant d'écrire la lettre *J'accuse*, cet aveu de tristesse :

Je n'attends point de justice, je sais qu'il faut que je disparaisse (3).

Moins volontaire que systématique, ne souffrit-il pas parfois des conséquences de la méthode qu'il s'était imposée ?

Ce lutteur, comme il aimait lui-même à se qualifier, ne jetait-il le gant que pour garder certaines facultés d'illusion sur ses propres forces ? Quoi qu'il en soit, du plébiscite dont il avait eu l'idée, en 1866, pour sa modeste rubrique

(1) Préface au *Théâtre* d'Emile Zola, 1^{er} juin 1878.

(2) *Journal des Goncourt*, 26 juillet 1892.

(3) Lettre à M. Henry Bérenger, 14 août 1897.

des livres, jusqu'au retentissant pamphlet du 13 janvier 1898, toutes les manifestations par lesquelles son nom s'imposa paraissent être la conséquence de ce système qui lui donna, avec quelques mécomptes intimes, la confiance en soi nécessaire pour atteindre à la plénitude de son talent.

§

Un dessin de^m Steinlen paru dans le *Gil Blas*, peu de temps avant la publication de *Lourdes*, nous montre Emile Zola tel qu'il désirait vraisemblablement se présenter devant les foules et la postérité.

Il est vêtu d'un grand manteau pèlerine à carreaux de reporter vieille-école, porte une jumelle en bandoulière et se trouve entraîné, semble-t-il, par la longue théorie du pèlerinage national, femmes et vieillards dont toute l'espérance s'est réfugiée dans les yeux; il tient un carnet à la main et prend des notes. Il semble même ne pas regarder ceux qui l'entourent et se détache au premier plan de la foule anonyme et pressée à qui il tourne le dos. Un chapeau mou serré contre la poitrine, il est là, comme dans ces dessins puérils où un général parade sur un fond de bataille mouvementée. Observateur audacieux mais dépourvu d'astuce, il prend des notes, ostensiblement.

Zola voyageait le carnet à la main. Ce n'était pas là seulement une attitude, mais une condition nécessaire au mécanisme de sa pensée. Il ouvrait son carnet lorsqu'il éprouvait le besoin d'observer et consignait ses découvertes avec le souci honnête de ne rien omettre; sa méthode était celle du journaliste qui note une date, un numéro, un horaire.

— Faites d'abord du reportage, disait-il aux jeunes écrivains qui venaient lui faire visite.

Et cela sans doute est un excellent conseil, à condition de rester dans le présent et de ne pas dater de 1859 l'information prise en 1880. Les reproches qui lui furent adressés à ce sujet n'étaient pas tous sans fondement (1).

(1) Voir *Essais de Critique* (Les Rougon Macquart), par T. Colani, 1895.

A Lourdes, du moins, il n'avait plus à craindre semblables anachronismes, puisqu'il en avait fini avec la partie de son œuvre antérieure à 1870. Mais comment avait-il été amené à se poster devant la grotte de Bernadette ?

§

Après avoir terminé, sur *Le Docteur Pascal*, la série des Rougon, Emile Zola fut quelque peu déconcerté. Qu'allait-il entreprendre ?

Or, Huysmans s'était depuis quelques années déjà séparé de lui et semblait vouloir renoncer à l'inspiration réaliste pour se consacrer à l'étude des manifestations les plus diverses du *surnaturel*.

Zola vit bien que le public suivait avec intérêt cette nouvelle orientation. Comme par hasard, au retour d'une promenade de deux mois dans les Pyrénées, il s'arrêtait à Lourdes. Oh ! il ne voulait y passer que quelques heures... Mais il vit là des choses si extraordinaires, que, tout de suite, son parti était pris ; il représenterait ce qu'il avait vu : « l'humanité souffrante que la science ne satisfait point et qui se réfugie dans la foi du surnaturel ».

Dans le monde catholique, cette attitude fit naître de grandes espérances. — « Vous trouverez dans mon livre maintes choses qui vous feront plaisir », avait écrit mystérieusement Zola à Henri Lasserre, l'historien de Lourdes. N'allait-on pas pouvoir enregistrer une conversion plus retentissante que toutes les autres ? L'illusion dura peu, mais Zola obtint tous les renseignements qu'il souhaitait sur le pèlerinage national et son livre était lancé.

Il ne restait plus à l'auteur qu'à s'étonner ingénûment de l'indignation qu'il soulevait et à se déclarer confondu de voir la Congrégation de l'Index condamner son roman.

Il poussait à l'extrême cette attitude en proclamant son intention d'aller à Rome pour en appeler au Pape de cette condamnation. Toutefois, sur le point de partir, le voici hésitant, il va trouver Edmond de Goncourt et lui demande

une lettre de recommandation pour son cousin de Behaine attaché à l'ambassade.

Doit-il faire ou non sa demande d'audience au Pape? Comme ancien libéral, le cérémonial l'embête, constate Goncourt. Il désire au fond être refusé, mais se trouve engagé vis-à-vis de lui-même par l'annonce qu'il en a faite (1).

C'est pourquoi, finalement, il se décide. Mais là, il jouait forte partie. Il fut véritablement berné par les prélats du Saint-Siège, par les personnages politiques, par les journalistes italiens.

Un exemple. M^{me} Zola était amicalement reçue par la reine d'Italie. Un ecclésiastique, l'ayant appris, conseilla à Zola de faire intervenir le Quirinal afin d'obtenir une audience de Léon XIII.

— Discrètement, certes, ajouta l'aimable Romain, mais, après tout, le Quirinal n'est pas si mal avec nous que nous ne prenions favorablement son intervention.

Le Quirinal fut donc pressenti. Après quoi un autre prélat put s'écrier :

— Mais vous avez tout gâté ! Quelle idée avez-vous eue de faire intervenir le Quirinal ! Vous ignorez donc quels sont ses rapports avec le Vatican ? Il n'y a plus rien à faire maintenant !

Zola se consola de sa déconvenue en affirmant, dans le *Temps* (2), qu'après tout, cette formalité n'était pas indispensable :

Avec de la patience, de l'adresse et des pourboires appropriés, on se renseigne toujours et partout. Je sais fort bien comme le Pape vit, comment il se lève et comment il se couche, comment il agit, tout cela sans l'avoir vu. *Enfin je tiens mon Pape* et mon livre ne souffrira pas de l'audience qui n'a pas eu lieu.

§

Donc, sa façon de se renseigner ou de se faire renseigner n'avait pas changé depuis le moment où l'un de ses amis (3)

(1) *Journal des Goncourt*, 24 octobre 1894.

(2) 17 décembre 1894.

(3) Henry Céard, *La Revue Illustrée*, 15 février 1887.

l'avait montré habile à tirer de ceux qui l'entourent la notion des choses qu'il ignore.

Cette notion, il la reproduisait souvent telle quelle dans ses livres, car les renseignements qu'il recevait lui étaient surtout agréables lorsqu'ils se trouvaient être « dans le sens où il les désirait ».

Le docteur Cabanès, voulant rendre hommage à sa bonne foi, n'a pu que constater : « Il n'a jamais trompé personne sans être sa propre dupe (1). »

« En effet, il n'était pas assez savant pour être sceptique », observe M. Henri Massis (2). Cela explique comment il fut amené à se retrancher (c'est sa propre expression) derrière Letourneau, Darwin et Claude Bernard. Et nous avons vu, dans la superbe thèse du docteur Henri Martineau, que son souci de paraître savant nuit plus qu'il n'ajoute à son exactitude (3).

C'est ainsi que la combustion spontanée d'Antoine Macquart, le vieil ivrogne qui brûle à côté de sa pipe, et dont il ne reste à peine qu'un petit tas de cendres fines, est, d'après M. Martineau (page 167), un stratagème discrédité. Au cours du procès de la comtesse de Goerlitz, en 1850, des expériences scientifiques démontrèrent que le corps humain contenant 75 à 80 0/0 d'eau ne pouvait ni s'enflammer spontanément, ni brûler sans combustible. La réfutation scientifique de M. Martineau s'appuie sur les constatations faites par les experts au cours de ce procès et développées dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* (4).

Le docteur Martineau ajoute que « le *Docteur Pascal* n'ayant été publié qu'en 1893, un romancier documenté n'aurait pas dû faire état du phénomène de la combustion spontanée ».

Nous croyons, pour notre part, que Zola avait été frappé

(1) *Chronique Médicale*, 15 novembre 1895.

(2) *Comment Emile Zola composait ses romans*, 1906.

(3) *Le roman scientifique d'Emile Zola*, 1907.

(4) 1850, 1^{re} série, tome XLIV et 1851, tome XLV, pages 191 et 363.

surtout par le pittoresque d'une aventure qui se trouve dans *l'Ecole des ivrognes* de Deslandes et Didier, tableau populaire, joué sur le théâtre des Variétés, le 3 octobre 1834, publié dans le tome IV du *Magasin théâtral*, et où l'un des personnages, Ribaud, « devenu combustible par les liqueurs fortes dont il est plein, en allumant sa pipe prend feu comme une barrique d'eau-de-vie ».

Physiologiquement, ce phénomène est impossible, ainsi l'a démontré le docteur Martineau. Il est certain que Zola n'a pas trouvé un trait aussi chimérique dans un livre de science. N'avait-il pas connu plutôt *l'Ecole des ivrognes* (1) où l'on peut encore relever beaucoup de traits utilisés et dans *l'Assommoir* roman et dans *l'Assommoir* pièce, notamment pour la chute de Coupeau.

La femme du couvreur Michel s'écrie, dans *l'Ecole des ivrognes* :

Quand on m'a rapporté le mien qui venait de tomber d'un deuxième et qui était tout éclopé qu'on croyait qu'il aurait toute sa vie les jambes en écharpe, quel coup pour une épouse ! Avec ça qu'il m'a brisé sa montre d'argent en mille miettes....

Or, Coupeau est couvreur et tombe d'un toit, comme le Michel de *l'Ecole des Ivrognes*.

Et *l'Ecole des Ivrognes*, après avoir servi pour le roman, aurait servi pour la pièce, où Virginie — « le traître » de *l'Assommoir* — fait boire Coupeau, comme le traître Ribaud fait boire Michel le Couvreur, lequel traverse le théâtre à cloche-pied, pour donner à croire qu'il n'est pas gris, jeu de scène qu'exécutera plus tard, à l'Ambigu le personnage de *Mes Bottes*.

De même dans *Thérèse Raquin*, l'action ne rappelle-t-elle pas certain roman de Charles Barbara (*l'Assassinat du Pont-Rouge*), publié en 1859 ? C'est le même adultère, la même noyade du mari, la même tragédie du remords.

D'autre part, Zola avait beaucoup lu Eugène Suë, mais il

(1) Henri Massis ne cite pas *l'Ecole des Ivrognes* dans *Comment Zola composait ses romans*.

en parlait rarement : par contre, il citait beaucoup Balzac qu'il connaissait très mal.

La Gourmandise, des *Sept péchés capitaux*, lui a servi pour *le Ventre de Paris* et l'on voit, dans les notes manuscrites citées par Henri Massis que *Madame Brabançon* (de *l'Orgueil*) a été utilisée pour le personnage de M^{me} Fauconnier.

Mais, si l'on voulait pousser les recherches dans ce sens, il ne saurait être question, bien entendu, d'accuser Zola de plagiat, mais seulement d'étudier chez lui le travail intellectuel d'appropriation habituel aux plus grands écrivains. Cette faculté, remarquons-le, était chez lui, moins développée que chez d'autres maîtres, chez un Hugo par exemple. Ce qui dominait chez Zola, c'était une volonté opiniâtre servie par un esprit rebelle aux pensées abstraites et aux recherches scientifiques. Même dans la critique et l'examen des documents il n'avait qu'un but : faire la preuve de la supériorité de son système. Ceci combiné avec le désir d'étonner son temps. Il est à noter aussi que la mise en œuvre d'un roman, d'une campagne provoquait tout de suite chez lui les sentiments correspondants qui lui permettaient de porter exclusivement son effort sur l'œuvre entreprise. Rien n'existait plus en dehors. Tout s'y rapportait.

On l'a bien vu en 1898, lorsqu'il se consacra crânement au triomphe d'une certaine vérité...

§

C'était la fin de sa vie littéraire. Emile Zola avait été un moment tiraillé entre ses intérêts bourgeois et son souci d'être à la tête de ce qu'il appelait « le mouvement du progrès ». Le socialisme l'ayant emporté, il se voua au socialisme, retrouvant après un long détour ses amours de jeunesse, les indignations qu'il éprouvait lorsque la société lui apparaissait « comme une mauvaise plante étouffant les plus nobles cœurs » (1). « Voici quarante ans que je

(1) Lettre à Baille, 4 juillet 1860.

dissèque, il faut bien permettre à mes vieux jours de rêver un peu », disait-il à Mirbeau en le remerciant d'un article sur *Fécondité*, qui, selon lui, était le roman « d'une humanité élargie pour les besognes de demain ».

Certes, il y avait toujours eu chez Zola un pôle bourgeois et un pôle socialiste, voire révolutionnaire. Mais, entre ces deux extrêmes, son caractère avait oscillé une vingtaine d'années. Pourtant, après la naissance de ses deux enfants et, surtout, après la période d'action directe de l'Affaire, il sembla se fixer définitivement ; il est à présumer que, suivant l'exemple de M. Anatole France, il n'aurait pas tardé à s'inscrire au Parti socialiste unifié.

Jean Jaurès, qui lui fit visite à Londres pendant l'exil, à quoi il s'était résigné pour échapper à l'emprisonnement que les juges lui avaient réservé, nous a laissé, à ce sujet, un curieux témoignage, au cours d'une conférence faite, en 1914, à Toulouse :

« Il (Zola) vivait sous un pseudonyme (M. Pascal), dans un incognito que tous les Anglais avaient percé, mais qu'ils respectaient pleinement avec ce sens admirable de discrétion qui est l'honneur de l'hospitalité anglaise.

« Il était aux environs de Londres, et, lorsque je fus le visiter, je le trouvai dans sa chambre d'hôtel ; et là, j'ai recueilli de lui des mots, où tient tout entier le romancier de la veille et le romancier du lendemain, le Zola qui décrit la veille et le Zola qui rêvait pour le lendemain. Il soulevait le rideau de la fenêtre et il regardait en face les petits cottages d'employés anglais et là il me dit :

« L'employé part tous les matins à une heure déterminée ; il rentre tous les soirs à une heure déterminée, je voudrais bien savoir ce qui se passe chez lui dans l'intervalle.

« C'était tout le Zola de l'ancienne période.

« Puis, il me montra son travail commencé et me dit :

« Je crois que la crise où je passe et dont je souffre aura pour effet de renouveler les esprits et de les appliquer plus sûrement à

la recherche du juste et du vrai. Je sens monter les étoiles nouvelles (1). »

Ce langage mystique nous laisse deviner qu'il allait continuer dorénavant à écrire tout vibrant d'une certitude dernière ; il venait de se découvrir la haute mission de renouveler les esprits, de présenter aux foules un idéal non usagé, de modernes Evangiles. A l'obscur clarté qui tombe des étoiles nouvelles il écrivait *Fécondité, Travail, Vérité*. Il allait écrire *Justice* lorsque la mort le surprit.

Il proclamait que « dans la décadence irrémédiable de la société actuelle », et dans les tristesses du temps présent, il discernait clairement les présages d'un radieux avenir.

Par leur ton de prêche laïque, par la ferveur touchante du verbe, ces œuvres reflètent à tel point la confiance en soi de leur auteur qu'elles sont bien dignes du fameux éloge de M. Léon Daudet, empruntant, lui aussi, pour parler de *Fécondité*, le langage des lutteurs qui jettent le gant :

— Vous tombez le grand Russe (2).

Nulle parole ne pouvait alors être plus agréable à Zola. Les gros tirages de *Résurrection*, Tolstoï traduit dans toutes les langues et partout passionnément commenté, cela ne contribua pas peu à transformer en apôtre des temps nouveaux le faux pessimiste des Rougon-Macquart.

Il perdit tout talent, constate Emile Faguet, et peut-être sa fin prématurée, encore qu'elle nous ait douloureusement chagrinés, lui rendit-elle service (3).

En effet, l'écrivain réaliste avait reporté sa foi, ses facultés d'enthousiasme sur les anticipations socialistes et humanitaires. Il ne devait plus se complaire désormais qu'en des visions d'une « organisation meilleure où les hommes vivront dans une solidarité étroite et parfaite ».

A cette évolution, il acquit une clientèle de partisans plu-

(1) *L'Escholier de Toulouse*, 10 avril 1914 (texte d'une conférence faite par Jean Jaurès à Toulouse).

(2) Lettre de M. Léon Daudet à Emile Zola, 17 décembre 1899.

(3) *Zola*, par Faguet, 1902.

tôt que de nouveaux admirateurs littéraires ; il devint le grand homme des groupes d'études sociales, des universités populaires et son nom s'inscrivit sur le calendrier des saints de la nouvelle Eglise.

Par contre, beaucoup de ses fidèles d'autrefois, ne reconnaissant plus l'âpre voix qui, par tant d'accents lyriques ou passionnés, avait enchanté leur jeunesse, ressentaient la mélancolique impression de ne plus trouver en lui qu'une force désormais appauvrie et qui s'exténuait à vouloir donner les apparences de la santé.

LÉON DEFFOUX ET ÉMILE ZAVIE.

POÉSIE

—

*Mes yeux qui, comme des enfants,
Couraient devant moi sur la route ;
Mes yeux hardis qui ne se doutent
Ni de l'espace, ni du temps ;*

*Mes yeux qui, pour chaque seconde
De ma vie, eurent un regard ;
Mes yeux toujours prêts au départ
S'il faut encor courir le monde ;*

*Eux qui, levés dès le matin,
Ont pu contempler tant de choses,
Jamais encor ne se reposent
Tant qu'il fait clair sur le chemin ;*

*Et, bien qu'ils aient vu la misère,
La laideur et la pauvreté,
Ils sont toujours pleins de lumière
Et fous de curiosité.*

★

*Et mes oreilles ! Pauvres folles !
Voleurs, rôdeurs et maraudeurs,
Les mensonges et les paroles
Cent fois ont pillé leur candeur.*

*Et les voilà, plus attentives,
Ecoutant avec plus de foi
Les belles phrases d'autrefois,
Insidieuses et furtives.*

*Même elles découvrent des sons
Aux heures muettes qui passent,
Et le silence de l'espace
Est plein, pour elles, de chansons.*



*Et mes mains ! Les voilà, fidèles,
Toujours servantes de mon corps,
Vieilles déjà, prêtes encor
Aux besognes simples et belles.*

*Très humblement, avec amour,
Sans jalousie et sans envie,
Elles m'apportent, chaque jour,
L'eau claire et le pain de la vie.*

*Et demain si je les offense,
Avec la même humilité
Elles seront dans le silence
Ce qu'elles ont toujours été.*



*Mais mon cœur, mon cœur lamentable,
Mon cœur est vieux, il est usé ;
Le poids des souvenirs l'accable
Et des espoirs désabusés.*

*La joie, en lui, d'apprendre est morte ;
Si l'amour, rare visiteur,
En pousse, par erreur, la porte,
Il trouve la maison en pleurs.*

*L'amour pourtant était sa vie,
Sa raison d'être, son destin,
La source de son énergie ;
L'amour était son sang, son pain.*

*Il aimait comme l'œil contemple,
L'oreille écoute et la main prend ;
Il aimait comme dans le temple
Monte la prière et l'encens.*

*Mais je comprends sa lassitude :
Quand mes sens apaisés dormaient,
Dans l'ombre et dans la solitude
Mon cœur veillait, mon cœur aimait.*

*Il nourrissait la flamme sainte
Des souvenirs qu'avaient laissés
Les chants, les regards, les étreintes,
Perdus au fond des temps passés.*

*Il était l'esclave qui marche,
Les pieds meurtris par le chemin,
Mais qui porte, en ses pauvres mains,
Les vases consacrés et l'arche.*

GRÉGOIRE LE ROY.

EN ASIE

L'INDE AVEC LES ANGLAIS

Parmi les divers principes mis en avant par le Président Wilson, il n'en est guère qui apparaisse plus séduisant à tous les esprits épris d'équité que celui dit des « nationalités » reconnaissant à chaque peuple le droit d'être lui-même, de vivre sa vie propre. Toutefois, en notre monde, un abîme sépare l'idéal des réalisations pratiques.

A vouloir se montrer d'une justice trop rapidement simpliste l'on risque, parfois, de causer un mal plus grand que celui que l'on prétendait détruire. Le principe du « respect des nationalités » ne sera vraisemblablement admis par la Ligue des Nations qu'en ce qui concerne les nationalités européennes ; s'il en était autrement, que deviendraient les colonies que les quatre grandes puissances possèdent et qu'elles entendent bien conserver ? Avidité, égoïsme, injustice flagrante, déclarent quelques-uns, et, *en principe*, ils ont certainement raison. Néanmoins, en examinant les choses d'un œil impartial, il est possible que cette avidité, cet égoïsme, qui, il n'y a pas à le nier, sont les mobiles principaux des colonisateurs, servent indirectement, en certains cas et dans une certaine mesure, les intérêts matériels ou moraux du peuple asservi.

Nul n'ignore que, depuis des années, un mouvement existe, dans l'Inde, tendant soit à y renverser la domination anglaise, soit à atténuer tellement celle-ci, à en limiter le champ d'action de telle façon que, progressivement, elle puisse devenir presque purement nominale. La promulgation de ce programme, soutenu par des arguments patriotiques et sentimentaux en appelant aux notions équitables

et généreuses, et, à première vue, idéalement justes, a fait naître, de-ci, de-là, des sentiments peu sympathiques envers les maîtres de l'Hindoustan. Je ne prétends pas disculper ceux-ci des fautes qu'on leur reproche ; il serait présomptueux, de ma part, d'assumer pareille tâche et les intéressés n'ont nul besoin de l'humble avocat que je pourrais être. Du reste, accuser ou excuser serait, en cette question, chose vaine : les faits parlent d'eux-mêmes. Ceux qui, en Europe ou en Amérique, blâment ou approuvent le font, généralement, en se basant sur de simples impressions, la situation réelle de l'Inde étant peu connue à l'étranger.

Etablir la moindre comparaison entre l'Alsace-Lorraine et l'Inde, et conclure qu'une solution identique s'impose dans les deux cas, est faire fausse route. L'Inde n'est pas une province, pas même un pays ; l'Inde est un monde formé de multiples nations, comprenant nombre de races très différentes, de mœurs comme de langage. L'unité apparente que nous appelons, aujourd'hui, l'Inde est toute factice ; elle est l'œuvre administrative des Anglais, signifiant peu de chose au point de vue ethnographique ou à celui des traditions historiques, et le jour où les liens créés et maintenus par le gouvernement britannique viendraient à se rompre la verrait tomber en pièces.

L'on connaît mal, aussi, les hommes qui appuient le mouvement nationaliste. Ceux qui sont allés en Europe ou en Amérique ont volontiers emprunté des allures et un langage teintés de socialisme ; mais ce serait une erreur de voir en cela autre chose qu'un travestissement occidental, le frère et le complément du veston et du chapeau melon arborés chez nous, et bien vite jetés au rebut, de retour près des rives du Gange, où, à vrai dire, l'un et l'autre sont aussi inconfortables qu'inesthétiques. Le socialisme n'existe pas dans l'Inde ; l'idéal démocratique y est inconnu. La masse de la population, des rajahs au dernier des parias, des « impurs » que nul ne doit toucher sous peine d'être contaminé par une imaginaire souillure, adhère à un ré-

gime aristocratique basé sur les castes, emmurant l'individu, sans espoir de libération, dans une sphère donnée, sans tenir compte, en rien, de ses aspirations ou de ses aptitudes. La seule porte ouverte à celui qui se sent étouffer dans le cercle où sa naissance l'emprisonne l'est par les conquérants. L'Anglais ne demande pas à celui qu'il emploie : domestique, commis, technicien d'un métier quelconque, ou lettré, de quel père il est né, s'il est brahmin ou soudra ; il s'enquiert, simplement, de ses connaissances et de sa capacité à remplir les fonctions qu'il postule. De nos jours, en certains cottages, en certaines grandes administrations, etc., l'on peut voir des Hindous instruits, gradués, occupant des situations honorables et importantes, quoique n'appartenant pas, de par le code de la hiérarchie sociale indigène, aux castes supérieures. Qui leur a donné les moyens de parvenir jusque-là, qui les a accueillis ? — Non pas leurs compatriotes, mais les fonctionnaires britanniques.

L'agitateur hindou, que l'on se représente souvent, en Occident, comme un libertaire, un homme de progrès et d'avant-garde, est, en réalité, dans la plupart des cas, un réactionnaire qui brûle du désir de ramener l'Inde sous le joug, autrement dur que celui de ses maîtres actuels, d'une législation et de coutumes millénaires qui semblent, à tout esprit raisonnable, ne plus pouvoir trouver place de nos jours.

Etrange à dire, ce sont parmi les plus intransigeants de ces réactionnaires que l'on rencontre les personnalités les plus captivantes du parti anti-anglais. D'un caractère éminemment respectable, drapés dans leur âpre mysticisme, ils vont, figures farouches et non sans grandeur, fascinés par la vision d'un passé que leur imagination poétise et transfigure, qui eut, sans doute, sa noblesse, mais qui ne peut, en aucune façon, reprendre vie et répondre au degré actuel de l'évolution humaine. Sans partager en rien leurs vues, l'on peut s'incliner devant ceux-là : leur incontestable sincérité mérite

notre hommage ; mais ils constituent une minorité infime parmi la cohue des très médiocres sires assoiffés d'ambition, rêvant d'élections, de meetings et de la tribune parlementaire, comme tremplin à leurs bavardages redondants. L'on se tromperait, en créditant ces derniers de tendances progressives. Le même désir qui hante la petite élite des chevaliers du passé les anime. Tout ce qu'ils y mêlent, dans leurs programmes, d'éléments empruntés aux organisations politiques occidentales et de déclarations répétées à la suite d'écrivains ou d'orateurs étrangers, n'est qu'un trompe-l'œil, une façade derrière laquelle leur souci est d'abriter un recul vers un état social suranné. La liberté qu'ils réclament, ils veulent s'en servir pour restaurer ou raffermir les superstitions que les écoles et les coutumes anglaises sapent lentement mais sûrement, pour enfermer plus étroitement la société hindoue dans la géhenne où elle a perdu sa vitalité, et qui est la cause principale ayant permis son asservissement.

Ne croyez pas que vous les embarrasseriez en leur rappelant l'époque, encore proche de nous, où — sans qu'aucune autorité indigène intervienne — d'infortunés vieillards, dûment endoctrinés et aveuglés par le fanatisme, s'en venaient dociles, à Bénarès, se faire immoler sur un « lingam » sacré, ou bien, un pot lesté de pierres suspendu au cou, se jetaient dans le Gange en vue d'assurer leur salut, ayant, au préalable, — ceci était, bien entendu, la partie essentielle du rite, — légué leurs biens à des Brahmines.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la coutume barbare consistant à brûler les veuves sur le bûcher funèbre de leur défunt époux. L'origine de ces mœurs odieuses est un frappant exemple de la façon dont les plus pures légendes arrivent à se dénaturer parmi d'ignorants sectaires. Il serait trop long et hors de propos de relater, ici, l'histoire charmante, comme la plupart des récits religieux populaires hindous, de Sati et de Shiva. Il suffit d'en donner le trait final : Shiva (le Shiva, divinité anthropomorphique des

Puranas et non point le Shiva impersonnel et transcendant des mystiques philosophes) a subi un grave affront que lui a infligé son beau-père. Son épouse dévouée, Sati, profondément attristée par la conduite de son père, se plonge dans une de ces méditations spéciales appartenant à l'école du Yoga (1) et, par le pouvoir de cette méditation, un feu intérieur se développant en elle la consume.

Cette poétique victime volontaire devait devenir l'ancêtre de quantité d'infortunées traînées au bûcher, contre leur gré, ou persuadées d'y marcher, en apparence librement, par des croyances superstitieuses ou la terreur de l'existence misérable qui leur était réservée en cas de refus.

Choses d'un autre âge, dira-t-on ! — Pas tant qu'on le croit. Il y a trois ou quatre ans à peine, plusieurs membres d'une famille villageoise furent condamnés à des peines diverses pour avoir *aidé* une jeune femme, leur parente, à commettre ce genre de suicide public. Les cas sont plus fréquents qu'on ne le suppose où, en méfiance de la police, le rite s'accomplit en secret et sans la pompe d'antan, la victime quelquefois consentante, c'est certain, mais, sans doute, aussi maintes fois *aidée* de façon très empressée. Le prosaïque pétrole et une boîte d'allumettes remplacent le beurre et le bois parfumé des sacrifices anciens.

Que l'on ne pense pas que de telles aberrations soient l'unique partage de la tourbe ignorante. C'est bien plutôt le contraire et c'est surtout dans les classes élevées de la population qu'elles ont fleuri. Qui sait si la présence des autorités britanniques n'est pas actuellement le seul obstacle qui les empêche de se manifester encore librement ?... On est quelque peu fondé à se le demander en constatant que des intellectuels, parmi ceux qui paraissent devoir être les hommes d'avant-garde de l'Inde émancipée, et qui, en fait,

(1) L'une des six écoles philosophiques orthodoxes de l'Inde. La pratique consistant à développer la chaleur interne est connue en Chine et au Thibet. Dans ce derniers pays, les ascètes passant l'hiver parmi les neiges des hautes montagnes, sans allumer aucun feu, s'en servent de façon moins tragique que Sati, pour conserver à leur corps une température suffisante et éviter de périr gelés.

deviendraient ses dirigeants, si la domination anglaise disparaissait, ne répudient pas ce passé de ténèbres et de cruauté. Il y a quelques années, à propos d'un tableau représentant une veuve parmi les flammes du bûcher, un grand artiste hindou occupant une situation éminente, Sir Coomaraswamy, écrivait : «... Certains supposent peut-être que « sâti (1) est aujourd'hui considéré dans l'Inde comme une « coutume barbare et cruelle du passé. Il est possible que « les hommes d'aujourd'hui ne puissent plus supporter son « maintien, mais il s'en faut qu'ils pensent à elle avec hor- « reur. Les familles qui comptent parmi leurs ancêtres des « femmes « qui sont devenues sâti » sont fières de cette « héroïque ascendance et, au moins au Bengale, beaucoup, « peut-être la majorité des femmes, chérissent cet idéal et « voudraient qu'il puisse encore être réalisé... Nous avons « perdu la foi qui rend de telles choses possibles. En som- « mes-nous plus grands, ou moindres ?... »

Pour rendre justice à Sir Coomaraswamy, il convient d'ajouter qu'il a également écrit que « sâti, transformé en une sorte de loi obligatoire, serait un mal ». Mais l'opinion, peut-être faite de plus de sentiments esthétiques que d'autre chose d'un intellectuel artiste, s'alourdit, et se vulgarise rapidement, en passant dans ces sphères sociales moins raffinées, et le fait brutal est que maintes jeunes veuves furent jetées dans les flammes et sont, encore de nos jours, sacrifiées par des méthodes plus discrètes, par des parents trop épris de « l'idéal » toujours révérend de l'élite hindoue.

Peut-être se trouvera-t-il quelque nationaliste pour me reprocher mon incompréhension des explications mystiques que l'honorable chef de l'École moderne de peinture hindoue a jointes à son article sur « sâti ». J'avoue que celles-ci me paraissent un peu à côté du sujet. La renonciation au monde des Sannyasins, ou les expériences spirituelles yoguistes de l'union de Shakti et de Purusha, n'ont rien de

(1) Sâti, la veuve qui se brûle avec le cadavre de son mari, ainsi nommée d'après l'héroïne de la légende.



comparable à un fait dont le côté purement matériel et social, doit, seul, préoccuper le législateur ou les magistrats ayant charge d'un pays.

Le tempérament de la majorité des Hindous semble, du reste, être enclin à verser, en toute honnêteté d'intention, dans la férocité. Je sais bien qu'il ne manque pas de gens, en Occident, qui, sous prétexte de religion et en vue de ce qu'ils croient le bien de leurs proches, tourmentent les mourants jusqu'aux ultimes minutes de leur agonie ; mais l'Inde les dépasse de beaucoup.

La croyance générale est que mourir au bord du Gange ou d'un autre fleuve sacré, surtout si le corps est partiellement immergé dans leurs eaux, assure une heureuse renaissance en quelque Paradis de l'au delà. Sans doute, en cela encore, de même que pour les veuves dont il vient d'être question, nombre de malades pieux, se sentant approcher de leur dernière heure, demandent à être transportés sur la rive sainte. Il en est d'autres cependant, qui, arrachés à leur couche, encore conscients et contre leur volonté, s'entêtent à vivre et, lassant la patience de leurs gardiens, sont, tout comme les petites veuves récalcitrantes, aidés à mourir par la boue de la rivière-déesse, qu'on leur introduit dans la bouche.

En quelques pages sobres, mais qui font frémir, un des Réformateurs religieux modernes a décrit l'enlèvement de sa grand'mère, alors que lui-même était encore adolescent. La vieille dame protestait qu'elle voulait demeurer chez elle, suppliait, menaçait, s'accrochait aux meubles. Vains efforts, ses propres fils, maîtrisant sans peine sa débile résistance, l'emmenaient au bord du Gange où elle attendait la mort, plusieurs jours, sous un abri de nattes. Famille de sauvages ? — Non pas, certes, mais d'intellectuels dont les descendants, tous remarquables, comptent de nos jours parmi les princes du monde des Arts et des Lettres. La pauvre femme était l'arrière-grand'mère du poète, aujourd'hui universellement connu, Rabindranath Tagore !...

Une impression ineffaçable me demeure d'un de ces cas : le regard d'un mourant étendu sur un pauvre lit de sangles tout seul, abandonné à l'entrée même de l'endroit où l'on incinère les cadavres, sur la berge du Gange. C'était au crépuscule, les bâchers crépitaient, leurs étincelles s'en venaient retomber jusque sur l'homme couché, attendant son tour en respirant l'affreuse odeur de la chair brûlée... Les Dieux avaient voulu qu'il fût philosophe, comme le sont tant d'Hindous, même de fort humble condition et de médiocre savoir ; sinon, imagine-t-on l'épouvante de cette heure ?...

Tous ces détails paraissent n'avoir qu'un bien vague rapport avec les aspirations séparatistes d'une fraction des Hindous ; cependant ils peuvent découvrir quelques aspects, inconnus du grand public occidental, de la mentalité prévalant dans l'Inde et aider, quelque peu, à mesurer l'abîme existant entre ceux-ci et les institutions démocratiques et rationalistes que les chefs du parti anti anglais paraissent réclamer.

Sait-on aussi ce qu'est le mariage dans la plus grande partie de l'Inde, et spécialement au Bengale, cette terre particulièrement fertile en agitations politiques ? — Le mariage est, dans la plupart des cas, un acte qui, chez nous, conduirait son auteur au bague : le viol d'une fillette qui vient d'être nubile, ou parfois ne l'est pas encore. Avec la précocité sexuelle commune aux pays chauds, et encore hâtée dans l'Inde, cela signifie, dans la première circonstance, une enfant de huit à douze ans. Celles qui sont mères à douze ans sont en nombre considérable, et des rapports médicaux citent même des cas, paraissant invraisemblables, de maternité survenant à neuf ans. Il serait superflu de dire que la petite épouse est donnée par ses parents ; il ne peut être question de libre choix à son âge. Nombre de fois aussi, le mariage est célébré quand la fillette n'a que cinq ans, ou même est plus jeune encore ; la coutume générale est, alors, d'attendre jusqu'à la semaine qui suit la première période menstruelle, pour consommer l'union.

Le mari peut être un bambin comme sa mariée-bébé ; mais, parfois aussi, il se trouve être un homme fait, ou même un vieillard, et, comme le nombre des épouses légitimes n'est point limité par les codes civils ou religieux de l'Hindoustan, tel sexagénaire libidineux est à même de posséder, en toute sécurité et honorabilité, une ou plusieurs femmes de dix ans ou moins. N'exagérons rien ; une telle pratique n'est sans doute pas courante ; rien, cependant, ni la loi, ni les mœurs du pays, ne s'y oppose.

D'ordinaire, la petite fille, après son mariage, s'en va demeurer chez les parents de son mari où elle se trouve placée sous l'autorité absolue de sa belle-mère. Si les mariés sont, tous deux, encore enfants, ils grandiront ensemble attendant l'époque fixée par l'usage et, celle-ci venue, tout comme des animaux domestiques que l'on accouple, on les poussera l'un vers l'autre. Si le marié est déjà homme, et sa compagne encore une fillette, la situation est pire et nous nous détournons avec répugnance des images qu'elle évoque.

Veuve, même sans que son mariage ait été consommé, même si elle n'est âgée que de six ou sept ans, — si, comme cela arrive, *elle ne sait pas* qu'elle a été mariée et se trouve veuve, — l'Hindoue ne peut se remarier. Il y a interdiction absolue à ce sujet, et la situation de la jeune veuve a ceci de particulièrement misérable qu'elle va, durant toute sa vie, être considérée comme une coupable ayant mérité par quelque faute grave, commise dans cette vie ou dans une existence précédente, le châtement qui la frappe sous la forme de veuvage. Elle sera considérée comme impure, tenue à l'écart de toute célébration familiale ou religieuse, obligée de porter un deuil perpétuel, de renoncer à toute parure, de jeûner fréquemment, etc. On entrevoit par cette brève énumération comment des femmes qui pouvaient, autant que d'autres, aimer la vie se sont laissés tenter par la délivrance offerte par le suicide...

Des efforts sont tentés pour combattre ces coutumes bar-

bares, et maintes autres analogues. Qui les dirige ? — Des Anglais, et quelques étrangers appartenant à des nationalités occidentales. Un certain nombre d'Hindous célèbres et courageux se sont joints à eux ou travaillent séparément dans le même but ; mais leur généreuse initiative est mal vue de la majorité et, n'étant l'appui moral qu'ils trouvent dans les autorités britanniques, ils seraient bientôt honnis, mis à l'index, réduits à l'impuissance et peut-être molestés, sinon pis, par les partisans de la vieille orthodoxie.

Les hommes intelligents, les hommes de progrès — il n'en manque pas dans l'Inde — comprennent, ou devraient comprendre que, quelles que soient les fautes dont les conquérants ont pu se rendre coupables, le véritable intérêt de la grande masse des Hindous est de leur demeurer attachée, du moins pour un temps encore long. L'Anglais, dans l'Inde, est un élément d'évolution vers le mieux. Consciemment ou inconsciemment, de par son origine, ses traditions, son éducation, il apporte avec lui des idées, des façons d'agir qui servent d'exemple et se traduisent par plus d'équité, plus d'instruction, une diffusion lente, mais certaine, des principes démocratiques, dissolvant le bloc suranné et néfaste des castes et des préjugés nuisibles. Les patriotes qui rêvent le bien-être des différentes races formant l'agglomération hindoue actuelle et placent celui-ci, non dans l'utopie d'un retour vers le passé, mais dans un développement graduel tendant à l'épanouissement aussi complet que possible des aptitudes personnelles et de la liberté individuelle, doivent voir le danger que présenterait, pour eux, un triomphe du parti rétrograde anti-anglais, détruisant la cohésion des différents Etats de l'Inde, laissant libre cours aux haines de race et aux différends d'intérêts qui se traduiraient, promptement, en luttes sanglantes.

Il est, sans doute, permis au philosophe et au poète de regretter que l'Inde des « Oupanishads », l'Inde du Bouddha, se laisse entraîner dans les voies d'une civilisation étrangère, peut-être même, doit-on dire, opposée à son

génie. N'est ce point là, pour elle, une déchéance plutôt qu'un progrès?... L'Inde a toujours envisagé le monde, et les choses du monde, sous un aspect que les Occidentaux ne leur connaissent point; elle les a pesés et jugés d'après des mesures différentes. Son idéal n'est ni l'activité, ni le confort matériel. Le vrai « grand homme » hindou n'a jamais été un faiseur de harangues, ni l'habitué d'aucun forum, mais un penseur silencieux, ami de la solitude, et ayant renoncé à tout, parce que devenu sans besoins, sans désirs. L'Inde gagnera-t-elle à remplacer les grands Mounis, les Sannyasins de jadis, par des députés jacasseurs?...

Quoi que l'on puisse penser à ce sujet, tous regrets de cette nature sont vains. La loi suprême des choses — c'est l'Inde qui nous l'apprend — est l'impermanence. La forme qui était hier ne peut exister, aujourd'hui, identique. Qu'ils suivent donc leur destin ceux qui veulent modeler le pays des Védas d'après d'Occident, mais qu'ils se persuadent bien, d'abord, que l'adoption de nos systèmes politiques et sociaux implique le rejet, en bloc, de toute leur civilisation propre : les deux ne peuvent marcher de pair. Et, pour commencer, avant de se mettre en campagne pour expulser les Anglais et instituer un Parlement national, les besognes préalables ne leur manquent pas. Une réforme religieuse, entraînant la disparition de coutumes du genre de celles qui ont été signalées plus haut et qui s'appuient sur des fables religieuses, s'impose en premier lieu. Je sais que les Hindous se vantent, volontiers, de ce que leurs systèmes religieux comprennent des formes tellement diverses, qu'ils peuvent s'adapter à tous les degrés de mentalité, même aux plus inférieurs. C'est, là, chose bonne à dire par le philosophe védantin qui considère le monde comme un mirage et, par conséquent, attache peu d'importance aux gestes, quels qu'ils soient, accomplis par les ombres qui s'y meuvent. Tout cela n'est que rêve et fumée. Ceux qui, réellement, pensent de la sorte ne s'évertuent pas à jouer le rôle de politiciens. L'homme qui lutte dans l'arène poli-

tique, ou se passionne pour des questions sociales, quoi qu'il puisse prétendre, croit à la réalité du monde qui l'entoure et, dès lors, il ne lui est pas permis de se désintéresser des notions, religieuses ou autres, inculquées à ses compatriotes et d'après lesquelles ceux-ci modèleront leurs actes. Tant que la coutume barbare des sacrifices sanglants faisant de certains temples de simples abattoirs continuera à être suivie et honorée dans l'Inde, même par les promoteurs du mouvement nationaliste, les Occidentaux auront peine à admettre que ce pays soit mûr pour le suffrage universel, ou même le plus restreint des suffrages (1). De même en est-il en ce qui concerne la question du mariage, celle des veuves que j'ai brièvement esquissées, la question de l'éducation des femmes et des classes inférieures et, par-dessus tout, la question des castes.

Assurément, nul, pas plus en Amérique qu'en Europe, ne pourra se figurer une Assemblée de Députés, prétendant collaborer fraternellement pour le bien de toute la population, à qui il ne sera pas permis de boire ensemble une tasse de thé à la buvette du Parlement ou d'accepter, l'un de l'autre, une bouchée de pain ou un verre d'eau, sous peine — s'ils n'appartiennent pas exactement à la même caste et sous-caste — de devenir « impurs ».

On ne forme pas une nation démocratique sur de telles bases. Et, si les agitateurs hindous rejettent l'idéal démocratique, que parlent-ils d'en emprunter les institutions? Si les nationalistes ne se mettent pas à l'œuvre de façon déterminée pour, tout d'abord, opérer les réformes sociales essentielles que les Anglais ne leur interdisent certes pas, qu'ils leur faciliteront, au contraire, s'ils s'entêtent à ac-

(1) Je livre, sans commentaire, le fait suivant à la réflexion des lecteurs : Au sud de l'Inde, près de Madura, comme je passais près d'un temple de village, dédié à Kâî, un homme du pays me dit : « On sacrifie chaque jour des chèvres (c'est la victime ordinaire) à la « Mère » ; elle voudrait *des hommes*, mais, à cause de la police anglaise, on n'ose pas lui en offrir... Elle doit se contenter des chèvres. » Celui qui parlait ainsi n'était pas, comme on pourrait le supposer, un musulman ou un converti chrétien, mais un adepte de la religion hindoue.

coupler des antithèses impossibles à concilier, ne vaut-il pas mieux faire crédit à l'Administration britannique pour les erreurs que, comme tout pouvoir humain, elle est susceptible de commettre, puisque, si elle est impuissante à accomplir, seule, la rénovation de l'Inde, elle en prépare sûrement les voies ?...

ALEXANDRA DAVID.

LE PROBLÈME DE LA VIE CHÈRE

De toutes les questions qui se posent actuellement il n'en est pas de plus pénible et pesante que celle de la vie chère. Personne qui n'en souffre. Mais pour guérir un mal il faut en connaître d'abord la nature, et nombreux sont ceux qui ne savent pas ou qui croient à tort savoir pourquoi les prix ont augmenté. Il est si facile de s'en prendre à l'épicier du coin !

La question vaut pourtant la peine d'être examinée de près, d'autant que le phénomène ayant des causes complexes, l'analyse n'en est déjà pas aisée (1).

Les prix ont augmenté dans tous les pays, voilà le fait indéniable, dans les pays vainqueurs comme dans les pays vaincus, et dans les pays neutres comme dans les pays belligérants; même un des pays où ils ont le plus haussé est la Suède, qui est restée à l'écart de la lutte et s'y est même fort enrichie. Tout ceci sera à expliquer, mais est d'abord à constater, ce que les nombres-indices tenus par les statisticiens de toutes nationalités permettent de faire sans contestation possible. Si l'on fait un ensemble des principales denrées ou des principaux produits (une douzaine en France et en Espagne, dix-huit en Italie, vingt et un en

(1) Les articles qui ont paru sur ce sujet sont trop nombreux pour être énumérés. Je citerai seulement Georges Lachapelle : *La Hausse des prix*, dans la *Revue de Paris* du 1^{er} avril 1919; Raphaël-Georges Lévy : *La Vie chère, causes et remèdes*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1^{er} août; le Compte rendu de la Société de statistique de Paris, dans le *Journal officiel* du 5 juillet; Serca : *Une politique monétaire*, dans la *Grande Revue* de novembre; G. Claude : *Le grand coupable de la vie chère*, dans l'*Opinion* du 29 novembre. Encore les articles de MM. Léon Polier, Oualid, Roger Picard, dans l'*Europe nouvelle*, de MM. Arnauné, Mourre, Moret, dans la *Revue des Sciences politiques* et la *Revue d'Economie politique*, les *Enquêtes de l'Action nationale* et de l'*Economiste parlementaire*, etc.

Angleterre, une cinquantaine en Amérique) et si l'on ramène cet ensemble à 100 pour les prix de détail en juin 1914, on voit que le taux a monté au milieu de l'année 1919 (derniers chiffres donnés par *le Bulletin trimestriel de la statistique générale et du service d'observation des prix*) à 294 en France, 204 en Angleterre, 340 en Italie, 344 en Belgique, 261 en Suisse, 328 en Suède, 182 aux Etats-Unis, 142 en Nouvelle-Zélande, etc.

Le chiffre de 294 francs donné pour la France se rapportant à un ensemble, n'est qu'une moyenne; certains produits ne l'ont pas atteint, mais certains l'ont dépassé. C'est le cas pour beaucoup de produits alimentaires; si le sucre, le riz, le lait ne sont montés respectivement qu'à 250, 261, 274, les pommes de terre, les lentilles, le vin sont allés jusqu'à 315, 330, 345; la viande de boucherie a atteint, suivant le morceau, de 346 à 389 fr., les œufs 381 fr., le beurre 391 fr.; enfin quelques denrées ont dépassé 400 fr., comme la viande de porc, et le fromage de gruyère qui atteint presque 500 fr. Le pain, par contre, n'est monté qu'à 137 fr., mais on en sait la raison: c'est que l'Etat supporte la différence, ce qui représente d'ailleurs une surcharge de 2 milliards par an pour lui, et par conséquent pour le contribuable. Ces indications suffisent, des statistiques plus détaillées seraient arides pour le lecteur sans prouver davantage.

Pourquoi les prix ont-ils ainsi augmenté? Pourquoi ce qui se vendait 100 fr. en juin 1914 se vend-il maintenant 300 fr. et plus? Ceux qui répondent: Parce que le coût des matières premières et le salaire des ouvriers ont eux-mêmes augmenté, se satisfont à bon compte. C'est cette ascension de tous les prix, travail, matières et produits, qu'il s'agit justement d'expliquer.

Les causes de cette hausse sont multiples, ce qui complique le problème; en ne prenant que les principales, on aura chance de le simplifier. Or, de ces causes principales, j'en vois bien une demi-douzaine, économiques, financières

et morales, allant deux par deux, curieusement. Les deux causes économiques sont la diminution de l'offre et l'augmentation de la demande. Les deux causes financières sont l'abondance du papier-monnaie et la hausse du change. Les deux causes morales sont le désir d'un gain normal chez les commerçants honnêtes, et d'un gain anormal chez les autres. Tous ces facteurs doivent être repris et examinés à part.

1^o La diminution de l'offre. C'est ce qu'on appelle plus couramment la raréfaction de la production. Plus un produit est rare, plus il est cher. Or, depuis près de six ans, de par la guerre, la production a baissé, pour le blé comme pour la houille, comme pour tout (1). Et ceci n'a pas été propre à la France; dans le monde entier, même chez les neutres les plus éloignés du théâtre des hostilités, il y a eu fléchissement de la production. Mais chez nous ce fléchissement a été formidable, car tout y a contribué, la mobilisation de presque toute la population mâle, l'enregistrement dans les usines de guerre d'une forte partie de la population féminine, la concentration de tous les efforts pour la production des armes et munitions, les réquisitions et les taxations qui ont empêché de produire, la crise des transports, l'embouteillage des ports, la hausse des frets provenant elle-même de la diminution du tonnage disponible et de la cherté des assurances grandissant en raison des risques de la guerre sous-marine. Et l'armistice, quoique mettant fin à ces risques justement, n'a rien amélioré dans l'ensemble, au contraire. Il y a eu une énorme vague sinon de paresse, le mot a été injuste, du moins de détente, très compréhensible, certes, après le terrible effort prolongé qu'il avait fallu soutenir, et qui s'est traduite par un ralen-

(1) Voici quelques chiffres. La récolte de blé, en milliers de quintaux, qui était de près de 97.000 en 1913, est tombée à 76.000 en 1914, à 60.000 en 1915, à 55.000 en 1916, à 36.000 en 1917, elle n'est remontée en 1918 qu'à 63.000. Pour les pommes de terre, 135 millions de quintaux en 1913, 62 millions en 1918. Pour le sucre de betterave, 877.000 tonnes en 1913, 200.000 en 1918. Et ainsi de suite.

tissement de la production pire qu'avant. Pendant les douze mois qui ont suivi l'armistice on a extrait, par exemple, bien moins de charbon que pendant les douze mois qui l'avaient précédé.

2° L'augmentation de la demande. Plus un produit est demandé, plus il est cher. Or tout a été demandé à outrance pendant la guerre, en dépit du million et demi de disparus. D'abord ces disparus étaient remplacés par plus encore de robustes vivants venus d'outre-mer. Ensuite une population appelée sous les drapeaux et nourrie par les services de l'Intendance consomme beaucoup plus qu'une population civile se nourrissant à ses frais; ceci, sans parler du coulage ni du gaspillage qui sont inévitables dans toute organisation, militaire ou non, brassant des millions d'hommes. Mais les civils eux-mêmes, paysans vendant à gros prix leurs denrées ou ouvriers gratifiés de hauts salaires, ne se sont, pendant la guerre, privés de rien. Salaires et bénéfices ont poussé à la dépense, et le gaspillage de l'arrière n'a parfois rien eu à envier à celui du front. Combien de fois, chez le boucher ou chez l'épicier, l'ouvrière en cheveux a-t-elle soufflé à la dame en chapeau hésitante le bon morceau qu'elle ne jugeait pas trop cher? Ceci n'est ni pour critiquer ni pour approuver, mais pour établir seulement que la demande n'a pas fléchi pendant la guerre, ni depuis, d'ailleurs, et que le niveau général des prix s'en est ressenti.

3° L'abondance de la monnaie, métal dans les pays neutres où les belligérants ont fait d'immenses achats, papier chez ces belligérants, surtout chez nous. L'émission du papier-monnaie, c'est ce que les techniciens appellent l'inflation monétaire, et l'on comprend aisément la hausse des prix qui en résulte. Le prix n'est, en effet, qu'un rapport entre une certaine quantité d'or et telle ou telle quantité de n'importe quelle autre marchandise, et l'or n'est un métal précieux que parce qu'il est rare. Quand sa rareté diminue, par suite, si l'on veut, d'une découverte de placers, les prix haussent soudain. Or l'émission du papier-monnaie agit

exactement comme la découverte d'une mine d'or. Et quand cette émission atteint des proportions excessives, ce qui est toujours à craindre, puisque le recours à la planche aux assignats est si facile, les prix augmentent excessivement aussi ; on a vu des ascensions vraiment folles, chez nous, sous la Révolution, comme en ce moment en Russie.

4° La hausse du change. Depuis le début de la guerre la balance commerciale nous est défavorable dans tous les pays neutres où nous avons acheté et achetons encore beaucoup plus que nous n'avons vendu et que nous ne vendons. Notre billet de banque, qui n'est qu'une valeur fiduciaire, perd donc de sa valeur sur les places étrangères. Or, c'est à l'étranger que nous sommes obligés d'acheter beaucoup de denrées alimentaires et de matières premières par suite de la raréfaction de notre production ; et comme nous les achetons très cher, le double de leur valeur en monnaie locale aux Etats-Unis, par exemple, nous devons majorer d'autant leur prix de vente chez nous.

5° La soif du lucre à tout prix chez certains commerçants ou producteurs qui ne craignent pas de recourir à la fraude, à l'accaparement et à toutes manœuvres délictueuses. C'est la cause à laquelle chacun pense tout d'abord, il est donc inutile d'insister.

6° Le désir de gain normal chez les mêmes catégories. Ici, au contraire, il faut expliquer, car cette cause, pour être moins visible et moins odieuse que la précédente, est plus générale et donc d'action plus décisive sur les prix. Le producteur ou l'intermédiaire aujourd'hui a tendance à prélever un bénéfice plus considérable qu'autrefois et son calcul se comprend ; ses risques sont plus grands par suite de l'incertitude de la situation économique et de la baisse toujours possible de la valeur du papier-monnaie qu'il doit recevoir ; il élève donc ses prix un peu comme les compagnies d'assurances majorent leurs primes en cas de danger anormal.

A ces causes il faudrait ajouter un facteur général qui

intervient pour toutes, le facteur psychologique. Ce qu'on appelle valeur n'est qu'un jugement porté sur la chose, mais ce jugement est forcément influencé par le moral tant individuel que social. Les prix augmentent, toutes choses égales d'ailleurs, suivant ce moral confiant ou timoré, hésitant ou épouvanté. Toutes les causes ci-dessus énumérées auraient beau être fortes, si le moral est robuste, les prix se maintiendront, et elles auraient beau être faibles, si le moral s'effondre, les prix monteront vertigineusement : la panique joue son rôle dans les Bourses comme sur les champs de bataille.

§

Maintenant, ces causes, il s'agit de les apprécier à leur importance respective. Toute notre politique économique et financière changera en effet suivant que telle de ces causes l'emportera de beaucoup sur les autres. A la question : Quelle est la plus importante ? chacun répond trop souvent d'après quelques observations hâtives, quand ce n'est pas d'après ses préjugés ou ses opinions politiques. Qu'on aille faire entendre à un économiste orthodoxe que la hausse des prix n'est pas due aux interventions de l'Etat, à un marxiste qu'elle n'est pas le fait de l'infâme capital, à un simple passant qu'elle n'est pas due aux mercantis ! A en juger par certains faits, nous ne différons pas trop de nos pères, qui, dès que le pain manquait, commençaient par pendre quelques boulangers. Mais on ne peut vraiment pas se contenter de ces solutions simplistes.

Des six causes énumérées plus haut, la plus importante de beaucoup, c'est l'inflation monétaire. Le prix et la monnaie vont forcément de concert. Même s'il n'y avait pas eu de guerre, donc s'il n'y avait eu ni mobilisation, ni taxations, ni torpillages, ni embouteillages, le simple fait pour l'Etat de procéder à des émissions de papier-monnaie dans la proportion où il l'a fait, aurait déterminé une hausse des prix à peu près semblable à celle que nous voyons. Le billet

de banque n'a en lui-même que la valeur du papier ; si, en temps normal, le vendeur l'accepte pour 100 fr., c'est qu'il sait pouvoir l'échanger à vue contre 100 fr. d'or aux guichets de la Banque, l'encaisse métallique de cette Banque devant permettre de rembourser tous les billets émis. Or, actuellement, l'encaisse n'est que du sixième ou septième des billets en cours ; elle est de 5.863 millions quand la circulation fiduciaire est de 37.419 millions ; le billet de banque français de 100 fr. ne vaut donc en réalité que 15 fr. 77.

Ici première objection. Si le billet de banque ne vaut réellement que le sixième de sa valeur nominale, pourquoi les prix n'ont-ils pas sextuplé ? C'est parce que le facteur psychologique intervient, mettant de la souplesse dans ce qui devrait être mathématiquement rigide. Le passant a confiance dans la Banque et dans l'Etat qui a partie liée avec elle ; il sait que dans quelques années la situation sera assainie, et que le cours forcé ayant disparu, son billet de 100 fr. lui sera remboursé contre 100 fr. d'or ; alors il fait crédit à la Banque et accepte son billet pour un chiffre intermédiaire entre sa valeur nominale et sa valeur effective ; quant à ce chiffre même il s'établit par un mécanisme d'esprit, assez délicat, comme celui de toutes les bourses, de tous les marchés. Actuellement, ainsi qu'il a été dit, le taux des prix s'établit au triple, en moyenne, si ce n'est au quadruple, c'est dire que le billet de banque ne vaut que le tiers ou le quart de son titre.

Autre objection. Si la cause principale de la hausse des prix est le papier émis à cours forcé, pourquoi les prix ont-ils monté aussi dans les pays qui n'ont pas le cours forcé et dans ceux qui ont émis peu de papier ? C'est parce que ces pays ont été gorgés d'or pendant les premiers temps de la guerre, les belligérants y ayant fait d'énormes achats qu'ils ont dû solder en or, et que le métal précieux, y ayant perdu de sa rareté, a aussi perdu de sa valeur. C'est ce qui fait que, dans les pays scandinaves, par exemple, les prix ont augmenté plus encore que chez nous. Quant aux pays

belligérants, le taux de leurs prix s'échelonne justement suivant la proportion de leurs émissions, et dans l'ordre suivant : Etats-Unis, Angleterre, France, Italie, Allemagne (1).

L'émission progressive du papier-monnaie explique fort bien, également, la marche de la hausse. Au début celle-ci a été faible, parce que le papier émis n'était pas en proportion excessive (certains financiers admettent que la circulation fiduciaire peut sans inconvénient grave être le triple de l'encaisse métallique, ce qui semble très optimiste) et aussi parce que le public ne connaissait pas le chiffre des émissions ; les prix s'établissaient donc à tâtons. Au fur et à mesure que les renseignements étaient obtenus, les prix montaient, et c'est quand la lumière s'est vraiment faite, au cours de 1917, que la grande hausse a commencé. Si l'armistice ne l'a pas arrêtée, c'est que le jeu de la planche aux assignats ne s'est pas arrêté non plus.

Mais dire que l'inflation monétaire suffirait à elle seule à expliquer le malaise dont nous souffrons n'est pas nier les autres causes. D'abord, s'il n'y avait de changé que le rapport entre les marchandises et leur étalon, les prix auraient tous varié dans la même proportion. S'il y a eu entre eux des différences considérables et innombrables, c'est que d'autres causes sont intervenues, notamment la raréfaction de la production.

Celle-ci a été si générale et parfois si profonde qu'il faut lui attribuer la seconde place dans l'explication du phénomène des hauts prix. Elle explique surtout la hausse plus forte de certains produits. Si les vêtements, par exemple,

(1) Aux Etats-Unis l'encaisse métallique est de 11.447 millions de francs et la circulation fiduciaire de 18.361, ce qui donne le rapport de 62,50 0/0 pour la couverture en or des billets. En Angleterre l'encaisse est de 2.900 millions de francs contre 10.500 millions de circulation fiduciaire ; rapport 27,61 0/0. En France, comme il a été dit, l'encaisse est de 5.863 et la circulation de 37.419, d'où rapport 15,77 0/0. En Italie l'encaisse est de 805 millions et la circulation de 10.712, rapport 7,52 0/0. Enfin en Allemagne l'encaisse est de 1.370 millions de francs et la circulation de 37.779 ; rapport 3,70 0/0. J'emprunte ces chiffres au numéro du 15 novembre de *l'Illustration économique et financière*.

sont plus chers chez nous que les aliments, cela tient au fait que nos grandes usines de textiles qui se trouvaient dans les pays envahis n'ont pas encore repris leur production normale, tandis que les exploitations agricoles s'acheminent déjà vers leur ancien niveau. De même, si, pendant la guerre, le riz avait augmenté beaucoup plus que le blé ou la pomme de terre, c'est à cause de la difficulté des transports maritimes, la crise des transports jouant le même rôle que la diminution de la production.

Le cours défavorable du change accompagne la cause précédente. Ne produisant pas encore, pour reprendre l'exemple déjà donné, les quantités de draps et d'étoffes qui nous sont nécessaires, nous sommes obligés de les demander à l'étranger, mais de par le change nous les payons deux fois plus cher que nous devrions, et les prix de vente de nos drapiers s'en ressentent.

Le désir d'un gain normal chez le commerçant honnête vient ensuite comme importance. Ce désir est d'ailleurs heureusement moins âpre que ce qu'on pourrait penser, si on en croit les statistiques qui donnent pour les prix de gros un pourcentage d'augmentation supérieur à celui des prix de détail (1).

Ces diverses causes d'augmentation des prix sont d'ailleurs influencées par l'inflation monétaire. Si le pouvoir d'achat du billet de banque a baissé des deux tiers, le commerçant qui prélevait un bénéfice de 10 fr. sur un objet autrefois doit en prélever maintenant un de 30 fr., s'il veut rester dans la même marge. S'il augmente cette marge pour se couvrir des risques accrus, et s'il demande 12 0/0 de boni, par exemple, au lieu de 8 0/0, le chiffre qu'il prélèvera sur son client sera six fois plus fort qu'autrefois. L'inflation monétaire agit également sur le taux du change. Si nous soldions nos achats à l'étranger en or, le taux normal serait

(1) Pour la France les prix de gros sur un ensemble de 45 articles sont montés de 100 à 337, alors que les prix de détail ne sont montés de 100 qu'à 294 (*Bulletin de la statistique générale de la France*, juillet 1919, pages 296 et 310).

au pair, et si nous n'avions pas le cours forcé, la hausse, en dépit de la balance commerciale défavorable, resterait faible.

Enfin, tout au bas de l'échelle, je mets les deux causes auxquelles le grand public attache tant d'importance, le gaspillage des goinfres et la canaillerie des mercantis. Non que je les mette en doute, ni que je propose d'user d'indulgence pour les fraudes, les accaparements et les exigences injustifiées, mais je persiste à croire que ces faits condamnables sont exceptionnels, même quand ils s'offrent à nous dans une clarté aveuglante, et qu'encore une fois ce qui crève les yeux empêche de voir. Le grand et grave phénomène de la hausse générale des prix ne tient pas à quelques spéculations dolosives ou à quelques consommations imprudentes, et ce n'est pas parce que l'ouvrière d'usine aura soufflé quelque morceau de choix à la dame bourgeoise, ou parce que le détaillant aura mis quelques marchandises en resserre pour les vendre plus cher que nous payons tout 2 et 300 0/0 de plus qu'en juin 1914.

S'il fallait représenter par des chiffres l'importance relative de ces diverses causes de cherté de la vie, je m'engagerais, quelque approximatif que puisse être un pareil essai, à dire que les deux tiers au moins de la hausse incombent à l'abondance de la monnaie, et la majeure partie du reste à la raréfaction de la production. Sur 100 fr. d'augmentation par rapport aux prix de 1914 il semble qu'on peut attribuer 66 fr. à l'inflation monétaire, 15 fr. à la raréfaction de la production, 10 fr. à la hausse du change, 4 fr. au gain normal du commerçant, 3 fr. à la spéculation frauduleuse et 2 fr. au gaspillage du consommateur. Tout ceci, bien entendu, sous les réserves les plus formelles, et en sachant que les gens précis condamneraient avec véhémence des inductions aussi hypothétiques et invérifiables.

§

Ce qui demande plus de précision scientifique, c'est le plan de conduite pour atténuer et dissiper la crise.

L'inflation monétaire dont on a marqué la gravité prééminente a son remède unique dans le remboursement du papier-monnaie mettant fin au cours forcé. Tout autre procédé serait vain et même dangereux par les espérances fausses qu'il ferait naître et par les retards qu'il apporterait à l'assainissement de la situation.

Le retrait du papier-monnaie, remède spécifique des finances avariées, ne peut se faire qu'au prix d'un emprunt qui aggravera sur le moment les charges publiques. L'Etat ne paie rien pour les 25 milliards et demi qu'il s'est fait avancer par la Banque de France, tandis qu'il paiera pour ceux qu'il se fera prêter par les contribuables en vue d'incinérer cet amas de papier (1). Que devra-t-il emprunter? Une vingtaine de milliards tout au plus, puisque l'encaisse métallique de la Banque est de 5.863 millions et qu'une marge assez large peut exister entre l'encaisse et la circulation. Cela ne fera jamais qu'un supplément d'impôts de 1 milliard et demi à demander au pays pour le service des intérêts et l'amortissement. Surcroît de faix lourd, mais auquel il faut se résigner.

La pire politique pour nos gouvernants serait de se refuser à ce sacrifice. Ils ne manqueront pas d'arguments politiques et même techniques ; ils prétendront que le papier-monnaie finira par se résorber peu à peu et feront remarquer que les hauts prix contre-balancent leurs inconvénients par des avantages : gros salaires, stimulation de la consommation, donc de la production aussi, productivité accrue des taxes, rentrée plus facile des impôts. Le ministre des Finances, quel qu'il soit, aura donc tendance à combattre ce qui pourrait faire baisser les prix, et ce ne sera pas la première fois que l'intérêt fiscal se trouvera en opposition avec l'intérêt moral ou social ; mais, de même qu'on a eu tort de ne pas combattre l'alcoolisme pour conserver quelques ressources au fisc, on aurait tort, pour faciliter la rentrée des impôts,

(1) Nogaro : *Faut-il réduire la circulation fiduciaire?* Revue de Paris, 15 août 1919.

de maintenir la vie chère. L'amélioration générale qui résultera du retour aux prix normaux doit l'emporter sur tout autre souci, d'autant que le budget se trouvera mieux lui-même en fin de compte d'une situation financière assainie.

A ce point de vue, les historiens de l'avenir seront peut-être sévères pour notre politique économique depuis l'armistice. Auparavant nos ministres des Finances avaient des raisons d'agir comme ils ont agi; ils n'ont fait qu'un emprunt par an pendant la guerre, ce qui est peu; mais des emprunts plus fréquents auraient pu ne pas réussir, ce qui aurait été mauvais, et provoquer des mécontentements par les nouveaux impôts qu'eût exigés le service des intérêts, ce qui aurait été pis. Mais, depuis l'armistice, on aurait dû prendre des mesures énergiques et procéder au moins à un et même à deux grands emprunts en vue de rembourser une forte partie des avances de la Banque. Du moins faut-il maintenant ne pas prolonger le retard.

Quant à la meilleure façon dont se fera cet emprunt, ce sera aux techniciens à le dire; plusieurs appels échelonnés semblent préférables à un appel unique et peut-être des valeurs à lots seraient-elles à prévoir pour les plus éloignés; et des emprunts interalliés seraient naturellement plus avantageux que des emprunts nationaux; mais même si nos alliés ne marchaient pas dans les combinaisons qui leur seront proposées, nous n'en devrions pas moins nous résoudre à des mesures énergiques.

Le remède à la raréfaction de la production est aussi bien facile à indiquer, sinon à réaliser. C'est l'intensification du travail qui résultera de la bonne volonté générale, du maintien de l'ordre, de l'arrivée des matières premières, du perfectionnement de l'outillage, de l'amélioration de nos méthodes de production. Tout ceci ne peut qu'être indiqué, car le développement en serait trop long; qu'il suffise de dire que cette intensification semble plus facile à obtenir qu'on ne croit. On a exagéré le mauvais effet de la vague

de paresse, et même celui de la loi de 8 heures; les patrons habiles organiseront le travail par équipes et les ouvriers sérieux demanderont des heures supplémentaires. Tout ira bien, pourvu que soient combattus le mauvais vouloir et le mauvais travail; mais ceci est question politique plus qu'économique, et même morale plus que politique.

A cette augmentation de la production industrielle pourront et devront se joindre bien d'autres mesures. J'en indique seulement deux.

D'abord le développement du tourisme étranger en France. L'argent que laisseront chez nous les visiteurs des autres pays sera tout profit pour le rétablissement de notre balance économique, et cet apport pourra être considérable si des dispositions sont prises pour provoquer et entretenir l'afflux des touristes. L'industrie hôtelière, sans être précisément productive, sera néanmoins du plus sérieux intérêt pour le pays.

Ensuite la reconstitution de notre marine marchande. Le fret qu'un pavillon national se fait payer par les étrangers est un profit non moins net pour le pays de ce pavillon, et c'était grâce à cela que l'Angleterre pouvait se payer le luxe d'importations très supérieures à ses exportations. Avant la guerre nous payions aux divers pavillons étrangers un tribut annuel de plus de 400 millions et ce chiffre s'est colossalement augmenté pendant les hostilités; même en ce moment il dépasse le milliard. En reconstituant une flotte commerciale qui nous permettra d'assurer une proportion normale (1) de nos transports internationaux et une proportion peut-être alors supérieure à la normale de nos transports coloniaux (2), nous nous libérerons d'un tribut très lourd, et peut-être même, si nous pouvons satisfaire

(1) Normale, car il serait dangereux de vouloir se réserver l'intégralité de ces transports; des mesures de protection trop léonines provoqueraient des mesures de représailles qui se retourneraient contre nous; le commerce maritime est forcément international.

(2) Voir ici de M. du Vivier de Streel : *Il nous faut une flotte coloniale*, Payot, ainsi que son Rapport à la Ligue française intitulé *Politique coloniale d'après-guerre*.

les chargeurs étrangers, nous réaliserons de gros bénéfices qui contribueront à rétablir notre balance.

Le change s'améliorera de lui-même quand notre situation sera éclaircie: il y a eu pas mal de panique dans la hausse récente. Mais cette amélioration sera hâtée et consolidée si nous parvenons pendant quelque temps à diminuer le chiffre de nos achats à l'étranger. Or ceci dépend presque complètement de nous. A l'exception de la houille que nous devons demander au dehors (et qu'heureusement nous pouvons exiger en grande partie de l'Allemagne, où elle est très bon marché pour nous, car le change ici nous est favorable), tout ce que nous faisons venir en ce moment de l'étranger peut être fourni soit par le territoire national, soit par nos colonies. Celles-ci, notamment, peuvent nous sauver de la crise; elles fournissent avec abondance les matières que nous faisons venir des autres pays, laine, coton, céréales, graines oléagineuses, etc., et en nous adressant à elles nous diminuerons par contre-coup notre dette à l'étranger et redresserons notre change (1). Mais notre sol national lui-même peut nous fournir plus de ressources qu'il ne faisait. En somme, tant pour les denrées comestibles que pour les matières premières de notre industrie (houille exceptée), nous pouvons nous suffire à nous-mêmes sans d'ailleurs recourir à la moindre mesure prohibitive qui se retournerait contre nous. Quant aux objets fabriqués, nous pourrions, pendant quelque temps, par discipline nationale, nous astreindre à diminuer nos achats à l'étranger; il suffirait pour cela d'un peu de bon vouloir conjugué chez le vendeur comme chez l'acheteur, celui-ci ne sacrifiant pas tout à un meilleur marché quelquefois trompeur, comme celui-là consentant à rogner un peu ses

(1) En 1913, nous achetions à l'étranger pour près de 10,724 millions dont 2,417 millions d'objets d'alimentation, 5,477 de matières, 2,829 d'objets fabriqués. Sur ce total de 10,724 millions, 852 seulement provenaient de nos colonies; tout le reste venait de l'étranger, notamment les laines 700 millions, les cotons près de 600, les céréales 565, les graines oléagineuses 360, etc. En 1918 nos importations, au lieu de dépasser nos exportations d'environ 1 milliard et demi, comme en 1913, les auront dépassées, dit-on, de 20 milliards.

bénéfices, car enfin à son objurgation : Achète un peu plus cher par patriotisme, l'autre a bien le droit de rétorquer : Vends un peu moins cher par patriotisme.

Avec ces deux grandes mesures, remboursement du papier-monnaie et intensification de la production nationale (métropole et colonies), la situation sera assainie. Tout le reste s'en suivra. Le souci d'un gain normal chez les vendeurs perdra de sa fièvre quand l'horizon ne sera plus chargé de nuages. Et pour favoriser ce retour à la norme rien ne sera plus efficace que la liberté commerciale. Contre elle se liguèrent tous les intérêts particuliers, on peut s'y attendre, mais nos représentants auraient tort de se laisser impressionner par la levée des boucliers protectionnistes. Tout doit être orienté vers la liberté, si l'on veut sortir de la crise. Le grand argument qui jusqu'à la guerre légitimait bien des barrières de douanes, la nécessité de défendre contre l'ennemi possible telle ou telle industrie nécessaire à la sécurité nationale, a perdu presque toute sa valeur depuis que l'ennemi n'est plus à craindre. C'est à nos producteurs à s'ingénier pour produire aussi bien et à aussi bon marché que leurs concurrents du dehors, et ce serait leur faire injure que de douter qu'ils n'y parviendront pas. Recourir à des mesures de protection excessive serait, d'ailleurs, nuire à notre expansion future, puisque nous avons tout sujet d'espérer redevenir de gros exportateurs soit de matières premières avec nos minerais, soit d'objets fabriqués avec nos produits de luxe.

Le producteur et le commerçant ainsi stimulés par la concurrence devront baisser leurs prix ; le retour de la confiance, la disparition des risques extraordinaires les feront se contenter d'un bénéfice moindre ; les sociétés coopératives de consommation favoriseront cette tendance par leur action de présence ; et peut-être même pourrait-on essayer d'un système fiscal frappant progressivement les bénéfices réalisés en sus des prix de revient officiellement fixés ; l'intervention de l'Etat n'est pas illé-

gitime quand elle s'exerce dans un but de bon ordre social.

Enfin la spéculation frauduleuse ne sera plus pratiquée quand les causes qui le provoquent auront disparu et que quelques exemples sévères auront été faits. Et alors la consommation même large ne sera plus un mal, et chacun pourra se livrer à quelques dépenses de luxe sans avoir à craindre, ce qui d'ailleurs ne retenait personne, une répercussion sur notre situation générale.

§

Tout ceci obtenu, et plus facilement peut-être que ce qu'on croit, les prix redeviendront-ils ce qu'ils étaient avant la guerre ?

Cela n'est pas probable, car le revient de tous objets sera toujours alourdi par les nouveaux salaires dont le taux ne baissera pas aisément. Le facteur psychologique qui aura joué pour le retour aux prix nouveaux en ce qui touche la confiance générale jouera ici contre, pour des motifs de concorde sociale. Ce sera aux chefs d'industrie à tâcher de compenser cette charge plus lourde par des économies sur les autres facteurs ; on recourra davantage aux machines, on pratiquera le travail en série, on traitera plus à fond les résidus, et ainsi pourra-t-on se résigner aux salaires plus élevés. Ceux-ci, d'ailleurs, dans les pays les plus avancés, coexistent avec des prix de revient faibles ; aux Etats-Unis, les ouvriers sont très largement payés et pourtant les produits peuvent être livrés à des prix très bas ; nous nous trouverons dans la même situation qu'eux ; elle a des inconvénients que chacun devine, mais elle a aussi des avantages.

Dans cette question des prix futurs, il y a, au surplus, un inconnu qui faussera toujours les prévisions ; c'est la production dans l'avenir des mines d'or. Si on découvre de nouveaux gisements ou des procédés plus parfaits pour extraire l'or des matières où il est en suspension faible, son

abondance fera hausser les prix (1). Mais si les gisements de la planète sont épuisés ou inexploitable, ce qui est en somme possible, la rareté du métal précieux fera baisser les prix. Les taux futurs ne dépendent donc que partiellement des prix de revient, et ceux-ci ne dépendent eux-mêmes que partiellement de l'élévation des salaires. Si les prix avaient monté pendant la décade précédant la guerre, cela avait tenu à la production plus abondante des mines d'or du Transvaal et de l'Alaska.

Il convient, d'ailleurs, en terminant, de se rappeler que la cherté générale des choses n'est pas forcément un mal, et que quand elle se maintient dans des bornes modérées, elle est même un bien. Il vaut mieux pour un pays que les prix aient tendance à monter quand cette hausse n'a rien d'artificiel, car cela prouve seulement que l'or est plus abondant; et il est meilleur que l'or soit plus abondant. L'or est un instrument de libération pour le petit débiteur (et la dureté de l'ère antique a tenu à la rareté de l'or et à la difficulté pour le débiteur de se délivrer de sa dette) (2), c'est aussi un adoucissement heureux pour les gros débiteurs que sont les Etats et par conséquent les contribuables, c'est un stimulant précieux pour tous les producteurs, savants, patrons, ouvriers et aussi capitalistes. Quand l'or est facile à trouver sur le marché, tout s'en ressent, les entreprises, les usines, les laboratoires, les services publics, les grands travaux d'intérêt général. Cela vaut bien en contre-partie le petit inconvénient pour le bourgeois oisif de payer un peu plus cher ses emplettes. Si la hausse même anormale a ses contre-coups heureux, la hausse légère n'a que des avantages. C'est donc avec confiance, malgré tout, et même si nous ne revoyons jamais les prix d'avant guerre, qu'il faut regarder l'avenir.

HENRI MAZEL.

(1) Ici une question difficile à résoudre : Comment fera-t-on pour évaluer les choses si on arrive, de par la transmutation des corps, à fabriquer aisément l'or ? La valeur est un rapport : que deviendra celui-ci ?

(2) Ne subsiste-t-il pas un écho de cette terreur dans le passage du *Pater* : *Dimitte nobis debita nostra* ?

LA PÉCHERESSE

HISTOIRE D'AMOUR

(Suite ¹⁾)

VI

De toute l'histoire de M^{me} de Séguiran et de M. de la Péjaudie, le point sur lequel M. de Larcefigue s'expliquait le moins volontiers était le procès qui amena la condamnation de M. de la Péjaudie à la peine des galères. M. de Larcefigue, quand il en était arrivé là de son récit, devenait assez avare du détail de l'affaire et s'en tenait à des généralités. Quoique le temps eût passé et que les personnages en question eussent disparu de la scène du monde, M. de Larcefigue répugnait à convenir que le procès de M. de la Péjaudie n'avait peut-être pas été conduit avec toute l'équité désirable et qu'il n'était pas extrêmement à l'honneur de ceux qui l'avaient jugé. La cause avait été comme entendue d'avance et on n'avait pas fait grand effort pour mettre en lumière la vérité et pour dissiper les fausses apparences sous lesquelles elle se cache souvent. Ainsi en fut-il, au grand profit de M^{me} de Séguiran, dont le nom ne fut pas une fois prononcé au cours des audiences.

Ce silence est tout à la louange de M. de la Péjaudie, qui se comporta en cette occasion en parfait gentilhomme et d'une manière que l'on eût peut-être été en droit de ne pas tout à fait attendre de lui. M. de la Péjaudie, en effet, en sa carrière amoureuse, ne s'était pas toujours montré très soucieux de la réputation des femmes et l'exception qu'il fit en faveur de M^{me} de Séguiran prouve qu'il avait conçu pour elle un sentiment plus tendre et plus respectueux que pour beaucoup d'autres, car il eut un mérite particulier à la

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 516, 517, 518 et 519.

ménager comme il le fit, aux dépens de la liberté de sa vie, d'autant plus qu'il eût pu lui reprocher assez justement la conjoncture où il se trouvait de son fait.

En effet, la seule preuve véritable que M. de la Péjaudie était bien le meurtrier de M. Palamède d'Escandot consistait en ce fourreau d'épée trouvé dans le jardin et que M^{me} de Séguiran y avait jeté par sa fenêtre pour s'en débarrasser et sans se douter qu'elle perdait ainsi M. de la Péjaudie. Sans ce fourreau accusateur, il eût peut être pu se tirer d'affaire, car il n'eût eu alors contre lui que le témoignage d'Ali et de Hassan, et le témoignage de deux esclaves turcs n'eût pas suffi à faire condamner aussi rigoureusement un gentilhomme et à le leur donner comme compagnons sur les bancs d'une galère. En tout cas, si M. de la Péjaudie avait cru bon d'avouer sa présence nocturne dans la chambre de M^{me} de Séguiran et de révéler la venue inopinée de M. Palamède d'Escandot, il aurait pu plaider qu'il n'avait tiré l'épée que sur la menace homicide de celui-ci et qu'en lui enlevant la vie, il n'avait fait que défendre la sienne, de telle sorte que son crime ne devînt plus qu'une rixe d'amants et un malheur nullement prémédité.

Ainsi, en se taisant, M. de la Péjaudie s'était privé de tout moyen de défense ; de plus, il laissait donner au meurtrier qu'il avait fait de M. d'Escandot une explication qui devait extrêmement lui répugner. M. de la Péjaudie avait, toute sa vie, trop ouvertement aimé les femmes pour qu'il ne lui fût pas déplaisant que l'on crût qu'il leur avait, même une fois, été infidèle en ses amours et que cette infidélité eût eu pour objet M. Palamède d'Escandot. De la sorte, M. de la Péjaudie se montrait affublé d'une apparence qui ne devait point être trop de son goût. Ajoutons qu'en s'y dérochant, il se fût, de plus, épargné la haine que lui témoignait M. le Chevalier de Maumoron au cours du procès et dont il manifesta l'acharnement en se joignant aux démarches vengeresses de la tribu des Escandot qui ne cessèrent, ainsi que lui, de harceler les juges de leurs sollicitations.

Là, encore, M. de Larcefigue éprouvait quelque embarras à admettre que ces intrigues, objurgations et criaileries eussent eu quelque influence sur le jugement rigoureux qui frappa M. de la Péjaudie. M. de Larcefigue, si libre d'esprit qu'il fût, était tout de même de robe, et, comme tel, se croyait tenu à certaines réserves dans l'appréciation des faits de ce procès. Néanmoins, à travers ses précautions et ses réticences, il me sembla pouvoir démêler que plusieurs causes, étrangères à son crime, ne furent pas sans influence sur la sévérité excessive dont on fit preuve envers M. de la Péjaudie.

Si impartiaux que soient des juges, ils obéissent à certaines conditions humaines et leurs jugements se ressentent, à leur insu, de leurs propres passions. C'est là une infirmité de notre nature à laquelle ils sont sujets, quoi qu'ils fassent pour s'en affranchir. Or, parmi les magistrats appelés à siéger au procès, il s'en trouvait plus d'un qui, par lui-même ou par ses proches, avait à se plaindre de M. de la Péjaudie. M. de la Péjaudie, en ses aventures amoureuses, avait offensé plusieurs familles puissantes de la ville. Tant de femmes séduites, et parfois possédées et quittées avec éclat et sans ménagement, n'étaient pas au goût des maris et il s'en était accumulé sur la tête de M. de la Péjaudie de sourdes et violentes rancunes, qui n'attendaient qu'une occasion de s'exercer contre lui. Aussi, tous ces mécontents formèrent-ils une ligue dangereuse qui avait des intelligences jusque dans le prétoire. M. de la Péjaudie y trouva donc le contre-coup des haines qu'il avait suscitées par son imprudente conduite et dont s'était formé tout un parti qui entendait bien profiter de la circonstance pour se délivrer une bonne fois de ce petit homme si dangereux à la vertu des femmes et à l'honneur des époux, ceux dont le leur n'avait pas eu encore à en souffrir faisant alliance avec ceux qui avaient eu déjà à s'en plaindre. Ajoutons que, d'ailleurs, cette cabale ne s'en tenait pas à ces intérêts particuliers; elle puisait aussi des res-

sources dans la voix publique. La rumeur en était forte contre M. de la Péjaudie. Adulé, recherché partout, M. de la Péjaudie ne s'était pas fait que des amis, et la faveur singulière dont il avait joui se retournait contre lui par un de ces revirements qui ne sont pas trop beaux à observer, parce qu'ils ont leur cause dans cette sourde envie qui travaille obscurément le cœur des hommes et dont les femmes ne sont pas non plus exemptes. Celles que M. de la Péjaudie avait dédaignées ne lui pardonnaient pas d'avoir recherché en d'autres qu'elles ce qu'elles se fussent cru plus capables qu'aucunes de lui donner, tout en faisant mine de s'étonner que ces dernières eussent pu se contenter de ce qu'elles prétendaient, elles, avoir rebuté. Quant aux galants dont M. de la Péjaudie avait contrarié les vues et à qui il avait plus d'une fois coupé l'herbe sous le pied, ils ne lui voulaient guère plus de bien. Il était de bon ton de feindre quelque surprise de s'en être laissé imposer par cet intrus. Car, après tout, qu'était-il venu faire à Aix, ce la Péjaudie, avec sa flûte et ses façons de conquérant? De quel droit avait-il accaparé l'attention par ses frasques et ses esclandres, l'insolence de ses amours et la liberté de ses propos?

Ceux qu'il avait tenus trop souvent et où il se révélait délibérément impie et libertin bourdonnaient maintenant autour de lui comme des mouches venimeuses. On avait supporté trop longtemps que ce petit athée, venu on ne savait d'où, étalât au grand jour ses détestables principes et il était temps qu'il en reçût le châtement mérité. On se répétait aussi certains discours d'une autre sorte dont il ne se privait point assez, car M. de la Péjaudie était fort enclin à railler cruellement les ridicules qu'il était expert à apercevoir en chacun. Ces torts envers son prochain lui étaient reprochés avec presque autant d'amertume que ceux dont il s'était rendu coupable envers Dieu. Du pinacle, M. de la Péjaudie était tombé au bas fond. On l'accusait encore de bien autres méfaits. Les imputations dont l'avait poursuivi M^{me} de Galleand-Varade avaient repris un nouveau corps.

Personne ne voulait plus douter que cette Bohémienne, qui avait entraîné à sa suite M. de la Péjaudie, n'eût été une messagère du Diable et que M. de la Péjaudie n'eût bel et bien fréquenté avec elle le sabbat des sorcières. Plusieurs allaient jusqu'à réclamer qu'il fût brûlé en place publique comme sorcier, athée et sodomite.

Aussi était-il considéré par beaucoup comme une heureuse circonstance et comme un véritable bienfait de la Providence que le meurtre de M. d'Escandot eût fait déborder, de sa goutte de sang, ce vase de scandale et d'ignominie. On n'était pas loin d'attribuer au beau Palamède la qualité d'avoir été l'instrument de Dieu en cette affaire. Grâce à lui, le coupable avait trouvé son châtiment, et ce fut une grande joie dans toute la ville, quand le jugement fut connu et que l'on sut que M. de la Péjaudie serait marqué de la fleur de lys, aurait la tête rasée et s'en irait, la chaîne aux pieds, ramer sur les Galères du Roi. Ce jugement, d'ailleurs, tout sévère qu'il fût, n'attestait-il pas la sage indulgence des magistrats qui avaient su ne pas se laisser émouvoir par les rumeurs publiques et avaient épargné à M. de la Péjaudie le billot et le bûcher ? Chacun tint à féliciter ces Messieurs du Parlement de leur équité. Les Escandot ne furent pas les derniers à se réjouir et défilèrent chez M. de Maamoron pour le remercier du zèle qu'il avait déployé à obtenir justice d'un crime qui privait la maison d'Escandot d'un de ses membres, et aussi pour lui faire compliment de sa prochaine nomination de chef d'escadre dont le bruit commençait à se répandre. Seule, la vieille M^{me} de Séguiran protesta contre un jugement qu'elle qualifiait d'inique et auquel le Marquis de Tourves s'était également refusé de souscrire, l'un et l'autre n'ayant cessé, tant que dura le procès, de faire parvenir à M. de la Péjaudie, dans sa prison, toutes les petites douceurs qu'ils purent. Quant à M. et M^{me} de Séguiran, ils demeurèrent tout ce temps-là enfermés à Carmeyrane, d'où ils s'abstinrent de venir assister au départ de M. de la Péjaudie, lorsqu'on

le conduisit à Marseille pour être marqué et enchaîné.

Ce départ eut lieu, vers le milieu de l'été, par une belle journée qui mit toute la ville aux fenêtres et aux portes. La charrette qui menait M. de la Péjaudie était traînée par un maigre cheval et escortée d'exempts. Quand elle sortit de la prison, M. de la Péjaudie y parut comme à son ordinaire, la figure riante et l'air assuré. Il était assis sur la banquette et portait aux mains des menottes, mais il ne semblait nullement embarrassé de la curiosité qu'il provoquait et des regards fixés sur lui. Il observait tout, autour de lui, et reconnaissait chacun. Il parcourut ainsi plusieurs rues sans qu'aucun cri s'élevât sur son passage. Ça et là, les assistants, à qui il inspirait, malgré eux, une retenue dont nul n'osa se départir, commentaient à mi-voix l'aventure singulière par laquelle se terminait le brillant séjour de M. de la Péjaudie dans la bonne ville d'Aix. Ceux qui avaient été les plus acharnés contre lui se contentaient en silence de la satisfaction qui leur était donnée aujourd'hui et n'étaient point sans en ressentir quelque gêne. Les autres voyaient là une preuve de l'incertitude des conditions humaines, puisque nous sommes en butte aux jeux les plus inattendus de la fortune, dont le caprice aujourd'hui faisait passer ce la Péjaudie du lit des belles dames au banc d'une galère. Ils semblaient plus étonnés que M. de la Péjaudie lui-même de tous ces tours de roue. Ce fut ainsi que M. de la Péjaudie arriva devant cette auberge des *Rois Mages* où il était descendu venant d'Avignon et où M. le Marquis de Tourves l'était venu chercher pour le mener à sa maison, lui et sa flûte. Plus loin, on remarqua que M. de la Péjaudie leva les yeux vers un balcon qui était celui de l'hôtel de Listomas. Personne ne s'y trouvait, mais il n'en était pas de même à celui de la demeure de M^{me} de Gallerand-Varade. Là, une véritable compagnie était rassemblée, parmi laquelle certains de ceux qui avaient le plus fait pour la perte de M. de la Péjaudie et, quand il passa, des rires et des sarcasmes en partirent sans qu'il parût aucunement prendre garde à ces

dérisions, dont le plus grand tort était d'insulter à un malheureux. Par contre, il ne fut pas sans se montrer sensible à ce qui s'ensuivit, car comme la charrette passait devant l'hôtel de Séguiran, on vit la grande porte s'ouvrir et paraître sur le seuil la vieille M^{me} de Séguiran elle-même.

Elle était appuyée sur deux cannes et toute courbée par ses gouttes. Avec son habit à l'antique et sa coiffure démodée, elle semblait un revenant de l'autre siècle. Son visage fardé montrait au grand jour ses rides profondes. Ce fut ainsi qu'elle fit quelques pas dans la rue du côté de la charrette et soutenue par M. le Marquis de Tourves. A sa vue et au signe de M. de Tourves les exempts s'écartèrent et la charrette s'arrêta, de façon à ce que la vieille M^{me} de Séguiran pût venir tout près d'elle. Une fois là, elle leva le bras et, sans rien dire, tendit sa main à baiser à son petit la Péjaudie, tandis que, chapeau bas, M. le Marquis de Tourves saluait d'un signe d'adieu celui dont la flûte enchantresse l'avait si souvent diverti. Puis, cela fait, la vieille M^{me} de Séguiran et M. de Tourves se retirèrent, laissant M. de la Péjaudie continuer sa route cahotée et infamante et disparaître au coin de la rue.



Les événements de la nuit funeste où M. de la Péjaudie avait tué d'un coup d'épée M. Palamède d'Escandot au pied du lit de M^{me} de Séguiran n'avaient rien changé en apparence à la vie de cette dernière. Les journées s'en écoulèrent dans leur ordre accoutumé et M^{me} de Séguiran les employait à leur usage habituel. Elle les occupait à la prière et à ces mêmes menus travaux de broderie qu'elle avait enseignés au docile Palamède. Le temps se tenant fort au beau, elle faisait de longues promenades dans les jardins, soit seule, soit en compagnie de M. de Séguiran. Celui-ci, comme auparavant, allait chaque semaine à Aix voir sa mère et en rapportait les récits coutumiers : il s'y ajoutait

les détails qui se colportaient sur l'affaire de M. de la Péjaudie où se défrayaient toutes les conversations. M. de Séguiran écoutait Madame sa mère le mettre au fait des accusations de toutes sortes que lançait la voix publique contre M. de la Péjaudie et du véritable ouragan qui se déchaînait contre lui. Enfin, un jour, M. de Séguiran rapporta à Carmeyrane le jugement qui condamnait M. de la Péjaudie à ramer sur les Galères du Roi. Mme de Séguiran ne s'en montra ni surprise, ni apitoyée et en témoigna une sage indifférence, d'où M. de Séguiran prit une nouvelle occasion d'admirer davantage son épouse. Ces sortes d'affaires passionnent d'ordinaire les femmes et leur font devancer l'opinion des juges à qui elles se substituent en pensée. Elles enquêtent, plaident, délibèrent, condamnent selon leurs impressions et se font volontiers l'avis le plus ferme sur ce qu'elles ignorent entièrement. Or, les dames d'Aix ne s'étaient pas fait faute d'agir ainsi et étaient allées jusqu'à tenir des paris sur ce qui adviendrait du pauvre la Péjaudie. Les unes le voyaient roué, les autres décapité ou brûlé vif et anticipaient sur la sentence des magistrats d'après leur fantaisie, ce qui marquait dans leur esprit un certain désordre et des prétentions inadmissibles. Aussi M. de Séguiran louait-il fort sa femme de n'être point tombée dans ce travers et de s'être tenue éloignée des agitations de langue. Que leur importait, en effet, à elle et à lui, le sort de M. de la Péjaudie, avec qui ils n'avaient eu, grâce à Dieu, que des liaisons assez peu étroites et encore, était-ce la faute de M. le Chevalier de Maumoron si, pour amuser son ennui, ils avaient invité à Carmeyrane, pour l'en venir distraire, M. de la Péjaudie et sa flûte. Ainsi donc, était-ce bien le Chevalier qui était responsable de la déplorable aventure où M. Palamède d'Escandot avait trouvé la mort et M. de la Péjaudie la triste posture où il était réduit, aventure dont ils n'avaient pas, elle plus que lui, à s'occuper, tant en ses circonstances où ils n'avaient rien à se reprocher qu'en ses conséquences où ils n'avaient rien à voir, car n'était-ce pas aux juges à

donner à cette affaire la conclusion qu'ils jugeraient à propos, ce à quoi, d'ailleurs, ils n'avaient pas manqué.

M^{me} de Séguiran acquiesçait d'autant mieux à ces discours de M. de Séguiran qu'elle les écoutait comme s'ils se fussent adressés à tout autre qu'à elle. Elle en percevait le son et n'en retenait pas le sens. Ils retentissaient dans un lointain d'où elle était absente. De qui et de quoi lui parlait donc M. de Séguiran? Son esprit distrait se retirait en lui-même et ne se prêtait plus à ce que l'on voulait de lui. Il était entièrement occupé à une seule réflexion dans laquelle M^{me} de Séguiran s'absorbait tout entière et qui était une sorte d'étonnement et stupéfaction d'elle-même dont elle ne parvenait pas à se lasser et où elle ne retrouvait rien de ce qu'elle avait été.

Ce n'était, en effet, rien moins qu'une sorte de miracle dont M^{me} de Séguiran goûtait en elle la merveilleuse surprise. Il consistait dans un état de calme et de détachement extraordinaire et elle avait besoin de faire effort pour se rappeler les brusques événements qui l'avaient précipitée dans ce gouffre de béatitude. M^{me} de Séguiran se sentait soudain comme délivrée et purifiée de l'ardeur funeste dont le venin brûlant avait empoisonné sa chair. La flamme de luxure qui s'était allumée dans ses veines s'était éteinte, d'un seul coup et il n'en restait pas même une cendre refroidie. Du Péché qui avait travaillé son esprit et son corps rien ne demeurait en elle. Il était mort comme si son accomplissement en eût épuisé la force ou comme si la pointe de l'épée de M. de la Péjaudie l'eût tué ainsi qu'une bête redoutable et venimeuse dont elle n'avait plus à craindre désormais. Elle s'en sentait aussi libre que s'il n'eût jamais existé, et cette libération avait bien tout le caractère d'un véritable miracle. Dieu, qui avait permis que se formât en elle l'impur désir auquel elle avait succombé, avait voulu y mettre fin, et il y avait de quoi demeurer confondue de cette grâce éclatante qui avait brisé, en une fois, les illusions et les fantômes de la chair.

Et pourtant, quand il lui arrivait de fixer sa pensée sur la sorte de vertige dont elle avait été assaillie, elle ne pouvait s'empêcher de s'en rappeler la force si redoutable. N'avait-il pas fallu qu'elle fût extrême pour qu'elle eût été obligée de lui donner en aliment sa pudeur et sa vertu, pour qu'en son désespoir elle eût imaginé l'affreux stratagème auquel elle avait eu recours et inventé la dangereuse ruse qu'elle avait pratiquée en vue de venir à bout de la concupiscence qui la tourmentait? Ainsi, elle était descendue aux pires expédients, à des actes si honteux qu'elle avait maintenant peine à s'y reconnaître. Était-ce bien elle qui, délibérément, avait choisi M. de la Péjaudie comme complice à sa faute; qui l'avait pris pour maître en la connaissance du mal, qui l'avait laissé venir à Carmeyrane sous un prétexte de flûte, et pénétrer dans sa chambre dont elle avait, auparavant, éloigné M. de Séguiran; qui lui avait livré son corps et l'avait offert à ses caresses les plus voluptueuses, se délectant au plaisir avec une fureur lascive et s'attachant chaque jour davantage au jeu maudit des étreintes et des baisers? Était-ce donc bien elle qui avait été épouse adultère et amante impudique jusqu'à l'instant où elle s'était réveillée du péché et en avait soudain compris le néant, à mesure qu'il se dissipait en une fumée sanglante?

A ces retours sur le passé, M^{me} de Séguiran revoyait la nuit tragique, l'entrée de Palamède d'Escandot, M. de la Péjaudie bondissant hors du cabinet, l'épée à la main, et le sang ruisselant sur les marches de l'escalier; mais, hors ces moments, elle s'étonnait du calme prodigieux qui était survenu en elle, de ce qu'elle nommait sa béatitude. Elle se sentait comme vide de son péché disparu d'elle et, avec lui, elle avait oublié tout le reste. M. de la Péjaudie n'était plus dans sa pensée qu'une ombre incertaine et rapetissée. Que lui importait qu'un certain M. de la Péjaudie fût en prison et passât en jugement! Que lui voulait-on à elle, en lui racontant que le cas de ce M. de la Péjaudie était mauvais, à cause d'un certain fourreau d'épée trouvé dans les

donner à cette affaire la conclusion qu'ils jugeraient à propos, ce à quoi, d'ailleurs, ils n'avaient pas manqué.

M^{me} de Séguiran acquiesçait d'autant mieux à ces discours de M. de Séguiran qu'elle les écoutait comme s'ils se fussent adressés à tout autre qu'à elle. Elle en percevait le son et n'en retenait pas le sens. Ils retentissaient dans un lointain d'où elle était absente. De qui et de quoi lui parlait donc M. de Séguiran? Son esprit distrait se retirait en lui-même et ne se prêtait plus à ce que l'on voulait de lui. Il était entièrement occupé à une seule réflexion dans laquelle M^{me} de Séguiran s'absorbait tout entière et qui était une sorte d'étonnement et stupéfaction d'elle-même dont elle ne parvenait pas à se lasser et où elle ne retrouvait rien de ce qu'elle avait été.

Ce n'était, en effet, rien moins qu'une sorte de miracle dont M^{me} de Séguiran goûtait en elle la merveilleuse surprise. Il consistait dans un état de calme et de détachement extraordinaire et elle avait besoin de faire effort pour se rappeler les brusques événements qui l'avaient précipitée dans ce gouffre de béatitude. M^{me} de Séguiran se sentait soudain comme délivrée et purifiée de l'ardeur funeste dont le venin brûlant avait empoisonné sa chair. La flamme de luxure qui s'était allumée dans ses veines s'était éteinte, d'un seul coup et il n'en restait pas même une cendre refroidie. Du Péché qui avait travaillé son esprit et son corps rien ne demeurait en elle. Il était mort comme si son accomplissement en eût épuisé la force ou comme si la pointe de l'épée de M. de la Péjaudie l'eût tué ainsi qu'une bête redoutable et venimeuse dont elle n'avait plus à craindre désormais. Elle s'en sentait aussi libre que s'il n'eût jamais existé, et cette libération avait bien tout le caractère d'un véritable miracle. Dieu, qui avait permis que se formât en elle l'impur désir auquel elle avait succombé, avait voulu y mettre fin, et il y avait de quoi demeurer confondue de cette grâce éclatante qui avait brisé, en une fois, les illusions et les fantômes de la chair.

Et pourtant, quand il lui arrivait de fixer sa pensée sur la sorte de vertige dont elle avait été assaillie, elle ne pouvait s'empêcher de s'en rappeler la force si redoutable. N'avait-il pas fallu qu'elle fût extrême pour qu'elle eût été obligée de lui donner en aliment sa pudeur et sa vertu, pour qu'en son désespoir elle eût imaginé l'affreux stratagème auquel elle avait eu recours et inventé la dangereuse ruse qu'elle avait pratiquée en vue de venir à bout de la concupiscence qui la tourmentait ? Ainsi, elle était descendue aux pires expédients, à des actes si honteux qu'elle avait maintenant peine à s'y reconnaître. Était-ce bien elle qui, délibérément, avait choisi M. de la Péjaudie comme complice à sa faute ; qui l'avait pris pour maître en la connaissance du mal, qui l'avait laissé venir à Carmeyrane sous un prétexte de flûte, et pénétrer dans sa chambre dont elle avait, auparavant, éloigné M. de Séguiran ; qui lui avait livré son corps et l'avait offert à ses caresses les plus voluptueuses, se délectant au plaisir avec une fureur lascive et s'attachant chaque jour davantage au jeu maudit des étreintes et des baisers ? Était-ce donc bien elle qui avait été épouse adultère et amante impudique jusqu'à l'instant où elle s'était réveillée du péché et en avait soudain compris le néant, à mesure qu'il se dissipait en une fumée sanglante ?

A ces retours sur le passé, M^{me} de Séguiran revoyait la nuit tragique, l'entrée de Palamède d'Escandot, M. de la Péjaudie bondissant hors du cabinet, l'épée à la main, et le sang ruisselant sur les marches de l'escalier ; mais, hors ces moments, elle s'étonnait du calme prodigieux qui était survenu en elle, de ce qu'elle nommait sa béatitude. Elle se sentait comme vide de son péché disparu d'elle et, avec lui, elle avait oublié tout le reste. M. de la Péjaudie n'était plus dans sa pensée qu'une ombre incertaine et rapetissée. Que lui importait qu'un certain M. de la Péjaudie fût en prison et passât en jugement ! Que lui voulait-on à elle, en lui racontant que le cas de ce M. de la Péjaudie était mauvais, à cause d'un certain fourreau d'épée trouvé dans les

jardins de Carmeyrane ! Pourquoi venait-on troubler cette paix où elle était et dont elle goûtait le miraculeux délice ?

Aussi, fut-ce avec une complète indifférence qu'elle apprit la condamnation de M. de la Péjaudie aux galères. M. de Séguiran s'en montra quelque peu surpris et rappela à M^{me} de Séguiran la rencontre qu'ils avaient faite, en venant de Paris à Carmeyrane, de la chaîne des galériens. M. de Séguiran ne pouvait s'imaginer que difficilement qu'un gentilhomme qu'il avait connu fût transformé en un de ces misérables. Néanmoins, tout en plaignant M. de la Péjaudie de son infortune, il y découvrait pour ce dernier une chance de salut. A se voir ainsi si durement frappé par la main de Dieu, M. de la Péjaudie se mettrait peut-être à croire qu'il existe. Ainsi M. de la Péjaudie avait-il peut-être trouvé là le chemin de sa conversion. On ne pense pas tout à fait de même enchaîné à un banc de rame qu'à jouer de la flûte en liberté, et la miséricorde divine est infinie aux pécheurs.

M. de Séguiran discourait là-dessus longuement en se promenant dans les jardins de Carmeyrane avec M^{me} de Séguiran. Elle s'y laissait conduire volontiers et n'en évitait aucun endroit, pas plus ce bosquet où se trouvait le berger joueur de flûte et où le premier désir de péché était entré en elle, que cette grotte rustique où M. de la Péjaudie cachait son cheval lors de ses escapades nocturnes. Elle semblait heureuse de respirer l'air de la saison qui était belle.

Ce fut après m'avoir montré cette grotte rustique que M. de Larcefigue, à une de nos promenades à Carmeyrane, me conta les péripéties de la mort de Palamède d'Escandot et ce qui s'en suivit, sans excepter le trépas de la vieille M^{me} de Séguiran survenu peu après ces événements. En effet, un mois ne s'était pas écoulé depuis que M. de la Péjaudie avait passé, les menottes aux mains, dans la charrette qui le conduisait à Marseille, devant l'hôtel de Séguiran, qu'on trouva, un matin, la vieille M^{me} de Séguiran

étendue sur le plancher de sa chambre. Quand on l'eut relevée et portée sur son lit, on s'aperçut qu'elle avait cessé de vivre et qu'elle avait la bouche toute tournée et le visage contracté et grimaçant. On remarqua aussi qu'une de ses mains était toute noire, comme si elle eût été brûlée. Cette singularité fit grand bruit dans Aix et les langues allèrent bon train. On vit dans cette main tordue et noirâtre quelque chose d'extraordinaire, d'autant que l'on reconnut que c'était justement celle que la vieille M^{me} de Séguiran avait tendue à baiser à M. de la Péjaudie, quand elle l'était allée saluer au passage sur sa charrette. Il semblait donc probable que l'attouchement diabolique de cet impie avait produit ce bizarre accident. Ce damné la Péjaudie portait malheur avec lui et on prédisait que M. le Marquis de Tourves, qui avait accompagné la vieille Séguiran dans sa démarche envers la Péjaudie, n'en récolterait rien de bon. Tôt ou tard, il lui en surviendrait quelque malchance et aussi parce que c'était lui qui avait fait accueil à M. de la Péjaudie et à sa flûte, quand ce dernier était arrivé à Aix. Les ravages qu'il y avait exercés relevaient donc pour une part de M. de Tourves. N'avait-il pas, le premier, lié amitié avec la Péjaudie, logé sous son toit et introduit par lui dans les diverses compagnies de la ville? M. de Tourves n'avait donc qu'à se bien garder et il lui en cuirait, sans doute, un jour, de ce qu'il avait fait. La compagnie des méchants n'est pas profitable et l'on a toujours à s'en repentir. On retrouverait donc, un beau jour, M. de Tourves, le col tordu dans son lit, à moins qu'il ne pérît de quelque autre façon misérable, car le Diable a un bon choix de tours dans sa besace et il n'était pas douteux que M. de la Péjaudie n'en tînt les cordons.

« Ces prédictions, ajoutait M. de Larcefigue, furent loin de se vérifier, car M. le Marquis de Tourves vécut fort vieux et sans autres inconvénients que ceux qui lui vinrent du fait de sa gourmandise, car il s'adonna de plus en plus aux plaisirs de la table, au point qu'il devint si démesurément

gros qu'il ne pouvait presque plus quitter son fauteuil. Son seul régal, avec la bonne chère, était la musique. M. de Tourves ne cessa d'en faire exécuter chez lui de l'excellente, même quand il fut devenu complètement sourd, car si les sons ne parvenaient plus à ses oreilles, il se divertissait encore des divers mouvements que nécessite le jeu des instruments. Le simulacre l'amusait et il le voulut autour de lui, presque jusqu'à son lit de mort. Quand il expira, après une longue maladie, sa chambre était pleine de joueurs d'instruments, et ses dernières paroles furent pour dire qu'il lui semblait encore entendre la flûte de son cher la Péjaudie, à quoi il n'avait rien connu de comparable pour la justesse et l'harmonie.



« Ce n'est point peu de chose, Monsieur, — me disait souvent M. de Larcefigue, au cours de ces entretiens dont j'ai tiré l'histoire de M^{me} de Séguiran et de M. de la Péjaudie, — ce n'est point si peu de chose que d'être condamné aux galères, et vous serez plus de mon avis, quand je vous aurai rapporté avec quelque détail la vie que l'on mène sur ces bâtiments. Ce n'est pas tout que de les voir en rade ou sur la mer, soit naviguant à la voile, soit voguant à la cadence des rames. Une galère, Monsieur, est un fort beau spectacle, avec ses agrès et ses mâts, sa coque peinte, ses figures de proue et de poupe, sculptées et dorées, ses lanternes, ses pavillons, étendards et banderoles et tout son attirail de guerre et de marine; mais dans la galère il y a le galérien, et le galérien est un pauvre homme. Je connais peu de condition plus misérable que la sienne. Ne croyez pas cependant que je m'apitoie plus qu'il ne convient sur le sort de ces gens, car il est juste que cette fortune échoie à ceux qui l'ont méritée par leurs forfaits et leurs crimes; mais il n'en est pas moins vrai que la mort me semblerait cent fois préférable à vivre de la sorte, sous le sifflet des comites et le nerf de bœuf des argousins. Est-il, en effet, un

destin moins enviable, qu'une fois la tête rasée et coiffée d'un bonnet, le corps vêtu d'un caleçon et d'une casaque rouges en étoffe grossière, d'être enchaîné, nuit et jour, au banc des rameurs, sous les ardeurs du soleil ou les morsures de la bise, les pieds sur la pédagne et la rame en mains, et cela que l'on soit, selon la place qu'on occupe, tiercerol, quinterol ou vogue-avant? Ajoutez qu'une fois là, il ne s'agit pas d'y rester oisif, il en cuirait à vos épaules, ni de faire le rebelle ou la mauvaise tête, votre dos en sentirait les inconvénients, et la bastonnade n'est point un passe-temps. Une chiourme doit être vigoureuse et obéissante et pouvoir ramer plusieurs heures de suite, ce qui demande un grand effort et un grand ensemble, sans quoi la vitesse de la galère s'en ressent; mais ne croyez pas qu'une pareille peine ait la récompense qu'elle vous semble mériter: elle n'en a d'autre qu'une maigre et chiche nourriture, le plus souvent de pain dur et de fèves noires à laquelle se joint, comme réconfort, aux jours de combats ou d'extrême endurance, le morceau de pain trempé de vinaigre que les argousins placent dans la bouche des rameurs pour parer à leur défaillance. Car c'est ainsi, et quelquefois même le bâillon aux dents, qu'il leur faut donner la vogue, sous le canon et la mousqueterie, trop heureux si quelque boulet met fin à leur tourment et à leur misère.

« Vous me direz, Monsieur, qu'une galère ne fait pas la chasse et ne livre pas combat tous les jours et qu'elle ne reste pas en mer toute l'année. Il vient un temps où elle rentre au port pour désarmer; mais ne croyez pas que, la campagne finie et les ancres mouillées, la chiourme soit pour cela sur un lit de roses. Même au port, les galériens ne quittent guère leur banc que pour des travaux où on les emploie. Ils y dorment la nuit, comme ils peuvent et dans une posture fort incommode, abrités du froid et du vent par une tente de forte toile qu'ils dressent sur des étais et qui enveloppe la galère. Hors cet abri qui les protège assez mal, ils n'ont point de feu pour se réchauffer et il leur est

même défendu de fumer. Quand ils le veulent faire, il leur faut obtenir de l'argousin la grâce de descendre dans le caïque ou la chaloupe qui sont amarrés à la galère. Et notez encore qu'avant d'en venir à ce régime d'hivernage il a fallu que la galère fût désarmée, ce qui ne se fait pas sans grande fatigue pour la chiourme, car il faut vider la galère de ses approvisionnements et de ses munitions, mettre en ordre les agrès. Après quoi, il faut encore procéder à des nettoyages et à des corvées continuelles, de telle sorte que la chiourme ne manque jamais d'occupations, en plus desquelles chaque galérien doit travailler à un petit métier, et on leur en apprend un, s'ils n'en savent point.

« Ils n'ont d'ailleurs pas grand temps pour l'exercer, car le règne de l'hiver n'est pas long et, dès les approches du printemps, il faut mettre les galères en état de reprendre la mer. C'est l'époque où il convient de les espalmer, ce qui consiste à les enduire d'une couche de suif, après les avoir renversées, de façon à ce que la quille ou carène se découvre hors de l'eau. Tout cela se fait à force de bras et à grande fatigue et n'est que le présage à ces misérables du recommencement de leurs peines, car ce n'est pas rien, Monsieur, et même peu de chose que d'être condamné à ramer sur les galères du Roi, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire. Je n'y voudrais pas voir mon pire ennemi. Aussi ceux que l'on y envoie sont-ils le rebut de l'humanité et jugez quel supplice ce doit être pour un honnête homme que de se trouver avec de pareils compagnons et forcé de vivre et de mourir en leur promiscuité. Ne doit-il pas voir en sa cruelle condition un des jeux les plus extrêmes de la fortune? Cette capricieuse déesse, qui se fait fort de disposer du sort des humains, s'amuse ainsi parfois à donner un exemple de sa puissance et à montrer que nul n'est à l'abri de ses funestes fantaisies. Celui qu'elle désigne pour lui servir ainsi de jouet doit être un objet de pitié aussi bien que d'étonnement et doit singulièrement rabattre notre orgueil. Il témoigne du peu que nous sommes, ce que, d'ailleurs, concluait M. de Larcefigue, nous ne saurons jamais assez. »



La mort de la vieille M^{me} de Séguiran eut pour conséquence de ramener à Aix M. et M^{me} de Séguiran, qui se décidèrent à passer l'hiver dans l'hôtel devenu vacant par le trépas de son occupante. Depuis l'aventure de M. de la Péjaudie et de M. d'Escandot, M. de Séguiran se plaisait moins à Carmeyrane. Qu'un homme eût pu s'introduire nuitamment dans le château sans être aperçu de personne lui donnait à réfléchir, car, sans Ali et Hassan, nul n'eût découvert la présence de M. de la Péjaudie et on n'a pas toujours des Turcs pour faire le guet. M. de Séguiran se sentait chez lui moins en sûreté qu'auparavant et songeait que pareil exploit se pourrait fort bien renouveler. Quelque malfaiteur, en des vues dangereuses, pouvait tenter ce que M. de la Péjaudie avait aisément réussi, d'autant plus que le pays n'était pas sûr. Il y courait, depuis quelque temps, des récits de vols et d'attaques à main armée et on y signalait de nombreuses bandes de va-nu-pieds qui infestaient les villages et les campagnes. Or, M. de Séguiran se souciait peu, quelque beau soir, en se rendant à la chambre de sa femme, de se trouver nez à nez dans les corridors avec quelque rôdeur ou quelque malandrin. Il se voyait, la chandelle d'une main et l'épée de l'autre, livrant bataille sous son propre toit, et ces perspectives guerrières ne lui riaient pas particulièrement. M. de Séguiran avait peu d'envie, même pour sa défense, de répandre le sang de ses semblables. Les longues nuits d'hiver sont propices aux escalades et aux effractions. C'est pourquoi M. de Séguiran jugea opportun de proposer à sa femme qu'ils vissent s'installer jusqu'au printemps dans l'hôtel d'Aix, où le séjour serait plus agréable et plus sûr que celui du château de Carmeyrane, dont on ferait, durant cette absence, doubler les portes et renforcer les serrures.

M^{me} de Séguiran, loin de mettre obstacle à ce projet, s'en montra plutôt satisfaite, de telle sorte que M. de Séguiran en tira encore une nouvelle persuasion de sa sagesse en

toutes choses, dont la principale marque avait été d'épouser une femme aussi parfaite que la sienne. Mais cependant, quelque assuré que fût M. de Séguiran de la perfection de M^{me} de Séguiran, il ne pouvait s'empêcher de relever un point où cette perfection était en défaut. Le seul reproche que M. de Séguiran pût adresser à M^{me} de Séguiran était sa lenteur à lui donner cette postérité qu'il attendait d'elle, mais qui commençait tout de même à bien tarder. Or, M. de Séguiran eût été fort étonné s'il avait pu deviner ce que M^{me} de Séguiran pensait, au fond d'elle-même, sur ce sujet, et qu'eût-il dit s'il eût su qu'elle considérait sa stérilité comme une faveur particulière du ciel !

Qu'eussent été, en effet, des enfants conçus dans l'impureté dont elle avait été possédée ? Quelle néfaste ardeur n'eût-elle pas risqué de leur transmettre et de quel venin n'eût-elle pas infesté leur innocence ? Il lui semblait qu'ils eussent été souillés dans son sein, plus que tous ne le sont originellement et qu'ils eussent apporté en naissant un surcroît à la faute dont nous sommes tous héréditairement solidaires. Il eût coulé dans leurs veines un sang coupable et il y eût couru un feu caché qui s'y fût peut-être allumé un jour d'un éclat funeste. A leur insu, ils auraient porté en eux les dangereuses dispositions qu'ils auraient puisées en elle, ce que la bonté de Dieu avait épargné à ces malheureux en les laissant dans le néant. Cette idée remplissait M^{me} de Séguiran à la fois de terreur et de gratitude, et elle y revenait souvent dans le dialogue intérieur qu'elle poursuivait continuellement avec elle-même. Son cœur, après avoir frémi de crainte, s'élevait à Dieu en actions de grâce, quand elle songeait au crime involontaire qu'il lui avait évité. Pécheresse, elle eût engendré des pécheurs et leur aurait communiqué le germe pestilentiel qui était en elle. A cette pensée, elle frissonnait d'épouvante, mais la divine bonté n'avait pas voulu qu'elle propageât hors d'elle cette contagion et qu'elle en affligeât des innocents, et avait permis que son péché demeurât en elle seule et qu'après y

avoir vécu dans sa chair et dans son sang, il y fût mort de son propre poison.

Car elle était bien assurée, maintenant qu'il ne restait plus en elle nul désir charnel. Elle en avait pour preuve l'état de béatitude et d'indifférence où elle était le plus souvent, et dont elle avait acquis la pleine certitude en rendant à M. de Séguiran ses droits d'époux. Les caresses conjugales n'avaient réveillé en elle aucun écho des voluptés défendues qu'elle avait goûtées au bras d'un autre. Elle les avait acceptées sans que s'y mêlât aucun souvenir. Nulle image étrangère ne s'était présentée à son esprit et elle n'avait rien retrouvé des plaisirs coupables qu'elle avait connus en ces nuits ardentes où M. de la Péjaudie enjambait le balcon de sa fenêtre et la couchait nue dans son lit. Et cependant, ces plaisirs avaient été réels, bien qu'elle les eût oubliés ! Son péché, même évanoui d'elle, n'en avait pas moins existé. Qu'elle s'en fût détachée si complètement n'empêchait pas qu'elle l'eût commis, et elle n'aurait droit à l'oubli que quand elle aurait satisfait à l'obligation du repentir !

Or, le séjour d'Aix était plus favorable que celui de Carmeyrane à la pénitence que M^{me} de Séguiran voulait faire de sa faute. A Carmeyrane, M^{me} de Séguiran n'avait guère de ressources pour se châtier. La seule qu'elle eût consistait dans la contrition solitaire et la méditation intérieure. Il s'y ajoutait la table sur laquelle elle pouvait se mortifier et la parure, mais il y a peu de mérite à se restreindre sur ces deux points, tandis qu'à Aix elle trouverait des moyens plus complets et plus efficaces, tels que les stations dans les églises, la visite des pauvres et des malades, ainsi que de nombreuses œuvres pies auxquelles elle était résolue de se vouer avec d'autant plus de zèle qu'elle était moins disposée, par une certaine réserve et sauvagerie de nature, à y prendre part et qu'elle était plutôt portée à s'en tenir éloignée. Mais n'est-ce pas le fait d'une bonne pénitence que de rechercher qu'elle nous cause le plus de

contrariété possible ? Aussi M^{me} de Séguiran accepta-t-elle avec contentement le projet de son mari.

La décision, d'ailleurs, en fut fort commentée, quand la nouvelle s'en répandit dans Aix et que certains travaux à l'hôtel de Séguiran annoncèrent la venue de ses nouveaux habitants. On y vit en effet les peintres et les maçons s'occuper à tout mettre en état. Les peintures en furent rafraîchies et les pierres grattées. Les atlantes du portail en apparurent plus vigoureux et plus musclés. Certaines parties de la demeure, que la vieille M^{me} de Séguiran avait laissées à l'abandon, furent rétablies avec soin. Ces aménagements excitèrent la curiosité de la ville, aussi fut-on aux fenêtres, le jour où le carrosse de M. et de M^{me} de Séguiran les y amena. Pendant plusieurs jours, il ne fut question que de cet événement, car c'est le propre des curieux de ne guère faire de différences sur le degré d'importance des objets de leur curiosité; l'essentiel est qu'ils l'exercent et peu leur importe sur quoi.

Tout d'abord l'installation des Séguiran dans leur hôtel fut considérée comme une revanche. Ce n'est pas impunément que l'on fait les fiers et que l'on s'isole de ses semblables. Il y a dans cette affectation de solitude une sorte de défi auquel on finit bien, tôt ou tard, par renoncer. Il faut, pour supporter de vivre seul et pour se suffire entièrement à soi-même, une force et une richesse d'âme bien au-dessus du commun. Quelques-uns en sont capables et durent dans ce parti, mais les autres, qui le tentent imprudemment, sont forcés de reconnaître leur erreur et d'avouer leur présomption. M. et M^{me} de Séguiran étaient dans ce cas et il avait bien fallu qu'ils en vinssent à l'amende honorable. C'était dans ce sens que leur venue à Aix était le plus communément interprétée. L'orgueil qu'ils avaient montré d'eux-mêmes fléchissait et ils en venaient à se conformer à l'usage habituel. En vain ils avaient cru trouver dans leur union des ressources infinies. Ils s'étaient terrés dans le mariage comme dans une thébaïde, mais ils n'y

avaient pas trouvé une entière satisfaction. La plus grande, d'ailleurs, leur avait été refusée jusqu'alors, celle d'avoir des enfants, si activement ils y eussent travaillé en leur solitude qui avait tout de même bien fini par leur peser, puisqu'ils y mettaient fin d'un commun accord. Ce mouvement leur serait compté, aussi fut-il décidé partout qu'on ne leur tiendrait pas rigueur d'un éloignement qu'ils avaient trop longtemps soutenu, et que l'on ferait bon visage aux époux prodigues.

Il faut dire que l'on était également assez occupé de voir comment ils se comporteraient en ce changement d'existence et ce qu'il adviendrait de leur ménage d'amour, quand ils se trouveraient aux prises avec des circonstances nouvelles. La fidélité est facile aux époux solitaires qui n'ont guère d'occasion de comparaison et s'en tiennent, en tout et pour tout, à eux-mêmes ; mais dorénavant, il se pourrait bien qu'il en fût autrement. Rien ne prouvait que M. de Séguiran, qui était à un âge où l'on commence à s'apercevoir que le temps passe et qu'il importe d'en user pleinement, ne serait insensible au charme d'aucune femme autre que la sienne. Il était assez possible qu'il se mît enfin à ouvrir les yeux et à prêter l'oreille, ce qui ne manquerait pas d'être un spectacle assez intéressant, car il mettrait à s'émanciper une maladresse et une gaucherie dont on pourrait tirer de l'amusement ; mais n'en serait-ce pas un bien plus grand encore si M^{me} de Séguiran se piquait d'émulation et s'avisait de vouloir exercer au profit de son plaisir le pouvoir de ses attraits ?

A cette pensée, les colporteurs de nouvelles et les amateurs de scandale se frottaient les mains. Que cette dévote M^{me} de Séguiran serait donc une agréable matière à leurs propos ! Tous s'en félicitaient d'avance, mais certains se montraient peu confiants en leur attente. L'extrême et sincère dévotion de M^{me} de Séguiran ne la garantissait-elle pas des incartades et des faux pas ? Et le renom de piété de M^{me} de Séguiran était si solidement établi qu'il était bien

peu probable qu'elle fournisse jamais prétexte aux historiettes que l'on aime avoir à débiter et qui font le principal des conversations, leur substance et leur saupiquet.

Néanmoins, il n'y avait pas à perdre tout espoir : n'a-t-on pas vu, de par le monde, des dévotes réputées qui, tout en gardant à Dieu la meilleure part, en laissent une aux hommes, qui, si petite qu'elle soit, n'en est pas moins suffisante à ce qu'ils se la passent de l'un à l'autre, de telle sorte que beaucoup finissent par s'en satisfaire tour à tour ? Or, M^{me} de Séguiran pouvait fort bien être de celles-là et il n'en est point qui, plus qu'elles, prêtent à ces commentaires qui amusent et dont on n'a garde de se priver. Quoi qu'il en dût être, il fallait bien reconnaître que l'on ne savait rien de la qualité de vertu de M^{me} de Séguiran, car les circonstances où elle avait vécu n'avaient permis de rien entreprendre de sérieux contre elle, jusqu'à présent, mais on verrait bientôt ce qui en était pour de bon. A cet effet, les plus déterminés galants de la ville juraient bien de s'employer de leur mieux en vue de parvenir à leurs fins. L'arrivée de M^{me} de Séguiran avait mis en rumeur leurs prétentions et chacun se promettait d'elle ce qu'il était bien persuadé qu'elle n'accorderait à nul autre qu'à lui ; cependant, ils se considéraient les uns les autres d'un air de méfiance, bien que chacun eût pour soi une estime si particulière qu'elle l'eût dû mettre à l'abri du doute de n'être préféré à qui ce fût. M. de Plantereuse comptait sur sa jolie figure, dont la nouveauté lui avait déjà valu maints succès ; M. des Aymeris sur son art de bien dire et sur certaines façons enjôleuses qui lui étaient propres et dont il avait déjà tiré grand parti. M. de Mairague ne doutait pas que sa belle prestance et son air de vigueur et de force ne lui fussent d'un grand appoint. Tel autre plaçait son espoir dans la brusquerie ; tel autre, dans la douceur ; mais tous se préparaient à jouer la partie dont M^{me} de Séguiran était l'enjeu et dont il était bien entendu que M. de Séguiran payerait les frais.

Aussi, la surprise et le mécontentement de ces beaux messieurs ne furent-ils pas médiocres, quand ils s'aperçurent que le séjour d'Aix ne changeait rien aux façons de M^{me} de Séguiran. Si M. de Séguiran se répandait volontiers çà et là, il n'en était pas de même de sa femme. M^{me} de Séguiran n'avait pas changé grand'chose à l'existence qu'elle menait à Carmeyrane. En effet, elle ne recevait guère que les visites obligées et n'en rendait point qui ne fussent indispensables. Sa porte était plus souvent close qu'ouverte. Elle demeurait fort renfermée en son hôtel, occupée à des travaux de broderie, à des lectures et à des méditations. Quand elle en sortait, c'était principalement pour visiter les pauvres et se rendre dans les églises.

Son premier soin, en arrivant à Aix, avait été de s'aboucher avec l'excellent M. Lebrun, qui, comme je l'ai dit, lui tenait lieu de directeur plutôt qu'il ne lui en servait. Ce brave homme avait pensé qu'une fois à Aix M^{me} de Séguiran lui remettrait de plus près la conduite de son âme, dont, depuis quelque temps, et sous divers prétextes, elle l'avait tenu assez éloigné. Certes, le bon M. Lebrun n'était pas de ces prêtres qui s'acharnent à leurs pénitentes et les veulent par trop étroitement assidues. Il n'entendait pas les tenir en lisières et les laissait volontiers aller à leur gré et ne lui revenait qu'aux occasions qui le méritaient. Son ministère s'en allégeait d'autant à sa grande satisfaction, car le bon M. Lebrun disait volontiers qu'il avait la tête un peu faible et que tous ces péchés qu'on lui versait à l'oreille ne lui valaient rien, pas plus que les soucis de direction qui lui en incombaient. Néanmoins, il était quelque peu piqué que M^{me} de Séguiran fit aussi peu de cas de la sienne et parût s'en affranchir à ce point; aussi fut-il agréablement surpris quand M^{me} de Séguiran lui vint demander qu'il lui indiquât de pauvres gens qu'elle pût secourir et à qui elle pût apporter soulagement et consolation. Mais la surprise agréable du bon M. Lebrun n'alla pas cependant sans quelque embarras. M. Lebrun était

peu au fait de ce département de sa paroisse. Il jugeait que les pauvres sont particulièrement choisis et privilégiés de Dieu et qu'il ne faut trop rien faire pour les tirer d'un état qui leur promet dans l'autre monde d'importantes compensations. Leur misérable condition en celui-ci les éloigne d'un bon nombre de péchés en même temps qu'elle sert d'excuse à ceux qu'ils peuvent commettre. Néanmoins, pour faire plaisir à une personne aussi considérable que M^{me} de Séguiran, le bon M. Lebrun se mit en mesure de la pouvoir renseigner et si bien que M^{me} de Séguiran se vit pourvue bientôt des indications nécessaires, grâce auxquelles elle eut de quoi exercer son ministère de charité. Les malheureux et les malades ne manquaient pas de par la ville. M^{me} de Séguiran ne tarda pas à connaître les plus à plaindre. Elle les visitait assidûment, elle leur portait des secours et des médicaments, pénétrait en leurs taudis, s'asseyait à leur chevet.

Quand elle en avait fini avec eux, M^{me} de Séguiran se rendait dans les églises. Il en est d'assez nombreuses dans la ville d'Aix et il n'en était pas une que M^{me} de Séguiran ne fréquentât pieusement. Elle y vénérât les reliques et les statues réputées, tant à l'heure des offices que par de longues stations au moment où elles sont vides et où l'on s'y recueille plus secrètement en soi-même. On y voyait M^{me} de Séguiran prosternée au pied des autels. Cette conduite édifiante ne tarda pas à faire son bruit dans Aix, mais on éprouva le besoin de lui trouver une cause. Si M^{me} de Séguiran accumulait ainsi les prières et les œuvres pies, c'était pour obtenir du ciel ce qu'elle n'avait pu obtenir de son mari, c'est-à-dire des enfants, car nous attribuons volontiers un but humain et intéressé aux suppliques que nous voyons adresser à Dieu. Il fut donc déclaré que M^{me} de Séguiran souffrait de sa stérilité, ce qui fit dire à M. des Aymeris et à M. de Mairague qu'ils se feraient fort, si M^{me} de Séguiran le voulait bien, de lui procurer le plus beau petit garçon du monde ou la petite fille la mieux

faite, ce dont d'ailleurs ils ne désespéraient point, quand M^{me} de Séguiran aurait compris que Dieu ne se ferait pas homme une seconde fois, même pour ses beaux yeux, afin de lui donner ce qu'elle souhaitait si ardemment.

Cette émulation de M. des Aymeris et de Mairague fut l'occasion d'une petite aventure qui fit quelque bruit. Un jour que M^{me} de Séguiran faisait ses visites de charité, quelqu'un lui vint dire tout courant que, proche du lieu où elle se trouvait, un pauvre homme était en train de mourir et qu'il serait bon de l'assister. M^{me} de Séguiran, sur cet avis, se rendit à la hâte à l'endroit indiqué. Quand elle eut grimpé l'escalier branlant de la mesure, elle pénétra dans une chambre où, sur son grabat, gémissait un homme étendu. Or, s'étant approchée, M^{me} de Séguiran se sentit saisir aux poignets par le faux moribond qui cherchait à l'attirer à lui et dont elle n'eut que le temps de se dégager, en reconnaissant M. des Aymeris qui avait assez sottement espéré obtenir quelque chose par ce stratagème et avait cru faire merveille en inventant cette comédie; mais M. des Aymeris en fut pour ses frais, d'autant plus qu'ayant conté le fait à M. de Mairague, ce dernier le répandit partout où l'on en fit des gorges chaudes, tout en constatant que ce tour de M. des Aymeris sentait à plein nez son la Péjaudie, qui eût mené autrement l'affaire. De toute l'histoire le résultat fut de mettre encore mieux en évidence la vertu de M^{me} de Séguiran, qui n'avait même pas jugé bon de dire un mot de l'algarade, et de se tourner en louanges à son propos. Elles furent si grandes que M^{me} de Séguiran eût eu de quoi en prendre quelque orgueil; mais M^{me} de Séguiran n'était pas en état d'en avoir et l'on eût été bien étonné si l'on eût su ce qu'elle pensait d'elle-même.

Elle vivait, en effet, en un profond sentiment de pénitence et d'humilité, ainsi qu'il convient à une pécheresse. Certes, le désir et la convoitise du péché avaient bien disparu d'elle et y étaient morts, mais il n'en demeurait pas moins certain que le péché avait existé en sa chair et

qu'elle en demeurait coupable aux yeux de Dieu. Mais la miséricorde de Dieu est infinie. Il a placé le remède auprès du mal. Que M^{me} de Séguiran n'allait-elle donc trouver le bon M. Lebrun et lui faire en confession l'aveu de sa faute? Il l'en absoudrait et elle serait effacée des registres de la vengeance céleste. Mais M^{me} de Séguiran répugnait à recourir à ce moyen commun. Elle eût trouvé même quelque lâcheté à faire fléchir la colère de Dieu par le facile intermédiaire d'un prêtre et par la mécanique d'un sacrement. Il lui eût paru abuser de la bonté et de la clémence divines en usant d'un moyen qu'elle a mis à la portée de tous. Son péché lui appartenait et c'était à elle seule que revenait le droit et le devoir de l'amoinrir par la force, la rigueur et la constance de la pénitence qu'elle s'en imposerait volontairement. Ce ne serait qu'au moment où, diminué et anéanti, il ne présenterait plus qu'une substance inerte qu'il serait juste de recourir au Sacrement qui en ensevelirait dans le pardon et dans l'oubli la poussière morte. Par cette façon de penser, comme le remarquait d'ailleurs M. de Larcefigue, M^{me} de Séguiran révélait assez en elle les restes de la huguenote qu'elle avait été dans sa jeunesse et qu'elle était quelque peu demeurée sans le savoir. « Cependant, ajoutait M. de Larcefigue, si de pareilles pratiques sont à blâmer, il n'en est pas moins qu'elles ont quelque chose d'héroïque et de romanesque qui ne déplaît point, et on ne peut que trouver assez beau chez une pécheresse qu'elle veuille à elle seule et par ses propres forces avoir raison de son péché, sans y mêler Dieu autrement que pour en obtenir assentiment des peines et sentences qu'elle a librement prononcées contre elle-même. »

Ces peines et sentences, M^{me} de Séguiran tenait la main à se les appliquer rigoureusement et dans le secret le plus absolu. Certes, les gens de la ville la voyaient bien, charitable et dévote, visitant les pauvres, assistant les malades et fréquentant les églises, se conduisant en tout comme le

fait une personne de haute piété et de vertu irréprochable, mais ils ne pouvaient soupçonner le détail des pénitences que s'infligeait constamment et cruellement M^{me} de Séguiran et des mortifications auxquelles elle se livrait. Ces mortifications, M^{me} de Séguiran les choisissait telles qu'elles passassent inaperçues de tous et fussent connues d'elle seule. Elle évitait soigneusement que quoi que ce fût semblât changé aux apparences de sa vie. M^{me} de Séguiran continuait donc à vivre comme par le passé. Elle apportait le même soin à sa parure, et nul n'eût pu soupçonner que, sous ses atours, sa chair fût cruellement déchirée aux pointes cuisantes d'un cilice. A ce sévice contre elle-même M^{me} de Séguiran en ajoutait d'autres qu'elle inventait selon les occasions. Son seul regret était de ne les pouvoir porter aussi loin qu'elle l'eût souhaité, de crainte d'attirer l'attention de M. de Séguiran. Elle eût voulu que ses belles épaules fussent lacérées à coups de lanières, mais elle suppléait à ce traitement par d'ingénieuses misères qu'elle s'imposait et qui lui semblaient toutes petites. Nul châtement ne lui eût paru assez fort, et, puisque les physiques lui étaient, pour la plupart, interdits, elle en appelait à de plus subtils qui leur eussent été équivalents.

Plus d'une fois, pour s'humilier, elle avait songé à faire à M. de Séguiran l'aveu de sa faute. Elle se voyait, chassée par lui de sa maison, se réfugiant au cloître, et, là, pouvant s'adonner en toute liberté à tous les raffinements de la pénitence, mais, sur cette voie, une considération l'arrêtait : le chagrin qu'elle causerait au pauvre Séguiran, quand il apprendrait la cruelle vérité. A quoi bon troubler la paix de ce brave homme, dont elle n'avait jamais eu qu'à se louer et à qui elle n'avait pu donner la satisfaction de postérité qu'il souhaitait avec une si patiente impatience et dont l'honnête orgueil était si fier de la vertu de sa femme ? De quel droit le plonger dans la honte et le désespoir et lui infliger une peine qu'il ne méritait en aucun point ? C'était pour la même raison qu'elle avait dû renoncer à se priver ouverte-

ment sur la table. M. de Séguiran tenait à ce que la sienne fût excellente, fournie en primeurs et en raretés de toutes sortes, et il s'alarmait dès que M^{me} de Séguiran faisait mine de n'y pas prendre plaisir. Aussi M^{me} de Séguiran mangeait-elle aux repas comme de coutume, se contentant, après eux, de se retirer en son appartement et de se chatouiller la gorge avec une barbe de plume, de façon à ce qu'elle rendît les aliments qu'elle venait d'absorber, jouissant de l'humiliation que lui causaient ces manèges piteux et ces dégoûtantes pratiques.

Elles ajoutaient au sincère dégoût d'elle-même qu'éprouvait M^{me} de Séguiran. A celui qu'elle ressentait pour son état de pécheresse se joignait aussi le reproche qu'elle se faisait de la façon dont elle avait agi envers M. de la Péjaudie, car enfin n'était-ce pas à cause d'elle qu'il ramait à présent sur les galères du Roi ? N'avait-il pas tenu qu'à elle de lui éviter ce sort misérable ? Il eût suffi qu'elle fit l'aveu de la vérité et qu'elle déclarât, lors du procès de M. de la Péjaudie, que M. de la Péjaudie, en tuant M. d'Escandot, n'avait fait que défendre sa vie. Au lieu de cela, n'était-ce point elle qui, par ce fourreau d'épée jeté inconsidérément dans le jardin, avait fourni contre M. de la Péjaudie la principale preuve de son crime ? Ainsi donc, après l'avoir choisi comme complice de sa faute et pour instrument de son péché, elle l'avait abandonné aux rigueurs de la justice auxquelles il aurait sans doute pu se dérober, s'il avait révélé à ses juges la véritable raison de sa présence nocturne à Carmeyrane. M. de la Péjaudie avait préféré se taire, comme M^{me} de Séguiran s'était tue elle-même ; mais ce double silence avait eu pour M. de la Péjaudie des conséquences dont M^{me} de Séguiran sentait en elle un certain dégoût à ce qu'elle les eût permises. Néanmoins, si M^{me} de Séguiran se rendait fortement compte de toute la bassesse de sa conduite envers M. de la Péjaudie, elle n'éprouvait pour lui aucun sentiment de pitié. Il lui demeurait aussi indifférent dans son malheur que si elle n'y avait pas eu de part et il ne res-

tait rien en elle qui s'intéressât à lui. Pas une fois elle ne s'était informée de ce qu'était devenu M. de la Péjaudie, ce qu'il eût été facile de savoir par M. le Chevalier de Maumoron.

Pour bien s'assurer que cette indifférence envers M. de la Péjaudie n'était pas une feinte vis-à-vis d'elle-même, M^{me} de Séguiran s'efforçait parfois de penser à lui, de se représenter son visage, ses manières. Elle s'en formait ainsi une image à laquelle elle demeurait insensible. Elle était aussi détachée de M. de la Péjaudie qu'elle l'était de son péché et elle se demandait si le moment ne viendrait pas bientôt où, la pénitence ayant égalé la faute, elle en pourrait solliciter enfin, du bon M. Lebrun, le pardon sacramentel. En effet, plus d'une année s'était écoulée depuis le retour à Aix. M^{me} de Séguiran en était là, quand un événement se produisit qui vint encore augmenter sa sécurité.



La mort tragique du beau Palamède d'Escandot avait apporté quelque changement aux habitudes de M. le Chevalier de Maumoron. Lorsque, après le procès et la condamnation de M. de la Péjaudie, il eut regagné Marseille, on s'étonna assez de son impudence à porter ostensiblement le deuil de son jouvenceau, mais on fut encore bien plus surpris qu'il ne cherchât pas à remplacer le compagnon qu'il avait perdu en lui. En effet, M. de Maumoron se piqua de demeurer fidèle à la mémoire de l'ingrat et cher Palamède, du moins en apparence, car il était trop invétéré en ses errements pour renoncer à leur pratique ; mais d'obscures et basses aventures prirent la place du scandale qu'il n'avait que trop donné, et si heureusement que ce nouvel état de choses profita grandement à la réputation de M. de Maumoron à qui l'on était reconnaissant de s'être amendé à sa façon en transformant en un goût secret un vice trop longtemps public. Il y gagna donc dans l'opinion. D'autre part la grave blessure qu'il avait reçue et qui lui faisait encore

traîner la jambe lui valait une considération particulière. M. le Chevalier de Maumoron n'était pas homme à négliger ce double avantage, et il le fit si bien valoir, et avec tant d'importunité, en haut lieu, qu'il obtint sa nomination de chef d'escadre et qu'on lui confia le commandement des galères qui devaient, aux premiers beaux jours, se joindre à la flotte de Sa Majesté qui croisait sur les côtes de Sicile et lui apporter son secours dans les combats qu'elle aurait à livrer contre un ennemi hardi, insolent et nombreux.

Cette faveur gonfla le cœur de M. le Chevalier de Maumoron, mais ne lui fit sentir que davantage l'aplatissement de sa bourse. Bien que le beau Palamède d'Escandot ne fût plus là pour y faire de copieuses saignées, elle n'en était pas moins déplorablement amaigrie par les obscures et crapuleuses dépenses de M. le Chevalier. Son séjour d'hiver à Marseille lui avait coûté cher et le jeu où, d'ordinaire, il trouvait un appoint à ses ressources ne lui avait pas été favorable. M. de Maumoron avait eu beau pester contre la fortune, elle s'était obstinée à lui demeurer contraire. Cette mauvaise chance était d'autant plus désagréable en l'occurrence que M. de Maumoron avait à faire figure de chef d'escadre; aussi se vit-il obligé, comme cela lui était arrivé déjà plus d'une fois, de faire appel aux sentiments fraternels de M. de Séguiran.

Cette fois, la requête de M. de Maumoron fut particulièrement pressante. Il s'agissait d'une somme considérable; mais la circonstance, il faut bien le dire, l'était aussi. Ce n'est point tous les jours que l'on est nommé chef d'escadre et M. de Maumoron le fit bien valoir dans la lettre qu'il fit porter à son frère par un de ses officiers, appelé M. de Gallaret, dont nous aurons à reparler dans la suite de ce récit. Cette lettre contenait tous les arguments qui pouvaient le mieux toucher M. de Séguiran. M. de Maumoron y parlait de l'honneur de leur maison et du lustre qu'y ajoutait la distinction dont il venait d'être l'objet. M. de Séguiran ne pouvait manquer d'y être sensible. De plus,

M. de Maumoron lui faisait remarquer que lui, Séguiran, ne servant le Roi ni en ses armées, ni en ses parlements, il était juste qu'il contribuât de ses deniers à aider son frère dans le service de Sa Majesté. Cette contribution indirecte à la gloire royale lui serait certainement douce au cœur. De là, M. de Maumoron en venait à se comparer à M. de Séguiran. Tandis que lui, Maumoron, hasardait sa vie sur la mer, Séguiran, lui, coulait la sienne dans la sainte tranquillité du mariage, au milieu de grands biens et en compagnie d'une épouse dont la vertu faisait l'admiration de la contrée et était citée partout non moins que sa beauté. Que pouvait donc importer à un homme comme il l'était quelques misérables sacs d'écus, d'autant que le ciel ne lui avait pas encore donné d'héritiers pour qu'il les dût ménager ! Ce dernier trait avait fait soupirer M. de Séguiran et avait touché en lui son inquiétude secrète. Il avait revu dans son soupir le sourire narquois de M. d'Escandot le Petit. Hélas ! M. le Chevalier de Maumoron n'avait que trop raison ! Que lui importaient, en effet, quelques milliers d'écus, dont M. de Maumoron, d'ailleurs, ne ferait pas usage pour satisfaire ses passions, mais pour soutenir son état et être à même de faire plus brillamment son devoir ! Enfin, M. de Maumoron pouvait fort bien ne pas revenir de cette campagne de mer qui promettait d'être fort dure. Le Chevalier, il l'avait montré, n'était pas, plus qu'un autre, à l'abri des balles et des boulets et, au cas où malheur lui arriverait, M. de Séguiran se reprocherait d'avoir agi avec dureté envers son frère. Aussi, ces réflexions amenèrent-elles M. de Séguiran à faire ce que M. de Maumoron lui demandait, bien que ce fût plus qu'il ne l'en eût jamais requis, mais un chef d'escadre ne se peut contenter des emprunts d'un simple capitaine, et il est en famille des devoirs de bourse aussi bien que de cœur.

L'envoi de M. de Séguiran fut fort bien accueilli de M. le Chevalier de Maumoron. Ses occupations ne lui permettaient pas de venir remercier son frère des espèces

sonnantes dont M. de Gallaret était revenu porteur. On était, en effet, au moment où l'on remet les galères en état pour les rendre parfaitement propres à prendre la mer. Or, on sait que ce n'est pas là une petite affaire. M. de Maumoron en donnait le détail dans sa missive. Une fois les galères espalmées, calfatées, pourvues de leur lest pour qu'elles soient bien estives, c'est-à-dire en bon équilibre, on y pratique les peintures et les redorures nécessaires, puis on passe à leur aménagement en canons, en munitions et en vivres. On dresse les mâts et on y dispose les agrès. On blanchit et on recoud les voiles. On vérifie les cordages et les ancres. Tout cela ne se fait point sans grande fatigue pour la chiourme et sans nombreux coups de nerf de bœuf et bastonnades. Mais aussi quel brave et noble aspect ont les Galères du Roi, quand elles ont quitté leur tenue d'hiver et qu'elles sont prêtes à la voile et à la vogue ! C'est un beau spectacle et M. de Maumoron ne doutait pas que M. et M^{me} de Séguiran ne consentissent à s'en venir rendre compte par eux-mêmes. Aussi les engageait-il à lui faire l'honneur de lui rendre visite à son bord, tenant à se montrer à eux dans la gloire de sa nouvelle dignité.

M. de Séguiran crut bon de ne pas refuser l'invitation de M. le Chevalier de Maumoron. Depuis que ce dernier était chef d'escadre, M. de Séguiran l'avait pris en considération, tant nous sommes sensibles, même les plus détachés d'entre nous de leur recherche, aux grandeurs de ce monde. D'ailleurs, soutenant celle de son frère de ses deniers, M. de Séguiran n'était pas fâché d'en admirer la pompe. Aussi mit-il quelque insistance à persuader M^{me} de Séguiran d'être du voyage. M. de Séguiran, en effet, tenait fort à se parer de sa femme partout où il allait, car n'était-elle pas, par sa vertu et sa beauté, le plus bel ornement de sa vie ? M^{me} de Séguiran, ainsi pressée, consentit donc à suivre son mari, et, sur l'annonce que le départ des galères n'était plus guère éloigné, M. et M^{me} de Séguiran firent atteler leur carrosse et se mirent en route pour Marseille.

Cette fois, la galère que commandait M. le Chevalier de Maumoron n'était plus *Vaillante* ; il avait hissé son pavillon sur *la Patronne* et ce fut là que se rendirent M. et M^{me} de Séguiran. Quand ils y arrivèrent elle était toute parée de ses flammes et de ses étendards, et, en même temps que M. le Chevalier de Maumoron leur souhaitait la bienvenue, ils étaient accueillis par le *hou* des forçats qui est le cri qu'ils poussent du gosier pour saluer les visiteurs de marque et leur faire honneur. Une fois parvenus au carrosse de poupe, M. le chevalier de Maumoron fit asseoir M. et M^{me} de Séguiran sous le tendelet, en des fauteuils préparés à leur usage, tandis qu'on leur apportait un rafraîchissement, des pâtisseries et des sirops qu'il leur offrit, les invitant à admirer le spectacle de la galère que l'on voit mieux de ce poste élevé que de nulle part. En effet, de là, on domine toute la longueur du bâtiment, jusqu'à la rambade et à l'éperon. De chaque côté de la coursie, qui est un chemin de planches allant d'un bout à l'autre, sont rangés les bancs où rament les galériens à qui l'on fait pratiquer divers jeux pour divertir l'assistance.

Cet exercice se nomme une bourrasque et voici en quoi elle consiste. On a fait raser de frais la tête et la barbe à toute la chiourme qui a revêtu la casaque et le bonnet. Chacun des forçats s'asseoit alors sur la pédagne, de sorte qu'il ne paraît, d'un bout à l'autre de la galère, que des têtes d'hommes, uniformément coiffés. C'est ainsi qu'ils poussent leur *hou*, ensemble et de façon qu'on n'entende qu'une seule voix. Pendant le salut, les tambours battent aux champs et les soldats sont rangés à la bande, le fusil à l'épaule. Ensuite, sur un coup de sifflet du comite, chaque forçat de la chiourme ôte son bonnet ; au second coup, sa casaque ; au troisième, sa chemise. On ne voit alors que des corps nus. Après quoi, on leur fait faire ce qu'on appelle en provençal *la monine* ou les singes. Ils doivent se coucher tous ensemble dans leurs bancs, afin qu'ils se perdent à la vue. Alors, on leur fait lever le doigt index et

on ne voit que des doigts; puis le bras, puis la tête, puis une jambe, puis deux jambes, ensuite tout droits sur leurs pieds; puis on leur fait à tous ouvrir la bouche, puis tousser tous ensemble, s'embrasser, se jeter l'un l'autre à bas et encore diverses postures indécentes et ridicules, comme si, au lieu d'être des hommes, ils n'étaient plus que ce qu'en imitent, dans les ménageries, les animaux qui n'ont d'humain que de nous contrefaire.

M. de Maumoron semblait prendre plaisir à ces jeux, comme s'il les voyait pour la première fois. Il était magnifiquement vêtu et portait une haute canne à pomme d'or sur laquelle il s'appuyait. Quand on fut fatigué du spectacle de cette bourrasque, il commanda qu'on servît la collation et que l'on fit venir les musiciens. Ils étaient trois flûtes et quatre violons, tous bien vêtus et firent cercle. Quand ils parurent, M^{me} de Séguiran était occupée à causer avec M. de Gallaret. M. de Gallaret avait succédé à M. de Maumoron dans le commandement de *la Vaillante* et M^{me} de Séguiran l'en complimentait poliment, lorsque, ayant tourné les yeux vers les musiciens qui préludaient, elle reconnut soudain parmi eux M. de la Péjaudie. Il était justement debout en face d'elle, l'anneau de chaîne à la cheville, la flûte aux doigts, et il la regardait avec ce même air fier et hardi dont il la considérait, nue entre ses bras, au temps de leurs amours. Il ne semblait pas surpris de la voir et on n'eût point dit qu'il était là par singulière infortune, mais plutôt par quelque circonstance de son goût, tant il paraissait le même et bien que son visage amaigri portât la marque de plusieurs cicatrices et que M^{me} de Séguiran remarquât que ses mains étaient gonflées et gourdes au point qu'il avait peine à tenir sa flûte. M. de Maumoron, en effet, l'avait tiré pour l'occasion de son banc de rame où aucune fatigue et aucune dureté ne lui étaient épargnées, car M. de Maumoron avait veillé à ce qu'elles ne le lui fassent point, depuis qu'il l'avait réclamé pour la chiourme de sa galère, où il le gardait ainsi sous le poids de sa rancune, ce dont il avait

jugé plaisant de faire la surprise à son frère et à sa belle-sœur, qu'il observait malicieusement.

A la vue de M. de la Péjaudie M. de Séguiran avait tressailli et un grand embarras se peignit sur son visage. Aussi ses yeux se tournèrent-ils vers sa femme, comme pour lui demander la conduite à tenir. M^{me} de Séguiran n'avait fait aucun mouvement qui pût laisser croire qu'elle avait reconnu M. de la Péjaudie et elle allait se remettre à parler avec M. de Gallaret, quand M. de Maumoron lui demanda quel morceau elle souhaitait que ces drôles exécutassent ; mais avant qu'elle eût répondu, M. de Maumoron, qui était quelque peu agacé du petit effet de sa surprise, leva sa canne pour donner le signal de commencer le concert.

A cet ordre, les musiciens attaquèrent. M. de la Péjaudie avait porté sa flûte à ses lèvres, mais ses doigts gourds et gonflés s'appliquaient mal aux trous et, au lieu d'un son harmonieux, il produisit une aigre fausse note. A cet accroc, M. de Maumoron s'était levé brusquement de son fauteuil, la figure rougie de colère, le jurement à la bouche. Quel était le misérable qui lui perçait ainsi les oreilles ? A cette algarade, les pauvres diables de musiciens courbaient les épaules. S'ils eussent osé, ils eussent fui comme des rats jusqu'au fond du gavon la canne levée sur eux de M. de Maumoron, mais aucun d'eux ne bougeait de sa place sous cette tempête et ils demeuraient aburis et flagellants. Seul, M. de la Péjaudie souriait et ne baissa pas sa tête, quand la lourde canne de M. de Maumoron y retomba avec un bruit sec, tandis que roulaient sur le plancher les deux morceaux inégaux de sa flûte brisée que M. de Maumoron repoussa du pied jusqu'à ceux de M. de Séguiran, qui, rouge et abasourdi, ne savait où se mettre, tandis que M^{me} de Séguiran, impassible, semblait considérer au haut du mât de trinquet les mouvements d'une banderole et que M. de la Péjaudie essuyait du revers de sa main le sang qui coulait de son front meurtri, sans que le même sourire hardi et narquois quittât ses lèvres fermées.



La vue inopinée de M. de la Péjaudie et le cruel traitement qu'il avait subi sous ses yeux de la part de M. le Chevalier de Maumoron troubla fort M. de Séguiran. Il conservait une impression pénible du spectacle auquel il avait assisté. L'image de la Péjaudie ne parvenant pas, de ses doigts gourds et gonflés, à manier cette flûte dont il tirait jadis de si délicates mélodies, lui rappelait à la mémoire un autre M. de la Péjaudie, celui dont la brillante habileté charmait toute la ville des sons de son instrument, au temps où M. le Marquis de Tourves le menait partout avec lui pour le faire entendre. Or, qui se souvenait maintenant à Aix de ce la Péjaudie-là, pas plus que du galant gentilhomme qui avait été la coqueluche des femmes, au point qu'un grand nombre d'entre elles pouvaient se souvenir d'avoir goûté entre ses bras les plus voluptueux et les plus libres abandons de l'amour et ses privautés les plus intimes ? Qui se rappelait, à présent, ce la Péjaudie qui avait excité tant de désirs, causé tant de jalousies et poussé jusqu'au scandale sa réputation de galanterie ? Un singulier oubli s'était fait autour de lui depuis que le meurtre de M. Palamède d'Escandot, le procès et la condamnation qui s'en étaient suivis, l'avaient, pour ainsi dire, plongé dans les ténèbres. Et M. de Séguiran repensait à certaines des aventures de M. de la Péjaudie qui avaient si bien défrayé les conversations, à sa fuite avec la Bohémienne, à l'aventure de M^{me} de Gallerand-Varade, à toute la rumeur qui s'était élevée contre lui durant son procès où il avait eu à payer, autant que le coup d'épée donné au beau Palamède, toutes les inimitiés qu'il avait encourues du fait de ses actes et de ses propos, dont la hardiesse, l'impiété et le libertinage lui avaient été comptés dans la somme des iniquités qu'un sévère jugement lui faisait expier actuellement, les fers aux pieds, sur le banc misérable d'une galère et au fond d'une infortune dont il ne paraissait, d'ailleurs, guère se soucier.

M. de Séguiran sentait à ces réflexions son cœur s'émou-

voir d'une pitié à laquelle se mêlait le souvenir de la faveur dont ce pauvre la Péjaudie avait joui auprès de la vieille M^{me} de Séguiran et de l'agrément qu'il avait tiré lui-même de sa compagnie ; aussi s'était-il promis d'en écrire à M. le Chevalier de Maumoron pour obtenir de lui quelques adoucissements au sort de ce misérable, qui devait être fort affreux, car M. de Maumoron était extrêmement vindicatif et encore ulcéré de la mort du beau Palamède, dont il devait faire supporter l'amertume au pauvre la Péjaudie. Aussi, ce dernier devait-il connaître de dures heures aux mains des argousins de M. de Maumoron, et M. de Séguiran trouvait de son devoir de chrétien de faire quelque chose en faveur de ce pauvre garçon.

M. de Séguiran fit donc part de son projet à M^{me} de Séguiran qui, tout en le trouvant fort raisonnable, se borna à l'approuver, sans presser autrement de le mettre à exécution, de telle sorte que M. de Séguiran, qui avait la mémoire assez courte pour ce qui ne le concernait pas et ne regardait qu'autrui, s'en tint au propos sans passer à l'effet, d'autant que, quelques jours après le voyage de Marseille, la nouvelle parvint à Aix que l'escadre des galères avait pris la mer.

Contrairement à M. de Séguiran, sa rencontre avec M. de la Péjaudie apporta à M^{me} de Séguiran un redoublement de sécurité, dont elle rendit sincèrement grâce à Dieu. Elle constatait, en effet, que la vue de M. de la Péjaudie ne lui avait causé aucun trouble. Elle avait pu revoir devant elle l'homme qui l'avait tenue dans ses bras, sans que se réveillât en elle aucun souvenir des voluptés qu'elle avait goûtées avec lui. Sa chair était délivrée du péché, aussi bien que son esprit du pécheur, et elle en éprouvait une paix singulière. M. de la Péjaudie était à ses yeux comme s'il n'eût jamais existé. Aussi pourrait-elle bientôt offrir à Dieu la cendre vaine des flammes coupables dont elle avait brûlé. A cette pensée, M^{me} de Séguiran sentait en elle un grand allègement, et, malgré qu'elle continuât encore les rigueurs

de sa pénitence, les couleurs lui revenaient aux joues. Elle évitait moins les sociétés et vivait moins à part. La preuve en fut qu'arrivé le temps de la Fête-Dieu, elle voulut assister aux cérémonies par lesquelles elle est si particulièrement célébrée en la ville d'Aix.

« Rien n'est plus beau,—me disait M. de Larcefigue,— et je regrette bien sincèrement que vous ne soyez arrivé trop tard pour jouir du spectacle de nos divertissements, car vous y eussiez pris certainement plaisir. Ils commencent, dès le lundi de la Pentecôte, par la nomination du *Lieutenant de Prince* et de *l'Abbé*, et par celle du *Roi de la Bazoche*, qui, le dimanche suivant, celui de la Trinité, vont entendre la messe et faire l'offrande à l'église des Prêcheurs, après quoi, on procède au choix du *Guidon de Prince*, du *Lieutenant d'abbé*, du *Guidon d'abbé* et de six *Bâtonniers*, et on fait alors un essai des jeux ou intermèdes, dont le principal est le *Grand jeu des Diables* où le roi Hérode se défend contre les Démons et qui précède le *Petit jeu de l'Armetto*. Après quoi, c'est le jeu du *Veau d'or*, où l'on jette en l'air un chat enveloppé dans un sac de toile, la *Reine de Saba*, la *Belle Etoile* et ensuite les *Tirassouns*, qui se traînent par terre autour du Roi Hérode, pour imiter le massacre des Innocents, les *Chevaux Frux*, les *Danseurs*, qui se trémoussent au son du fifre et du tambourin, les *Razcassetos*, qui sont les lépreux de l'Évangile, et *saint Christophe et la Mort*, car elle est la fin de tout, Monsieur, aussi bien de nos nobles espoirs que de nos amusements les plus burlesques.

« Le mercredi, veille de la Fête-Dieu, à dix heures du soir, le *Guet* sort de l'hôtel de ville et parcourt les rues jusqu'à minuit. Il passe devant les demeures de MM. les Consuls. On y voit en cortège les Dieux de la Fable, la plupart des jeux, force tambours, fifres et flambeaux, ainsi qu'un grand char où trônent Jupiter, Junon, Vénus et que suivent les trois Parques. Le lendemain, à huit heures, les *Bâtonniers de la Bazoche* vont prendre les grands officiers et se

rendent chez leur Roi et, de là, en compagnie du Parlement, à Saint-Sauveur, ouïr la messe. Ensuite, la Bazoche dîne aux frais des procureurs et notaires et le Parlement aux dépens du chapitre.

« Les jeux recommencent vers deux heures, tandis que la *Bravade de l'abbé* ou l'Abbadie entre à Saint-Sauveur, les Bâtonniers jouant de leurs bâtons devant le maître autel et les fusiliers y faisant des décharges de mousqueterie, le lieutenant d'Abbé, le Guidon d'Abbé et l'Abbé, un bouquet à la main. La *Bravade de la Bazoche* y pénètre à son tour, ainsi que le *Guidon* et le *lieutenant du Prince*, avec leurs Bâtonniers. Ces grands officiers portent, comme ceux de l'Abbadie et de la Bazoche, des bouquets de fleurs à la main et leurs costumes, en soie blanche, verte, jaune, rose ou bleue produisent un effet des plus agréables par la diversité de leurs couleurs.

« A quatre heures on expose le Saint-Sacrement à Saint-Sauveur et les notaires, le corps de l'Université, les procureurs, le clergé en chape, le Parlement en robes rouges, les Trésoriers généraux, la Sénéchaussée et la Maréchaussée sortent en procession à travers les rues. Après quoi, on se donne rendez-vous sur le Cours où les carrosses se succèdent et marchent au pas.

« Ce fut sur la fin de cette journée de Fête-Dieu, ajoutait M. de Larcefigue, que la nouvelle se mit à circuler d'une bataille navale livrée par nos vaisseaux et galères sur les côtes de Sicile et dont l'issue n'avait pas été heureuse pour les armes du Roi. On parlait de nombre de vaisseaux coulés et plusieurs galères perdues. Cette rumeur, passant de bouche en bouche, finit par arriver à M. de Séguiran, qui fut fort visité dans la soirée, chacun sachant que son frère Maumoron commandait l'escadre qu'on disait avoir été fort éprouvée et que M. le Chevalier de Maumoron n'était pas homme à se ménager en de pareilles occasions où il avait toujours fait de son mieux pour l'honneur de sa maison et la gloire de Sa Majesté. »



M. de Gallaret, capitaine des Galères, à M. le Comte de Séguiran, en son hôtel, à Aix (1).

A bord de la *Vaillante*, Côte de Sicile,
ce 12^e jour de juillet 1676.

Monsieur,

Vous n'avez pas été sans doute sans apprendre la mort de M. le Chevalier de Maumoron et, avant de vous envoyer le récit véritable des événements qui l'ont causée, permettez-moi de vous exprimer les sentiments que je ressens de cette grande perte. Puisse la peine que j'en ai adoucir dans la mesure du possible celle que vous y prenez ! Le service du Roi se trouve, par le trépas de M. le Chevalier, diminué d'un officier de grande valeur, et toute l'escadre reconnaît l'étendue du dommage qu'elle en subit. Ce qu'il y a de particulièrement regrettable dans la mort de M. le Chevalier de Maumoron, c'est qu'elle n'est pas de celles dont le chagrin se confond avec le profit d'une grande victoire et s'en trouve, pour ainsi dire, palliée. En ces occasions, les deuils particuliers se perdent dans un éclat de gloire où ils empruntent de quoi nous consoler. Malheureusement, les circonstances qui ont coûté la vie à M. de Maumoron ne sont point tout à fait de celles-là, comme vous allez en juger par vous-même, non plus que celles dont la rumeur a couru et a propagé, bien à tort, que nos forces de mer avaient subi, du fait de l'ennemi, un échec considérable. Ces faux bruits ne sont, d'ailleurs, que trop fréquents, mais celui-là ne reposait que sur un événement qui, sans ressemblance avec ce que l'on en a fait, n'en est pas moins déplorable par lui-même.

L'escadre des galères, Monsieur, ainsi que vous ne l'ignorez pas, mit à la voile, de Marseille, le douzième jour d'avril. M. de Maumoron avait son pavillon sur la *Patronne*

(1) Cette lettre, comme celle que j'ai produite au cours de ce récit, provient du portefeuille de M. de Larcefigue ; j'ignore également comment elle était parvenue entre ses mains.

et je commandais la *Vaillante*, accompagnée de la *Dauphine*, de la *Force*, de la *Couronne*, de la *Fortune* et de la *Renommée*. Poussés par un vent favorable, nous naviguâmes de conserve, tant à la voile qu'à la rame, et nous atteignîmes sans encombre les côtes de la Sicile où croisait la flotte des vaisseaux auxquels nous devions nous joindre pour nous opposer par tous les moyens aux projets de l'ennemi, et on lui en prêtait de considérables.

Durant la plus grande partie du mois de mai, qui fut fort beau, nous tînmes donc la mer dans l'espoir de voir apparaître le redoutable adversaire qu'on nous annonçait et qui tardait bien à se présenter, ce dont M. le Chevalier de Maumoron enrageait, pressé qu'il était de se signaler par quelque exploit de marque ; mais, de jour en jour, son espoir était déçu, car aucun des vaisseaux ennemis ne montrait le nez et pas une voile suspecte ne s'offrit, qui valut qu'on la prît en chasse.

Nous en étions là, quand, le premier jour de juin, le vent s'éleva et devint bientôt si fort que la mer en fut rapidement démontée. Ce tumulte s'accompagna de foudres et de pluie, si bien que nous prîmes le parti de nous abriter dans le golfe de Pietrarossa où le mouillage est bon. Vaisseaux et galères y pouvaient tenir à l'aise et y attendre commodément la fin de l'intempérie. Elle dura plusieurs jours et ce ne fut qu'au bout du quatrième que la tempête s'apaisa, à laquelle succéda une brume épaisse, ce qui est rare en ces parages et en cette saison, et qui ne se leva que vers l'après-midi du cinquième jour. Ce fut à ce moment que nous nous aperçûmes avec surprise que deux des galères n'étaient plus à l'ancrage. L'une de ces deux était la *Fortune*, montée par M. de Galbrane, et la *Patronne* de M. le Chevalier de Maumoron.

Cette disparition nous étonna grandement. M. de Maumoron n'avait pas signalé son départ, non plus que M. de Galbrane. Leurs galères avaient-elles été poussées hors du golfe par la force du vent ou par quelque courant marin ? Nous

en étions aux conjectures, quand le bruit d'une canonnade vint nous tirer d'incertitude. La *Patronne* et la *Fortune* devaient être aux prises avec l'ennemi et il importait de voler à leur secours. Je pris avec la *Vaillante* la tête de ce qui restait de l'escadre, tandis que les vaisseaux se hâtaient d'appareiller, pour nous suivre, quoique le peu de vent ne le leur rendît pas aisé.

A mesure que nous approchions, à force de rames, de l'endroit où se livrait le combat, le bruit en venait plus distinct à nos oreilles, mais ce ne fut que lorsque nous eûmes doublé la pointe de Pantermo que nous comprîmes ce qui se passait... M. le Chevalier de Maumoron avait dû être averti par quelque pêcheur du pays de la présence, sur ce point de la côte assez proche de nous, de quatre gros vaisseaux ennemis, détachés sans doute de la flotte et qui avaient cherché là refuge contre la tempête. C'était alors que M. le Chevalier de Maumoron, poussé par cet appétit de gloire qui était une des marques de son caractère et par la hardiesse naturelle de son génie, avait résolu de tenter presque seul une aventure à laquelle il avait associé la *Fortune*, ancrée à son côté et avec laquelle il avait pu communiquer par le moyen du porte-voix. Comment les deux galères étaient-elles parvenues, malgré l'épaisseur de la brume, à franchir la passe et à gagner la haute mer, c'est ce que nous ne saurons jamais et dont le mystère demeure entier. Ce qui est certain, c'est qu'elles avaient accompli le miracle ; mais, hélas, il en était un autre dont elles n'avaient pu venir à bout, celui de maîtriser, à elles deux, quatre vaisseaux de haut bord. En effet, quand nous fûmes en vue des combattants, ce fut pour apercevoir la *Fortune* sauter en l'air avec une grande explosion et dans un nuage de fumée. Quant à la *Patronne*, prise entre deux des plus gros vaisseaux qui l'écrasaient de leur canonnade et de leur mousqueterie, elle n'était plus qu'un amas de débris sanglants et nous la vîmes, sous une dernière bordée, s'enfoncer par la poupe et l'éperon dressé, tandis que les vais-

seaux, endommagés par cette lutte furieuse et ne se souciant pas d'en affronter une autre, viraient de bord et, le vent s'étant levé, s'enfuyaient à toutes voiles.

Notre premier soin fut de voguer vers la place où avaient sombré la *Patronne* et la *Fortune*, afin de recueillir les survivants. La mer était encore rouge par endroits et il y flottait maints débris de toutes sortes, planches, tonneaux, tronçons de rames, lambeaux de pavillons et de voiles ; mais le ravage des boulets et des balles avait été si grand sur les deux galères, en tués et mortellement blessés, qu'aucun appel ne nous demandait secours. Tous les officiers et soldats avaient péri ainsi que la chiourme, qui, enchaînée à ses bancs, avait été engloutie avec les galères. Aussi n'aurions-nous jamais rien su de cette furieuse équipée si nous n'avions aperçu soudain, accrochés à un tonneau, trois misérables que je fis hisser à bord de la *Vaillante* et dont deux étaient justement les esclaves turcs de M. le Chevalier de Maumoron qu'il appelait Ali et Hassan. Quant au troisième, c'était un des galériens de la *Patronne*, qu'un boulet, en lui coupant le pied, avait déferré à propos et qui avait dû à ce hasard de surnager, avec l'aide des deux esclaves turcs, jusqu'à ce qu'on vint à leur secours.

Dès qu'ils eurent été amenés à bord de la *Vaillante*, et qu'un cordial les eut ranimés, je me rendis auprès d'eux pour les interroger. Ce fut alors que j'appris des deux esclaves turcs qui parlent assez bien la langue franque quelques détails sur la malheureuse expédition qui nous coûtait la perte de la *Patronne* et de la *Fortune*, ainsi que de leurs équipages. A peine en vue des vaisseaux ennemis, M. de Maumoron les avait attaqués avec une fureur extraordinaire et une présomption bien surprenante chez un homme de mer aussi consommé qui ne pouvait avoir de doutes sur l'issue d'un combat si inégal. Le fait me parut si singulier que je demandai à Ali et à Hassan (par qui M. de Maumoron se faisait volontiers servir et qui durent à ce service d'avoir été déferrés et, par conséquent,

leur salut) si M. de Maumoron était bien dans son bon sens, lorsqu'il avait fait lever l'ancre subrepticement pour courir sus à l'ennemi. Après quelques hésitations, le plus âgé des deux Turcs m'avoua que, depuis quelque temps, M. de Maumoron semblait en proie à une humeur des plus sombres et recourait, pour la dissiper, à de fréquentes lampées d'eau-de-vie ; que cette humeur se manifestait par un redoublement de sévices contre les forçats de la chiourme et qu'elle avait sans doute pour cause le chagrin qu'avait éprouvé M. de Maumoron de la mort d'un de ses jeunes officiers, M. Palamède d'Escandot, avec qui il avait vécu, le dirai-je ? plus à la turque qu'à la française ; que si j'en voulais savoir davantage, je n'avais qu'à interroger l'homme qui était étendu auprès d'eux, mais que je devais m'y hâter, car, blessé comme il l'était, il n'avait certes pas longtemps à vivre.

A ces mots, je jetai les yeux sur le troisième des survivants que nous avions repêchés. Il était couché sur des cordages et le chirurgien du bord n'avait pu arrêter le sang qui coulait de sa blessure et par où la vie s'en allait. Aussi était-il d'une grande faiblesse et d'une extrême pâleur. Sans être grand, il semblait bien pris dans sa taille et vigoureux, malgré la maigreur où l'avait réduit le dur métier de la rame. A le considérer plus attentivement, il me semblait que j'avais déjà vu cette figure quelque part, et soudain il me revint à l'esprit que c'était là ce même garçon qui jouait de la flûte parmi les musiciens de M. de Maumoron, quand vous vîntes, Monsieur, le visiter à son bord et que, pour une fausse note, il avait frappé à la tête, de sa canne, à le faire saigner. Aujourd'hui, le pauvre diable saignait bien autrement, mais cependant, lorsque je lui eus fait redonner à boire, il parut revenir quelque peu à la vie et ouvrit les yeux qu'il avait fort beaux. Je profitai de ce répit pour lui adresser quelques questions touchant les circonstances du combat. Il me répondit d'une voix faible, mais avec beaucoup de politesse, que celui-là étant à la fois le premier et

le dernier auquel il assistait, il était peu versé en ces matières; que tout ce qu'il pouvait dire était qu'il n'était pas fâché d'avoir vu une pareille tuerie, car pour que Dieu en permît une pareille entre les hommes, il fallait que le Diable eût plus de part que lui au gouvernement du monde, ce qui n'empêchait pas que les deux galères ne s'y fussent comportées de la façon la plus honorable, du plus humble rameur à leurs capitaines; que, pour sa part, il avait fait de son mieux, mais qu'il en était récompensé par le plaisir d'avoir vu M. le Chevalier de Maumoron demeurer un instant debout, sur son carrosse de poupe, la tête et le chapeau emportés par un boulet; que ce spectacle l'avait assez consolé des mauvais traitements et insultes de toutes sortes dont M. de Maumoron n'avait cessé de l'accabler, l'ayant pris à son bord pour venger sur lui à loisir la mort de ce jeune Palamède d'Escandot, qu'il avait tué d'un malencontreux coup d'épée au château de Carmeyrane, ce pourquoi il avait été condamné aux galères, quoiqu'il fût bon gentilhomme et s'appelât M. de la Péjaudie.

Vous jugerez, Monsieur, qu'à ce discours ma surprise fut extrême. J'avais eu vent de cette histoire de M. de la Péjaudie et de M. Palamède d'Escandot, quoique je fusse à Malte lorsqu'elle était arrivée. Tout galérien qu'il fût, il restait en M. de la Péjaudie du gentilhomme. Quant à son crime, il l'avait assez expié par l'état mortel où il se trouvait. Aussi eussé-je été assez heureux de lui procurer quelque soulagement. Je le lui dis et il parut sensible à mon procédé. « Ma foi, Monsieur, me répondit-il à peu près, je ne trouve pas que je sois tant à plaindre. J'ai vu une belle bataille et, comme il faut toujours mourir, je ne regrette point d'y perdre la vie. La mienne n'avait pas d'agrément très enviable et elle a eu des fortunes que je ne souhaite à personne, à moins qu'il ne soit préparé à penser que les pires sont naturelles et que nous sommes soumis à notre étoile. On m'avait prédit à Paris, dans une débauche que j'y fis avec M. le Baron de Ganneval, qui me mena chez la

Devineresse, que j'aurais à souffrir d'un astre marin. Je vois qu'on avait dit vrai, et M. le Chevalier de Maumoron s'est chargé de vérifier la prédiction avec l'aide des juges d'Aix, non que je veuille dire que j'aie été condamné injustement. C'est bien moi, Monsieur, qui ai tué ce petit sot de Palamède d'Escandot, mais pas pour les raisons qu'on a données et qui m'ont valu, bien à tort, la haine amoureuse de ce pauvre Maumoron. Oui, ce qui m'enrage, Monsieur, c'est qu'on puisse croire que Marc-Antoine de la Péjaudie ait pu aimer rien d'autre que les femmes. Elles furent, Monsieur, mon occupation principale et c'est par une d'elles que je péris, car je sens que la vie me quitte et... »

Sur ces paroles quelque peu obscures, M. de la Péjaudie fut pris d'une faiblesse et nous crûmes qu'il allait passer, mais il rouvrit les yeux et j'en profitai pour lui proposer de faire venir l'aumônier. A cette offre, M. de la Péjaudie réunit ses dernières forces pour la décliner, nous disant assez plaisamment que si, en vie et santé, il n'avait pas eu assez de vigueur d'esprit pour croire en Dieu, ce n'était point dans le déclin où il était qu'il serait capable d'en faire l'effort, ajoutant qu'après la galère, l'enfer même ne lui faisait pas peur, mais puisque j'avais la bonté de m'intéresser à lui, qu'il me demandait de faire mettre son corps en terre, sur la côte, sous un petit tertre, où les pâtres de Sicile puissent venir s'asseoir en gardant leur troupeau et réjouir ses mânes de quelque air de flûte. En disant ces mots, M. de la Péjaudie gonfla ses joues et agita ses doigts comme s'il en jouait lui-même d'une que nous ne voyions pas, et il expira fort doucement.

J'ordonnai qu'il en fût fait de M. de la Péjaudie comme il l'avait désiré. Quant à M. le Chevalier de Maumoron, son corps fut retrouvé quelques jours après dans une anse du rivage et je lui ai fait élever une sépulture convenable dans l'église de la petite ville de Pietrarossa, pendant que nous attendions le retour de la flotte ennemie. Elle n'a pas

reparu jusqu'à ce jour et il est probable qu'elle ne se montrera pas. On attribue cette couardise à l'héroïque folie de M. le Chevalier de Maumoron et au mal que nos deux galères ont causé aux quatre gros vaisseaux qu'elles ont si cruellement houspillés. Il s'attache de ce beau fait d'armes un grand renom à la mémoire de M. le Chevalier de Maumoron, et j'ai pensé, Monsieur, qu'il vous serait agréable d'apprendre que sa belle mort n'a pas été inutile à la gloire du Roi. Sur quoi, il me reste à vous prier, Monsieur, de vouloir bien me croire votre très humble et obéissant serviteur

Gallaret.

VII

M^{me} de Séguiran ne passait guère une fois la porte de son hôtel sans jeter un regard aux deux Atlantes qui la flanquaient et en soutenaient le linteau de leurs robustes épaules. Elle admirait leur musculature vigoureuse et ne manquait pas d'en souhaiter une pareille à l'enfant qu'elle portait dans son sein, car, dans quelques mois, elle donnerait un héritier à l'illustre maison de Séguiran.

Depuis la mort héroïque de M. le Chevalier de Maumoron, M. de Séguiran en demeurait l'unique représentant, aussi avait-il redoublé d'efforts pour en prolonger la lignée. Il était allé jusqu'à faire venir à Aix l'illustre M. Dagrenais pour que sa femme le consultât. Le bonhomme, en mémoire de feu M^{me} la Marquise de Béricy, avait consenti à accomplir ce long voyage et son arrivée avait été un événement d'importance. Toute la ville, comme aux grands jours, s'était mise aux fenêtres pour y assister. La personne contrefaite et bizarrement emperruquée de M. Dagrenais avait excité une vive curiosité, non moins que son carrosse à l'ancienne mode — dont les portières étaient fermées par des ridelles de cuir que l'on levait quand le temps était beau, — et les traits remarquables que l'on citait de sa science et de son caractère original.

Pendant son séjour, on était accouru de vingt lieues à la ronde pour le consulter, à la grande colère de ses confrères d'Aix contre cet intrus de Paris qui venait jusque chez eux pour leur enlever le pain de la bouche. Durant tout ce temps, l'hôtel de Séguiran, où M. Dagrenais tenait ses assises, n'avait pas désempli. Toutes les coliques, toutes les gouttes, tous les asthmes, toutes les humeurs de la ville et de la contrée avaient passé par les mains de ce savant homme, de telle façon que, quand M. Dagrenais partit, son carrosse put à peine démarrer, tant il était chargé de sacs d'écus et alourdi de piles de louis d'or. L'obole de M. de Séguiran ne fut pas des moindres, car il lui en coûta gros pour s'être entendu dire par l'illustre M. Dagrenais que le meilleur et le plus sûr moyen d'en arriver où il voulait était encore de s'y prendre comme il l'avait fait jusqu'à présent et comme il n'avait qu'à continuer à le faire, la nature n'ayant pas de raison pour lui refuser indéfiniment ce qu'il attendait d'elle par l'entremise de M^{me} de Séguiran, qui y était, comme lui, corporellement, fort bien disposée. Cette visite et ce verdict de M. Dagrenais firent beaucoup rire M. d'Escandot le Petit, quand il en eut connaissance, mais ce fut, à ce sujet, le dernier plaisir de ce méchant homme, car trois mois après le départ de M. Dagrenais, la grossesse de M^{me} de Séguiran fut enfin déclarée et on sut qu'elle se présentait dans des conditions qui donnaient les plus fermes espérances, à la grande joie de M. de Séguiran, qui semblait partagée par sa femme dont toute la beauté en prit quelque chose de plus calme et de plus détendu, comme si la promesse de cet heureux événement lui apportait un contentement d'elle-même, inconnu d'elle jusqu'alors.

Cette nouveauté d'état où elle était fit adopter à M^{me} de Séguiran une conduite nouvelle et appropriée à une circonstance si inattendue. Elle devint extrêmement soucieuse de sa santé et y apporta mille soins minutieux et précautions détaillées dont allait parfois jusqu'à sourire

le bon M. de Séguiran. Il était maintenant si gonflé d'orgueil qu'il ne doutait plus de pouvoir dorénavant reproduire à sa volonté, en sa femme, l'effet qu'il y avait opéré par sa valeureuse constance et qu'il considérait à présent comme si naturel qu'il en jugeait quelque peu exagérés les égards qu'elle y donnait. M^{me} de Séguiran le laissait dire et redoublait d'attention envers elle-même, évitant toute chute et tout mouvement imprudent et surveillant sa nourriture dans le plus petit détail. En tout cela, M^{me} de Séguiran se croyait d'accord avec les intentions divines, qui, en l'ayant jugée digne d'enfanter, marquaient par là que Dieu avait agréé sa pénitence et accepté son repentir. Son péché était assez mort en elle pour qu'elle pût enfin en faire l'aveu et en recevoir l'absolution. Ainsi qu'elle se l'était imposé, elle l'avait détruit par ses propres ressources. N'en avait-elle pas pour preuve son indifférence à la chair et un anéantissement de toute concupiscence dont elle sentait la sécurité que lui assurait encore, pour plus de certitude, l'insensibilité où l'avait laissée l'annonce de la mort de M. de la Péjaudie ? La lettre de M. de Gallaret avait achevé de lui mettre l'esprit en repos. Les dernières paroles de M. de la Péjaudie ne le montraient-elles pas incorrigiblement impie, et qu'il eût partagé le péché qu'elle avait commis avec lui et où il l'avait aidée n'avait rien ajouté à l'inévitable de sa damnation. L'instant semblait donc arrivé à M^{me} de Séguiran d'en revenir au bon M. Lebrun et de faire cesser l'étonnement que causait à ce digne homme qu'une personne aussi dévote qu'elle l'était eût pu se tenir si longtemps à l'écart des sacrements. Mais les étonnements de M. Lebrun étaient sans curiosité et il les acceptait d'une âme égale. D'ailleurs ils touchaient à leur fin. Aux Pâques prochaines, M^{me} de Séguiran se promettait donc de s'approcher de la Sainte Table.

Elle se préparait à cet événement par la prière et la méditation, car elle avait renoncé depuis sa grossesse aux pratiques de jeûnes et de macérations, de même qu'à la

visite des pauvres et à l'assistance des malades. Elle fréquentait également moins les églises. Cependant, la Semaine Sainte approchant, elle avait formé le projet de se rendre dans quelques-unes. Cette semaine pascale se célèbre à Aix avec beaucoup de dévotion. On y figure des mises au tombeau avec des personnages de cire coloriée que l'on couche parmi les cierges, et ces repositoires sont fort courus. Celui de l'église Saint-Boniface, le Jeudi Saint de cette année-là, attira particulièrement les pieuses curiosités. Le bon M. Lebrun avait reçu d'une de ses pénitentes une somme d'argent assez importante pour faire modeler une de ces figures en cire peinte, et il s'était adressé à cet effet, à un artiste habile, aussi disait-on grand bien de ce saint ouvrage devant lequel la foule se pressa dès le matin.

M^{me} de Séguiran, qui, à cause de son état de grossesse, craignait les poussées, avait attendu pour monter en carrosse et se faire conduire à Saint-Boniface l'heure où l'église serait à peu près vide, l'affluence étant à la cathédrale où devait prêcher un moine cordelier. M. de Séguiran, qui avait déjà fait ses dévotions dans la matinée, la laissa partir sans l'accompagner. Ce fut donc seule, après être descendue de carrosse et ayant ordonné à ses gens de l'attendre sur la petite place, qu'elle franchit le portail et pénétra dans la nef. Pour les circonstances que j'ai dites, elle était complètement déserte et assez obscure. Néanmoins, M^{me} de Séguiran s'y était dirigée aisément, guidée par la lueur des cierges qui éclairaient la chapelle où était dressé le reposoir. Une fois là, M^{me} de Séguiran s'était agenouillée, puis, après une courte prière, elle leva les yeux vers la sainte figure. Elle représentait le Christ, tel que, décloué de la croix, on le coucha dans le sépulcre de la résurrection. L'artiste à qui s'était adressé M. Lebrun et qui avait travaillé dans l'atelier du fameux Puget, de Marseille, avait donné au divin cadavre une cruelle vérité. Il avait rendu avec exactitude la maigreur du corps et des membres, ainsi que les plaies saignantes du flanc, des

mains et des pieds. La cire, adroitement peinte, en imitait les caillots et les sanies. On ne va pas plus loin dans l'imitation de la nature, et la lueur vacillante des cierges, dont quelques-uns venaient de s'éteindre et fumaient encore, donnait à cette effigie quelque chose de fantastique qu'augmentaient le silence de la chapelle et la solitude du lieu.

M^{me} de Séguiran ne pouvait détacher ses regards de ce spectacle, et, quand elle les avait abaissés un instant, elle les relevait de nouveau sur la sanglante image du divin supplicié. Ce fut à l'un de ces retours qu'elle se sentit saisie d'un trouble étrange. Soudain, il lui semblait que l'homme de cire avait bougé et venait, dans un mouvement invisible, de placer sur son cœur la main qui était jusque-là étendue avec son bras le long de son corps. Malgré le trouble qu'elle éprouvait d'une pareille singularité, M^{me} de Séguiran s'en remit assez vite. Sans doute, elle était le jouet d'une illusion, et elle considéra plus fixement l'image qui la lui avait causée, afin de s'assurer qu'elle s'était trompée. Mais au même moment, elle crut voir que l'une des jambes de la statue, qui étaient toutes deux allongées, venait de se soulever, en même temps qu'une sensible transformation se produisait dans toute son apparence. Certes, M^{me} de Séguiran n'eût pas pu dire en quoi consistait cette transformation, mais elle en ressentait néanmoins l'insaisissable réalité. C'était bien toujours le même Christ mort qui était couché là, à ses yeux, en ses plaies, et pourtant M^{me} de Séguiran éprouvait obscurément que ce n'était plus lui-même. A mesure que ce sentiment l'envahissait, elle se sentait prise d'une sourde terreur comme à l'approche de quelque événement mystérieux dont l'attente la retenait par une force secrète. En vain, elle essayait de prier, mais ses lèvres demeureraient muettes et son cœur fermé, dont elle écoutait en elle les battements précipités, tandis que ses regards ne pouvaient se détacher de cette forme de cire et qu'une sueur froide, qui commençait à lui couler du front et de la nuque, se glissait en gouttes glacées entre ses deux épaules et la

faisait frissonner tout entière. Ses genoux étaient comme collés à la dalle et plus pesants que du plomb. Elle aurait voulu se lever, mais l'effort qu'elle faisait pour y parvenir était si douloureux qu'elle laissa échapper de ses lèvres décolorées un faible gémissement qui, soudain, se changea en un cri d'épouvante.

M^{me} de Séguiran, les deux mains étendues, la bouche ouverte d'angoisse, les yeux hagards, cherchait à écarter la terrible vision qui se dressait devant elle. Car la figure de cire ne lui apparaissait plus couchée en son linceul, avec ses plaies divines, parmi les cierges. Elle se tenait debout, débarrassée des plis de son suaire et en une redoutable résurrection. Et cette figure n'était plus la figure du Christ. Elle n'était plus l'image d'un Dieu, mais celle d'un homme avec tout son corps humain. Soudain M^{me} de Séguiran reconnaissait ce corps, ces membres, ce visage. Ce front, elle l'avait vu saigner sous l'outrage ; cette chair, M^{me} de Séguiran savait qu'elle avait souffert sous les coups ; ces chevilles avaient subi l'entrave de l'anneau ; ces oreilles avaient entendu les insultes des argousins et obéi au sifflet des comites ; ces yeux, pleins des horreurs de la bataille, s'étaient fermés dans la faiblesse de la mort. Ah ! elle le reconnaissait bien, le fantôme de son désir, l'instrument de son péché, l'amant de ses nuits coupables. Car c'était bien lui qui était là, debout devant elle, lui qu'elle avait abandonné aux pires destins, dont elle avait fui le souvenir dans l'oubli et la pénitence, lui, avec son sourire hardi et ses yeux vifs, lui, M. de la Péjaudie.

Et à l'épouvante qu'elle éprouvait à cette vue se mêlait une sorte d'affreuse joie qui la faisait sangloter de regret et de désir, car, au fond de sa chair, montait en elle la flamme ardente et funeste qu'elle avait si bien crue éteinte à jamais et dont elle sentait en ses veines la brûlure cuisante et douce. C'était en vain que, pécheresse orgueilleuse, elle avait cru mort son péché. Il surgissait en elle, vivant, furieux, irrésistible, subtil comme la vie et souverain comme

l'amour. Il accourait à l'appel du pêcheur, comme une bête familière au signe du maître. Elle lui appartenait, elle était à lui. Ah ! la Péjaudie, la Péjaudie, cher amant des nuits de Carmeyrane, pourquoi n'es-tu qu'une ombre inconsistante, illusion du sang et de la chair, fantôme de volupté, spectre lascif du plaisir et de l'étreinte ? Ah ! si tu vivais, avec quelle frénésie heureuse elle se jetterait dans tes bras, ta pécheresse ! Comme elle t'étreindrait, comme elle se collerait à toi, comme elle caresserait ton corps, comme elle baiserait ta bouche, elle qui ne voulait pas reconnaître ta puissance, elle qui ne voulait pas s'avouer à elle-même qu'elle t'aimait d'amour, depuis le jour où elle t'avait vu pour la première fois, elle qui avait inventé contre toi l'étrange stratagème de te ravalier à n'être que le destructeur de son désir, quand tu étais le mystérieux instigateur, elle qui avait cru pouvoir t'oublier en te trahissant par son silence et son abandon, lorsqu'elle, malgré tous ses subterfuges, à son insu, tu la possédais toujours tout entière ; elle qui t'avait livré aux outrages et dont le cœur demeurait si plein de toi, que ton image en usurpait la figure même de Dieu ! Ah ! la Péjaudie, pourquoi n'es-tu plus vivant, pourquoi dors-tu sous ce petit tertre de Sicile où les pâtres viennent, le soir, jouer de la flûte, au bord de la mer, tandis que passent à l'horizon, avec leurs mâts et leurs antennes, toutes peintes d'or et d'azur, les galères du Roi ?

La tête dans ses mains, M^{me} de Séguiran s'était écroulée sur la dalle, quand, soudain, elle se releva. Elle resta un moment debout, puis, avec un grand signe de croix, elle se mit à fuir à travers l'église, heurtant les chaises, se cognant aux piliers, n'y voyant plus à se conduire, tant de brûlantes larmes inondaient son visage. Ce fut ainsi qu'elle parvint jusqu'à la porte ; mais, au moment de la franchir, elle butta et alla tomber la face contre terre en poussant un grand cri et en portant les mains à son ventre.



M^{me} de Séguiran ne survécut que peu de jours à ce fu-

neste accident. Le sacristain de Saint-Boniface, étant entré dans l'église pour rallumer les cierges trouva M^{me} de Séguiran inanimée et toujours étendue à la même place où elle était tombée. Ayant appelé les gens du carrosse, ceux-ci la relevèrent et la ramenèrent chez elle où, quelques heures après, elle accoucha d'un enfant mort. Lorsqu'elle le sut, elle entra dans un affreux délire dont il fallut éloigner M. de Séguiran, car, dans ses transports, elle ne cessait de prononcer un nom, toujours le même, mais qui heureusement demeura indistinct, ce qui mieux valut, bien qu'il soit d'usage de ne pas attribuer trop d'importance aux paroles que prononcent les mourants dans les râles et les hoquets de l'agonie. Cependant, une accalmie s'étant produite, on jugea bon d'en profiter pour appeler un prêtre. Ce fut le bon M. Lebrun à qui on eut recours et qui put recevoir la confession de M^{me} de Séguiran. Après quoi, elle perdit de nouveau le sens. Comme épuisée de l'effort qu'elle avait fait, elle entra en léthargie et, sans avoir recouvré un seul instant ses esprits, elle expira dans le milieu de la nuit, fort doucement.

M. de Séguiran éprouva un grand chagrin de la mort de sa femme et ne lui survécut qu'assez peu de temps. Il mourut à son tour comme il allait convoler en troisièmes noces avec une sœur de M. de Gallaret, car, malgré les déboires conjugaux de son double veuvage, il n'avait pas renoncé à l'espoir d'une postérité et de faire mentir les pronostics de M. d'Escandot le Petit, qui, cependant, en eut le dernier mot.

Je me suis plus d'une fois demandé si ce ne fut pas par ce M. de Gallaret que M. de Larcefigue sut plusieurs particularités touchant les amours de M^{me} de Séguiran et de M. de la Péjaudie dont il semblait fort certain, quoiqu'elles appartinssent au plus secret de leur sentiment. M. de la Péjaudie en dit peut-être plus en mourant que M. de Gallaret n'en rapporta à M. de Séguiran, et un passage de la lettre qu'il lui écrivit au sujet du combat de Pietrarossa le laisse-

rait assez croire. Quant à l'étrange vision de l'église de Saint-Boniface, je ne puis supposer que M. de Larcefigue en tint le détail de la bouche du bon M. Lebrun, quoique en ses derniers jours ce digne prêtre fût devenu fort bavard et de tête si affaiblie qu'il ne savait guère plus ce qu'il disait ; mais il n'est pas d'exemple qu'aucun prêtre ait jamais, même à son insu, révélé les secrets de la confession. Le silence de ceux qui les ont reçus en confidence est assuré par un secours particulier de Dieu. Je verrais plutôt dans cette fantasmagorie une invention de M. de Larcefigue, destinée à expliquer des événements dont personne ne fut au fait autre que celui qui en fut le vénérable dépositaire et qui est, comme je l'ai dit, hors de cause. M. de Larcefigue, d'ailleurs, a l'imagination des gens de son pays et l'on sait que les Provençaux n'en manquent point. Néanmoins, je ne doute pas qu'il ne m'ait rapporté l'histoire de M^{me} de Séguiran et de M. de la Péjaudie avec toute la vérité possible ou, à son défaut, avec la vraisemblance qui s'en approche le plus. Elle est un assez bon exemple des étranges folies que l'amour peut produire dans une cervelle de femme, surtout quand s'y mêle une religion mal entendue. C'est ce que disait M. de Larcefigue et qu'il me répéta le jour où il me mena voir dans la sacristie de Saint-Boniface cette figure de cire qu'on y conserve encore. Le bon M. Lebrun l'y fit transporter et défendit que l'on s'en servît dorénavant pour l'exposition du Jeudi-Saint. C'est une image d'un art assez médiocre et assez grossier, quoi qu'en pensât M. de Larcefigue, et loin d'être digne qu'on la compare aux ouvrages les moins achevés du fameux Puget, de Marseille. Elle n'a proprement rien de remarquable.

HENRI DE RÉGNIER
de l'Académie française.

Paris, 8 février-25 août 1919.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

Remy de Gourmont : *Trois légendes du moyen âge*, Albert Messein. — *La Chanson de Roland*, traduction nouvelle d'après le manuscrit d'Oxford, par Henri Chamard, Armand Colin. — *La Chanson d'Aspremont*, chanson de geste du XII^e siècle, texte du manuscrit de Wollaton Hall, édité par Louis Brandin, Edouard Champion. — *Gautier d'Aupais*, poème courtois du XIII^e siècle, édité par Edmond Faral, Edouard Champion. — Jean Racine : *Phèdre et Hippolyte*, tragédie publiée sur le texte original avec un avant-propos et des anecdotes par Ad. Van Bever, Georges Grès. — *Œuvres complètes de Bourdaloue*, édition critique publiée par l'abbé Eugène Griselle, Bloud et Gay.

La pièce qui précédait, dans l'appartement de la rue des Saints-Pères, le cabinet de travail de Remy de Gourmont était une sorte de cité des livres. Des rayons, à gauche, soutenaient les très vieux bouquins que le Maître avait recueillis, dans les boîtes des quais, à une époque où les bibliophiles les dédaignaient. Une petite bibliothèque noire, à droite, en conservait de plus modernes derrière les dessins bariolés de ses vitrages. A côté d'elle s'ouvrait un placard où s'entassaient des brochures de colportage.

Un jour que nous étions allé visiter le philosophe solitaire, il entreprit de dénombrer avec nous ses trésors. Longtemps l'un et l'autre nous restâmes penchés sur les poètes et les prosateurs de toutes les époques que le clairvoyant polygraphe avait su choisir avec discernement et auxquels il portait une égale sympathie. La nuit tombait quand nous inventoriâmes le contenu du placard. Nous nous étonnions de la tendresse que notre hôte accordait à ces brochures d'aspect vulgaire dont les colporteurs inondèrent les provinces vers la fin du xviii^e siècle et durant une partie du xix^e. Remy de Gourmont ne nous découvrit point quel profit intellectuel il comptait en tirer.

Elles contenaient des chants et des plaintes populaires et c'est à elles qu'il emprunta, en partie, la matière des **Trois légendes du moyen âge** publiées récemment. Nul n'a su mieux que Remy de Gourmont, hors peut-être Anatole France, rendre délicieuse l'érudition. On s'en convaincra à lire cet ou-

vrage où sont révélées les images et les formes prises, à travers le temps, dans les traditions orales et écrites des peuples européens, par certains faits du Nouveau Testament ou de la Vie des Saints. L'histoire s'y transforme en légende dorée où, chose curieuse, le personnage, tout en restant auréolé de merveilleux, gagne en humanité. Si bien que le plumeur qui la recueille donne le sentiment d'avoir translaté en langue naïve l'œuvre même, éternisée dans la pierre, d'un sculpteur réaliste de cathédrale.

On trouvera dans le volume posthume de Remy de Gourmont la légende des trois enfants dans le saloir ressuscités par saint Nicolas, ses physionomies diverses dans la poésie et la chanson populaires depuis le moyen âge et les différents *Jeux* latin et français qu'elle inspira. Dans un commentaire qui précède le *Miracle de Théophile*, de Rutebeuf, l'écrivain examine aussi l'importance que prit, dans notre littérature ancienne, la légende de cet élu, prototype du Faust moderne. Enfin, il étudie les transformations que fit subir à l'histoire de sainte Madeleine l'imagination de ses dévots.

Les poètes et même les sermonnaires d'autrefois, tous ceux qui sortirent du peuple, écrivirent pour lui ou bien l'exhortèrent dans les églises, et le peuple lui-même ne conçut Madeleine que sous l'aspect d'une Vénus chrétienne, d'une ardente courtisane, somptueuse en équipage, soulevant l'admiration et l'adulation, adonnée au plaisir et à la volupté. Toute sa vie ses sens brûlent et l'histoire de sa conversion n'est que le roman de son amour pour Jésus, le plus beau et le plus désiré d'entre les hommes. Etrange aboutissement des efforts des hagiographes dont il ne faut guère s'étonner, car les prédicateurs et les écrivains ecclésiastiques ne peuvent se défendre de suivre, sur le terrain sensuel, la foule qu'ils ont mission d'instruire. Les sermons, mi-latin macaronique, mi-français, et si curieux à plus d'un titre, du cordelier Menot sur Madeleine, les poèmes, plus savants, d'Olivier Mailard, de M^{me} de Maistre, de Godeau, évêque de Vence, du père P. de Saint-Louis, du frère Remy de Beauvais, du chartreux Durant, du père Martial de Brives, pour ne citer que les Français, se contentent d'habiller la pécheresse à la mode de leur temps, mais lui laissent intacte sa psychologie d'amante se sacrifiant à Jésus dans l'espoir de rassasier, un jour, son désir.

Le moyen âge n'est pas d'esprit assez affiné pour envisager à

des actions humaines d'autres motifs que des motifs humains et faire la part de la religion dégagée des contingences matérielles. Pour lui, cela est probable, la vie se départage en gestes de guerre et en gestes d'amour que la religion enveloppe, édulcore, magnifie. Toute sa production littéraire, hors quelques farces, se résume, par suite, en exaltations de l'héroïsme et de la galanterie.

De fait, les textes que nous avons recueillis appartiennent à l'un ou l'autre de ces ordres ou aux deux ordres combinés. **La Chanson de Roland** émane de la source d'héroïsme. On en a fait d'innombrables éditions et traductions. En voici une nouvelle, due aux méditations de M. Henri Chamard. M. Henri Chamard l'a voulu donner en vers et s'est imposé la tâche d'écrire 4002 décasyllabes selon des principes qui paraissent assez ingénieux. Désirant serrer d'aussi près que possible l'original, il s'est débarrassé des rigides préceptes de la prosodie, usant des rythmes et des rimes libres, s'affranchissant des alternances, se contentant des assonances, conservant, partout où cela lui semblait utile, le mot archaïque et l'indépendance de syntaxe des poètes du xvi^e siècle. Ainsi, il a abouti à offrir à ses élèves un texte agréable à lire, complet, annoté avec soin et qui semble aussi proche de l'œuvre de Turold que les versions savantes des Léon Gautier, des Gaston Paris, des Petit de Julleville, des Léon Clédât et des Joseph Bédier.

Il serait bon qu'un autre érudit traduisît, à son exemple, les textes du moyen âge que la librairie Champion publie avec un louable zèle. Non point qu'ils soient inintelligibles, mais ils demeurent inévitablement, dans leur forme ancienne, la pâture de spécialistes. C'est d'ailleurs dans ce but qu'ils furent édités avec ce souci de perfection et de bon marché. Bientôt, grâce à ce libraire intelligent et à son groupe d'exégètes, tous nos classiques français des temps médiévaux seront à la disposition d'un public qui les rencontrait jusqu'à l'heure malaisément.

Nous étudierons, lorsqu'elle sera complète, la publication de M. Louis Brandin : **La Chanson d'Aspremont**, dont nous possédons le premier volume seulement. F. Guessard et L. Gautier en avaient donné, en 1855, une version qui paraît moins définitive et moins pure. Cette chanson comprend plusieurs milliers de vers décasyllabiques et relate, en paragraphes animés, une

expédition de Charlemagne contre Agolant, roi des Sarrasins, en Calabre. Le Carlovingien, défié par le Maure, l'alla chasser de la « pute Rise » (actuellement Reggio) et le combattit dans le massif d'Aspromonte, d'où le titre de chanson d'Aspremont.

Cette chanson appartient à la catégorie des œuvres à tendances guerrières qui furent écrites pour exalter l'héroïsme de ces temps chevaleresques. Une autre, publiée par la même librairie : **Gautier d'Aupais**, est plutôt un conte courtois, un lai d'amour. Le jongleur anonyme que l'on suppose en être l'auteur narre, en vers composés de vers dodécasyllabiques, les tribulations d'un pauvre jeune homme, amoureux d'une haute demoiselle, comment il parvient à lui inspirer une passion égale et à l'épouser après avoir vaincu les scrupules de sa hautaine parenté. Bien que ce poème, malgré sa forme étrange où l'on retrouve les procédés de la chanson de geste, n'apporte, au point de vue de son imagination, aucun élément nouveau, il peut compter parmi les plus agréables de ceux que nous valut le culte de la galanterie médiévale. Il est également précieux pour l'étude de la linguistique.

§

Il semble qu'en matière de littérature et d'histoire les éditeurs hésitent de plus en plus à donner le jour à des travaux originaux. Par contre, ils multiplient les réimpressions. Celles-ci y gagnent en qualité et c'est une compensation. M. A. L. Van Bever, dont les remarquables travaux d'érudition connurent de gros succès, s'est fait, dans ce domaine, l'allié intelligent des éditeurs. Dans sa collection *Le théâtre d'Art*, si judicieusement établie, imprimée avec un luxe de caractères et de gravures que l'on surpassera malaisément, il publie **Phèdre et Hippolyte, tragédie de Jean Racine**. Nous recommandons aux admirateurs de Racine ce texte vérifié avec un soin qui confine à la minutie, orné d'un beau frontispice, d'un portrait admirable, de compositions décoratives de Ciolkowski, complété de variantes et surtout d'un Appendice où sont réunies, pour la première fois, toutes les anecdotes concernant cette tragédie. L'histoire de l'œuvre accompagne ainsi l'œuvre. On y rencontrera, entre autres pièces curieuses, les poésies satiriques que les amis de Racine et ses ennemis écrivirent lorsque ceux-ci voulurent opposer à la tragédie du premier la *Phèdre* de Pradon.

Moins luxueuse dans sa forme extérieure, une autre réimpres-

sion, celle des **Œuvres complètes de Bourdaloue**, entreprise par M. l'abbé Eugène Griselle, infatigable investigateur de manuscrits du xvii^e siècle, mérite, par son contenu, une égale sympathie des travailleurs. Jusqu'alors le rude moraliste n'avait trouvé pour réunir les textes de ses écrits que des faméliques désireux surtout d'emplir leurs poches à ses dépens, mais nullement soucieux d'établir sa gloire sur des bases solides. L'édition dont le premier volume nous est parvenu contient les *Sermons pour les grandes fêtes de l'année*. Elle permet de juger que le prédicateur, tant de fois houspillé par les satiriques, peut-être parce qu'il lançait de trop lourds pavés dans les mares stagnantes de la cour, nous apparaîtra enfin sous sa vraie physionomie intellectuelle et morale. M. Eugène Griselle connaît parfaitement son sujet. Ses publications précédentes l'indiquent et aussi la façon précise avec laquelle il fixe *l'état de la question Bourdaloue*. Nous suivrons ses efforts et les encouragerons. L'histoire religieuse est intéressée à cette œuvre ; l'histoire des mœurs et l'histoire toute pure ne doivent pas la dédaigner.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Marie Cavadia : *Pluriel*, E. Figuière. — Man'Ha (Germaine Masset) : *Le Trésor des Caravanes*, E. Figuière. — France Ardel : *Le Jardin Solitaire*, dessins originaux de E. Damblans, préface de M. Abel Bonnard, Plon-Nourrit. — Odette de Saint-Pern : *La Chanson de l'Horizon*, C. Pailhé. — Jeanne d'Ophem : *Les Chansons opportunes*, E. Sansot. — Cécile Périn : *Les Captives*, E. Sansot.

Avec ardeur, et parfois désintéressement, se donner à l'amour, à la vie, au dévouement, ou à soi-même, toujours présente et toujours renoncée, n'est-ce pas la fonction féminine par excellence ? Lorsqu'elle songe à l'art, la femme, à de rares, superbes exceptions près, ne s'immole pas et ne se fond aux prestiges extérieurs que pour s'y mieux comparer ou s'en exalter d'autant plus radieuse, impérieuse et d'elle-même bien sûre. Ou elle se livre ou, en de secrets frissons qu'elle ne parvient à étouffer, elle se lamente qu'on ne l'ait point surprise, comprise, prise. La même fièvre court aux veines de la grande Sapphô, de l'admirable Marceline Desbordes-Valmore, ou, en nos jours même, de M^{me} de Noailles, de M^{me} Lucie Delarue-Mardrus, de M^{me} Burnat-Provins. Sans doute, mais c'est le petit nombre, j'en sais plusieurs qui ne sont pas brûlées de cette flamme

d'autolâtrie et qui, au delà d'elles ou de ce qui les touche et importe à leur bonheur, n'ignorent pas tout à fait que l'univers existe. M^{me} Marie Cavadia, par son œuvre **Pluriel**, joint son nom aux noms des plus tumultueuses. Son désir l'occupe comme une gourmandise, et les mots, les mots dont elle ignore la sombre et divine gravité, s'agitent au gré de ses élans, de ses fantaisies, de ses piétés d'amour, de ses espoirs en un bonheur plutôt fougueux que tendre. Elle se complait au frémissement facile des heures dont le luxe s'épanouit et s'écoule autour d'elle ; des adulations sans doute font d'elle à ses propres yeux le centre du monde, etsi, dans son existence, l'amertume d'un regret s'exprime, c'est pour les hommages dont elle se croit privée, pour « toutes les lettres qu'elle n'a pas reçues ». Peut-être son livre intéresserait-il « l'amateur d'âmes », le collectionneur de documents sur la façon de sentir et de s'étourdir de notre époque, mais comment y découvrir plus que d'approximatifs et pâles vestiges de ce que peuvent être l'art ou la poésie ?

Certes, plus appréciable est l'objectivité appliquée qui nous vaut, sous la signature Man'Ha (Germaine Masset), un recueil de proses hautement colorées et, à la manière orientale, emplies de merveilleux, de pittoresque, d'habiles comparaisons et de poétiques sentences, **le Trésor des Caravanes**. Notre cher prince Paul Fort confesse, dans une préface charmante, qu'il a trouvé à les lire un plaisir parfait. Ne nous montrons pas plus que lui exigeants ; les nouvelles *Mille et une Nuits* enchanteront toujours l'imagination en fête, même lorsqu'elles seront moins ingénument et moins profusément lumineuses que les vénérables contes arabes originaux, imitées avec moins de fantaisie spirituelle et de diversité chatoyante que dans ce chef-d'œuvre du grand Anglais Meredith, *The Shaving of Shagpat*.

M. Abel Bonnard, dans sa préface au livre de M^{lle} France Ardel, **le Jardin Solitaire**, se plaît à enchâsser quelques lieux communs d'un bon sens incontestable. Il assure que « les œuvres féminines tiennent une grande place dans la production poétique de ces derniers temps, et l'ont souvent méritée par des qualités éclatantes, une brillante indiscretion, l'audace et la volonté de tout dire ». On ne peut que souscrire à son jugement lorsqu'il ajoute que les vers de M^{lle} France Ardel se signalent par des traits assez différents : « ils sont graves, sérieux, voilés ; ils

sion, celle des **Œuvres complètes de Bourdaloue**, entreprise par M. l'abbé Eugène Griselle, infatigable investigateur de manuscrits du xvii^e siècle, mérite, par son contenu, une égale sympathie des travailleurs. Jusqu'alors le rude moraliste n'avait trouvé pour réunir les textes de ses écrits que des faméliques désireux surtout d'emplir leurs poches à ses dépens, mais nullement soucieux d'établir sa gloire sur des bases solides. L'édition dont le premier volume nous est parvenu contient les *Sermons pour les grandes fêtes de l'année*. Elle permet de juger que le prédicateur, tant de fois houspillé par les satiriques, peut-être parce qu'il lançait de trop lourds pavés dans les mares stagnantes de la cour, nous apparaîtra enfin sous sa vraie physionomie intellectuelle et morale. M. Eugène Griselle connaît parfaitement son sujet. Ses publications précédentes l'indiquent et aussi la façon précise avec laquelle il fixe *l'état de la question Bourdaloue*. Nous suivrons ses efforts et les encouragerons. L'histoire religieuse est intéressée à cette œuvre ; l'histoire des mœurs et l'histoire toute pure ne doivent pas la dédaigner.

ÉMILE MAGNE.

LES POÈMES

Marie Cavadia : *Pluriel*, E. Figuière. — Man'Ha (Germaine Masset) : *Le Trésor des Caravanes*, E. Figuière. — France Ardel : *Le Jardin Solitaire*, dessins originaux de E. Damblans, préface de M. Abel Bonnard, Plon-Nourrit. — Odette de Saint-Pern : *La Chanson de l'Horizon*, C. Pailhé. — Jeanne d'Ophem : *Les Chansons opportunes*, E. Sansot. — Cécile Périn : *Les Captives*, E. Sansot.

Avec ardeur, et parfois désintéressement, se donner à l'amour, à la vie, au dévouement, ou à soi-même, toujours présente et toujours renoncée, n'est-ce pas la fonction féminine par excellence ? Lorsqu'elle songe à l'art, la femme, à de rares, superbes exceptions près, ne s'immole pas et ne se fond aux prestiges extérieurs que pour s'y mieux comparer ou s'en exalter d'autant plus radieuse, impérieuse et d'elle-même bien sûre. Ou elle se livre ou, en de secrets frissons qu'elle ne parvient à étouffer, elle se lamente qu'on ne l'ait point surprise, comprise, prise. La même fièvre court aux veines de la grande Sapphô, de l'admirable Marceline Desbordes-Valmore, ou, en nos jours même, de M^{me} de Noailles, de M^{me} Lucie Delarue-Mardrus, de M^{me} Burnat-Provins. Sans doute, mais c'est le petit nombre, j'en sais plusieurs qui ne sont pas brûlées de cette flamme

d'autolâtrie et qui, au delà d'elles ou de ce qui les touche et importe à leur bonheur, n'ignorent pas tout à fait que l'univers existe. M^{me} Marie Cavadia, par son œuvre **Pluriel**, joint son nom aux noms des plus tumultueuses. Son désir l'occupe comme une gourmandise, et les mots, les mots dont elle ignore la sombre et divine gravité, s'agitent au gré de ses élaus, de ses fantaisies, de ses piétés d'amour, de ses espoirs en un bonheur plutôt fougueux que tendre. Elle se complait au frémissement facile des heures dont le luxe s'épanouit et s'écoule autour d'elle ; des adulations sans doute font d'elle à ses propres yeux le centre du monde, etsi, dans son existence, l'amertume d'un regret s'exprime, c'est pour les hommages dont elle se croit privée, pour « toutes les lettres qu'elle n'a pas reçues ». Peut-être son livre intéresserait-il « l'amateur d'âmes », le collectionneur de documents sur la façon de sentir et de s'étourdir de notre époque, mais comment y découvrir plus que d'approximatifs et pâles vestiges de ce que peuvent être l'art ou la poésie ?

Certes, plus appréciable est l'objectivité appliquée qui nous vaut, sous la signature Man'Ha (Germaine Masset), un recueil de proses hautement colorées et, à la manière orientale, emplies de merveilleux, de pittoresque, d'habiles comparaisons et de poétiques sentences, **le Trésor des Caravanes**. Notre cher prince Paul Fort confesse, dans une préface charmante, qu'il a trouvé à les lire un plaisir parfait. Ne nous montrons pas plus que lui exigeants ; les nouvelles *Mille et une Nuits* enchanteront toujours l'imagination en fête, même lorsqu'elles seront moins ingénument et moins profusément lumineuses que les vénérables contes arabes originaux, imitées avec moins de fantaisie spirituelle et de diversité chatoyante que dans ce chef-d'œuvre du grand Anglais Meredith, *The Shaving of Shagpat*.

M. Abel Bonnard, dans sa préface au livre de M^{lle} France Ardel, **le Jardin Solitaire**, se plaît à enchâsser quelques lieux communs d'un bon sens incontestable. Il assure que « les œuvres féminines tiennent une grande place dans la production poétique de ces derniers temps, et l'ont souvent méritée par des qualités éclatantes, une brillante indiscretion, l'audace et la volonté de tout dire ». On ne peut que souscrire à son jugement lorsqu'il ajoute que les vers de M^{lle} France Ardel se signalent par des traits assez différents : « ils sont graves, sérieux, voilés ; ils

ne cherchent point l'effet et leur grâce est taciturne. Ils tâchent surtout d'être sincères »... Soigneusement écrits, groupés en strophes et en sonnets, ils expriment ce qu'elle veut exprimer, sans se livrer au hasard de la rencontre. Si l'auteur osait se moins conformer aux habitudes antérieures et classiques, le feu contenu de ses sentiments intimes animerait peut-être ses poèmes de plus de vie passionnée, de plus d'ardeur profonde ou enveloppante. Ils se présentent, irréprochables mais tant soit peu décolorés, sans nouveauté, presque impersonnels, comme la tâche laborieuse et satisfaisante d'une conscience trop timide, trop craintive.

M^{me} Odette de Saint-Perm, la **Chanson de l'Horizon**, n'est point arrêtée par de vaines appréhensions. Elle chantait, en face des horizons limpides ou enflammés, la légende des Bohémiens, les matins de Provence ou la forêt bretonne, non sans s'amuser parfois à de menues fantaisies, à des caprices d'humeur enjouée. Mais l'horizon s'est fait rouge durant les années cruelles et sanglantes. L'âme du poète s'est élevée à des chants plus graves, mêlés d'exaltation patriotique, de compassion, de colère et de dédain ; elle a frémi de toutes les agitations qu'ont subies les âmes de ses contemporains. M^{me} de Saint-Perm sait, selon sa volonté, écrire des vers et les grouper en strophes suffisamment bien construites.

Les Chansons opportunes de M^{me} Jeanne d'Ophem nuisent et s'attardent parmi les charmes odorants des « haltes vertes » dans le printemps renouvelé, du matin bleu aux heures du soleil couchant, entre les crocus en fleur et les tulipes de Hollande. Mais la tourmente bouscule cette calme félicité. Elle connaît les affres et l'horreur de la fuite devant les armées de l'envahisseur ; « Aerschot est mon pays », déclare-t-elle ; elle se souvient, emportant sa douleur, son regret, en un dolent et fiévreux exil ; elle s'ouvre cependant à l'espoir par le chemin de l'amour ; elle se console, grave, et se dispose à consoler.

Par malheur, les ressources du métier demeurent, aux mains de M^{me} d'Ophem, incertaines et insuffisantes ; elle n'a pas forgé son art à la mesure de son sentiment et de ses dessins. Que de travail il lui faudrait, de silencieuses réflexions pour élargir et purifier les moyens dont elle dispose ; une science de la langue dont il ne semble pas qu'elle se doute, une exacte appréciation de la valeur de chaque mot et une rigueur dans l'élection de ses

images qui n'en exclut ni la subtilité, ni la souplesse ingénue.

Quand même nous ne connaîtrions de M^{me} Cécile Périn aucun des précédents livres, ni les *Pas Légers*, ni les *Variations du Cœur pensif*, ni la *Pelouse* qui lui valut, en 1914, le prix national de poésie, quatre vers lus à n'importe quelle page de son recueil nouveau, **les Captives**, manifestent à l'évidence qu'ils sont dus à un poète véritable :

L'épine rose en fleur autour de la terrasse,
Les clairs lilas, les dômes blancs des marronniers,
Tout ce printemps charmant qui s'éveille et qui passe
Dans nos jardins, comme jadis, d'un pas léger...

Tout ce délicieux printemps revenu rappelle trop cruellement aux yeux éblouis d'autrefois comme la vie était belle. Hélas ! maintenant les amantes ; les mères ont perdu leurs amants, leurs enfants : « A quoi bon ces fleurs, ces parfums, ces lumières ? »

Les deuils si douloureux, les angoisses, les souffrances de la séparation, toutes les craintes de ces longues années ont leur écho dans cette suite de poèmes. Et les souvenirs, les clairs souvenirs d'enfance, à Reims. Il était bon qu'un livre tel que celui-ci existât. Nous avons assisté trop souvent aux cris d'indignation un peu égoïste de la femme à qui l'on arrache, pour les nécessités de la guerre, celui qui vivait avec elle et qu'elle aime ; nous avons assisté à d'aussi frénétiques qu'inutiles révoltes. Il était bon qu'une voix fervente fût entendre enfin des paroles saines. La profondeur du sentiment gagne à s'exprimer avec plus de réserve, plus de bon sens, d'intelligence, avec les accents d'une passion plus réfléchie et mieux contenue. Le tumulte des sens où il se confond avec les élans d'une tendresse effrénée entraîne le relâchement de la langue et l'incohérence de la pensée, du rythme et des images. M^{me} Cécile Périn « ne pousse ni grands gestes ni grands cris » ; elle est simple, éplorée, inquiète, confiante ; maternelle, fraternelle, chaudement, généreusement affectueuse. Elle ne poursuit pas plus de recherches compliquées ou tapageuses dans son vers que dans la présentation de sa souffrance ou de son anxiété ; c'est pourquoi son livre sonne si pur, si vrai, et émeut si doucement.

Je n'irai point jusqu'à dire, néanmoins, que ce livre soit meilleur que les autres livres de M^{me} Périn. Non : elle a été détournée du chemin poétique où elle avançait précédemment avec une

aisance franche par l'atroce nécessité que lui a, comme aux autres, infligée la guerre. Elle a souffert du martyre de tous et de toutes. Ses vers sont un témoignage de sa toute naturelle générosité et profondeur d'âme. Mais je souhaite que ses pas foulent de nouveau la bonne pelouse abandonnée et que son œuvre puisse se poursuivre dans sa belle ligne interrompue.

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Magdeleine Marx : *Femme*, E. Flammarion, 3.50. — André Corthis : *Pour moi seule*, Albin Michel, 3.50. — Jeanne de Givry : *La fatale servitude*, Jouve. — Leo Larguier : *François Pain, gendarme*, Edition française. — Francis de Miomandre : *La Cabane d'amour*, Emile Paul. — André Geiger : *L'Amant soldat*, Renaissance du livre. — Léon Werth : *Clavel chez les Majors*, Albin Michel. — André Obey : *Le gardien de la ville*, Librairie des lettres. — Charles Briand : *Le Sang*, La Renaissance du livre. — Henry Champly : « *Grève donc, Société* », Lemerre. — Lucien Graux : *La Dame de Cristal*, Edition française illustrée. — Robert Scheffer : *Le Vol d'Icare*, Société anonyme d'édition et de librairie. — Tristan Bernard : *Le taxi fantôme*, E. Flammarion. — Jacques Marie : *Sous l'armure*, Jouve.

Femme, par Magdeleine Marx. Je me permettrai de dire à Henri Barbusse qu'il est toujours un peu puéril d'affirmer qu'un livre de femme « exprime la femme ». Je consens volontiers à classer comme lui, parce qu'après lui, « Magdeleine Marx parmi les plus hauts poètes de notre époque ». Tout ce qu'on dit d'un livre et d'un auteur ne pourra jamais que révéler au public une pensée personnelle à leur sujet, mais une femme, fût-elle la plus haute expression de l'art féminin, ne doit engager qu'elle-même dans ses appréciations de la vie. Nous sommes, nous les femmes de lettres, des exceptions de notre sexe... c'est quelquefois fort heureux pour lui. Nous avons des idées saines, malsaines ou simplement superficielles de ce que nous devons être et de ce que nous ne sommes pas, mais nous ne pouvons pas nous ériger en miroir de nos âmes, de toutes les âmes féminines d'une époque, car la vérité n'est pas une : elle est multiple, aussi visible qu'il y a de classes sociales ou d'espèces... humaines.

Maintenant que j'ai déchargé ma conscience de ces aveux, fort naturels de la part d'une femme de lettres qui n'a aucune prétention à régenter les autres, je parlerai du livre de Mme Marx avec le plus grand plaisir. Livre de poète certainement et qui plaira aux poètes par ce qu'il a d'élégant dans les contours et de passionné dans les sentiments. L'exception n'est, pour l'auteur, que dans sa

propre beauté, transfusée malgré lui à la beauté de l'œuvre et qui en donne le reflet abusif. Je vais essayer de me faire comprendre mieux : supposons que la Vénus de Milo, retrouvant son bras droit, se mette à écrire ses mémoires, son premier soin serait de nous dire qu'elle a, en qualité de déesse, le pressant devoir de nous apprendre que nous sommes toutes, les pauvres mortelles, déformées depuis longtemps par le corset ! Il est bien sûr que nous obéissons toutes, plus ou moins, à des conventions sociales ou humaines, absolument ridicules. Nous ne dévoilons jamais simplement ce que nous nous imaginons être le fond de notre cœur et nous plaçons nos pudeurs un peu comme des nœuds de rubans... parce que *ça fait bien*. L'histoire que nous raconte l'auteur est celle d'une jeune fille, belle et sensible, qui s'évade de la vie de famille par dégoût de la contrainte et du convenu, non pas pour courir après l'amour. Elle est déçue par le ridicule latent d'un couple vieilli dans une tradition de bonne tenue à laquelle on ne tient pas plus qu'il ne le faut. Les parents sont des gens honorables. Rien n'est pénible, pour un esprit rebelle, comme d'admirer et d'honorer ses père et mère quand ils prêtent le moins du monde à sourire. (Je constate que l'esprit de la femme a furieusement marché depuis que nous, les petites filles de 1880, nous fichions le camp parce qu'on nous battait et nous privait de lumière le soir !!!) Aujourd'hui, une faute d'esthétique suffit à lancer ces demoiselles sur le sentier de la guerre. Fatalement l'amour va paraître une chose décevante à cette emballée, la maternité ne sera *que ça* et elle atteindra très vite à cette découverte que les Messieurs désabusés ont faite depuis longtemps, savoir : que la volupté pourrait bien être un absolu et que l'union de deux créatures libres, sœurs d'âmes et frères de goûts, est une chose après tout respectable. Entre temps on a pénétré chez les amis internationaux, les groupes où l'on dit des mots spécieux tout bas ou trop haut. Il n'en faut pas plus pour que cette poétesse ne préfère le factice au réel. Je suis d'ailleurs tout à fait de son avis, seulement j'ai l'audace de ne regarder ces gens-là que comme d'autres députés d'une autre politique. Il n'y aura plus aucune fantaisie sur le globe le jour où ils régneront... et ça m'est complètement égal qu'ils arrivent à régner à leur manière, parce que je le dis tout cru : J'ai l'horreur et la peur de l'humanité. Je ne remuerai pas un doigt pour lui faire du mal en général, mais en particulier il

m'arrive souvent de lui flanquer des gifles à tour de bras. Chacun sert sa marotte comme il peut. Moi j'aime à me battre pour la *fantaisie*.

Le livre de Magdeleine Marx est écrit en une langue châtiée, trop châtiée, qui perd souvent de la clarté pour rechercher un style. Toutes les réflexions sur l'imposition du labeur de l'homme dominant le libre exercice du labeur de la femme sont excellentes et révèlent un souci sérieux de la fameuse égalité. Il y a beaucoup plus d'honnêteté qu'on ne le pense dans un récit où la femme dit vraiment ce qu'elle aurait le droit suprême de cacher. Lire à ce sujet le dialogue de l'amoureux à propos de la femme légitime qu'on désire lui sacrifier. Là, sincèrement, jaillit une belle source de pitié, plus intellectuelle qu'humaine, mais de réelle pitié.

Pour moi seule, par André Corthis. Un roman qui est un long cri de conscience souffrante de la part d'une femme ayant épousé un mari médiocre pour fuir un amour défendu. Ce mari médecin tue ou laisse mourir l'ancien rival et la femme qui l'a deviné se tait, accepte la relativement belle situation offerte après le prétendu crime. Ce récit intime a tout le bon attrait du mystère et laisse cependant rayonner assez haut la belle auréole du martyr qui nimbe le front de la femme victime de ses tortures mentales. Tous les détails de la vie provinciale dans une province du plein midi sont charmants et délicatement ouverts.

La fatale servitude, par J. de Givry. Ceci est un fait divers abominable tiré de la grande tuerie et certainement le plus affreux. Nous avons tous lu ce roman dénoué devant les tribunaux militaires de ce jeune officier marié à une créature légitimement amoureuse, folle de lui, peut-être aussi nerveusement jalouse, venue le relancer sur le front au mépris du fatal règlement et tuée par lui dans un moment d'exaspération causé par les reproches du colonel désireux de faire respecter la discipline. De sorte qu'il y eut dans cette aventure effroyable deux héros selon les idées de Corneille. Il tue pour un devoir et elle meurt pour un amour qui est aussi le devoir conjugal. L'auteur a su tirer de ce navrant héroïsme toute la dramatique impression qui en pouvait sortir et il a même voulu y ajouter des considérations psychologiques atténuant jusqu'à un certain point la responsabilité de chacun.

François Pain, gendarme, par Léo Larguier. Le poète

a choisi pour le représenter à la guerre un modeste héros gardien de l'ordre. Mais dans ce désordre effarant, cet homme, justement, par son besoin de poésie quand même, parvient à extraire des modulations de harpes du plus sinistre ouragan de fer. Il voit juste parce qu'il entend la suprême harmonie des choses et de la nature. Sans égoïsme, sans pitié superflue, le gendarme Pain est peut-être le gendarme de Dieu qu'on appelait *l'avenir* du temps de Victor Hugo. Très spirituel, c'est un perpétuel monologue bien français, sur la manière dont on nous a servi le terrible brouet de la guerre. Lisez le paragraphe sur les boîtes de conserves ! Ce qu'il y a d'ironie et de bonne volonté là-dedans, de dédain pour les aises des gens qui ne s'occupent, hélas, que de l'intellectualité des grandes catastrophes ! Bon et beau livre de guerre, bien écrit, dont la philosophie est tout l'art de prouver qu'après ce que nous avons vu et entendu... seule demeure, immortelle, la belle façon de le redire au public.

La Cabane d'amour, par Francis de Miomandre. L'art de Francis de Miomandre est d'une délicatesse comparable à celle des travailleurs chinois fouillant une dent de l'éléphant sacré : il puise dans une force cachée, qui est celle de la nature, toute la grâce de celle-ci en ayant l'air de compliquer les choses. Une jeune fille aime un jeune homme, quoi de plus fort et de plus simple, elle a des parents préposés à son tourment originel. Quelle est la belle-mère, la tante grincheuse ou le tuteur tracassier qui ne regardent en la jeune fille une héritière de l'héritage fatal du serpent et ne cherchent, égoïstement, à l'en garer ? Alors, Francis de Miomandre amène au milieu de cet intérieur morne, fermé à toute irruption du soleil de la Provence, un oncle exotique, vagabond-singe des fles mystérieuses de là-bas, traînant après lui les odeurs exquisées des épices, les aphrodisiaques et des fleurs inconnues, lequel, en se balançant au bout de la corde de ses très légers antécédents, enlève la jeune nièce pour la mener dans la *cabane d'amour*. Il épousera Norine, la délaissée, et Géromine aura le mari de ses rêves. Une pluie de roses et de violettes retombera en rideau discret sur cette apothéose... On rappellera l'auteur !

L'Amant soldat, par André Geiger. Très curieux récit d'un amour de guerre *fomenté* par une marraine un peu étourdie, mais amie des arts, des lettres principalement, et surtout aimant

l'amour en amateur. La belle personne qui se donne et se reprend ne me semble pas très logique, mais elle sauve la face, elle a une pudeur cruelle qui nous met en appétit et nous enlève aux relents de la popote socialiste. Aujourd'hui la liberté individuelle est tellement à la mode que lorsque nous découvrons une entravée par le remords ou le suprême vice d'être pudique, nous en faisons une héroïne. L'amant, cet étourneau chanteur, ne comprend pas bien. Il manque le suprême rendez-vous des âmes sœurs pour se conduire en sensualiste trop pressé. Il n'aurait qu'à ne pas prendre ce qu'on lui offre pour retenir tout à fait et l'amante et l'amour. Ginette a son mari... mais comme la Marraine, au fond, *a de peine*, elle ! ce qui vous peine, dans ce roman un peu bien libertin au joli sens du mot !

Clavel chez les majors, par Léon Werth. Après *Clavel soldat*, voici Clavel blessé, dans l'ambulance de la princesse et... vivant à ses frais, naturellement, comme tous les autres. Il continue à trouver la vie de la guerre odieuse et à en flairer tous les fumets malsains qu'elle fait lever des jupons ou des cerveaux. Effrayant ce passage où des infirmières rient à gorge déployée de ce seudard traînant un malheureux boche à la tête fracassée et le faisant cogner toutes les parois de la tranchée. Léon Werth ignore-t-il que dans tout humain il y a un carnassier... inexcusable parce qu'il a l'intelligence de l'homme ? Nous sommes quelques-uns, une petite, toute petite minorité, qui savons bien que le carnassier est toujours plus excusable que l'homme, parce que, précisément, il n'a pas son abominable et inutile *culture*.

Le Gardien de la ville, par André Obey. Un conte, mais si allègrement conté qu'il paraît plus vivant que bien des chroniques prises dans les grands chroniqueurs de l'histoire. Le géant Gayant et sa famille sont, en osier et en carton pâte, des jouets gigantesques relégués dans le magasin des accessoires de la ville de Douai ou même dans ses entrepôts. Là ils rêvent à leurs siècles de gloire. On les promène une fois par an et ils entretiennent l'amour de la cité par leur belle mine, excitent le rire sonore de l'enthousiasme patriotique. Vient la guerre. Ils assistent au flux et reflux de la marée sanglante. Puis, l'orage s'apaise. Ne sont-ils pas sortis, eux aussi, vainqueurs de la tempête ? La vie chante sur les ailes du vent qui balaie tous les miasmes du charnier. Les grands enfants joueront encore avec les emblèmes patriotiques.

Le Sang, par Charles Briand. Ce roman prouve, et son effort n'en est pas moins noble, qu'il est bien difficile de se débarrasser de certains préjugés : honneur, noblesse de race ou noblesse de la pensée, illusion sur l'affranchissement de tous les jougs reconnus pour tomber dans le précipice de l'esclavage et des idées nouvelles (!). L'homme aime à être disciple de quelqu'un et à croire en quelque chose de dominant. Après avoir été la victime volontaire d'une belle juive sans patrie, ni Dieu ni maître, Raymond retourne à Huguette, une jeune fille bien élevée, de son éducation à lui, et reconnaît ses torts. Je ferai à l'auteur le reproche de nous préparer trop le sujet pour ne pas lui faire accomplir une plus extraordinaire besogne, quoique reconnaître ses torts en soit une bien difficile pour un homme ordinaire.

« **Crève donc, Société !** », par Henry Champly. Une satire fort amusante sous ce titre un peu bien féroce. C'est en somme l'annonce des temps futurs. Les dieux fabriquent une nouvelle déesse : l'*humanité*. C'est, au nom de cette allégorie, une suite de déconcertants chassés-croisés des hommes et des opinions. A la traversée de tous ces bouleversements sociaux, deux pauvres amoureux, Paul et Georgette, cherchent à se rejoindre et y parviennent difficilement. L'humanité finit par ressembler beaucoup à Moloch, elle dévore ses enfants. Heureusement que l'instinct ancestral de la bête pour la bête l'aidera peut-être à subsister.

La Dame de cristal, par Lucien Graux. On enferme l'effigie d'une jeune beauté que l'on croit morte dans une boule de verre et cette solide bulle de savon de l'idéal se met à courir le monde, soufflée ou poussée par un criminel empêqueur d'aimer en rond. On la voit tantôt au sommet des plus immenses montagnes, tantôt au fond des plus profonds précipices. Cette course au bonheur déjà mort, mais inaltérable, est très curieuse, faite en un pays peu connu dont on nous donne la carte pour en faciliter l'accès. Cela se termine par le triomphe de l'innocent triplement condamné et la résurrection de la dame qui, bien entendu, n'habitait point cette maison transparente.

Le Taxi fantôme, par Tristan Bernard. Toute une intrigue académique est menée par ce taxi courant après des malfaiteurs insaisissables ; il s'agit de se procurer pour l'anéantir une brochure compromettant une élection. Le ton, très doux, de ce pince sans rire qui est l'auteur ne peut rien perdre en malice, malgré sa

bonhomie. Mais, parfois, dans ce conte et dans celui du *Guérisseur*, on sent percer le dramaturge extraordinaire qu'est Tristan Bernard dès qu'il sort de l'ironie pour entrer dans la psychologie pure.

Le vol d'Icare, par Robert Scheffer. Ce n'est pas en cherchant à atteindre le soleil que le pauvre aviateur, l'as des as, est tombé de son haut, c'est en poursuivant une sylphide, la belle inconstante à la fois nuage, déesse et guêpe d'or. Il croit tenir sa cheville, y pose un respectueux baiser ; elle le repousse d'un talon impatient, comme le bon nageur ayant touché le fond de la mer et aspirant à remonter. Pendant ce temps les ailes d'Icare se brisent dans le vent et il tombe. L'enfant n'en meurt pas. Il est celui que l'idéal n'a jamais déçu : un de perdu, dix de retrouvés. L'auteur est surtout poète... et il est écrit que l'amoureux de la Sylphide reste immortel.

Sous l'armure, par Jacques Marie. Des récits de guerre d'une très saine amertume. A remarquer : *le Réprouvé*, d'une originale saveur, histoire de citation manquée très amèrement instructive.

RACHILDE.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES

Le Conseil économique du travail. — Au lendemain de l'armistice, la gravité des problèmes économiques qui se posaient pour notre pays apparut subitement et, de tous côtés, hommes d'Etat, publicistes, grandes organisations privées s'efforcèrent de tracer les cadres de la reconstitution nécessaire et d'appeler au travail tous les citoyens que les armées allaient rendre à leur activité normale.

Dès ce moment les organisations ouvrières préconisèrent la constitution d'un grand Conseil économique qui aurait réuni, à côté des représentants des pouvoirs publics, les délégués élus de toutes les classes de producteurs, de techniciens, ainsi que des représentants des groupements de consommateurs.

Le Gouvernement ne prêta d'abord aucune attention à ce vœu ; mais, devant l'insistance que mettaient à le répéter les syndicats ouvriers, il se décida à prendre un décret instituant un Conseil National Économique. Cet organisme devait grouper des représentants de chaque ministère et trois délégués élus respective-

ment par les chambres de commerce et par les syndicats ouvriers. Ils devaient être convoqués quand le président du Conseil le jugerait bon et ses fonctions devaient consister à émettre de temps en temps quelques avis sur les questions économiques qui lui seraient soumises.

Une pareille création ne pouvait évidemment satisfaire les milieux ouvriers ; aussi refusèrent-ils, sans hésiter, et à l'unanimité, de s'associer à la tentative du Gouvernement et le Conseil National Economique cessa d'exister avant même d'avoir donné, si l'on peut dire, le moindre signe de vie.

Peu de temps après la Confédération Générale du Travail tenait à Lyon le premier Congrès national qu'elle ait réuni depuis la guerre. Ses assises, on s'en souvient, furent marquées par des débats violents entre modérés et révolutionnaires, à l'issue desquels les modérés finirent par l'emporter.

Il fut décidé par le Congrès qu'aussitôt que les circonstances le permettraient, la C. G. T., reprenant la tentative avortée du Gouvernement, constituerait, sous le nom de Conseil Economique du Travail, le véritable conseil national, émanation de tous les groupements qui prennent une part active à la production économique, dans le but de donner promptement à la France un programme d'action pour sa reconstitution.

C'est ce Conseil Economique du Travail, dont l'inauguration vient d'avoir lieu à Paris, le 8 janvier, et dont les travaux ont commencé.

Nous nous proposons d'indiquer brièvement ici quelle est la constitution de ce nouvel organe, quelles doctrines il entend faire prévaloir et quelles méthodes il envisage afin de faire aboutir ses projets, enfin les résultats immédiats qu'il attend de cette entreprise.

§

Le Conseil Economique du Travail est essentiellement composé par les délégations émanant de quatre grands organismes, d'ancienneté diverse, mais d'importance à peu près égale. La C. G. T., qui a pris l'initiative de cette création, vient tout naturellement en tête et son secrétaire général est de droit secrétaire général du nouveau Conseil. La Fédération des Fonctionnaires, qui groupe la totalité des syndicats et des associations de fonctionnaires existant en France, envoie aussi ses délégués au Conseil. L'Union

Syndicale des Techniciens du Commerce et de l'Agriculture, connue sous l'abréviation d'Ustica, groupement de formation récente, envoie au nouveau Conseil l'appoint des carrières libérales et des professions d'ordre intellectuel. Enfin la Fédération Nationale des Coopératives de Consommation, qui s'est constituée en 1913 par la réunion des coopératives de tendance et d'origine diverses et qui, pendant la guerre, a joué un rôle des plus utiles pour le ravitaillement de la population, se trouve, elle aussi, représentée au Conseil Economique du Travail.

Le Conseil comprend un Comité-Directeur composé de trois délégués de chacune des organisations que nous avons indiquées. Son rôle consiste essentiellement à définir la besogne des sections et à coordonner les méthodes d'action destinées à faire aboutir les résolutions arrêtées.

Quant aux sections de travail, elles sont au nombre de neuf, composées chacune de trois délégués des organisations constitutives, et elles s'occupent respectivement de l'outillage national, de l'organisation économique, de la production industrielle, de la production agricole, des finances, des cadres de la vie sociale (hygiène, éducation, etc.), de l'enseignement général et technique, du commerce et des régions dévastées. Ainsi le Conseil Economique du Travail comprend un nombre relativement restreint de membres, tous choisis parmi les techniciens, tous hommes d'action, ayant l'habitude de travailler pratiquement aux questions qui rentrent dans la compétence des sections auxquelles ils sont rattachés. C'est ainsi l'avènement de la représentation professionnelle que tant de théoriciens du droit public réclament depuis si longtemps pour notre pays.

Quelle que soit l'opinion que l'on adopte à l'égard de la représentation professionnelle pour la composition des assemblées politiques — et nous aurions sur ce point quelques réserves à faire, — on ne peut qu'approuver que le Conseil Economique du Travail soit recruté parmi les techniciens et les professionnels, étant donné le but qu'il se propose. Ce but est défini par la déclaration que les fondateurs du Conseil Economique du Travail ont lancée peu de temps avant sa formation définitive :

Le but poursuivi par le Conseil Economique du Travail, est-il dit dans ce document, en permettant la collaboration de tous les éléments techniques qui le constituent, est de contribuer au relèvement écono-

mique du pays par des formules de réalisation uniquement soucieuses de l'intérêt général et susceptibles de donner au Travail la part de gestion, de contrôle et de bénéfices qui lui revient dans la production et la répartition des richesses.

Dans le chaos économique créé par la guerre, après le fantastique gâchis de richesses matérielles et humaines, il n'est plus possible d'admettre que les initiatives individuelles peuvent, à l'heure présente, faire face aux problèmes posés. L'individualisme est un stade aujourd'hui dépassé.

Le salut réside dans l'organisation en vue d'une production intensifiée, seule capable de répondre convenablement aux besoins généraux de la consommation, et cette organisation ne peut être réalisée qu'en faisant appel au concours de ceux qui participent à la production elle-même — ouvriers et techniciens, — de ceux qui ont ou plutôt devraient avoir pour rôle professionnel de coordonner les activités collectives — les fonctionnaires, — de ceux enfin qui représentent les intérêts des consommateurs. Elle ne peut l'être encore qu'en recourant de la façon la plus large à la recherche scientifique.

§

Ce programme implique à la fois une doctrine et une méthode d'action. La doctrine du Conseil se ramène en somme à ce qu'on pourrait appeler le productivisme et le collectivisme. On sent ainsi qu'elle est inspirée par la grande tradition des idées socialistes qui se sont élaborées au cours du XIX^e siècle et qu'elle doit autant à l'école française, et notamment à Saint-Simon, qu'aux écoles étrangères, et notamment à Marx.

Depuis plusieurs années déjà, dans les Congrès ouvriers français, cette idée a pris corps que la classe ouvrière était solidaire des intérêts de la nation entière en ce qui concerne la formation de la richesse publique et même qu'elle se trouvait seule en mesure, en raison de sa force, de sa compétence et de son désintéressement, de gérer le patrimoine du pays en vue des intérêts collectifs et non pas avec la préoccupation de quelques intérêts particuliers.

L'idée de l'exploitation rationnelle de toutes les ressources du pays, de l'adoption des méthodes techniques les plus propres à augmenter le rendement national, tout en ménageant les forces physiques des producteurs, est une de celles qui reviennent le plus fréquemment dans les récents programmes des partis ouvriers.

En même temps ces programmes sont empreints de ce que l'on

peut appeler un esprit collectiviste, si l'on entend par là qu'il affirme la nécessité de confier la gestion des entreprises destinées à satisfaire de grands besoins collectifs non plus à des groupes particuliers qui prélèvent un profit sur l'ensemble des consommateurs, mais à des groupements de ces consommateurs eux-mêmes, alliés aux producteurs et aux représentants de la puissance publique. Il s'agit bien là d'une sorte de nationalisation des entreprises, mais cette transformation de la gestion des intérêts économiques n'implique nullement, ainsi que le voulait Marx, une lutte des classes suivie d'une subversion de la société actuelle. Tout au contraire, elle peut se réaliser par une sorte de mouvement continu, sans heurts, ni événements catastrophiques et ce sont les plus modérés d'entre les militants ouvriers qui se montrent les plus attachés à la défendre et à en faire triompher l'idée.

La déclaration que nous avons déjà citée précise notamment le caractère de cette nationalisation, qui nous est présentée aujourd'hui par les milieux ouvriers comme le moyen principal de rétablir la situation économique des pays éprouvés par la guerre et de réaliser un peu plus de justice dans la répartition.

En faisant sienne, dit ce texte, la conception de la *nationalisation* dont il s'appliquera à définir les conditions de réalisation, le Conseil Economique du Travail n'entend pas perpétuer et consolider la formule d'Etatisme actuellement en vigueur et qui n'a en rien su justifier les espoirs qu'on avait mis en elle.

La nationalisation, telle que la comprend et la réclame le mouvement ouvrier, c'est la remise entre les mains des producteurs et des consommateurs associés des moyens de production et d'échange dont ils ont été dépossédés au profit de quelques-uns.

Désarmer l'Etat en le faisant évoluer, en lui retirant les forces de coercition qu'il recèle, soustraire des mains du Capital les directions de la production et de la répartition, donner au Travail les droits auxquels il aspire et les responsabilités qu'il est à même d'assumer, telle est l'œuvre à accomplir.

La doctrine du Conseil Economique du Travail ne se limite pas d'ailleurs à la considération des forces et des besoins économiques de la nation seule; elle a compris que les problèmes de production et de répartition ne pouvaient être résolus aujourd'hui qu'en s'élargissant; aussi comporte-t-elle la notion d'une très vaste organisation économique que la guerre au surplus nous a habitués

à considérer comme une chose non seulement possible, mais réellement existante et de portée véritablement pratique. Les Alliés, au cours de la guerre, ont mis un certain temps à s'apercevoir que la coordination de leurs efforts économiques était non moins indispensable que celle de leurs efforts militaires: organismes communs d'achats, de production et de répartition, ententes étroites pour le financement de la guerre et pour l'utilisation du crédit en pays neutres, — tous ces moyens ont été mis en œuvre et si l'armistice en a interrompu ou ralenti l'action, cela ne prouve pas que leur survivance n'ait pu être fort utile, même en période de paix.

En présence de la pénurie actuelle de matières premières et de l'inégalité des nations au point de vue de l'appropriation des ressources économiques du monde, il n'est pas douteux que seul le retour au régime des ententes internationales pour la répartition des denrées et des produits essentiels ne soit de nature à aider le monde à sortir du malaise économique dont il souffre.

Le Conseil Économique du Travail en est persuadé et, dès à présent, il prend l'engagement d'internationaliser son action et de proposer des solutions qui exigent, pour être mises en vigueur, de nombreux accords entre les peuples.

§.

Quant à la méthode que le Conseil entend suivre pour aboutir au triomphe de sa doctrine, elle est en correspondance étroite avec l'esprit même de cette doctrine, qui est, non pas un esprit de révolution violente et de bouleversements provoqués à la légère, mais un esprit d'action continue et de réformes systématiques. Cette méthode entend faire appel à la raison et non pas à la force. Le travail du Conseil et de ses sections a été fort bien défini au cours de la séance inaugurale où les représentants des grandes organisations qui constituent le Conseil ont pris la parole.

Elle peut se résumer ainsi: les techniciens groupés dans le Conseil réuniront rapidement la documentation que la plupart d'entre eux possèdent déjà. Ils élaboreront des projets immédiatement applicables pour la solution des problèmes étudiés (finances, approvisionnement, etc...) et dès que ces projets auront reçu la sanction du Conseil lui-même, une propagande active sera entreprise pour les faire connaître par la presse, par la conférence, par des démarches auprès des pouvoirs publics, des membres du

parlement et surtout auprès des groupements organisés des producteurs et des consommateurs ou des techniciens. On espère ainsi provoquer un immense mouvement d'opinion publique, créer parmi les masses un véritable esprit public informé des intérêts généraux du pays, averti du caractère véritable des problèmes à résoudre et mis à même d'apprécier la valeur des solutions proposées par le Conseil. C'est en somme un appel à la raison, au raisonnement, à l'étude positive que le Conseil se propose de lancer dans le pays. Il veut amener les citoyens à se gouverner par eux-mêmes, c'est-à-dire à prendre une part efficace aux actes gouvernementaux, ou tout au moins à y collaborer par une intelligence complète de la politique appliquée dans le pays.

Il n'est plus possible, disait M. Jouhaux, en ouvrant la séance du Conseil, de gouverner les hommes par la force, il n'y a qu'une seule directive qui puisse nous permettre d'aboutir : celle de la raison, de la raison discutée, de la raison expérimentée, et c'est justement parce que nous sommes partisans de cette raison expérimentée que nous voulons, avec le Conseil économique du Travail, apporter, non pas seulement des critiques, mais des théories constructives.

Certes, en présence des difficultés que notre pays doit surmonter aujourd'hui pour reconstituer ses forces et pour rétablir sa position économique d'avant-guerre, ce ne serait pas de trop que d'avoir des hommes de génie capables de trouver des solutions efficaces et d'entr'aider les collectivités à les réaliser ; cependant il importe d'agir vite et le génie ne se constitue que lentement. Il n'y a pas lieu pourtant de perdre tout espoir et le Conseil économique du Travail, en coordonnant toutes les forces créatrices du pays, peut espérer aboutir à l'accomplissement de cette tâche de reconstitution.

L'harmonie des efforts, disait le délégué des Coopératives à cette séance inaugurale, peut suppléer à la puissance du génie.

Tout l'esprit de la méthode du Conseil se trouve évoqué dans cette phrase comme dans celle de M. Jouhaux : faire appel à la raison et coordonner tous les efforts, tels sont bien, semble-t-il, les deux instruments d'action sur lesquels le Conseil compte le plus.

§

Quant aux premiers travaux que le Conseil entreprendra, ils ont été rapidement énumérés à la séance d'ouverture. En principe,

toutes les sections doivent se mettre au travail simultanément : un délai relativement court leur sera imparti pour déposer leurs premières conclusions et, dès à présent, les questions qui seront étudiées avec le plus de rapidité sont celles du ravitaillement général et celles des finances publiques.

Sans doute, le Conseil économique du travail ne se reconnaît aucun pouvoir d'exécution : mais il entend bien, lorsque sa besogne de propagande sera complètement accomplie, que la pression exercée par les grands organismes, dont elle est l'émanation, forcera les pouvoirs publics à réaliser les solutions qui auront reçu, grâce à lui, la sanction et l'appui de l'opinion tout entière du pays.

Quels résultats faut-il attendre de l'action du Conseil économique du Travail, qui constitue, à n'en pas douter, une entreprise entièrement nouvelle et qui paraît décidée à entreprendre l'immense tâche qu'elle s'est tracée avec une vigueur qui sera capable de tenir jusqu'au bout ?

Il serait très osé de faire aucun pronostic ; toutefois, on ne peut contester que l'entreprise du Conseil ne soit des plus opportunes, des plus justifiées et des plus réalisables.

Opportune, elle l'est assurément, parce que chacun, quelle que soit la compréhension qu'il ait des intérêts publics et des problèmes économiques, souffre dans sa vie privée du malaise général et en désire vivement l'atténuation.

Justifiée, cette entreprise l'est non moins, car les jugements sévères portés par les promoteurs du Conseil sur la carence des pouvoirs publics nationaux et sur l'insuffisance des pouvoirs conférés à la Société des Nations semblent bien devoir être ratifiés par des observateurs impartiaux.

Réalisable, enfin, nous croyons qu'elle peut l'être si l'on veut bien considérer que les organisations qui constituent le Conseil économique du Travail représentent : la C. G. T., plus de deux millions de syndiqués ; — la Fédération des Coopératives, près de trois millions de consommateurs ; — la Fédération des Fonctionnaires, près de six cent mille détenteurs d'une parcelle de l'autorité publique ; — et l'U. S. T. I. C. A., un groupe moins important par le nombre, mais très influent par la compétence et la situation de ses membres ; et que tous ces groupes, par une action concertée, sont des plus capables de modifier de fond en comble

l'organisation économique de notre Société et les rapports existant sur ce terrain entre ses diverses classes.

§

On pourrait reprendre ici, sous une autre forme, l'audacieuse et mémorable parabole de Saint-Simon et faire voir que l'avènement d'une Fédération de producteurs et de techniciens, telle que l'est le Conseil économique du Travail, permet d'espérer des changements plus radicaux dans notre existence que l'avènement des pouvoirs publics, chambres, présidence, etc... qui se constituent ou viennent se constituer sur un mode ancien et dont l'efficience peut être aujourd'hui mise en doute.

Néanmoins, l'ambition du Conseil Economique du Travail peut apparaître comme très vaste. Il entend se substituer non seulement aux pouvoirs publics nationaux défailants, il entend aussi régir par son influence le gouvernement international de la Société des Nations. Son ambition se base sur sa confiance dans la capacité de gestion économique de toutes les classes de producteurs et dans sa conviction de la nécessité d'appliquer aujourd'hui au gouvernement des peuples et à l'administration des choses des principes de justice sociale dont l'oubli a provoqué la guerre et les révolutions que les dernières années nous ont infligées.

C'est véritablement une œuvre de salut public qu'il entend accomplir et qu'un grand nombre de consciences estiment nécessaire, quel que soit l'angle politique, religieux ou social sous lequel elles apprécient la vie contemporaine.

Parmi les groupements qui ont délégué leurs représentants au Conseil Economique du Travail, il est sans doute quelques hommes dont l'espoir et l'attente d'une révolution immédiate, d'une transformation soudaine et complète de la Société illumine l'esprit; mais il en est d'autres, et qui constituent, croyons-nous, la majorité, qui savent bien qu'aucune transformation n'est possible sans une étude préalable approfondie, et n'est viable sans un effort persévérant qu'une seule génération souvent ne suffit pas à mener jusqu'au bout.

Nous croyons pouvoir dire qu'il faut accorder sa confiance au Conseil Economique du Travail, parce que sa création a été mûrement réfléchie par des hommes habitués à ne rien se dissimuler des difficultés de leur entreprise, parce qu'il est composé pour

ainsi dire entièrement de travailleurs énergiques et sûrs de leur doctrine comme de leurs méthodes, enfin et surtout parce qu'il entend faire appel à la collaboration de tous et faire appel chez chacun, non pas aux convoitises et aux instincts de mauvais aloi, mais à tout ce que tout homme porte en soi de plus noble : la raison, l'esprit de justice et l'amour de la vérité.

On ne saurait mieux exprimer cette conviction que ne l'a fait M. Jouhaux lorsqu'il prononçait ces mots devant les nombreuses personnalités réunies pour assister à l'inauguration du Conseil :

Nous espérons que les uns et les autres, qui tous aujourd'hui affirment leur volonté d'appartenir à la grande famille ouvrière qu'est la Confédération Générale du Travail, sauront que la devise de cette grande famille ouvrière est « Vérité » et que venir à nous c'est prendre l'engagement de n'exprimer que la vérité, de n'entreprendre qu'une œuvre conforme aux intérêts de la collectivité.

ROGER PICARD

Membre du Conseil Economique du Travail.

QUESTIONS JURIDIQUES

Quand on magnifie l'effort de notre pays, au cours de la Guerre, on oublie trop de compter parmi les différents efforts qui constituent cet Effort celui qui s'est produit dans le domaine du Droit. Il n'a pas été inférieur, cependant, à celui développé sur les champs de bataille, dans les usines et les sillons. Législateur et Juge n'avaient pas des difficultés moindres que le soldat, l'industriel, l'agriculteur ; et, à regarder d'un peu haut, ne les ont pas résolues d'une façon moins heureuse. Si « nous avons gagné la guerre », — comme chante la II^e Madelon, — c'est aussi, d'une part, parce que nos lois et décrets de guerre, malgré leurs erreurs, leurs obscurités, malgré leur manque de caractère parfois, et, surtout, leur lenteur à naître, furent tout de même suffisants. C'est, d'autre part, parce que les gens chargés de les appliquer, sans être à l'abri du reproche, n'ont pas été, en définitive, inférieurs à une tâche qu'il serait superflu d'appeler lourde. Travaux législatifs et judiciaires commandent le respect à un observateur ensemble averti et réfléchi : deux qualités que le bon public possède, bien entendu, mais qu'il oublie de réunir quand il blague ou grinche. Il faut le proclamer à l'honneur de notre législation et de notre jurisprudence : alors que la situation à régler était aussi exceptionnelle que possible, elles se sont peu écartées des

voies normales. Et sauf quelques cas où vraiment il n'y avait pas moyen (par exemple en matière de loyers), non seulement les grands principes n'ont pas été sacrifiés, mais ils ont été obéis souvent avec un raffinement de scrupule. J'ai vu de près, pendant deux ans, manœuvrer un des parquets militaires les plus chargés de l'arrière; et ce mot de raffinement quant à l'obéissance au Code, au respect de la liberté individuelle, à l'application de la règle qu'en matière pénale tout est de droit étroit, que le doute bénéficie au prévenu, ce mot n'est pas excessif. On ne saurait être plus talon rouge que nous nous serons montrés en matière de séquestres des biens ennemis, de dénaturalisation et pour tout ce qui ressortit au droit international privé.

Si l'on m'accuse d'optimisme, je répondrai par un vers qu'on devrait méditer sept fois avant de se déclarer mécontent, mécontent non pas sur tels points de détail, ce qui est trop légitime, — mais sur un ensemble et un grand ensemble; par un vers qui dépasse notre sujet et que tous les sociologues devraient écrire à l'encre rouge sur leur buvard; par ce vers de Verlaine, enfin :

Vivre ! ah ! quelle délicate merveille !

Quelle merveille que nous soyons sortis vivant du cataclysme ! Et comme nous serions morts, si, aux miracles militaire et économique que nous avons vus, ne s'était pas ajouté, moins évident mais pas moins certain, une façon de miracle juridique ! Que tant de monuments de législation et de jurisprudence au lieu de consommer notre perte nous aient sauvés — et il fallait que ce soit l'un ou bien l'autre — quelle délicate merveille !

Joignons au Gouvernement et au Parlement les bureaux générateurs de règlements et de circulaires, joignons au Juge l'avocat et l'avoué et mettons tout ce monde à l'ordre du jour... quitte à insérer quelques réserves dans le libellé de la citation.

§

L'importance de l'œuvre législative est inscrite dans la collection éditée par la librairie Dalloz : **Guerre de 1914 : Documents officiels** (textes législatifs et réglementaires). Cette compilation, publiée sous la direction de MM. Griolet, Vergé et Bourdeaux, s'est arrêtée à la date du 31 décembre 1917, en raison de la multiplicité croissante des documents et de la hausse du papier, de l'impression... A cette date, elle comprenait dix-sept in-8° 10 × 16, de 300 pages en moyenne !

Or elle ne donne pas les textes de lois dont l'objet est général et permanent.

Par exemple, vous y chercherez vainement une loi aussi notable que celle, en droit pénal, du 22 mai 1915 qui fait du recel non plus un fait de complicité, mais un fait principal et rend l'individu qui garde et cache le produit d'une soustraction frauduleuse complètement indépendant de l'auteur de cette soustraction.

Le premier des textes de guerre est du 30 juillet 1914. Il limite les remboursements des caisses d'Épargne à 50 francs par déposant et par quinzaine.

Les deux suivants sont intervenus le 31 juillet, pour suspendre les droits de douane sur les grains et sur les farines.

On voit que ce début n'eut rien de guerrier. Je laisse à tirer la moralité de cette constatation.

Quant au jour le plus législatif de la guerre, c'est le 5 août 1914. Dix-sept lois ou décrets figurent à son bilan, tous parus au *Journ. Off.* du 6. C'est le 5 août, notamment, que l'état de siège, déclaré par décret du 2 août, est maintenu pendant toute la durée de la guerre; que les échéances des valeurs négociables sont prorogées; que les allocations journalières aux familles des militaires s'annoncent; que les Banques de France et d'Algérie voient augmenter le chiffre de leurs émissions de billets; que l'incorporation des hommes de troupe et des officiers de l'armée territoriale dans l'active et réciproquement est rendue possible; que les Alsaciens-Lorrains sont admis dans l'armée française; que les insoumis et les déserteurs sont amnistiés; qu'est assuré le fonctionnement des cours et tribunaux; que sont réprimés les informations et articles « de nature à favoriser l'ennemi et à exercer une influence fâcheuse sur l'esprit de l'armée et des populations ».

Tous les textes dont l'application se trouvait subordonnée à l'existence de l'état de guerre sont devenus caducs à partir du jour de la cessation des hostilités : 23 octobre 1919, ainsi que l'a décidé la loi portant cette date, parue au *Journ. Off.* du 24.

Mais ce qui a cessé par le fait de cette loi, c'est l'état de guerre, ce n'est pas, hélas ! l'état ou les différents états créés par la Guerre. C'est pourquoi le législateur s'est empressé de proroger certains textes aussi nécessaires aujourd'hui qu'hier.

Il en a été ainsi, et, dès le 23 octobre, quant à l'art. 10 de la

loi du 20 avril 1916, réprimant la spéculation illicite. Ce texte a été prorogé pour une période de trois ans.

... Quelle place tiennent, dans la masse des textes de guerre, ceux relatifs au ravitaillement? — Exactement celle que le ventre occupe dans le corps humain.

On la mesurera en regardant les trois in-folio de plus de 400 pages chacun établis par le ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement sous le titre : *Recueil des lois, décrets, arrêtés, circulaires, rapports, documents intéressant le Ravitaillement de la France*, et sortis des presses de l'Imprimerie Nationale.

Ici encore le combat a dû cesser non faute, mais par excès de combattants... c'est-à-dire de munitions. Le dernier de ces trois volumes, en effet, s'arrête au 1^{er} septembre 1918.

Or, entre cette date et la cessation des hostilités, il y avait sans doute emploi pour un quatrième in-folio.

Et que reste-t-il d'utilisable, judiciairement parlant, de ces quatre tomes? Pas grand'chose en dehors de cet art. 10 de la loi du 20 avril 1916.

§

J'aime mieux citer le texte de cet article qu'en donner une explication. On en trouvera une, claire, savante... et même compendieuse, dans l'étude de M. Laurès, substitut à Marseille, intitulée *Délit de hausse sur les denrées et marchandises par la spéculation illicite* (Marseille, 1918). Il punit « ceux qui, même sans emploi de moyen frauduleux, mais dans un but de spéculation illicite, c'est-à-dire non justifié par les besoins de leur approvisionnement ou de légitimes prévisions industrielles ou commerciales, auront opéré ou tenté d'opérer la hausse du prix des denrées ou marchandises au-dessus des cours qu'auraient déterminés la concurrence naturelle et libre du commerce ».

C'est en vertu de ce texte... et par une série de chemins ardu que M. Laurès topographie, que la jurisprudence a pu adjoindre aux matadors de l'accaparement telle bonne paysanne vendant au marché sa douzaine d'œufs sept francs, alors qu'ils s'étaient vendus cinq francs au marché précédent et qu'ils étaient taxés à la production 3 fr. 60; ou tel épicier de faubourg mettant en vente, à 4 francs le kilog., du riz acheté 2,25.

En prorogeant cet art. 10 jusqu'au jour où (si les partisans du laissez-faire, laissez-passer le permettent) il viendra remplacer

dans le Code pénal le fameux et inapplicable art. 419, seul texte que possédassent les tribunaux pour réprimer la hausse illicite, la loi du 23 octobre 1919 a aggravé sa disposition pénale. Elle élève à trois ans au lieu de deux son maximum quant à l'emprisonnement et jusqu'à 200.000 francs au lieu de 20.000 fr. le maximum de l'amende.

Elle va même plus loin : elle permet au juge de porter l'amende au double du bénéfice illicite constaté, quel que soit le montant de ce bénéfice.

Une aggravation si juste, si simple à voter aura donc, malgré les instantes réclamations de l'opinion, demandé au législateur 42 mois, si je compte bien — ais l'art .10 de la loi du 20 avril 1916, lui-même en retard de 18 mois, n'est pas un de ceux qui pourraient servir de réclame au législateur de la Guerre.

20.000 fr., maximum fixé par le dit article, c'est, je crois, le maximum de l'amende au Code pénal.

Et ce chiffre ne paraît même qu'une fois dans le dit Code, tel du moins que les lois de février 1910 l'ont constitué. C'est précisément pour punir la hausse par réunion ou coalition sur les denrées alimentaires (art. 420). Il y a été introduit une autre fois (art. 413) par la loi du 13 mai 1863 touchant la communication des secrets de fabrique.

Le chiffre de 10.000 fr. lui-même, en admettant qu'il existe au Code Pénal, est très rare dans nos lois pénales (je laisse de côté telles amendes en matière de contributions indirectes, douanes, octroi qui ont plutôt le caractère de réparations civiles).

Exposez, mettez en vente ou vendez, connaissant leur destination, des substances falsifiées nuisibles à la santé de l'homme ou des animaux, vous n'encourez, en fait de peine pécuniaire, qu'un maximum de 10.000 fr.

Or un maximum de peine pécuniaire a-t-il jamais été appliqué, contradictoirement, par un tribunal ? Cela n'a pas dû arriver souvent, si c'est jamais arrivé.

Il y aurait une étude à faire sur le rapport établi par le législateur et le juge entre la peine afflictive et la peine pécuniaire. Elle conclurait, je crois, que juge et législateur se montrent plus ménagers de la bourse des délinquants que de leur liberté.

C'est une faute qui semble en train de se corriger.

Outre les avantages de l'amende : sa divisibilité qui lui permet

de se proportionner aux délits les plus graves ou les plus légers; son équité, qui lui permet de se proportionner à la fortune du délinquant; sa réparabilité, qui fait qu'injustement prononcée, elle peut être remboursée, la peine pécuniaire non seulement ne coûte rien à l'Etat pour son exécution, mais encore elle l'enrichit.

Presque jamais une peine d'emprisonnement en police correctionnelle; mais une amende presque toujours sans circonstances atténuantes (il suffirait d'en mettre le minimum faible) et jamais avec sursis — voilà ce que je souhaiterais de voir si la chose était possible, c'est-à-dire si tous les délinquants étaient capables de payer autrement que de leur personne.

On sait qu'en matière de violences légères (Code du 3 brumaire an IV), la base de l'amende est la valeur d'une journée de travail, fixée par le Conseil général du département. Voilà un tarif qui vient sérieusement d'augmenter entre 1914 et aujourd'hui. Il risque d'en coûter moins cher de commettre un délit de coups et blessures qu'une contravention de violences légères, puisque l'art. 463 du Code Pénal, qui n'est pas applicable aux contraventions, permet au juge de réduire l'amende à un franc... et même au-dessous.

§

Bien que non fréquentes, les décisions en matière de propriété littéraire et artistique, à qui je donnerai un tour de faveur, se rencontrent parmi la jurisprudence des années de guerre. Dans ma prochaine chronique j'en examinerai trois intéressantes, parues dans le numéro du 6 décembre dernier du journal *Thémis*.

MARCEL COULON.

DROIT INTERNATIONAL

Le livre de M. Léon Bourgeois, **Le Traité de paix de Versailles**, est une parfaite occasion pour apprécier la nouvelle situation internationale du monde. Ce traité de paix est vraiment l'œuvre la plus considérable en son genre que connaisse l'histoire, et, en dépit de ses imperfections et des réserves que nous surtout, Français, avons le droit de faire, il suffirait à ennoblir et immortaliser notre temps.

Les réserves, M. Léon Bourgeois les a formulées au Sénat, bien plus sagement que M. Louis Marin à la Chambre, dans son Rapport du 3 octobre 1919 présenté au nom de la Commis-

sion des Affaires étrangères, comme dans le Discours plus personnel du 9 suivant, et en relisant ces deux grands documents reproduits avec d'autres dans le livre dont je citais le titre, on peut à son tour, et en profitant du recul plus grand, essayer de se faire une idée juste de cette énorme chose qu'est, en ses 440 articles, le traité de paix de Versailles du 28 juin 1919.

Non certes qu'il s'agisse d'examiner en détail les diverses clauses juridiques, territoriales, financières, économiques et sociales du traité ; un gros volume n'y suffirait pas ; mais il est du moins possible et nécessaire de savoir si, réellement, ce traité est une duperie et une niaiserie, comme ont dit les uns, ou une iniquité et une infamie, comme ont dit les autres.

En ce qui touche la Société des Nations, j'en suis déjà exprimé ici même et j'ai dit combien la conception du traité me semblait supérieure à celle que prônait notre délégation.

Pour les clauses sociales, le traité est très louable d'avoir organisé un régime du travail permanent et international avec Conférence générale et Bureau dirigé par un Conseil d'administration. Il n'a eu que le tort de mettre au nombre des principes d'une importance particulière et urgente (article 427) l'adoption de la journée de huit heures. Sans chercher s'il n'y a pas eu là préoccupation de la part du travail américain de se prémunir contre la concurrence du travail asiatique à bas salaires et à longues journées, on aurait dû voir que pendant les quelques années du moins qu'allait durer la réparation des dommages causés par la guerre, le travail intensifié s'imposait, et que, par conséquent, la réduction à 8 h. de la journée normale se déconseillait. Cette réduction reste toutefois un idéal à conserver, et notre dernier Parlement est excusable de s'être un peu hâté dans un intérêt peut-être électoral de la voter. D'autant que notre loi du 22 avril 1919, d'accord en ceci avec l'article 427 du traité, laisse le choix entre la journée de 8 heures et la semaine de 48 heures, ce qui permettrait aux industriels de revenir à l'ancienne journée normale en donnant à leurs ouvriers comme repos la pleine journée du samedi. Ce serait une solution élégante et confortable du problème : cinq jours de travail, deux jours de vacances par semaine.

Pour les clauses économiques, rien à critiquer. Le traitement de rigueur infligé à l'Allemagne pendant un laps de cinq à dix ans

n'est qu'une conséquence de son obligation de réparer les dommages causés par elle.

Les clauses financières sanctionnent plus spécialement cette obligation. L'article 231 du traité pose le principe que l'Allemagne et ses alliés sont responsables de toutes les pertes et de tous les dommages subis par les gouvernements alliés et leurs nationaux pendant la guerre, mais ce n'est qu'un principe théorique; l'article 232 constatant que les ressources de l'Allemagne ne sont pas suffisantes pour assurer complète réparation de toutes ces pertes et de tous ces dommages réduit aussitôt l'obligation aux dommages causés à la population civile, exception faite pour la Belgique qui, elle, pourra se faire rembourser toutes les sommes qu'elle a empruntées pour soutenir la lutte, ce qui comprend ses dépenses militaires. Le chiffre de ces dommages d'ordres divers n'est d'ailleurs pas inscrit dans le traité; le soin de l'établir est confié à une commission spéciale qui a jusqu'au 1^{er} mai 1921 pour dresser son devis.

Ici on peut regretter que le traité de paix n'ait pas formulé ces chiffres. Il eût été excellent que l'Allemagne sache, dès le premier jour, que la note totale qui aurait dû lui être présentée était de 1.000 milliards au moins et que la réduction à x milliards qui lui était consentie ne détruisait pas cette obligation primitive; si le chiffre ainsi fixé s'était trouvé supérieur à celui qu'aurait établi définitivement la Commission des réparations, il y aurait eu une seconde réduction, voilà tout. On peut même regretter qu'à ces réparations le traité n'ait pas joint la restitution de la partie de nos 5 milliards de 1870, qui, dépassant les frais de guerre de la Prusse, constituerait un vrai butin illégal et immoral; ce n'eût été qu'un supplément minime de 2 à 3 milliards, mais important pour ce que Gambetta avait raison d'appeler la justice immanente des choses.

Ce n'est pas tout de présenter la note au débiteur, il faut encore en obtenir le règlement. Les garanties exigées par le traité sont-elles suffisantes? On a dit souvent que non, et certains eussent voulu que l'Allemagne fût soumise à une occupation militaire totale et même à une exploitation méthodique de ses principales industries jusqu'à complète libération. Le traité de paix a reculé devant une atteinte aussi grave portée à l'indépendance de l'Allemagne, et peut-être verra-t-on plus tard qu'il a eu tort, l'Alle-

magne ayant porté d'encore plus graves atteintes à l'indépendance des autres pays. Tout au moins il semble qu'on aurait pu donner à la Société des Nations le mandat d'exploiter le bassin houiller de la Ruhr, comme la France a reçu mandat d'exploiter celui de la Sarre. On aurait pu aller même jusqu'à donner à cette Société la haute main sur les douanes et octrois de mer, comme il avait été fait pour la Chine et la Turquie, l'empire allemand ayant été en réalité plus coupable qu'elles et n'ayant qu'à s'en prendre à lui-même s'il se trouvait réduit à la condition d'un pays de boxers ou de bachibouzouks.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que le fait d'avoir laissé l'Allemagne s'organiser toute seule en vue de sa libération recèle un double danger, d'abord parce qu'elle peut, à un moment donné, refuser de s'acquiescer, d'où perspective de guerre pour l'y contraindre, et ensuite parce qu'en travaillant même au profit des autres, elle se maintient en bonne forme tout en habituant les autres à des rentrées régulières qui peuvent les détourner du travail personnel et les laisser un jour en état d'infériorité profonde vis-à-vis d'elle, d'où tentation de coup brusque de sa part.

Les clauses militaires doivent donc pour ce motif être tenues rigoureusement. Tant qu'elles seront observées, l'Allemagne n'aura ni crocs, ni griffes, mais, dans quinze ans d'ici, quand nous ne serons plus à Mayence ni peut-être même à Sarrebruck, les points noirs, pour ne pas dire les nuages noirs, se reformeront. Il est bien regrettable que nos alliés ne nous aient pas fait crédit quand nous leur représentions qu'une Rhénanie séparée du reste de l'Allemagne aurait été tout à fait du goût des habitants ; du moins eût-on pu consulter ceux-ci sur cette formation d'une seconde Belgique, de langue et culture allemandes, c'eût été conforme à la doctrine wilsonienne ; peut-être le désir de ne pas heurter trop vivement les pangermanistes sera-t-il cause de graves complications dans l'avenir.

Restent les clauses territoriales. Celles d'Europe sont à approuver complètement : Pologne, Roumanie, Tchéco-Slovaquie et Yougo-Slavie (pourquoi ne pas dire comme nos pères Bohême et Illyrie ?), tout cela est parfait. Peut-être le traité aurait-il pu rattacher plus étroitement la ville libre de Dantzig à la Pologne, maintenir sa première idée de consulter les Slesvigeois du sud, sauvegarder l'existence des Wendes de Lusace, et par contre mettre

sous la protection de la Société des Nations le respect des minorités allemandes en Bohême, en Tyrol, en Transylvanie. Les autres reproches qu'on fait au Conseil suprême de n'avoir pas réglé les questions délicates des pays russes, turcs et balkaniques ne concernent pas le traité de paix du 28 juin, qui est spécial à l'Allemagne. Quant au régime nouveau des fleuves internationaux : Niémen, Vistule, Oder, Elbe, Rhin, Moselle et Danube, il est tout à fait à louer aussi; c'est une des conquêtes les plus importantes du nouveau droit des nations et à laquelle on n'a pas attaché assez d'attention. L'Allemagne, ainsi mise, même chez elle, sous la surveillance des puissances civilisées, privée de ses exploitations agricoles de Posnanie et de ses gisements de Silésie et d'Alsace-Lorraine, ne jouera certainement plus dans le monde le rôle impérieux et dangereux qu'elle jouait jusqu'à la guerre. Le Dragon est enchaîné au fond de l'abîme, espérons pour plus de mille ans.

C'est pour cela peut-être qu'on eût pu ne pas détruire l'empire colonial de nos ennemis; la mise de ces colonies sous le contrôle de la Société des Nations eût été suffisante et une Allemagne affaiblie, mais surnageante dans les mers lointaines eût constitué dans l'équilibre des deux hémisphères un contrepois peut-être utile. Il est vrai qu'ici le traité réserve l'avenir; aux termes de l'article 22, les puissances qui administreront les anciennes colonies allemandes agiront comme mandataires de la Société des Nations; c'est donc celle-ci qui décidera en définitive du sort de ces possessions.

Le traité de paix du 28 juin 1919 n'est donc pas une œuvre irréprochable; rien d'humain n'est d'ailleurs parfait. M. Clemenceau a reconnu expressément dans son discours d'adieu du 22 janvier que ses auteurs avaient été déconcertés par la gravité et la difficulté des problèmes, comme ils avaient été surpris par la brusquerie de la fin de la guerre, alors qu'on pensait qu'il faudrait encore un effort de plusieurs mois. Mais pourtant dans son ensemble ce traité est une œuvre des plus satisfaisantes. C'est vraiment une ère nouvelle de liberté et de justice qui s'ouvre pour le monde et c'est à nous qu'il appartient de ne pas la laisser se clore tout de suite. Le règlement de la question allemande n'est qu'un commencement; il reste à régler la question russe, et quelques autres encore. La paix, suivant le mot très juste de notre dernier président, sera une création continue.

HENRI MAZEL.

QUESTIONS MILITAIRES ET MARITIMES

Le Canon d'Infanterie et les Chars d'assaut pendant la guerre. — Il n'y a pas longtemps, des hommes haut placés dans le monde de la science se laissaient arracher par un reporter, en mal d'informations sensationnelles (1), les prédictions les plus sinistres sur le sort que nous préparent les usines et les laboratoires d'Allemagne : douches de feu, trombes de gaz asphyxiants, fricassées de sous-marins cuirassés — ah ! de grâce, messieurs, laissez-nous respirer ! — tels sont les moindres maux qui nous menacent. L'une de ces hautes personnalités a même laissé entrevoir la nécessité urgente de creuser des catacombes sous nos grandes villes, pour y abriter les populations. Qu'on me permette de ne pas croire à ces épouvantes, qui montrent que la niaiserie de la guerre, dite scientifique, n'a pas désarmé ; et en présence de ces sujets d'alarme, qui feraient regretter une censure intelligente, s'il était possible d'en avoir une qui ne fût pas par essence frappée d'imbécillité, il paraîtra peut-être sage de rappeler que ce sont deux petites choses, le canon d'infanterie et le char léger d'assaut, qui ont joué un rôle décisif pour rétablir la fortune de nos armes, le jour où leur entrée en jeu s'ajouta à d'autres circonstances, sans doute heureuses, dans la reprise de la guerre de mouvement.

On se souvient de la stupeur de toute la presse au lendemain de la grande offensive allemande du 21 mars 1918. Les Allemands s'étaient lancés à l'assaut sans l'appui de l'artillerie lourde. Pendant une dizaine de jours, ils avaient réalisé une avance de 8 à 10 km. chaque jour, et nulle part le concours de l'artillerie lourde n'avait été indispensable. Par contre, les fantassins allemands charriaient avec eux un petit canon, monté sur roues, qui leur servait à réduire immédiatement les nids de mitrailleuses, les forts, les derniers obstacles de l'adversaire. Avec lui, il n'était plus besoin de signaler à une artillerie, placée hors de vue, les objectifs nouveaux à battre ; plus d'allées et venues d'avions pour régler le tir entre le terrain, où peinait l'infanterie, et l'artillerie qui avait mission de l'appuyer. Plus de temps mort ! Enfin, plus de crainte pour l'infanterie de recevoir dans le dos les premiers coups de sa propre artillerie. L'infanterie, munie d'un engin capable de

(1) *Excelsior* du 20 janvier.

satisfaire à tous ses objectifs, se débrouillait elle-même, accomplissait sa besogne sans l'intervention d'une princesse lointaine. Qu'était donc ce petit canon, cette nouveauté ? C'était un petit canon qui venait de France. Ce n'était pas la première fois qu'une invention française se trouvait mise en application chez nos ennemis avant d'être sortie de la période des palabres chez nous-mêmes. Cette fois, la rencontre était particulièrement suggestive. L'idée, née en France en 1915, avait passé la frontière grâce à des indiscretions de presse et à la stupidité de la censure. Aux surplus l'histoire du canon d'infanterie ou canon dit d'accompagnement est curieuse ; elle est éminemment instructive.

Au mois d'avril 1915, un ingénieur civil des mines, M. J. Archer, qui avait le grade de sergent dans notre armée, présentait au Comité de guerre un canon court de 85 mm. destiné à servir de canon de tranchée pour détruire le retranchement opposé et en même temps de canon d'accompagnement pour le cas où les troupes se porteraient en avant. Son inventeur s'était inspiré du simple bon sens. La guerre de tranchée se prolonge, disait-il, parce que l'armement est actuellement inférieur au retranchement. Le 75 restait impuissant à détruire ce dernier. L'artillerie lourde arrivait bien à désorganiser les premières lignes, mais à un prix excessif, et l'ennemi avait toujours le temps d'organiser de nouveaux retranchements avant qu'elle ne fût prête de nouveau à entrer en jeu. Dans ces conditions, le dogme de l'inviolabilité des fronts exerçait de plus en plus son action déprimante sur les esprits. M. J. Archer compléta son raisonnement en ajoutant : La guerre de tranchée prendra fin lorsque l'armement, étudié spécialement pour ce genre de guerre, sera devenu à son tour plus puissant que le retranchement. Telle fut la genèse du canon d'infanterie. M. J. Archer s'était rappelé que pendant les guerres de la Révolution l'infanterie avait deux canons par bataillon, dont celui-ci disposait à sa guise pour sa progression sur le terrain.

Il restait à moderniser l'idée et à en faire une arme à deux fins : 1° destruction des retranchements par le jet en tir courbe de fortes charges d'explosif ; 2° accompagnement de l'infanterie d'assaut, en tirant des obus à balles. Mais M. J. Archer devait se heurter à toute sorte de difficultés avant de faire adopter une arme à laquelle les spécialistes eux-mêmes n'avaient pas d'abord pensé. Elle promettait cependant de fournir la solution du forçement des

fronts fortifiés. Les premières expériences de polygones ne laissaient guère de doute à ce sujet. Il fallut, comme nous venons de le voir, que l'adversaire fît emploi d'une arme basée sur le même principe, pour qu'on se décidât enfin à l'adopter. Encore, M. Clemenceau dut-il intervenir personnellement en décembre 1917, pour qu'un nombre important de ces canons, — 6.000, si nos souvenirs sont exacts, — fût commandé à notre industrie. Bien que cette commande ne fût pas entièrement exécutée au moment où reprit la guerre de mouvement, en juillet 1918, on peut dire que le canon d'infanterie ou d'accompagnement joua un rôle décisif, partout où il put être employé. Pour être tout à fait impartial, il convient d'ajouter que bien avant cette époque l'armée anglaise était munie d'un canon assez semblable, — le canon Stokes, — bien que n'ayant pas les mêmes qualités balistiques, et que l'industrie anglaise avait pu nous céder un certain nombre de ces canons. D'autre part, nos troupes d'infanterie employaient également des petits canons de 37 mm. grattés à bord de nos navires de guerre, où ils n'étaient plus d'aucun usage. Mais ce canon, véritable joujou, tirait un obus tout à fait insuffisant dans des conditions de précision qui laissaient grandement à désirer. Il est nécessaire d'ajouter ces détails, car on a contesté jusqu'à la dernière heure que le canon de M. J. Archer ait joué le rôle que celui-ci prétend. Contestation mesquine et inspirée par les besoins d'une cause devenue indéfendable. Je ne sais plus quel inventeur disait avec une ironie féroce : « Les inventeurs sont des gens qu'il convient de décourager. » Rien n'a été épargné, dans ce sens, à l'inventeur du canon d'infanterie. Celui-ci nous a conté ses tribulations dans un livre, malheureusement un peu compact, intitulé : **L'Enigme de la guerre** (1). Volumineux dossier, où le lecteur peut trouver en plus des références techniques et de l'histoire du canon d'infanterie, au cours de l'évolution des formes que prit la guerre, toute sorte de traits caractéristiques amusants, pris sur le vif, sur les personnages notoires de ce temps, par exemple M. Clemenceau, en bourrasque, attitude qui dépeint peut-être exactement le rôle joué par ce grand homme au milieu de la crise de 1918 ; une prise de contact entre M. Poincaré et le général Pétain, celui-ci rien moins que courtisan, glacial même (p. 369) ; des comptes rendus typiques de séances de commission, où se

(1) Ernest Leroux, in-8.

révèle l'esprit d'hostilité irrédactable des spécialistes, dès qu'on les convainc de leur impuissance. Je ne connais pas M. Archer ; mais ce doit être un homme d'une belle énergie. Il a fait montre d'une endurance, d'une vigueur, d'une ténacité peu ordinaires. Rien ne l'a désarmé. Mis aux arrêts, menacé d'un envoi devant le conseil de guerre, puis d'être renvoyé en consommation aux tranchées, malgré l'exemption légale qui le protégeait comme père d'une nombreuse famille, il a fait résolument front devant tous les partis-pris, devant toutes les intimidations. On peut être assuré qu'il marche désormais escorté d'un joli cortège de haines. *L'Enigme de la guerre* n'est, en somme, que le résultat de la coalition des intérêts privés de toute sorte, qui, grâce à un commandement incertain, vacillant et à une série de gouvernements plus ou moins désemparés, s'unissent consciemment ou inconsciemment pour prolonger la durée d'une crise si profitable. On découvrira peut-être avant peu que les militaires qui avaient annoncé que la guerre aurait une durée qui ne dépasserait pas un an à 18 mois avaient vu juste. Seulement, ils n'avaient pas fait entrer en ligne de compte la formidable coalition d'intérêts et d'appétits qui résulterait de la carence d'une haute direction, énergique et éclairée. Il n'en fallait pas davantage pour fausser leurs prévisions.

§

Le char léger d'assaut a été également, au cours de la campagne offensive de 1918 un facteur d'une importance capitale. On peut dire que sa présence, au milieu de notre infanterie, a revigoré toutes les belles qualités de nos troupes, après une longue période de cafard. J'ai sous les yeux, en ce moment, un projet de réorganisation de notre armée, dû à une de nos plus hautes sommités militaires. Ce projet ne prévoit cependant aucun élément d'artillerie d'assaut. Tout y est bien à sa place et en justes proportions, pour se rapprocher le plus possible de l'ancien ordre de choses : infanterie, artillerie de campagne, artillerie lourde, cavalerie, génie, aviation, chemins de fer, etc. Mais des chars blindés, puisque tel est leur nouveau titre officiel, de cette infanterie avec les ailes de la victoire, il n'est pas question. Serait-il exact qu'il y a des hommes qui n'ont rien appris ni rien oublié au cours de cette guerre ? Quoi qu'il en soit, les polémiques récentes qui ont eu lieu au sujet de la paternité de l'idée des chars d'assaut, que revendiquaient divers champions, semblent tout à

fait terminées. Le colonel Estienne, qui commandait au début de la guerre le 22^e d'artillerie, est le véritable père des chars d'assaut, dont H. G. Wells avait entrevu la réalisation, dans une nouvelle frappante de vérité (1). L'histoire de cette création, pour être moins curieuse et moins fertile en incidents que celle du canon d'infanterie, ne met pas moins en évidence l'esprit résolument hostile des services administratifs contre toutes les idées nouvelles venues de l'avant. On pouvait espérer, de la part de services, et en des circonstances qui exigeaient de la largeur d'esprit et une vive compréhension, un renoncement absolu aux habitudes de morgue et de roideur militaires, si ancrées chez les spécialistes, aux susceptibilités d'amour-propre. Il n'en a rien été. Ce qui, par bonheur, a contribué à hâter l'évolution du char d'assaut fut cette circonstance, quasi providentielle, qui vint de ce que les Anglais construisaient en même temps que nous des appareils basés sur le même principe. Mais cette construction s'effectuait dans un tel secret qu'elle resta longtemps ignorée chez nous. L'histoire des chars d'assaut pendant la guerre ainsi que la description des différents types qui furent successivement adoptés, se trouvent dans deux ouvrages, dont l'un, **sous l'Armure** (2), par le lieutenant P. Lestringuez de l'A. S., est un précis clair et parfaitement ordonné de la question, et dont l'autre, dû au capitaine Dutil, sous le titre : **Les chars d'assaut, leur création et leur rôle pendant la guerre** (3), expose avec plus de détails tout ce qui se rapporte à la mise en œuvre de ces engins. Je renvoie mon lecteur à l'un ou l'autre de ces ouvrages.

En résumé, le char d'assaut et le canon d'infanterie apparaissent aujourd'hui comme les deux grandes innovations qui ont modifié l'art de la guerre et paraissent susceptibles d'entraîner encore des modifications profondes dans l'avenir. Je serais porté à ajouter l'obus à yperite, qui, à première vue, semblait une solution élégante de l'inconvénient des écarts probables, en augmentant dans des proportions considérables la zone d'action de l'obus.

Mais les méthodes de préservation contre les effets de cet obus ont atteint un degré satisfaisant, et il semble probable que la prochaine guerre, si certains pessimistes ont raison, n'utilisera plus des obus de ce genre. Qu'on me permette de ne pas compter

(1) *Les Cuirassés de terre.*

(2) *La Renaissance du Livre*, in-18.

(3) *Berger-Levrault*, in-8.

l'aviation, dont je ne conteste ni les efforts ni les services rendus, comme une arme ayant eu une influence profonde sur les directions de la guerre. Mieux disciplinée et plus spécialisée dans des tâches définies limitées, elle est peut-être susceptible d'un meilleur avenir. Je n'en sais rien. Je ne le prévois guère. Enfin, j'oublie volontairement la mitrailleuse, dont les effets étaient connus avant la guerre, et si son importance tactique n'a pas été reconnue en temps utile, c'est que de tout temps il y a des aveugles qui ne veulent pas voir. En résumé, les chars d'assaut et le canon d'accompagnement restent les facteurs importants de l'armement à venir. On ne voit guère, pour le moment, y faire allusion dans les projets de constitution d'une armée future, dus aux méditations des plus notables de nos hommes de guerre.

JEAN NOREL.

QUESTIONS COLONIALES

E. du Vivier de Streel: *Il nous faut une flotte coloniale*, Paris, Payot, 1919.

La guerre qui, en quelques années, a détruit par dizaines de milliards la richesse de notre pays, laisse, après sa conclusion, une situation désastreuse, à laquelle nous ne pourrions partiellement remédier qu'au prix de transformations profondes et d'efforts surhumains. Au moment même où j'écris ces lignes j'éprouve un scrupule, ou mieux — soyons sincère! — la crainte, et, disons le mot, le respect humain, de paraître un peu naïf. Oui, naïf, car, vraiment le spectacle à l'heure présente n'incite guère à l'optimisme. Le traité de paix enfin signé, il semblait que toutes les activités, toutes les énergies allaient se dresser, se conjuguer pour panser les blessures subies et que tout ce que cet admirable pays compte de volontés vigilantes et d'intelligences averties allait s'entendre pour conjurer les difficultés accumulées du fait d'une catastrophe sans précédent: perte de main-d'œuvre, consommation des stocks, diminution de l'outillage économique et, conséquemment, de la production, crise des transports entraînant la raréfaction du combustible et des matières premières, enfin, couronnant le tout, l'effondrement de notre change et la vie chère résultant de l'excès des importations, de l'inflation de la circulation fiduciaire et surtout de la ripaille des nouveaux riches et de la populace.

Or, des semaines durant, activités et intelligences se sont uni-

quement tournées vers les luttes électorales, comme si, en vérité, il pouvait *de cela* sortir quelque chose d'intéressant ! Alors qu'il faudrait *travailler* et rien faire d'autre, tout le travail de la nation a principalement consisté, des semaines durant, à fabriquer des affiches, des listes et à scruter ! Cela alors qu'on sait fort bien, dans les milieux qui savent, — il en est tout de même, — qu'au printemps prochain, si nous n'organisons point l'anarchie actuelle, nous achèverons d'épuiser notre crédit à acheter à l'étranger, — *de préférence chez des amis qui nous ruinent*, — tout ce qui, de plus en plus, nous manquera : blé, coton, charbon, etc. Donc, sachant tout cela, j'éprouve, je le répète, un scrupule à écrire *ce qu'il faudrait faire*. Cassandre, en effet, est de tous les personnages de légende le plus ridicule ! Ecrivons cependant et prêchons comme si nous devions être entendu. Enfonçons notre clou, et, même, *tamponnons-le*, car le mur est de pierre infiniment dure !...

Pour reconstituer la richesse détruite, il faudra produire beaucoup. Pour produire beaucoup, il faut produire à *bon marché*, sinon nos usines ne trouveront pas d'acheteurs et accumuleront en pure perte des stocks invendables. Mais, pour produire à bon marché, la première condition est d'avoir les moyens de transport permettant d'amener les matières premières dans les usines de transformation.

Tout ceci est évident. Mais une vieille théorie dangereuse et fautive voulait que chaque peuple consacrait son activité à l'opération qu'il était *plus capable que d'autres d'exécuter à bas prix*. A cette idée nous devons substituer celle-ci : de grandes nations comme l'Angleterre, les Etats-Unis et la France peuvent et doivent faire face par leurs propres moyens à tous leurs besoins. La France doit transporter ses matières premières. Pas de recours à une autre nation. *Nos transporteurs maritimes doivent être français*.

Avant la guerre, par le fait que notre transit colonial était assuré par des bateaux étrangers, nos produits coloniaux s'en allaient en Angleterre, en Allemagne et au Japon, et les marchandises fabriquées dans ces pays, servant de fret d'aller vers les territoires soumis à la souveraineté de la France, y faisaient une concurrence fâcheuse pour les marchandises de la Mère Patrie. Si nous voulons développer notre commerce extérieur

colonial, il est indispensable de confier les transports de nos produits français à des bateaux battant pavillon français. « Le Pavillon désigne la marchandise. »

Nous avons été privés pendant quatre ans des matières premières les plus indispensables, faute de bateaux français. Il est de toute nécessité que nous nous mettions pour l'avenir à l'abri d'une pareille épreuve. Il faut que la France dispose de tout le tonnage nécessaire pour assurer ses importations et ses exportations — sans avoir recours à l'étranger — et, seule, une flotte coloniale française assurant les relations régulières et suffisantes entre la Mère Patrie et ses possessions pourra éviter à notre industrie les pires catastrophes. En effet, si les produits de nos colonies approvisionnent la Métropole, celle-ci deviendra fatalement, et pour une valeur au moins égale, leur fournisseur de marchandises fabriquées. De cet échange résultera un développement prodigieux de notre industrie et une meilleure situation sur les marchés étrangers.

L'industrie des Transports est donc, semble-t-il, une industrie d'intérêt général. Le souci de la prospérité du pays exige que les transporteurs remplissent leur mission au mieux de l'intérêt général, fût-ce au détriment de leurs intérêts particuliers. Souvent, il est vrai, l'intérêt de l'armateur et celui du pays sous le pavillon duquel naviguent ses bateaux sont en complète opposition. L'intérêt du pays est de favoriser dans la plus large mesure les échanges entre les marchandises de la Métropole et les produits de ses colonies. L'armateur désire, au contraire, réaliser une opération qui lui procure le minimum de dépenses et le maximum de recettes. Cette différence de vues n'étant qu'une des nombreuses oppositions entre l'intérêt des armateurs et l'intérêt des colons et des industriels métropolitains, pouvons-nous demander à ceux-là de sacrifier davantage à l'intérêt général que ceux-ci ? Il faut bien reconnaître cependant que le droit restrictif de l'Etat en faveur de l'intérêt public est depuis longtemps consacré par l'usage. L'industrie des transports, qui est soumise à un régime d'autorisations, de concessions et de réglementations diverses, est considérée, d'ailleurs, depuis longtemps, comme une industrie particulière à laquelle on peut imposer des obligations spéciales, exceptionnelles. Par le fait qu'elle remplit un service public qui ne saurait être interrompu, elle ne peut réclamer aujourd'hui

pour elle une liberté entamée depuis des siècles, et on est donc en droit de lui demander d'assurer ses services coûte que coûte, en lui donnant, bien entendu, la compensation des dommages que cette contrainte peut entraîner pour elle.

Hélas ! le problème de la marine marchande n'a jamais été envisagé en France au point de vue de notre politique générale et encore bien moins au point de vue de notre politique économique générale. Aussi, toutes les mesures — primes données à la construction des bateaux et à la navigation — n'ont elles donné aucun résultat réellement profitable à la prospérité nationale.

Dès la déclaration de guerre, nos colonies furent privées des bateaux étrangers qui assuraient une part de leurs transports, et le résultat fut pour certaines d'entre elles un arrêt presque complet de la vie économique. De 1914 à 1917, le Gouvernement se montrant généralement inerte et indifférent, beaucoup d'armateurs profitèrent de la liberté qu'on leur laissait par négligence. Cette liberté donna lieu à quelques abus. Cependant, lorsque la gravité de notre situation maritime apparut, des mesures hâtives et mal préparées furent prises pendant les deux dernières années de lutte pour sauver une situation rendue désastreuse par la guerre sous-marine. Pendant que le Gouvernement cherchait, au moyen de la réquisition, à assurer le mieux possible les transports des matières indispensables à la Défense Nationale, nos colons faisaient des efforts pour se tirer d'affaire sans le concours de la Mère-Patrie en créant l'outillage naval, condition première de leur vie économique. Malgré tous ces efforts, qui montrent l'importance qu'attachaient à ce problème des transports nos diverses colonies, les résultats furent en fin de compte peu appréciables.

La guerre finie par une victoire chèrement payée, nous devons franchement nous placer devant les difficultés présentes et faire tous nos efforts pour améliorer la situation.

La guerre sous-marine a fait perdre à la France une flotte de près d'un million de tonneaux ; l'insuffisance de notre flotte marchande nous a obligés à payer aux flottes étrangères un tribut de 10 à 11 milliards, et nous avons dû acheter à des neutres les produits que nos colonies auraient pu nous envoyer. Or, en prenant pour base le chiffre global de tonnage embarqué dans nos colonies et en Afrique du Nord en 1913, on constate que, si nous

avons chargé sur des bateaux français les produits exportés de ces possessions, nous aurions eu à embarquer environ 13 millions de tonnes, c'est-à-dire un tonnage supérieur à celui des exportations de la Métropole. Bien plus, devant la nécessité reconnue de demander à nos colonies de nous fournir toutes les matières premières que la France achetait auparavant à l'étranger (pour plus de 6 milliards de francs), il nous est impossible de limiter nos exportations coloniales aux chiffres de 1913.

Or, pendant les 4 dernières années, nos constructions n'ont pas dépassé 40.000 tonneaux. Comment allons-nous faire face à ces transports maritimes, et, si nous voulons les faire sur des bateaux français, quelle flotte nous sera nécessaire ? En supposant que les bateaux desservant nos colonies proprement dites puissent faire cinq voyages par an, et ceux faisant le trafic de l'Afrique du Nord 15 voyages, ceci comporterait une flotte coloniale de 2 millions et demi à trois millions de tonneaux, chiffre supérieur à l'ensemble de la flotte marchande que nous possédions avant la guerre.

Dans le premier volume d'une collection nouvelle qui exposera au grand public les questions économiques maritimes et fluviales d'intérêt national, M. du Vivier de Streel, qui depuis quatre ans s'est fait le propagandiste de la création d'une flotte coloniale, après avoir exposé les principes que nous venons d'énoncer, en déduit les conséquences logiques. **Il nous faut une flotte coloniale :** Comment l'obtenir ? En réduisant les dépenses de premier établissement de cette flotte, il semble qu'on pourrait, grâce aux économies réalisées, augmenter le nombre de ses unités. Mais il faut avouer que cette première solution est peu favorisée par les circonstances ! Le prix des bateaux est passé de 1 à 4 depuis 5 ans, et un pays qui, comme le nôtre, doit faire face à tant de reconstitutions peut difficilement supporter une telle dépense (2 millions de tonneaux représenteraient plus de 2 milliards). De plus, les chantiers anglais et américains, largement approvisionnés de commandes (qu'ils sont à l'heure actuelle seuls capables de réaliser), imposeront aux acheteurs de longs délais, si bien qu'au moment de la livraison, le prix des frets ayant baissé en raison du développement pris par la flotte mondiale, l'armateur français n'aura plus l'espoir d'amortir rapidement son prix d'achat sur les bénéfices exceptionnels d'une période de hausse. Il ne suffirait pas que la marine marchande française disposât du tonnage né-

cessaire aux besoins de la Métropole à un moment où il lui serait impossible d'appliquer aux marchandises transportées des tarifs assez élevés pour assurer l'amortissement du prix d'achat de ses navires. Si la France ne peut faire construire à l'étranger sans risquer de tomber dans une situation redoutable pour ses armateurs, et si on ne veut pas que, victorieuse, elle soit malgré cela déchue irrémédiablement au point de vue économique, elle doit rentrer en possession de la partie de sa flotte perdue pendant la guerre, par privilège sur les navires allemands sequestrés.

Nos chantiers, qui, pendant la guerre, étaient occupés à une œuvre de défense nationale plus urgente pourront alors se réorganiser, et, grâce à un accord entre les métallurgistes et le Gouvernement qui leur fournira du charbon aux prix anglais, ils seront bientôt en mesure de livrer aux armateurs français des bateaux aux mêmes prix que les chantiers anglais et américains. Ces conditions ne donneront d'ailleurs des résultats satisfaisants que si l'on envisage une construction limitée, correspondant à peu près aux facultés financières des armateurs français.

D'autre part, pour reconstituer notre marine marchande, *il ne suffit pas que les charges d'amortissement de son matériel ne pèsent pas trop lourdement sur le prix de revient de son exploitation, il faut encore que nos armateurs puissent exploiter leur matériel naval dans de bonnes conditions.* Et pour cela sont nécessaires une main-d'œuvre capable et pas trop onéreuse, du charbon à bas prix et des ports d'escale bien outillés et nombreux permettant le chargement rapide des marchandises. Un bon équilibre entre les tonnages d'aller et de retour permettrait aussi à notre flotte coloniale un meilleur rendement. Mais ces conditions remplies, modicité de l'amortissement, réduction des dépenses d'exploitation et recherche du meilleur rendement possible, est-ce à dire qu'on aurait procuré aux producteurs et aux consommateurs français les frets bas qui doivent aider à la restauration de la prospérité nationale? Le prix de revient des transports maritimes peut être bas sans que les tarifs le soient également.

En effet, l'armateur, soucieux de constituer des réserves pour développer son matériel naval et pour mieux tenir tête à la concurrence des flottes étrangères ou pour supporter plus facilement les crises à venir, sera exposé à la tentation de prélever des bénéfices trop considérables sur ses clients. En vue d'éviter cet abus,

il faut prévoir une intervention de l'Etat qui limiterait les bénéfices de l'armement, quitte à le dédommager par divers avantages du sacrifice qui lui serait demandé. D'ailleurs cette intervention de l'Etat serait aussi nécessaire en l'absence de toute exagération des frets pour faciliter l'approvisionnement de la Métropole en certains produits qui lui sont indispensables et pour empêcher que certains de nos produits coloniaux fussent aspirés vers des usines françaises. Une prime à l'armement offerte dans ce cas par l'Etat encouragerait le transport de ces produits en vue de protéger le change national et d'assurer du travail aux usines métropolitaines.

Enfin, *n'y a-t-il pas une singulière anomalie dans le fait que nous avons organisé nos réseaux ferrés en services publics non seulement en France, mais aussi dans nos colonies, et que les lignes de navigation qui forment la jonction entre les voies ferrées de la Métropole et d'outre-mer ne présentent pas les mêmes caractères et sont seulement des services privés? En vertu de quel principe pouvons-nous condamner sur mer ce que nous avons trouvé indispensable sur terre? ... Pourquoi ne pas appliquer en matière de transports maritimes une politique et une organisation qui ont fait leurs preuves en matière de transports terrestres? Cette organisation devrait, d'après M. du Vivier de Streel, prendre la forme de régie intéressée. La flotte ainsi exploitée serait en mesure de supporter une période de crise, grâce à la garantie d'intérêt dont elle jouirait, et durant les années déficitaires, l'Etat interviendrait pour combler le déficit, à charge pour le régisseur de lui rembourser ses avances quand viendraient les périodes bénéficiaires.*

Dans ces conditions, et si pessimiste que l'on soit, il est difficile de croire que cette exploitation puisse conduire à un déficit annuel égal à la somme que nous laisserions échapper en achetant à l'étranger les matières premières extra-européennes dont nous avons besoin.

D'ailleurs, l'armement français, qui sent combien la nécessité d'une flotte coloniale s'impose aujourd'hui, est trop loyal pour ne pas reconnaître que l'intervention de l'Etat seule peut permettre à la France de s'assurer rapidement l'intégralité des moyens de transport sur mer qui lui sont nécessaires pour la reprise de sa vie économique.

Pour conclure, je ne souhaite qu'une chose, c'est que l'armement réponde vraiment à la bonne opinion professée à son égard par M. du Vivier de Streel.

CARL SIGER.

LES JOURNAUX

La Folie d'Eugène Hugo (La Chronique Médicale, 1^{er} déc. 1919-1^{er} janvier 1920). — *L'orthographe du nom de Baudelaire* (L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux, déc. 1919).

Poursuivant ses études romantiques, M. Pierre Dufay nous donne, dans **La Chronique Médicale**, des précisions historiques et psychologiques sur la folie d'Eugène Hugo, qui, amoureux d'Adèle Foucher, la fiancée de son frère Victor, serait devenu fou de désespoir. Et M. Dufay reproche à Victor d'avoir, dans les souvenirs qu'il a écrits ou dictés, jeté un voile sur cet amour malheureux qui devait conduire Eugène à Charenton, « tandis que la table du dîner de noces n'était pas desservie et qu'Adèle n'avait pas dépouillé sa robe blanche d'épousée ».

Les critiques, et jusqu'au dernier, M. Barthou, qui se sont occupés de cette question de l'amour et de la folie d'Eugène Hugo, ont tous été sévères pour Victor Hugo qu'ils accusent de cruauté et d'égoïsme et auquel ils reprochent presque de n'avoir pas cédé Adèle à Eugène. On oublie trop que Victor aimait Adèle et qu'il en était aimé et que l'amour est sans pitié. M. Dufay écrit : « Déjà il (Victor) broyait le cœur de son frère comme il devait broyer le cœur de sa femme. » Il ne s'agit pas ici de M^{me} Hugo, dont le cœur broyé sut trouver des baumes guérisseurs, mais de ce malheureux Eugène, victime d'une sorte de fatalité antique, écrasé par l'amour et par la folie. Mais ce qu'il faudrait d'abord étudier dans son cas, ce sont ses prédispositions à la folie. Après avoir cité une ode d'Eugène sur la *Mort du duc d'Enghien*, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux, dont « le ton ne diffère guère des *Odes et poésies diverses* », M. Dufay écrit :

Leur mentalité semblait alors la même, leurs cœurs offraient, hélas ! encore plus de ressemblance. De plus compétents pourront chercher quels étaient leurs antécédents ataviques. Le père et le frère aîné morts d'une attaque d'apoplexie, un amour malheureux évoluant chez le second frère de Victor et chez sa propre fille vers la folie : le médecin ne trouvera-t-il pas là les traces d'une hérédité chargée ? Le hasard seul ne préside pas à ces vésanies.

Leur mentalité semblait alors la même ! La fatalité conduisit Victor vers l'amour, la joie, l'orgueil, le génie et la gloire et mena le malheureux Eugène à Charenton. Je voudrais pouvoir citer quelques strophes de l'Ode d'Eugène, mais M. Dufay ne la publiera que dans un prochain numéro de la *Chronique*. Elle fut publiée dans le recueil de l'*Académie des jeux Floraux*, où elle figure d'ailleurs, dans la table, sous le prénom de Victor.

Le survivant des deux frères avait ses raisons, écrit M. Dufay, pour ne la point reproduire, et on ne saurait s'étonner du silence que gardent à son égard les historiographes de Victor Hugo : Edmond Biré lui-même, leur source ordinaire d'information, ayant négligé d'en fournir le texte.

Mais voici ce qu'en dit M. Dufay, en qui nous pouvons avoir confiance :

Les vers des deux frères se valent, il semble difficile de les distinguer les uns des autres. Faciles, trop faciles, ils paraissent encore coulés dans le moule depuis longtemps refroidi des pseudo-lyriques de la fin du XVIII^e siècle. Le style est très jeune, dénué de toute personnalité, les figures ont l'attristante banalité désolante et un peu niaise de figures déjà rencontrées au cours d'excursions ennuyeuses et fatigantes au pays des rimeurs et des assembleurs de mots, ces « idéologues », dépourvus d'idées, dont l'épopée napoléonienne n'était point parvenue à réchauffer le lyrisme. L'« enfant sublime » ! heureusement, le mot est apocryphe, sans quoi on serait fort en peine de savoir lequel des deux frères aurait pu être ainsi cogominé.

Mais revenons à la folie d'Eugène Hugo. Une lettre de Victor à son frère nous renseigne sur la première fugue, et nous devons peut-être croire Victor Hugo lorsqu'il dit :

Il y a bien longtemps qu'Eugène était changé pour nous. Son caractère sombre, ses habitudes singulières, ses idées bizarres avaient mêlé de cruelles inquiétudes aux dernières douleurs de notre mère bien-aimée. Si nous n'avions mené une vie aussi paisible et aussi simple, on eût pu croire que quelque chose de violent se passait en lui.

Il y a bien longtemps, en somme, qu'Eugène est au bord de l'idée fixe et de la folie :

Depuis longtemps, continue la lettre de Victor, nous remarquons qu'il sortait à des heures extraordinaires, nous empruntait notre argent, souvent en revenait demander plusieurs fois dans la même journée ; qu'il écrivait des lettres cachées pour ses frères, qui n'avaient point de secrets pour lui. Pourquoi faut-il que ce dernier acte de folie nous

force à te révéler ce que nous aurions voulu te laisser toujours ignorer, afin de t'épargner au moins celle-là d'entre les souffrances de notre mère ?

Pour expliquer cet acte de désespoir, M. Louis Barthou a recours à un rapprochement de dates : le consentement du général au mariage de son fils aurait été envoyé un mois avant, le 22 mai 1822. Sans doute, reprend M. Dufay, mais la lettre de Victor annonçant cette fugue est du 9 avril. Et « depuis longtemps », Eugène était fou ; il l'était peut-être avant d'avoir rencontré Adèle. Disons que l'image d'Adèle Foucher était entrée dans sa folie.

La cérémonie nuptiale, la mairie, l'église, la sacristie, Eugène a supporté tout cela ; mais maintenant il est à bout de forces et de larmes ; « il ne peut détacher ses yeux de la joie triomphante de Victor et d'Adèle ; son âme éclate, et, tandis que les amoureux s'embarquent pour Cythère, sa raison s'enfuit, affolée, à la recherche de l'inconnu, partout, hors du monde. » Il est fou, irrémédiablement fou.

Les contemporains, qui ignoraient sans doute qu'Eugène Hugo était depuis longtemps neurasthénique, ont noté l'aventure et fixé la légende : Evariste Boulay-Paty écrit que Soulié lui a dit « qu'Eugène Hugo avait tellement aimé M^{me} Hugo que, deux ou trois jours après le mariage de son frère, il était devenu fou. C'était un jeune homme qui annonçait le plus beau talent. Fou par rêve de chasteté ! O Charenton ! »

D'autre part, dans ses *Adieux poétiques*, recueil devenu introuvable, le Comte Gaspard de Pons, s'adressant « à ce qui fut Eugène », écrivait ces vers :

Peut-être dédaigné par l'Amour et la Muse,
Un désespoir jaloux s'alluma dans ton cœur ;
Tu haïs malgré toi ton rival, ton vainqueur...
La mort de la pensée au plus affreux destin
A seule, hélas ! pu te soustraire :
Tu cessas bien à temps d'être toi, d'être frère,
Le premier frère fut Caïn.
Oui, certe, et dans ce mot ne vois pas un outrage ;
L'outrage serait lâche autant que solennel,
Ton cœur fut assez chaud pour qu'un moment d'orage
En toi pût allumer un foudre criminel...

Dans ses lettres à son père, Victor Hugo est « muet comme il le fut toujours sur les causes de la catastrophe », écrit M. Dufay. On comprend cette réserve et cette pudeur, mais la tendresse qu'il manifeste pour le pauvre malade n'est-elle que de l'hypocrisie ?

Mon cher papa,

C'est auprès du lit d'Eugène malade et dangereusement malade que je t'écris. Le déplorable état de sa raison, dont je t'avais si souvent entretenu, empirait depuis plusieurs mois d'une manière qui nous alarmait tous profondément, sans que nous puissions y porter sérieusement remède, parce qu'ayant conservé le libre exercice de sa volonté, il se refusait obstinément à tous les secours et à tous les soins. Son amour pour la solitude poussé à un excès effrayant a hâté une crise qui sera peut-être salutaire, du moins il faut l'espérer, mais qui n'en est pas moins extrêmement grave et le laissera pour longtemps dans une position bien délicate.

Victor ne semble pas avoir conscience d'avoir été le bourreau de son frère : il le soigne avec dévouement et c'est auprès de son lit qu'il écrit. Séparé d'Eugène qui a été transféré dans une maison de santé, il lui adresse cet encouragement :

Ta lettre, mon bon et cher Eugène, nous a causé une bien vive joie. Nous espérons que l'amélioration de ta santé continuera au gré de tous nos désirs et que tu auras bientôt retrouvé avec le calme de l'esprit cette force et cette vivacité d'imagination que nous admirions dans tous tes ouvrages.

Dis, répète à tous ceux qui t'entourent combien nous les aimons pour les soins qu'ils te donnent, dis à papa que le regret d'être éloigné de lui et de toi est rendu moins vif par la douceur de vous savoir ensemble, dis-lui que son nom est bien souvent prononcé ici comme un mot de bonheur, que les mois qui me séparent de votre retour vont nous sembler bien longs, dis-lui pour nous tout ce que ton cœur te dit pour lui, et ce sera bien.

Ton frère et ami,

Ecris-nous le plus souvent possible.

VICTOR.

Dans une autre lettre à son père, Victor Hugo nous donne ces détails sur le genre de folie de son frère, une folie assez romantique, assez semblable à la littérature de « Lucrece Borgia » :

Mon cher papa,

J'ai remis hier à Eugène ta lettre qui l'a touché autant qu'affligé. Sa douleur de ne pouvoir te revoir à Blois n'a été un peu calmée que par

l'espérance que je lui ai donnée de te revoir à Paris dans deux mois, ce temps lui a paru bien long. Je vais te dire aussi, cher papa, que je ne l'ai plus trouvé aussi bien. On a pour les malades chez M. Esquirol des soins infinis, mais ce qui est le plus funeste à Eugène c'est la solitude et l'oisiveté, auxquelles il est entièrement livré dans cette maison. Quelques mots qui lui sont échappés m'ont montré que dans l'incandescence de sa tête il prenait cette prison en horreur, il m'a dit à voix basse qu'on y assassinait des femmes dans les souterrains et qu'il avait entendu leurs cris. Tu vois, cher papa, que ce séjour lui est plus pernicieux qu'utile. D'un autre côté, la pension (dont M. Esquirol doit t'informer) est énorme, elle est de 400 fr. par mois. D'ailleurs le docteur Fleury pense que la promenade et l'exercice sont absolument nécessaires au malade. Je te transmets tous ces détails, mon cher papa, sans te donner d'avis. Tu sais mieux que moi ce qu'il faut faire. Je crois néanmoins devoir te dire qu'il existe, m'a-t-on assuré, des maisons du même genre, où les malades ne sont pas moins bien que là, et paient moins cher. Il paraît qu'on n'a point assez caché à Eugène qu'il fût parmi des fous, aussi est-il très affecté de cette idée, que j'ai néanmoins combattue hier avec succès...

Il ne semble pas, conclut M. Dufay, qu'Eugène ait senti passer sur lui, pour reprendre une expression de Baudelaire, « le vent de l'imbécillité ». « Le sens du dédoublement lui manquait, ou plutôt il ne vint que plus tard. »

Quoi qu'il en soit, je ne crois pas qu'Adèle Hugo, quelque belle qu'elle ait été, soit responsable de la folie du jeune poète. Lui eût-elle donné tout son cœur et toute sa chair parfumée de poésie romantique, qu'il n'eût pas échappé à son destin. Un baiser ne cicatrise pas une lésion cérébrale. Qu'en pense l'auteur de *Littérature et Folie*, le Dr Paul Voivenel ?

§

L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux a soulevé une question au sujet de l'orthographe du nom de Baudelaire, question qui se trouve résumée et résolue, il me semble, dans une réponse signée « un Bibliophile Comtois » :

Il semble établi que le nom de la famille du poète des *Fleurs du mal* s'orthographiait autrefois « Beaudelaire », avec un e. Dans l'intéressante étude biographique qu'il lui a consacrée (*Charles Baudelaire*. Paris, Messein, 1906, in-12, 3^e éd., pp. 1, et 2), Eugène Crépet cite l'acte de mariage du 10 février 1758 de Marie-Charlotte Dieu, née le 23 mai 1717, à la Neuville-au-Pont (canton de Sainte-Menehould) et de Claude Beaudelaire, domicilié dans la même commune, grands-parents de

Charles. En outre, d'après M. Georges de Nouvion, le père de celui-ci est mentionné à l'*Almanach Impérial*, à partir de 1805, comme « chef des bureaux de la Préfecture » au palais du Sénat ; on le retrouve en fonctions jusqu'en 1813, et toujours son nom est écrit « Beaudelaire ».

Cependant, il est certain que le poète a toujours écrit son nom sans e, sa correspondance est là pour le prouver, et Eugène Crépet assure qu'il tenait beaucoup à ce qu'on orthographiât son nom de cette façon, au point qu'il fit détruire une plaquette tirée à 25 exemplaires chez Poulet-Malassis, en 1853 : *la Philosophie de l'Ameublement*, parce que le typographe avait imprimé son nom avec un e. D'ailleurs, tous ses biographes, dont plusieurs l'ont connu personnellement, Ch. Asselineau, Ch. Cousin, Nadar, Eugène Crépet, etc., ont toujours écrit « Baudelaire ». Enfin, malgré la lettre citée par M. Emile Bernard, la mère de Baudelaire, M^{me} Aupick, orthographiait ainsi le nom de son premier mari (voir les lettres adressées par elle à Charles Asselineau dans l'*Appendice* de l'étude d'Eugène Crépet).

En résumé, le nom devrait s'écrire « Beaudelaire », mais la volonté du poète, consacrée par l'usage, a imposé la forme « Baudelaire », et toutes les protestations, quelque justifiées qu'elles soient, ne prévaudront pas contre cette seconde orthographe.

Je crois devoir ajouter, à l'intention de notre confrère M..., qu'il n'est nullement prouvé que le père de Baudelaire ait été « secrétaire de la Chambre des Pairs » ; il est seulement certain, ainsi qu'on l'a vu plus haut, qu'il a été, sous l'Empire, chef des bureaux du Sénat, aux appointements de 12.000 fr., et que, sous la Restauration, il touchait une pension de 4.000 francs.

Pourtant, il ne semble pas établi, comme l'affirme le bibliophile comtois, que le nom de la famille du poète des *Fleurs du Mal* s'orthographiât primitivement « Beaudelaire ». Cette graphie, que l'on trouve au XVIII^e siècle dans les actes de mariage, n'est peut-être qu'une faute d'orthographe du curé de la Neuville-au-Pont. D'ailleurs, jusqu'à la Révolution et même jusqu'au commencement du XIX^e siècle, l'orthographe de beaucoup de noms de famille est restée flottante. Baudelaire a voulu que l'orthographe du sien, destiné à l'éternité, fût définitivement fixée, non seulement pour lui, mais pour ses ascendants. *Fiat voluntas tua!*

R. DE BURY.

MUSIQUE

Les Editions populaires françaises. — Nous n'en manquerons pas : il y en a huit en train. Ce fut toute une histoire

que, dans *le Courrier Musical*, M. Tenroc a verveusement narrée jadis par le menu. Je n'imiterai point ses précisions souvent cruelles ; je m'en tiendrai à ce qui est d'intérêt général et ne citerai aucun nom, afin de pouvoir parler librement sans porter peut-être préjudice à quelqu'un des commerçants en cause. Donc le projet d'union sacrée entre nos éditeurs avorta. Une firme importante ayant déclaré conserver son indépendance, chacun reprit la sienne. Ce dénouement dut être une forte déception pour notre Sous-Secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts d'alors, M. Dalimier, lequel s'exprimait comme il suit dans un discours prononcé à une distribution des Prix au Conservatoire.

Nous sommes à une heure où tout Français digne de ce nom doit sacrifier à l'intérêt national ses intérêts particuliers. J'ai réuni les éditeurs, je leur ai facilement démontré que les efforts isolés ne nous permettraient point d'atteindre le but. Les professeurs du Conservatoire ne m'ont-ils pas, en effet, indiqué qu'il n'y avait pas moins de 2.000 volumes à éditer ! Ils ont compris leur devoir, du moins en assez grand nombre pour que je sois certain du résultat et que je garde l'espoir de les entraîner tous dans cette œuvre d'intérêt national.

Néanmoins il n'y réussit pas. Et, à la réflexion, on se l'explique un peu. L'établissement d'une édition populaire des classiques est une entreprise complexe pleine de responsabilités, et dans laquelle intervient une compétence très spéciale que n'apparaissent guère à priori détenir la plupart des associés éventuels, parmi lesquels on remarquait des éditeurs d'opéras « à succès » ou même de chansonnettes et un lot copieux de détaillants en magasin, pratiquant peu ou prou, en amateur, de l'édition « de circonstance ». Toutes ces personnes ne pouvaient apporter dans l'affaire qu'un concours pécuniaire, — impliquant toutefois quelque ingérence dans sa direction, — et, si la firme réfractaire estimait ses ressources suffisantes sans le secours d'autrui, elle n'eut évidemment pas tort de décliner une collaboration financièrement superflue et pouvant devenir gênante à d'autres égards. M. Dalimier cependant avait accumulé les arguments, prêché « la discipline patriotique et la clairvoyance des intérêts généraux, la création d'une sorte d'usine de guerre consacrée aux munitions d'art, bref la mise en commun de la matière, de l'outillage, des risques et des bénéfices » dans le but de « doter la France d'une industrie renaissante et vivace ». Les dissidents pouvaient, à la vérité, lui

répondre par l'exemple précisément de l'Allemagne elle-même, démontrant trop surabondamment, en l'espèce, que l'initiative individuelle et la libre concurrence étaient fort bien capables d'aboutir à une « industrie vivace » et florissante, et sans doute ne s'en privèrent-ils pas. Enfin, « concluant par la certitude d'un appui de l'Etat », M. Dalimier eut l'imprudence d'envisager « des sanctions officielles » basées « au besoin sur des décrets ». L'effet ne s'en fit point attendre : nos éditeurs se trouvèrent subitement d'accord pour réclamer « qu'une taxe de 250 francs par 100 kgr. frappât l'entrée en France de la musique provenant des pays ennemis », tandis qu'un droit analogue « de 83 fr. 33 centimes » servirait à les protéger contre « les neutres » ; une « franchise totale » devant en outre favoriser l'exportation des éditions françaises dans « les contrées alliées ».

J'ai eu la curiosité de me rendre compte des conséquences qui s'ensuivraient pour la bourse des étudiants ou mélomanes français peu fortunés, désireux par nécessité d'acquérir le plus de musique pour le moindre total de numéraire. En voici trois échantillons (1). La plus répandue chez nous des éditions populaires allemandes fournit les 32 *Sonates* de Beethoven depuis la somme de 4 mk. 50 ou 5 fr. 65. Ce recueil pèse 1950 grammes ; la taxe en serait donc de 4 fr. 875 et le nouveau prix de $5,65 + 4,875 = 10 \text{ fr. } 525$, — ce qui se rapproche, en effet, des 11 francs qu'une nouvelle « édition classique » française fait payer les *Sonates* de Beethoven en deux volumes. L'augmentation est de 86 o/o. La même édition populaire allemande vend 3 mk. ou 3 fr. 75 les *Œuvres complètes pour Piano* de Weber, pesant 850 gr. et dont le prix nouveau serait ainsi $3,75 + 2,125 = 5 \text{ fr. } 875$. L'augmentation ici n'est que de 57 o/o. Elle est de 62 o/o pour le *Don Juan* de Mozart, réduit pour piano seul, dont le poids est 440 gr., qui coûtait 1 mk. 50 ou 1 fr. 875 et vaudrait désormais $1,875 + 1,10 = 2 \text{ fr. } 975$ ou, en chiffre rond, 3 francs. La majoration moyenne apparaît donc de 70 o/o, et il est important de remarquer que cette majoration est d'autant plus forte que les publications sont avantageuses, c'est-à-dire,

(1) Les prix cités sont calculés en comptant le mark à 1 fr. 25, comme avant la guerre, et sans tenir compte des bouleversements apportés par le change dans le détail des transactions internationales. Les prix des nouvelles éditions françaises sont d'ailleurs des prix de base, valables en temps normal, et actuellement soumis à des « majorations temporaires ».

comme pour les *Sonates* de Beethoven, donnent le plus grand nombre de pages de musique pour le plus faible prix. Une taxe de plus des deux tiers de sa valeur sur la marchandise étrangère importée constituerait assurément une protection de tout repos. Que nous offrent nos éditeurs en échange ? D'après le rapport présenté par l'un d'eux au Congrès du Livre, parmi les huit éditions « populaires » françaises en cours d'exécution, sept ont des prix de 10 à 50 0/0 plus élevés que les éditions allemandes (avec exception dans l'une d'elles de « certains ouvrages » à meilleur marché), et *une seule* a des « prix égaux à ceux de l'Édition Peters ». Malheureusement, dans cette dernière, « pour des raisons diverses, quelques volumes seulement sont publiés ». Et, entre parenthèses, on ne peut guère ne pas se demander, puisque cette édition réussit à concurrencer Peters à « prix égaux », pour quels inscrutables motifs les autres n'en font pas autant. Quoi qu'il en soit, la situation actuelle est la suivante : la plupart de nos éditeurs ont établi pendant la guerre, à des prix supérieurs à ceux des « concurrents ennemis », des éditions « populaires » qu'une taxe et « au besoin des décrets et sanctions », imposeraient selon leurs vœux aux acheteurs français, mais qui, à tout le moins depuis la paix et la levée du blocus des empires centraux, n'auront naturellement aucune chance de se vendre dans l'univers ailleurs que chez nous, et de faire rentrer de l'or dans notre pays contre l'exportation des produits d'une « industrie renaissante et vivace », ce qui serait évidemment l'unique *intérêt national* plausible. En revanche, n'en est-ce pas juste le contraire que de frapper nommément les acheteurs français d'un véritable impôt qui, en diminuant fatalement la consommation et, partant, la culture musicale, profiterait exclusivement à « l'intérêt particulier » de quelques individualités commerçantes ?

Mais le plus singulier est que cette taxation prohibitive ne leur profiterait que fort peu pendant longtemps et, dans beaucoup de cas, pas du tout. Leur Chambre Syndicale, en effet, a signalé il y a environ trois ans « que les éditeurs diligents avaient gravé et imprimé 282 ouvrages, plus spécialement pour le piano », ce qui n'est pas trop mal, en somme, en temps de guerre. Seulement, M. Tenroc fit judicieusement observer que, « sur ces 282 ouvrages, 200 ne sont que des doublures » de recueils parus dans les diverses éditions nouvelles, c'est-à-dire que nos éditeurs se

font mutuellement concurrence « sur la marchandise de vente certaine ». Cette marchandise est, à leurs sens, celle demandée par les maîtresses de piano et les élèves du Conservatoire, à savoir, en majeure partie, des compositions d'usage plus ou moins didactique et, particulièrement pour le violon, des « études ». Il reste, en résumé, 82 ouvrages pouvant se recommander par une intention artistique plus désintéressée et plus féconde pour la diffusion d'une culture musicale élevée. Or, les collections Peters et Litolff, pour ne citer que celles-là, comportent chacune environ 3.500 numéros, et l'un de nos éditeurs, conviant les souscripteurs à une « édition nationale », prévoit « un délai de sept années » pour graver « 1.600 volumes » en dépensant 300.000 fr. par an. Il ne paraît donc pas excessif d'évaluer à une durée de dix années au minimum l'effort constant et progressif indispensable afin de regagner l'avance des « concurrents ennemis », à raison d'une moyenne de 300 volumes annuellement publiés ; durée qu'il conviendrait sans doute, au train qu'elle va, de tripler pour l'édition dont les prix sont « égaux à ceux de Peters ». Et, en admettant pour un instant le principe de la taxe désirée par nos éditeurs, examinons la situation qui en résulterait dès à présent, et pendant un laps indéterminé, pour le grand public musicien.

Nous avons vu que nous pourrions nous offrir une édition « populaire » française des 32 *Sonates* de Beethoven pour 11 fr. au lieu de 5 fr. 65 dans l'édition allemande, exhaussée par la taxe à 10 fr. 60. Mais, pour les *Œuvres complètes de Piano* de Weber, que nous payions jadis 3 fr. 75, outre notre intérêt, nous serions absolument contraints de continuer notre clientèle au recueil ennemi majoré à 5 fr. 85, car c'est la seule édition complète, comprenant les *Concertos* et les six numéros d'œuvre des *Variations*. Chez nous, nous n'aurions, en effet, à choisir qu'entre une nouvelle édition « populaire » donnant en trois fascicules le *Morceau de Concert*, op. 79, des *Pièces célèbres* (?) et les *Sonates* pour le total de 7 fr. 30, ou une autre édition française ancienne vendant séparément le contenu du volume allemand, y compris les *Sonates*, mais toujours sans les *Variations*, pour le prix de 33 fr. 10 centimes. A l'égard de Schubert, nous serions dans le même embarras. Notre patriotisme, invoqué par M. Dalimier et par les éditeurs, nous induirait sans doute à

payer 4 fr. 25 une édition « populaire » française des *Fantaisies* et des *Impromptus* et *Moments musicaux* que naguère nous pouvions nous octroyer pour 2 fr. devenus grâce à la taxe 3 fr. 40. Mais, tant que nos éditeurs n'auront pas publié les recueils, de vente moins « certaine », des *Sonates*, des *Danses* et des autres *Compositions* pour piano moins connues, il nous faudra bien les quérir dans les collections étrangères, en les payant tout bonnement 70 o/o de plus. Pareillement pour les huit opéras de Mozart, dont l'unique édition piano et chant complète, avec le *recitativo secco*, n'existe que dans une collection populaire allemande à des prix variant de 2 à 5 fr., transformés par la taxe en 3 fr. 40 à 8 fr. 50. Pareillement encore pour une sorte de publication presque entièrement abandonnée par nos éditeurs à leurs « concurrents allemands », du moins à des prix « populaires » et dans des éditions convenables, celle des arrangements à deux mains des œuvres lyriques. C'est ainsi que nous devrions payer, pour *le Chaperon rouge* de Boieldieu, 2 fr. 55 au lieu de 1 fr. 50 ; pour *la Dame blanche*, *Jean de Paris*, *le Calife de Bagdad*, *le Barbier de Séville*, *Euryanthe*, *le Freischütz*, *Obéron*, *Idoménée*, 3 fr. 40 au lieu de 2 fr. A vrai dire, nous pourrions découvrir, dans une édition française de vieille et honorable renommée et au prix de 2 francs la pièce, les simples *Ouvertures* de chacun de ces opéras ; *Ouvertures* que, d'ailleurs, une édition populaire allemande vendait séparément jusqu'ici 0 fr. 50 centimes et vendrait désormais 0 fr. 85. J'ai noté naguère, ici même, en traitant le même sujet, qu'une édition populaire allemande offrait toutes les partitions de Wagner, avec paroles françaises, aux prix de 4 à 6 fr. et de 2 fr. 70 à 5 fr. pour piano seul. Quand nos éditeurs en graveront-ils une édition concurrente ? Et quand publieront-ils, entre autres, aux mêmes conditions « populaires », outre ses huit opéras complets, les *Concertos de Violon* de Mozart, ses *Messes*, *Litanies*, *Vêpres*, *Oratorios*, *la Tempête* et *Tobie* de Haydn, les partitions et les parties d'Orchestre des *Passions*, *Messe*, *Concertos*, *Ouvertures de Bach*, la réduction piano et chant de ses 110 *Cantates*, etc., etc., etc. ? On peut, en toute sécurité, répondre à ces questions : *Jamais*. Leur ambition serait amplement satisfaite par la joie de nous les faire payer 70 o/o plus cher.

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour en apercevoir les

suites. Comme le remarque fort bien M. Tenroc, « le sort de la musique est intimement lié à l'édition musicale ». Sauf pour quelques quarterons de « nouveaux riches », dont l'art est le souci cadétissime, les ressources individuelles auront plutôt baissé chez nous après la guerre. Grâce à la taxe inspirée par nos éditeurs, on achèterait au moins moitié moins de musique — et surtout de bonne. Les « intérêts particuliers » des éditeurs de chansonnettes n'en subiraient sans doute aucun dommage et même y gagneraient peut-être ; mais ce n'est pas avec ce genre d'ouvrages que les « concurrents allemands » ont conquis le marché du monde et créé, pour un « intérêt national » une « industrie vivace » et pour le moment à peu près sans rivale. En achetant moins de musique, on deviendra moins musicien et la clientèle des marchands diminuera en proportion de la culture. Car, seuls, les véritables mélomanes, pour lesquels la musique est autre chose qu'une distraction vulgaire, accidentelle ou un « art d'agrément », constituent pour les éditeurs une clientèle toujours croissante et rémunératrice. Un de nos éditeurs objectait dans un rapport au Congrès du Livre :

Il faut que le marché français soit largement ouvert aux idées ; il faut qu'aucun mur ne s'élève contre les créations de l'esprit, d'où qu'elles viennent... Mais distinguons : Taxer à l'importation les exemplaires des symphonies de Beethoven, dans des collections qui sortent des presses de Leipzig, alors que ces œuvres existent dans des éditions françaises, est-ce enchaîner la pensée de Beethoven ou se garer de la marchandise germanique ?

C'est d'abord entraver la pensée de Beethoven que de la publier dans des éditions « nationales » à des prix supérieurs à ceux des concurrents qu'il s'agit d'évincer ; mais ce n'est nullement « se garer de la marchandise germanique » que de « taxer à l'importation » des chefs-d'œuvre « de vente moins certaine » n'existant pas dans les éditions françaises et dont beaucoup n'y existeront plus que probablement *jamais*. C'est tout bonnement paralyser la vulgarisation féconde des plus hautes « créations de l'esprit » humain, « d'où qu'elles viennent » ; c'est atteindre à sa source et ruiner peu à peu la culture artistique et, par là, en l'espèce, saper la base la plus sûre d'une « industrie renaissante et vivace ». Est-ce là le dessein de nos éditeurs de musique ? Imaginez que les œuvres d'Homère, de Dante, de Cervantes, de Rabelais, Ron-

sard, Pascal, Racine, Voltaire, Gœthe et Shakespeare, — de vente évidemment moins « certaine » et courante que des romans mondains ou policiers, ou bien que la librairie didactique des « instructions primaire et secondaire » — n'existent *au complet* et, par-dessus le marché, à des prix « populaires », que dans des éditions étrangères, et soient frappées soudain de la taxe susdite. C'est uniquement à quoi nos éditeurs aboutiraient pour la musique, et sans qu'il soit possible de discerner en l'honneur de quel « intérêt national » ou « particulier » même, puisqu'ils n'ont, n'auront pas de longtemps et, dans beaucoup de cas, ne produiront *jamais* de quoi remplacer la « marchandise » qu'ils prétendent proscrire. Le consommateur français serait purement et simplement soumis à un impôt stérile, à moins que des « décrets » appuyés de « sanctions » ne lui interdisent formellement la connaissance de « créations de l'esprit » — et souvent de l'esprit ou du génie *français* — introuvables dans ses frontières. Je reviendrai d'ailleurs sur ce sujet d'actualité brûlante, que je suis fort loin d'avoir épuisé en ces quelques pages.

JEAN MARNOLD.

ART

Exposition du Nouveau Groupe, galerie Georges Petit. — Exposition des Amis des Artistes, galerie Joyant. — Exposition d'œuvres de Georges Seurat, galerie Bernheim-Jeune; exposition d'œuvres d'Eugène Carrière, galerie Joyant. — Exposition des Cinq, galerie Sauvage. — Exposition Zingg, Sarfati, Borgeaud, galerie Druet. — Exposition d'œuvres nouvelles, galerie Druet.

Le Nouveau Groupe se réunit pour la première fois. Il élit domicile chez Georges Petit. Il s'est ingénieusement composé. Le point d'affinité des peintres qui s'y sont ralliés pourrait être l'amour de la belle couleur. Quelques-uns des membres du Nouveau Groupe sont célèbres; les autres notoires. Leur doyen est Alberg Lebourg et la présence, qui est une sorte de présidence d'honneur de ce vétéran de l'impressionnisme, comporte une déclaration de tendances; l'ensemble de l'exposition s'y conforme. Les paysages de Lebourg sont charmants; ce sont des bouquets couleur du temps et de l'heure, ce sont des harmonies cherchées dans la douceur et qui ne se refusent point à un peu de féerie lumineuse; les fonds sont délicieux d'accords délicats et tendres, ce ne sont que minutes heureuses et un peu rêveuses, soit la nature vue à travers des impressions de peintre-poète et c'est d'un

grand charme. De plus, en un instant où les paysagistes ne veulent plus voir dans la nature qu'un prétexte, Lebourg est de ceux qui la servent avec le plus de fidélité. Théo Van Rysselberghe est représenté par de solides études de femmes d'un beau modelé. Claus, autre gloire des Flandres et beau peintre de soleil, devait faire face à Van Rysselberghe ; la crise des transports nous a privés de voir ses toiles, de même que celles de M^{lle} Emma Ciardi, Venitienne déjà présente à quelques expositions à Paris. La série d'Henri Lebasque est abondante, consacrée presque entièrement à l'île d'Yeu ; de l'espace, du charme, de la douceur, une grâce épandue, une sorte de mollesse heureuse d'heures claires, uniformément harmonieuses. Les toiles d'Octave Guillonnet sont des plus intéressantes par les belles qualités de faire, par l'harmonie neuve et compliquée des arrangements, par les ambitions aussi. La peinture peut-elle traduire la musique ? Pas littéralement, pas exactement ; elle peut s'en inspirer, elle peut traduire une impression.

L'esthétique musicale précise des tentatives de traduction d'œuvres picturales par la musique : ainsi Beethoven aurait transcrit dans un final de symphonie un tableau du Dominiquin ; ce ne serait peut-être pas facile à prouver. Mais ici, le peintre n'a point cherché une traduction, mais une interprétation ; il a résumé une impression, réalisé des images parallèles. Il ne s'est point préoccupé pour cela d'un morceau à programme, mais au contraire d'une œuvre de musique pure, du quintette de Florent Schmitt ; la musique lui a suggéré une jolie rêverie : un bourdon, qui est en même temps un chanteur, madrigalise auprès d'une belle dame en robe chatoyante, cependant que les ombrages dorés d'un beau parc se parent de belles figures de femmes nues. C'est un jardin des rêves et un horizon de lumière restitués dans un beau rythme. La peinture peut donc, dans une note neuve et sur des motifs précis, lignes de nature et plastique des corps, recréer de la rêverie et de la légende ; c'était d'ailleurs l'avis de Delacroix et de Fantin-Latour. C'est une belle gamme d'évocation ouverte à nos artistes. La rêverie et le lyrisme, ce n'est point l'anecdote.

Peut-être les peintres auraient-ils peur en se livrant à la fantaisie de paraître trop littéraires ; c'est une crainte qui a dominé trop longtemps pour qu'on n'en ressente point quelque lassitude. Les autres toiles de Guillonnet entourent de ciels diaprés de belles

et sveltes formes de baigneuses ou de joueuses de balle ou bien il enlumine d'un faste d'automne or et violet les mélancolies passionnées et sereines de belles rêveuses. Les tableaux d'Afrique de M. Dabat sont curieux; un pittoresque un peu brutal, savoureux et poussé au lyrisme par la coloration, s'en dégage. Il y a là parfum d'Orient et de conte oriental, de nuits d'Orient où la fièvre charnelle court par les ruelles bleu sombre et accroche des lumières aux portes des bouges. M. Charreton est un paysagiste rare et précieux. Ses neiges sont éveillées d'émaux, ses murailles reflètent tous les jeux de l'atmosphère; il est passionné du motif pittoresque et des harmonies curieuses. Il fait voir avec un surgissement si détaillé des choses, qu'on hésite un instant, mais son ornementation est si logique, ou si agréable qu'elle s'impose. M. Carrera évoque avec luxe et brusquerie des fleurs et des paysages du midi. M. Laparra peuple son *Ouvroir* de figures sévères et de robes noires, mais tout un paysage de lumière et de belle ordonnance en pavoise le fond. Des visions païennes de M. Auburtin, des fleurs de M. Karbowsky, des meubles de M. Dufrêne, des sculptures de MM. Bouchard et Landowski, une vitrine d'objets d'ivoire ou de nacre de M. Bastard complètent l'intérêt de cet ensemble.

§

Parmi l'importante sélection réunie par les **Amis des artistes**, un beau panneau d'œuvres de Louise C. Breslau, tableau de fleurs d'une vie intense, délicate étude de fillette, infirmière préparant des boissons, trois œuvres d'une sensibilité très vive, avec ce don de vie calme et aiguë, de relief parfait et de justesse profonde qui caractérise le talent de l'artiste; deux bons portraits de M^{lle} Bosnanska; trois tableaux solides, robustes, d'un excellent dessin et de valeur ornementale curieuse de M^{me} Agutte, dont les portraits valent par le relief et la belle transcription de la mentalité du modèle; des toiles déjà vues pour la plupart de Chéret, Lebasque, René Piot, Van Dongen, Maillaud, Deziré, Madeline, Claudius Denis, Auburtin, etc...

§

Galerie Bernheim-Jeune, réunion d'œuvres de **Georges Seurat**; encore que cette rétrospective n'ait point la prétention d'être complète, elle caractérise les points principaux de la vie esthétique de Seurat. Elle signale les points de départ, l'admi-

rable série de dessins où le peintre s'absorba plusieurs années avant d'aborder ses grands tableaux ; elle comprend trois des cinq grands tableaux qu'a signés Seurat et qui notifient les traits essentiels de sa carrière.

La *Baignade* donne le point d'accès de Seurat dans l'impressionnisme. Il recherche la vibration de l'atmosphère, le détail de la lumière ; il varie, comme ses devanciers impressionnistes, le miroir des eaux, mais déjà un souci de l'unité du tableau et surtout du modelé de ses personnages le différencient. Puis vint la *Grande Jatte* où s'affirme nettement, commentée en même temps par une série de paysages, la doctrine pointilliste. La *Grande Jatte* surprit à la fois par le souci de synthèse des lignes, poussée presque jusqu'au hiératisme et la complexité de la notation lumineuse. Ce n'est point ici le moment d'exposer la théorie très connue du pointillisme, ni d'en faire ressortir la valeur. On peut voir dans la *Grande Jatte* la puissance lumineuse de cette manière et observer combien elle peut donner de variété au modelé des personnages. Les premiers plans sont conçus dans une recherche presque sculpturale ; les personnages sont assis ou arrêtés ; nous devons les voir d'un coup, au premier instant ; nous les découvrons fixés par un instantané lumineux ; les personnages des seconds plans, au contraire, sont pris dans le mouvement et de plus en plus jusqu'au fond très mouvementé, très léger où la Seine et les maisons basses s'unissent dans le même poudrolement. Après les *Poseuses*, grande toile situant trois femmes nues dans l'atelier, représentée par des esquisses figurant l'un ou l'autre des modèles, et le *Chahut* représenté par une maquette assez complète, Seurat améliorait dans le *Cirque* sa dernière œuvre, ses méthodes, et en même temps que sa technique devenait plus souple et plus légère, que sa science du mouvement se précisait jusqu'à la création des trois belles formes de ce tableau, le cheval, l'écuyère et le clown, d'une si magnifique précision dans le mouvement rapide où ils sont saisis, le sens de la vie moderne semblait pénétrer davantage Georges Seurat et il en pressentait comme la symphonie. Le *Cirque* comme la *Parade*, toile de moindre dimension, mais d'importance notable, indiquait chez Seurat la préoccupation de peindre le soir de Paris, sa fête, son luxe, et surtout ses lumières.

Seurat admettait volontiers la théorie proposée par Whistler et développée dans le *Ten o'Clock*, à savoir que le rôle du peintre

commence quand les lumières s'allument et qu'une vie factice, qu'une luminosité plus capricieuse se substitue à la lumière plus égale du jour. Le soir est le domaine du peintre. Cela n'empêche naturellement ni Whistler ni Seurat de peindre les splendeurs de la lumière diurne, mais leur attention se porte très vite sur les féeries du soir, sur les particularités de la lumière artificielle, sa lutte avec l'ombre et les déformations que les clartés excessives, comme les luttes de la lumière et de la nuit à leurs confins indécis, en leurs halos vacillants, font subir aux personnages. Le soir de Paris est multiple. Seurat en entamait la conquête lorsque la mort le terrassa tout jeune. Il a laissé deux admirables témoignages, émergeant de projets, d'esquisses, de dessins nombreux : cette petite toile de la *Parade*, où la lumière, confuse et nuancée, battue de reflets divers et du souffle du vent, auréole les personnages, les nimbe de la tête au pied, et, les cernant d'une ligne brillante qui les rejette dans de l'ombre, les fige dans une allure hiératique et toute contrastante, ruisselante de feux clairs, cette toile du *Cirque* où l'ombre n'existe pas et où tout est projeté dans une lumière éclatante et sonore comme les fanfares des cuivres. C'est à la fois, dans le jeu des ondes colorées, très délicat et très brutal et cela rend admirablement l'aspect de notre joie populaire et la pleine lumière des endroits de plaisir.

Le hasard a voulu qu'en même temps que cette rétrospective de Seurat s'ouvrit une exposition considérable de tableaux et d'études d'**Eugène Carrière**. Il n'y a point de parallèle à tracer entre Carrière et Seurat, et la route de l'art est assez multiple pour ne point s'étonner de la coexistence de deux tendances absolument opposées ; tout de même on peut observer que Seurat et Carrière sont absolument contemporains, que tous deux sont des artistes très doués, très savants et tous deux très logiciens et cherchant dans le raisonnement les directions du développement de leur art et de l'art en général. Tous deux croient à une forme supérieure, nécessaire, déduite de l'analyse méthodique de la vision et à une suprématie nécessaire de cette forme d'art logique avec la tradition et les buts de durée de l'art. Or, l'un va vers le détail le plus complet de la lumière, vers la couleur, vers la plus grande intensité de la couleur, instrument de modelé, donc de dessin ; l'autre tourne le dos à la séduction de la couleur, refuse de lui abandonner l'avenir de son œuvre et se réduit peu à peu à une sorte de

camafieu, à une palette où simplement s'indiquent des reliefs, des valeurs, des ombres, des pâleurs. Et comme tous deux sont très importants, leurs tentatives tiennent et les effets s'en propagent. L'influence de Seurat est plus considérable que celle de Carrière, qui a trouvé des fidèles et dont les aphorismes, la conception critique n'ont point terminé d'avoir leur retentissement. Chacun avait vu une face de la vérité. Il en est d'autres ; car la vérité esthétique n'est pas une ; il y a la vérité de chaque ordre de tempérament ou d'intelligence qui mène à une réalisation différente.

§

Galerie Druet, MM. Yves Alix, Boussingault, Dunoyer de Segonzac, Marcel Gromaire, Jean Marchand, Luc Albert Moreau ont exposé après MM. Zingg, Sarfati et Borgeaud. Galerie Sauvage nous retrouvons M. Zingg et M. Borgeaud avec M. Gernez, M. Sabbagh et M. Tobeen. Je voudrais insister longuement sur les mérites du grand tableau de M. Zingg, réunion de portraits étudiés dans la simplicité du foyer, très fortement, très sobrement, avec une belle et sereine émotion, signaler la verve des esquisses de paysage de M. Sabbagh. Mais les Indépendants vont s'ouvrir et nous retrouverons là tous ces vigoureux et si intéressants chercheurs de neuf. Les uns trouvent, les autres hésitent ; quelques-uns se trompent, mais leur erreur peut laisser un motif d'espoir. On le verra mieux aux Indépendants expliquant par la juxtaposition de leurs œuvres leurs recherches parallèles qu'aux expositions et nous y trouverons une plus favorable occasion de les caractériser.

GUSTAVE KAHN

LETTRES ESPAGNOLES

Benito Pérez Galdós (1846-1920) : I. *Les Romains Espagnols Contemporains*.

Le « patriarche des lettres espagnoles » vient de s'éteindre à Madrid, le 5 janvier. Vieux garçon taciturne, de mœurs austères, cachant sous des dehors assez revêches la grande bonté qui rayonne à travers son œuvre, tel fut D. Benito Pérez Galdós : un homme très simple et très droit, rebelle au cabotinage et à l'arri-visme, probe artisan que rien, durant près d'un demi-siècle, ne vint distraire de son labeur, qui fut d'écrire ; rien, si ce n'est un peu de politique ; encore, pour n'avoir point à se reprocher d'y perdre son temps, recourait-il trop souvent à l'expédient de mêler

politique et littérature, la première pouvant servir, pensait-il, de condiment à la seconde, et celle-ci de véhicule à celle-là. Quant à la politique active, il ne s'y laissa prendre qu'une fois, lors d'une législature éphémère, — elles le sont toutes en Espagne, — où on le vit député républicain de Madrid. En vérité, l'histoire de sa vie n'est que l'histoire même de son œuvre.

On a souvent défini Pérez Galdós le Balzac espagnol. Le titre est bien lourd à porter. De l'un à l'autre écrivain, sans doute, y a-t-il parenté, mais il y a aussi influence ; et si Galdós arrive à rappeler le maître français, dont il diffère d'ailleurs sur tant de points, c'est, pour une bonne part, en raison directe de tout ce qu'il lui doit. Or, cette ascendance, qui ne saurait diminuer Galdós, lorsqu'un Taine s'en honore, n'a jamais été établie, que je sache. « L'esprit national prédomine dans ses œuvres, dit un critique espagnol contemporain de ses débuts ; on n'y sent guère l'influence des écrivains le plus populaires de l'autre côté des Pyrénées. Ses romans ne sont pas naturalistes, quoique vraiment réalistes... Il fuit la crudité et la nudité dont les romanciers français font montre... (1) » Comment n'a-t-on pas su ou voulu voir que si les romans de Galdós purent être réalistes, sans verser entièrement, quoique un peu tout de même, dans les excès du second naturalisme, c'est bien un peu parce qu'il en existait déjà, « de l'autre côté des Pyrénées », et depuis la « Comédie Humaine », un modèle définitif et parfait, dont l'œuvre de Flaubert, d'esprit différent, mais de méthode identique, venait de confirmer la valeur. » Pour forte que fut la personnalité de l'auteur des « Romans Espagnols Contemporains », et nous verrons jusque dans quelle mesure elle l'a été, elle ne pouvait se soustraire à une influence aussi fatale et, en ce qu'elle s'accordait si bien avec son propre fonds, aussi heureuse. En fait, toute l'œuvre de l'illustre écrivain espagnol, qui fut essentiellement un grand réaliste, est commandée par l'influence du père du roman réaliste ; elle règne sur ses débuts ; elle le met en garde, dans sa maturité, contre la déviation qu'inflige au naturalisme l'école de Zola ; elle l'aide, au temps de la décadence, à résister à la vaine ambition de se renouveler dans une direction contraire à son tempérament, en le ramenant sans cesse à sa vocation naturelle, qui fut d'observer et de peindre.

Pérez Galdós, et cela seul serait un assez beau titre de gloire, a

(1) J.-M. Asensio : Fernan Caballero y la novela contemporánea.

été l'introducteur en Espagne du roman naturaliste, tel que l'avait créé de toutes pièces Balzac, quelque quarante ans auparavant. L'admirable instrument qu'en pleine anarchie romantique ce dernier avait dû concevoir et façonner pour mener sa vaste enquête sur la société française de la Restauration, Galdós, à partir de 1870, date de son premier roman, allait le faire servir à l'étude minutieuse de la société espagnole contemporaine. L'objet qu'il se propose est, certes, tout nouveau pour l'Espagne d'alors, où ni Valera, ni Pereda ne se sont encore manifestés comme romanciers, et où la littérature sommeille, selon le mot de Menendez Pelayo, « entre la décrépitude et les monstruosités » ; mais c'est bien l'objet même assigné par Balzac au roman, tel qu'on le concevra pendant près d'un siècle : l'exacte représentation de la vie commune, en son vrai décor et sa trame journalière, avec ses grandes crises comme ses « infiniment petits ». A l'exemple du grand Français, Galdós sera, en même temps que psychologue, physiologiste et médecin ; comme lui, il mêlera, dans une même étude, présent et passé qu'il fixera ensemble dans une inoubliable image ; comme lui, il fera vivre, à côté des individus, des familles, des classes sociales tout entières, en leur milieu somptueusement évoqué ; et c'est dans le moule balzacien que sont coulés splendidement — la dépendance n'excluant pas la spontanéité de la force créatrice — les « Romans Espagnols contemporains », ces œuvres si proprement naturalistes, au sens où le père du naturalisme l'entendait. Le vrai Galdós est là, le plus pur, le plus puissant, dans ces chefs-d'œuvre d'observation juste, d'information abondante et précise, d'art presque toujours parfait, qui s'intitulent *Fortunata y Jacinta*, ample reconstitution du milieu populaire madrilène dans la seconde moitié du XIX^e siècle, *Torquemada*, cette étonnante anatomie d'avare, et, pour ne citer que les plus célèbres, *Realidad*, *Angel Guerra*, *Nazarin*, *Misericordia*. S'il n'a pas eu l'honneur de la conception du genre, Galdós, pour ce qui est de la réalisation, égale souvent Balzac, et parfois, comme dans la peinture des passions de l'amour, le surpasse ; il s'en distingue d'ailleurs par son humour de pure sève populaire, nettement picaresque, qui le rattache bien aux maîtres classiques du réalisme castillan. Il n'en reste pas moins que la partie la plus solide de son œuvre est justement la plus fidèle à la formule balzacienne, ce qui ne diminue en rien son mérite et ne fait qu'attester l'ex-

cellence de la méthode naturaliste inaugurée dans la Comédie Humaine.

Malheureusement, pour n'en avoir point saisi la raison profonde et l'esprit, Galdós s'est trop de fois départi de cette sûre méthode objective, impersonnelle, impartiale, sans laquelle le roman réaliste manque à sa mission. L'histoire sociale, comme l'histoire naturelle, n'étant, selon Balzac, qu'un enchevêtrement de causes et d'effets liés par des dépendances mutuelles, qu'il s'agit de dégager ; les individus n'existant qu'en fonction les uns des autres, en relation avec la société dont ils émanent, le romancier n'a point à choisir entre eux, au gré de ses préférences personnelles : il doit être complet, universel ; il doit être impartial. Galdós n'a point su toujours le comprendre. Et c'est qu'entre Balzac et lui s'interposaient, très fâcheusement, d'autres influences : celle de George Sand première manière, avec le faux idéalisme de ses romans à thèse ; celle de Zola, dont le romantisme maladif, fausse et rétrécit le sain naturalisme de son maître, en substituant à la représentation objective de la société une satire ou une charge de cette dernière. Galdós, cérébralement trop faible pour résister à l'idéologie de l'un et de l'autre, la superpose à l'observation pure et déforme la réalité pour de pauvres intentions de polémique ; partial comme eux, anticlérical, démocrate et scientifique à leur manière, il nous donne ainsi ces « Romans de la Première Epoque » : *Doña Perfecta*, *La Familia de León Roch*, *Gloria...*, œuvres tendancieuses et, malgré de fortes pages encore, littérairement médiocres. Comme Zola écrit la plupart de ses romans contre Sand ou Feuillet, il bataille dans les siens contre son rival et ami Pereda, lequel, de son côté, déforme la réalité dans un esprit contraire. Tandis que ce dernier, voyant dans la religion catholique le seul remède à tous les maux de l'Espagne, nous peint de vils impies, à seule fin de les confondre, Galdós qui, lui, attend le salut national du triomphe de la Polytechnique et des Ponts-et-Chaussées, nous présente les « hommes d'idées avancées » ou de « progrès », généralement hommes de science, je veux dire ingénieurs ou industriels, pour faire le symbole de toutes les perfections physiques, intellectuelles et morales : bien élevés, dégourdis, beaux par surcroît, ces héros arrachent donc sans peine leurs fiancées à l'entrepreneur de l'obscurantisme ambiant, dont ils délivreront aussi, plus tard, leur patrie, grâce

à la toute puissante vertu de la science. Tel, dans *Doña Perfecta*, ce Pepe Rey, jeune homme « d'éducation moderne », qui a fait des voyages d'études en Angleterre et en Allemagne, servi plusieurs grandes compagnies, obtenu une mission de l'Etat ; tel, dans le drame *Electra*, le jeune ingénieur Maximo, à qui Barcelone et Bilbao doivent des machines si appréciées. Tel le Léon de *Mariucha*, autre drame. Car j'ai omis de dire que, hanté par le succès d'un Ibsen, dont le symbolisme, si contraire à ses qualités d'équilibre et de mesure a laissé des traces bien sensibles dans son œuvre dramatique, Galdós s'est essayé, une dizaine de fois, au théâtre, tribune si bien appropriée à ses neuves idées de régénération nationale !

Balzac, Sand, Zola, Ibsen, et l'on pourrait ajouter Dickens, mais surtout Tolstoï, dont le spiritualisme évangélique corrige opportunément, dans *Angel Guerra* ou *Nazarin*, l'anticléricalisme vulgaire d'autrefois, voilà bien des influences pour un écrivain réputé exclusivement national. Faute d'une assiette doctrinale un peu ferme, et, pour tout dire, de pensée, Galdós ne pouvait se passer de ces renforts étrangers. Observateur très pénétrant de la vie courante, écrivain d'invention fertile, de style robuste et sobre, puissant évocateur des milieux ambiants, intimiste habile à revêtir de poésie les plus humbles aspects des êtres ou des choses, ce n'est que par ces qualités, bien dignes de lui assurer une place enviable parmi les maîtres de la littérature romanesque, qu'il peut mériter le titre de Balzac espagnol. Il ne faut pas lui demander davantage. Incapable de la vigueur spéculative qui fit de notre plus grand romancier l'un des sommets de la pensée française au XIX^e siècle, l'émule de Sainte-Beuve et de Comte dans la lutte contre l'individualisme romantique, le maître de Taine, Galdós ne laissera point de trace dans l'histoire des idées. C'est ailleurs, dans l'œuvre des Unamuno, des Valle-Inclan, des Baroja qu'il faut chercher la pensée de l'élite espagnole. Quand il s'égaré vers ce qu'il croit être de la philosophie, Galdós est seulement le représentant idéologique de cet Espagnol moyen dont il avait été, plastiquement, l'incomparable peintre. Parfaite image, au spirituel, du libéral, du démocrate stéréotypé, il a rallié autour de lui la masse des autodidactes et des demi-cultivés, en se faisant, à leur usage, le vulgarisateur passionné d'un positivisme utilitaire, vide de tout contenu scientifique, à la mesure d'un sous-

disciple de Zola et aussi contraire à l'esprit de Comte et de Balzac qu'au tempérament de la race. Ambitieux de s'élever au-dessus de la réalité, son domaine propre, il s'est montré inapte à en dégager les lois; parmi les causes, il n'a perçu que les secondaires. Grand patriote, il eût voulu répandre chez ses concitoyens un idéal de justice, de tolérance et de bonté; mais il n'a pas su voir que les moyens qu'il proposait allaient juste au rebours de ses généreuses intentions.

C'est ce qu'achève de démontrer l'étude des Episodes Nationaux, qui forment la seconde partie de l'œuvre de Galdós, et la plus célèbre peut-être. Dans l'impossibilité où nous sommes d'apprécier en quelques lignes cette vaste construction romanesque, nous lui consacrerons notre prochaine chronique qui tiendra lieu de conclusion à cette trop rapide analyse.

MARCEL ROBIN.

LETTRES PORTUGAISES

Coelho de Carvalho : *Dom Pedro, 8^e Rei de Portugal*; Renascença portuguesa, Porto. — José Caldas : *Historia d'am Fogo morto*; Renascença, Porto. — Carlos Selvagem : *Entre Giestas*, drame rural en trois actes; Renascença, Porto. — Memento.

Dans le chaos universel des idées, des sentiments, des intérêts, c'est vers l'étude impartiale de l'histoire que doivent se tourner les esprits attentifs. Mais cette étude est pleine d'embûches; car les partis en lutte précipitent les conclusions pour mieux en tirer profit, et bien souvent les matériaux eux-mêmes se sont trouvés faussés ou dénaturés dès l'origine. Pourtant, le véritable esprit scientifique, qui a pour principe essentiel l'amour inconditionné de la vérité stricte, associe maintenant à son culte assez de consciences éclairées, pour que la patience et la perspicacité de nombreux chercheurs aient pu procéder déjà à quelques rectifications importantes. Ces rectifications nous permettront de plus sûres prévisions d'avenir, il faut l'espérer. M. Coelho de Carvalho est venu à l'histoire par la littérature, et il s'est trouvé entraîné à étudier les convulsions politiques et sociales de la Péninsule ibérique, au XIV^e siècle, par la préparation d'une œuvre théâtrale qu'il préméditait sur Ignez de Castro. Il compulsait ainsi de nombreuses chroniques ou travaux documentaires, ceux de Fernão Lopes, d'Ayala, de Froissart, de Mérimée, de Mariana, de

Llorente, etc., et tira surtout grand profit de la Charte présentée par le Roi D. Pedro I^{er} aux Cortes d'Elvas en 1361, dont le texte se trouve aux archives de la *Torre do Tombo*. Pour l'éminent écrivain, la figure de **Dom Pedro VIII^e Roi de Portugal**, le prince justicier, synthétise l'œuvre d'intégration définitive des divers éléments politiques et sociaux, qui devaient constituer la monarchie lusitanienne. Le xiv^e siècle, dans la Péninsule, fut une période de luttes violentes, et déjà ces luttes avaient abouti, en Portugal et en Aragon, à la subordination hiérarchique de tous les pouvoirs au pouvoir central, alors que le travail de reconquête sur les mahométans d'Andalousie faisait durer la crise au sein du royaume de Castille.

M. Coelho de Carvalho excelle à dégager les grandes lignes de cette évolution, poursuivie concurremment à travers les cinq Etats qui se partageaient alors la Péninsule : Castille, Aragon, Navarre, Grenade et Portugal. Déjà la Castille avait amalgamé, les anciens royaumes de Léon et Galice, des Asturies et Biscaye, de Murcie, d'Estrémadure, la plus grande part de l'Andalousie. La monarchie aragonaise se composait du royaume d'Aragon et du principat de Catalogne, du royaume de Valence et des îles Baléares. La Navarre gardait les passes de France ; le royaume mauresque de Grenade était devenu le vassal des rois de Castille, marquant ainsi la décadence irrémédiable de la puissance musulmane ; le Portugal avait acquis déjà les frontières qu'il a conservées et, pour mieux les défendre, avait inauguré sa politique d'alliances et de mariages royaux.

A l'intérieur des Etats, les éléments populaires avaient commencé à se grouper pour se protéger mutuellement ; ainsi étaient nées les « fraternités ». Dès le milieu du xii^e siècle, les ordres militaires chevaleresques s'étaient organisés, tour à tour menaçant ou secourant les rois ; les cités elles-mêmes avaient appris à conclure entre elles des alliances et, en Castille, leurs représentants traitaient directement avec le Roi, de façon presque exclusive, des grandes affaires de l'Etat. En Aragon, en Catalogne, en Portugal, au contraire, les *cortes* ne pouvaient prendre aucune délibération, sans que les trois ordres fussent représentés : Clergé, Noblesse et Peuple.

En fait, le féodalisme pur ne réussit jamais à s'installer en Ibérie. Nobles ou vilains, riches ou pauvres, tous ceux qui s'é-

taient établis dans les territoires repris aux Arabes étaient soldats de la même race et de la même foi. Toute supériorité sociale provenait uniquement de la richesse. La création des ordres militaires chevaleresques fit naître en Ibérie une aristocratie militaire. Pourtant, il existait antérieurement une aristocratie : la noblesse d'origine gothique, l'élément asturien, et les familles qui constituaient l'élite de la population hispano-romaine, population qui, sous le nom de *mozarabe*, avait vécu sous la domination sarrazine, et qui possédait la majeure partie des terres. Au-dessous se trouvaient les diverses catégories de travailleurs, dont une partie bénéficiait d'un contrat de travail révocable. Pas d'esclaves : Maures et Juifs avaient le libre exercice de leur culte ; car l'Inquisition ne sévissait pas encore.

Dans le domaine du droit, la conception gothique, essentiellement personnelle, s'opposait à la conception territoriale des Hispano-romains. Le seul lien qui réunit les deux groupes ethniques : Wisigoths et Mozarabes, était celui de la foi ; mais le milieu arabe était essentiellement tolérant ; ainsi les Hispano-romains ne voulurent prêter la main à l'œuvre chrétienne de reconquête que lorsque leur intérêt matériel fut en jeu. A mesure que les princes chrétiens agrandissaient leurs territoires, ils permettaient aux Mozarabes de gravir un degré de plus dans l'échelle sociale ; ils les couvraient d'honneurs et de biens. De cette façon naquit la classe des *riches-hommes*.

Citons, pour conclure, les propres paroles de l'historien :

Les divers éléments sociaux qui sont entrés dans la formation des Etats chrétiens apportèrent au sein de la société nouvelle leurs traditions, leurs usages, coutumes, préjugés et vices.

Dans le travail de reconquête néo-gothique, tous ces éléments entraient libres, mais solidaires ; il en est résulté qu'à force de se mêler et de s'influencer réciproquement, à force de se pénétrer mutuellement, ils ont laissé s'éteindre les antagonismes qui habitaient en eux originellement, pour s'amalgamer et constituer un ensemble harmonieux.

A l'époque qui nous occupe, dans la monarchie castillane, l'antithèse des divers phénomènes sociaux, l'opposition des principes du droit gothique avec les mœurs et coutumes hispano-romaines, pénétrées d'influence arabe, était encore frappante. En Aragon et en Portugal, l'indépendance du pouvoir royal avait pu s'affirmer dans un sens favorable à l'unification nationale.

Par conséquent, c'est en prenant pour guide la loi d'intégration his-

torique que nous pouvons apprécier le rôle des monarques portugais dans la civilisation du royaume, par comparaison avec l'état moins avancé de la monarchie castillane.

Seul l'intérêt matériel avait pu réunir les divers éléments de la population hispanique pour l'œuvre de la reconquête. Voilà pourquoi la caractéristique essentielle du xiv^e siècle, siècle sans idéal supérieur défini, est l'astuce, qui procède de la fourberie et de la fausseté.

Les esprits se complaisent dans les subtilités. Jusque dans le Code d'honneur de la chevalerie il y a des dispositions équivoques, dont l'intérêt matériel doit habilement tirer parti. Les serments prodigués à propos de toutes les transactions, environnés de cérémonies solennelles, ne sont que de vaines formules. L'unique gage de toute promesse réside dans la remise d'une valeur réelle quelconque : ville, terre ou château.

Honneur, vertu, loyauté ne sont que des mots.

Dans une telle société la méfiance est générale.

Un Roi fort et justicier devient donc une nécessité historique, et les lois de l'histoire sont fatales.

Aussi bien, à la même époque, chacun des quatre royaumes péninsulaires eut-il son monarque autoritaire et dur.

A la base de ces divers phénomènes historiques il y a donc un problème d'ordre moral ; c'est pourquoi il convient de confronter l'évolution politique et sociale de l'époque avec les divers courants intellectuels qui se disputaient la direction des esprits.

L'hérésie albigeoise pénètre en Aragon ; l'art des troubadours avait envahi les cours et fait du roi Dom Diniz l'un de ses plus fervents adeptes ; les poèmes chevaleresques de la Table Ronde trouvent en Portugal leur terrain d'élection et stimulent l'esprit d'aventures qui, après avoir repoussé l'Islam, entretenu la flamme des Croisades, avait lancé sur les mers inconnues les caravelles des grandes découvertes.

Après les luttes acharnées entre Pierre le Cruel et son frère bâtard Henri de Transtamarre, la Galice, qui avait embrassé la juste cause du monarque vaincu, laisse s'épanouir chez elle une brillante renaissance poétique. De ce même terroir celtique, anti-classique par excellence, étaient issues déjà les influences qui avaient favorisé l'essor en Portugal des modes poétiques françaises. Ainsi, dès les origines, s'avère constante la collaboration de la France et du Portugal dans l'élaboration des grands courants initiaux de la civilisation moderne.

La réédition de l'**Histoire d'un Foyer mort**, de José Caldas, nous permet d'insister tout particulièrement sur l'exemple de haute probité intellectuelle donné par l'éminent historien. Selon lui, la véritable histoire nationale de Portugal reste à écrire, les divagations des chroniqueurs professionnels, entachées de basses complaisances, n'ayant servi jusqu'ici qu'à dénaturer les faits.

Préalablement à tout travail d'ensemble, il convient de dépouiller soigneusement les archives municipales, pour en extraire la matière de monographies historiques de villes ou villages. Et José Caldas a écrit ainsi, d'une plume passionnée de vérité, l'histoire de sa ville Viana do Castelo, pour laquelle il ne craint pas d'être dur à l'occasion. Il nous y faudra revenir. Mais la vie de chaque jour, la vie du peuple a besoin également d'historiens scrupuleux. Aquilino Ribeiro, dans ce domaine, élargit la voie ouverte par les Fialho, par les Trindade Coelho, et voici qu'un jeune dramaturge se lève, Carlos Selvagem, pour porter à la scène certaines crises d'âme vécues chez les simples. Dom João da Camara, l'auteur de *Meia-Noite*, eût applaudi à la fierté tragique du personnage de Clara dans **Parmi les genêts**, à ce mélange de terreur et de pitié qui anime tout le drame. Ici, comme dans les *Revenants* d'Ibsen, comme dans le chef-d'œuvre du regretté Marcellino Mesquita, *Douleur Suprême*, la fatalité est toute intérieure; elle dérive du tempérament même des personnages, de leur atavisme, de leurs sentiments instinctifs et non de l'ambiance sociale, comme dans le *Frei Luiz de Souza* de Garrett. Antonio Geadas et Clara se veulent; mais leurs âmes obscures sont orgueilleuses, et il convient que cet orgueil soit vaincu par ses propres excès criminels, avant que l'amour puisse s'avouer librement. Dans la détresse, le pardon mutuel a lieu, et les cœurs peuvent s'épanouir.

Le dialogue rustique est d'une grande vérité et tout le troisième acte, plus judicieusement resserré que les deux autres, est hors de pair. Carlos Selvagem a l'étoffe d'un maître.

MEMENTO. — Le Portugal pleure l'un de ses meilleurs poètes : João Penha, qui fut l'un des maîtres du sonnet et qui d'un inlassable humour vivifiait les moindres productions. Il n'eut pas le temps de corriger les épreuves de ses *Ultimas Rimas*, où, à côté de quatrains satiriques et de madrigaux, l'on peut cueillir des pièces d'une émotion tendrement

idyllique comme *Cega* ou *Aldeia*. Eduardo Pimenta, qui dans une œuvre précédente s'était révélé prosateur fougueux, conte sobrement dans *A Ferro e fogo* ses impressions de guerre et conclut dans le désenchantement.

Vila-Moura publie dans *Aguia* le début d'un récit tragique du temps d'Hérode : *A morte d'Aristobulo*. *Atlantida* est devenue la mieux fournie des revues portugaises. Le dernier numéro nous apporte une éloquente étude en dialecte luso-galaïque de Vicente Risco sur le mouvement intellectuel contemporain de la Galice, un magistral commentaire de João de Barros sur *Le problème éducatif portugais* et sur l'œuvre de João de Deus Ramos, un vibrant poème gallego de Cabanillas : *Via Crucis*, un extrait délicieux du prochain recueil de *quadras* d'Augusto Gil : *O Craveiro da janela* (Le Pot de Fleurs de la fenêtre) et deux sonnets de Nunes Claro, qui sont des modèles de grâce amoureuse et madrigalesque.

PH. LEBESGUE.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

G. Hanotaux : *Le Traité de Versailles*, Plon. — Maurice Berger : *La Nouvelle Allemagne ; Enquêtes et Témoignages*, Grasset. — C. Ibanez de Ibero : *L'Allemagne de la défaite*, Rivière. — Ambroise Got : *L'Allemagne après la débâcle*, Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise. — Jules Mont : *L'Allemagne et la paix*, Perrin.

Dans **Le Traité de Versailles du 28 juin 1919**, *l'Allemagne et l'Europe*, M. Hanotaux a réuni plusieurs études. La première est celle qui a paru dans la *Revue des Deux Mondes* de juin-novembre 1916 sous le titre : *Les Problèmes de la guerre et de la paix*. L'auteur y faisait le procès de l'Allemagne prussienne et bismarckienne, « puissance de proie ». La guerre avait pour but de l'abattre. « Une bonne paix, une bonne Europe, dépendent d'une saine appréciation des conditions dans lesquelles l'Allemagne est accrochée au sein de l'Europe... Il s'agit de constituer, autour d'elle et avec elle une sorte de confédération européenne où chacun travaillera à sa place et à son rang. » L'armistice, qui doit « être essentiellement l'œuvre des militaires », aura pour fonction de désarmer l'Allemagne. « L'Empire allemand actuel, n'ayant aucune existence dans le droit actuel européen (et cela de par la volonté de ses fondateurs) », M. Hanotaux pensait que « si les autres Etats allemands étaient invités à prendre part aux négociations de l'armistice, et s'ils acceptaient, on pourrait trouver dans cette adhésion un premier embryon de la constitution d'une

nouvelle Allemagne... Une Autriche diminuée, une Hongrie isolée, une Pologne restaurée, une Bohême libérée, peut-être une Slavonie sortie de ses langes » devaient remplacer l'Autriche-Hongrie. La Turquie « disparaissant de la carte de l'Europe » et la Bulgarie devant être punie, « une grande Roumanie et une grande Serbie devaient être les protectrices indispensables de la paix dans la péninsule. » Alors l'heure serait arrivée « d'en venir délibérément à la fondation de la Société des Etats ».

Ces études, qui semblaient paradoxales quand elles parurent (les puissances centrales ayant conquis des territoires peuplés de 40 millions d'habitants et la Russie tzarienne existant encore), sont suivies d'une « Note au sujet d'un armistice éventuel remise au général Pétain le 13 février 1918 ». Elle n'envisageait encore dans les conditions à imposer que la « retraite des troupes allemandes » sur la Meuse ou le Rhin. Un projet d'armistice remis à Foch le 1^{er} novembre 1918 demandait que l'armée prussienne, en tant qu'elle subsisterait, doive « se porter sur la rive droite de l'Elbe en laissant les têtes de pont aux armées de l'Entente » ; les autres troupes allemandes devaient seulement être « désarmées, démobilisées et renvoyées dans leurs Etats respectifs ». Suit un mémoire du 11 novembre 1918, remis au Grand Quartier Général et à M. Pichon ; M. Hanotaux y étudiait les conditions et le mode d'élaboration du traité de paix et réclamait pour la France et la Belgique « un glacis » comprenant la moitié de l'Allemagne cisrhénane ; encore n'était-ce qu'un pis-aller pour le cas où l'on ne pourrait obtenir toute la rive gauche du Rhin. L'Allemagne « étant naturellement portée à la vie fédérative devait être remaniée de façon à détruire l'unité bismarckienne ».

Une note du 20 février 1919 s'élevant contre « le mandat confié à certaines puissances pour l'administration des anciennes colonies allemandes » vient ensuite, puis une étude sur le traité du 28 juin et son « sophisme », qui « laisse debout une Allemagne unie : c'est sa faiblesse », mais qui « a érigé la Société des Nations : c'est sa force ». Un « exposé sur la Société des Nations et l'opinion publique » (21 nov. 1917) et une « Proposition tendant à la constitution immédiate de la Société des Nations » (6 et 13 février 1918) terminent cet intéressant recueil.

ÉMILE LALOY.

§

Les ouvrages sur la situation de l'Allemagne, depuis l'armistice

et la défaite, se multiplient. Passons-en rapidement quelques-uns en revue. Aussi bien la situation intérieure du *Reich* revêt-elle chaque jour un aspect différent et il semble bien que les publicistes, dont les investigations se sont poursuivies à Berlin, au cours de l'année écoulée, aient voulu se hâter de livrer leurs notes au grand public, de peur que les impressions qu'ils ont recueillies ne soient plus conformes à la réalité. L'un d'eux compare l'Allemagne à un volcan à deux cratères. Il s'agirait de savoir laquelle des deux l'emporterait, de l'éruption monarchiste ou de l'éruption révolutionnaire. Mais la comparaison ne paraît pas très heureuse, car il y a des courants monarchistes qui empruntent leurs moyens d'action au bolchévisme, alors que parmi les communistes beaucoup répugnent à la violence. Ce qu'il faut craindre, ce qui modifie sans cesse l'aspect du pays et rend si difficile d'en saisir le véritable caractère, c'est le retour perpétuel des conflits qui affectent chaque fois une forme nouvelle et menacent de désorganiser complètement la vie sociale. Ces jours derniers, après le siège du Reichstag par les socialistes indépendants, le courant réactionnaire l'a emporté, mais, parallèlement, un mouvement particulariste s'est dessiné dans l'Allemagne du Sud, qui entend réagir contre les tendances centralisatrices de la Prusse. La « question allemande » se développera sur de nouvelles données qui surprendront peut-être les milieux alliés, au moins autant qu'ils se sont laissé surprendre par tout ce qui s'est passé chez nos anciens ennemis, dans ces dernières années. Quand nous aurons enfin une politique vis-à-vis de l'Allemagne, cela changera peut-être.

En attendant, le rôle de l'informateur se réduit à déterminer exactement ce qui est, et à en tirer les conséquences qu'il peut. Le volume de M. Maurice Berger, **La Nouvelle Allemagne**, se compose d'une série d'interviews prises à des personnalités que la guerre et la révolution ont mises au premier plan. L'auteur, qui est officier belge, a été chargé par le G. Q. G. de son pays de plusieurs missions à Berlin. Depuis les premières semaines de l'armistice jusqu'au printemps de 1919, il a vu une trentaine d'individus, diplomates, militaires, écrivains, artistes, financiers et chefs d'industrie. De cet ensemble d'opinions souvent contradictoires il a su composer la plus ahurissante cacophonie qu'on puisse entendre. Ses interlocuteurs se rengorgent ou redeviennent hum-

bles, selon qu'il parvient à les égarer par des questions insidieuses ; il leur arrache ensuite des autographes qui, pour synthétiser la pensée de la nouvelle Allemagne, n'en sont pas moins une collection de platitudes qui aurait réjoui Flaubert. M. Maurice Berger s'est livré, en outre, auprès de quelques représentants de l'armée, à une enquête sur la responsabilité des massacres et des incendies de Louvain, enquête dont le résultat, ainsi qu'il fallait le prévoir, a du reste été à peu près nul. Il a assisté, au mois de janvier 1919, aux troubles de Berlin qui coûtèrent la vie à Karl Liebknecht et à Rosa Luxembourg et qui l'édifièrent certainement sur l'organisation de la guerre à l'allemande mieux que les déclarations hypocrites des militaires. Enfin, sa visite aux usines Krupp démontre que l'industrie allemande n'est pas encore résignée aux œuvres de paix.

Dans la conclusion de son enquête M. Maurice Berger exprime ses craintes de voir l'Allemagne persévérer dans les erreurs qui l'ont entraînée à faire la guerre. Kautsky lui avait dit que « le peuple allemand a plus changé de mentalité que de gouvernement. » Ce n'est pas certain et « il ne lui faudra pas, malgré le chaos et la détresse de l'heure, plus d'un quart de siècle pour rétablir sa position économique dans le monde ». C'est à peu près aux mêmes déductions qu'arrive M. C. Ibanez de Ibero, dans son petit livre **L'Allemagne de la Défaite**. L'auteur, après avoir noté, dans un style très vivant, certains aspects de la révolution et discuté les problèmes que pose la défaite, ne craint pas d'écrire que, « malgré certaines apparences, malgré le texte de la nouvelle Constitution, conquête positive du libéralisme à laquelle nous rendons hommage, l'ancien esprit de caste subsiste encore et influe puissamment sur toute la machine administrative et gouvernementale ». D'autre part, « profondément aigris, nettement persuadés de l'écrasante responsabilité qu'ils portent devant l'histoire, et repoussant de toutes leurs forces le spectre de la défaite qui rôde autour de leurs foyers éteints, beaucoup d'Allemands songent déjà à la Revanche ». C'est à nous qu'il appartient de ne pas la laisser préparer et de tirer parti du vieil esprit d'anarchie germanique pour empêcher nos ennemis de reconstituer leur armature.

Après les interviews et les enquêtes, voici des impressions directes recueillies par quelqu'un qui a suivi de près l'évolution de

l'empire et qui sait discerner les nuances dans l'attitude de l'Allemagne d'avant guerre et de **l'Allemagne après la débâcle**. M. Ambroise Got ajoute à son nom le titre de « docteur en philosophie », sans nous dire à quelle université étrangère il l'a conquis. Il était à Zurich, en mars 1919, quand il fut appelé en qualité de secrétaire d'état-major, attaché à la mission du colonel Zopff qui devait se rendre à Berlin. Soldat de deuxième classe, il avait sollicité depuis plusieurs mois une situation de cette nature qui lui permit d'utiliser ses connaissances de l'allemand. Après cinq mois de séjour à Berlin, il a rapporté de sa mission un gros volume qui vient de paraître à Strasbourg. M. Got, qui voue au professeur Fœrster une admiration éperdue, était muni de lettres de recommandation de l'illustre pacifiste. Ces précieux talismans, mieux que sa qualité officielle, lui ouvrirent toutes les portes dans la capitale allemande. Aussi parvint-il, avec beaucoup d'habileté, à tirer parti de la situation privilégiée qui lui était faite. Il a été l'hôte du salon Cassirer, où se réunissent tous les théoriciens de l'Allemagne nouvelle, sous l'œil ennuyé du maître, ce Paul Cassirer, marchand de tableaux devenu éditeur révolutionnaire et époux de l'actrice Tilla Durieux ; il a fréquenté la comtesse bolcheviste M^{me} de Treuberg, expulsée de Berlin à cause de ses menées spartaciennes et aussi M^{me} de Gerlach, femme du publiciste démocrate qui fut jadis fonctionnaire bismarckien. Pour compléter ce tableau d'une société en déliquescence, il nous conduit dans les clubs clandestins, salles de jeu, dancings et autres lieux, où les aventuriers de tout acabit, profiteurs de guerre et officiers de fortune, vont noyer leur amertume. De ce volume trop touffu on ne peut signaler ici, faute de place, qu'un seul aspect. M. Ambroise Got a voulu donner un tableau complet de l'Allemagne révolutionnaire ; il est du moins parvenu à nous montrer assez exactement quelle figure elle avait au moment où fut signé le traité de paix.

Dans **l'Allemagne et la Paix**, M. Jules Mont envisage les conséquences qu'aurait, pour la civilisation générale de l'Europe, un relâchement dans la surveillance que les Alliés doivent exercer sur le Rhin. Son volume, qui a été écrit avant que les conditions de paix n'aient été rendues publiques, expose avec beaucoup de sagacité les menées pacifistes et défaitistes qui ont troublé les peuples de l'Entente, avant que nos ennemis n'aient été abattus.

L'auteur craint, à juste titre, un retour offensif de certains courants d'opinion qui empêcheraient la France de recueillir les fruits de sa victoire.

HENRI ALBERT.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-1919

Erich Ludendorff : *Souvenirs de Guerre*, Payot. — Maurice Thierry : *Le Nord de la France sous le joug allemand*, E. de Boccard. — Noëlle Roger : *Terres dévastées et cités mortes*, Edit. de Foi et Vie, 48, rue de Lille. — Lieutenant Niox : *Mes six évasions*, Hachette. — Gabriel Hanotaux : *L'Aisne pendant la Grande Guerre*, Alcan.

Les **Souvenirs** de Ludendorff débutent par une phrase qui met en méfiance : « Ayant du loisir, j'écris *de mémoire* mes souvenirs sur la guerre ». Mais la suite prouve qu'en fait, sauf dans ses premières pages, ce gros ouvrage a été écrit sur des documents de premier ordre. Presque nulle part on ne trouve ces à peu près qui sont l'indice d'un récit fait un certain temps après les événements. Partout l'abondance de dates et de chiffres atteste qu'on est en présence de la compilation d'un dossier par celui qui en avait créé ou fait établir les pièces. Sauf le cas d'inexactitudes voulues ou fortuites, les souvenirs de Ludendorff représentent donc une histoire écrite d'après les sources par un des acteurs principaux des événements racontés.

Ce n'est pas leur seul mérite. Leur auteur est un homme qui, par la profondeur de ses vues, a su dominer ces événements et *souvent les créer*. Ce sont des commentaires écrits par un génie comparable à César et à Napoléon, comprenant merveilleusement les événements qu'il raconte et sachant, en les racontant, ne dire que ce qui est nécessaire pour les faire comprendre.

Naturellement, l'auteur n'est pas impartial. Mais il a une vision trop vive et trop nette des événements pour en avoir faussé le récit sans motifs graves, et ces motifs en général n'existent pas. La justesse d'esprit en matière militaire est ce qui distinguait Ludendorff : son livre en a profité.

Il débute pourtant par une énorme imposture. Après avoir dit que le plan d'invasion par la Belgique avait été conçu par le général de Schlieffen, « l'un des plus grands soldats qu'il y ait jamais eu... pour le cas où la France ne respecterait pas la neutralité de la Belgique ou pour celui où la Belgique s'allierait à la France », il ajoute : « Il fut exécuté quand l'attitude de la Belgique et de

la France ne laissa plus de doute » !! Mais Ludendorff ne s'impose ce monstrueux mensonge que parce qu'il fait partie de la vérité officielle allemande, et une phrase de son récit des événements de juin 1918 est un aveu lumineux de son état d'esprit à ce sujet : « La propagande ennemie, écrit-il, s'était emparée de la brochure du prince Lichnowsky, qui, *d'une façon que je ne puis comprendre*, accusait le gouvernement allemand d'être la cause de la guerre, quoique *Sa Majesté et le Chancelier eussent toujours dit que seule l'Entente en était responsable.* » Ludendorff se refuse donc de comprendre quand il a reçu l'ordre de ne pas comprendre. Abandonné à lui-même, il voit juste, et mon impression est qu'il a écrit comme il a vu. Aussi son livre est-il un monument qui contient l'histoire presque *définitive* d'un tiers de la guerre. Essayons de le résumer.

La mobilisation ayant été proclamée le 1^{er} août 1914, Ludendorff alla de Strasbourg à Aix-la-Chapelle, où il arriva le 2 au soir. Le 3, au matin, le général von Emmich, chargé de l'attaque contre Liège, arriva à son tour. Le 4 au matin, eut lieu l'invasion de la Belgique. Ludendorff accompagna la colonne qui alla à Visé. Il prétend (et est seul à le dire) que le chemin jusqu'à cette ville était barré par des abattis et les rues de Visé « systématiquement détruites et barricadées d'une façon qui attestait un long travail ». Il a aussi vu « la guerre des francs-tireurs » commencer à Herve, dans la nuit du 4 au 5, par une « fusillade » contre la maison où il dormait (!!). La nuit du 5 au 6, il accompagna la colonne du général von Wussow qui était chargé de traverser la ligne des forts entre Fléron et Evégnée. Cette colonne n'avança qu'à grand-peine, quoique n'ayant guère rencontré d'autre obstacle qu'une batterie belge et son soutien, sans doute oubliés par la garnison lors de sa retraite. Wussow ayant été tué, Ludendorff prit à sa place le commandement de l'avant-garde et arriva enfin vers 2 h. de l'après-midi sur les hauteurs à l'est de la Chartreuse (vieux fort à l'est de Liège) avec deux obusiers et quelques obus. Les autres colonnes n'avaient pas réussi à percer. Celle qu'accompagnaient Emmich et Ludendorff resta devant la Chartreuse la journée du 6, puis, ayant reconnu que celle-ci était évacuée par les Belges, l'occupa. Pendant la nuit du 6 au 7, Emmich poussa une compagnie jusqu'aux portes de Liège, puis le 7 au matin, toujours sans nouvelles de ses autres brigades, qui n'avaient pas

réussi à percer, donna l'ordre au colonel von Oven d'occuper la citadelle. Oven, en cours de route, changea d'objectif et se dirigea au nord-est de la ville, vers le fort de Loncin. Ludendorff, le croyant à la Citadelle, s'y rendit peu après avec son adjudant sur une automobile réquisitionnée, trouva la porte fermée et, ayant frappé, la vit s'ouvrir : 200 soldats belges capitulèrent entre les mains de deux Allemands.

La défense de Liège avait été désorganisée dans la nuit du 5 au 6 par l'ordre donné par le général Leman à la défense mobile d'évacuer la ville. Sans cet ordre, ou bien Emmich n'eût pas percé ou bien il eût été fait prisonnier avec sa brigade et Ludendorff par-dessus le marché. Dans la journée du 7, quoique Emmich eût reçu un renfort de deux régiments, « sa situation était encore désespérément grave », si, comme le bruit en courut à ce moment-là, les Français étaient arrivés. Mais Joffre s'était bien gardé de les envoyer.

La fantastique incapacité de Joffre et de Sellier de Moranville avait sauvé Ludendorff. Celle de Rennenkampf allait valoir à Hindenburg son prodigieux succès de Tannenberg. Ludendorff n'avait jamais vu Hindenburg, quand, le 22 août, à 9 heures du matin, entre Wavre et Namur, on lui remit une lettre de Moltke le nommant chef d'état-major de la 8^e armée en Prusse orientale. « Peut-être sauverez-vous encore la situation dans l'Est », lui écrivait de Moltke. On ne savait pas où était Hindenburg, ni s'il accepterait. Ludendorff, arrivant à Hanovre, le trouva à la gare. Du 24 au 26, ils commencèrent à former le plan de bataille. La 8^e armée allemande (environ 5 corps d'armée) se trouvait au Nord-Est des lacs Masures. Samsonov avec 5 corps l'attaquait par le Sud-Ouest de ces lacs. Rennenkampf se tenait immobile à deux marches de là à l'Est de ces mêmes lacs. Hindenburg et Ludendorff résolurent d'attaquer Samsonov, comme si l'armée de Rennenkampf n'existait pas. Deux brigades de cavalerie furent seules laissées pour l'observer. La bataille dura du 27 au 30, sans que Rennenkampf ait fait un seul mouvement pendant que les 5 corps allemands enveloppaient peu à peu et anéantissaient ceux de Samsonov ; mais l'armée de Rennenkampf « avait pesé si lourdement sur les nerfs » de Ludendorff qu'il ne pouvait pas pleinement se réjouir de la victoire. En même temps, « il pensait au général de Schlieffen et remerciait ce maître ».

En dépit des victoires et des conquêtes de Hindenburg et de Mackensen en 1914 et en 1915, la quadruple Alliance, au mois de juillet 1916, se trouva de nouveau dans une position inquiétante, quand l'offensive de Broussilov, perçant le front autrichien en Wolhynie, montra « la faible force de résistance » des troupes autrichiennes. Cette offensive venait d'être arrêtée quand la Roumanie déclara la guerre à l'Autriche, le 27 août. Le 28, Hindenburg et Ludendorff reçurent l'ordre de venir à Pless conférer avec l'Empereur. A leur arrivée le 29, il leur fut annoncé que Hindenburg était nommé chef d'état-major général et Ludendorff « second chef » ; mais il n'accepta que le titre de « premier quartier-maître général ». Ils allaient avoir à guider « les 6 millions de soldats des armées centrales contre les 10 millions de soldats de l'Entente », ce qui constituait à leurs yeux une situation si grave qu'ils refusèrent d'approuver la proclamation de la guerre sous-marine sans merci, parce qu'à ce moment le Chancelier estimait qu'elle pourrait entraîner la guerre avec le Danemark et la Hollande et qu'ils « n'avaient pas un seul homme à opposer » à ces deux Etats. Ils résolurent donc d'arrêter l'offensive à Verdun, de se borner à tenir sur le front de la Somme où la bataille avait recommencé avec rage le 3 septembre et d'attaquer en Roumanie. On sait que ce plan réussit. A la fin de 1916, l'armée roumaine, malgré son héroïsme, était rejetée hors de la Valachie. Mais jamais, depuis Tannenberg, le danger n'avait été aussi grand pour les Centraux. Ludendorff reconnaît que sans le pétrole et le blé roumain, l'Allemagne n'eût pu tenir encore un an. Il ressort de son récit qu'une meilleure utilisation des forces russes et roumaines eût certainement entraîné la fin de la guerre avant la fin de l'année.

En dépit de leur grand succès, la situation apparut excessivement sérieuse à Hindenburg et à Ludendorff au commencement de 1917. *Ne prévoyant nullement que la révolution russe allait éclater*, ils avaient donné, le 23 décembre 1916, leur consentement à la guerre sous-marine sans merci. Le chef de l'Amirauté affirmait que de cette façon on forcerait l'Angleterre à capituler par la faim avant la fin de l'année. Le Chancelier, rassuré au sujet de la Hollande et du Danemark, prévoyait, il est vrai, que cette guerre sans merci amènerait une déclaration de guerre des Etats-Unis, mais on avait calculé que ceux-ci, d'ici un an, ne pourraient ame-

ner que cinq à six divisions et la guerre *devait* être finie avant.

Pendant les huit premiers mois de 1917, leur infériorité numérique força les Allemands à se tenir sur la défensive. Leurs pertes furent cependant si considérables, quoique les Alliés n'aient réussi nulle part à les rompre, que « le commandement suprême allemand y vit un motif de plus pour prendre l'offensive à son tour : Riga, l'île d'Oesel et Caporetto en furent les brillants résultats. Simultanément, les Anglais, près de Cambrai, réussissaient pour la première fois par surprise à rompre la ligne allemande, mais « leur général n'utilisa pas son succès, sans quoi les Allemands n'auraient pu limiter cette rupture de leur front ».

L'arrivée au pouvoir des bolchéviks et la paix de Brest-Litovsk, en permettant aux Allemands de retirer presque toutes leurs troupes de Russie, leur donna « pour la première fois la supériorité numérique ». Ludendorff en profita pour passer sur le front ouest à l'offensive. Il s'était convaincu que c'était « la forme *la plus forte* de la guerre » et qu'elle pouvait réussir si elle était tentée à l'improviste avec une grande concentration de feu d'artillerie *minutieusement* préparée d'avance. Le succès des offensives allemandes du 21 mars, du 9 avril, du 27 mai, du 29 juin prouva l'excellence des perfectionnements tactiques *inventés par lui*. Il en est fier, et avec raison. Ces succès l'ont classé parmi les plus grands capitaines. Mais le revirement allait se produire : les généraux alliés, instruits par son exemple, allaient tenter des offensives eux aussi. Celle des Français, le 18 juillet, réussit admirablement. Elle fut suivie de celle non moins heureuse des Anglais à Villers-Bretonneux, le 8 août : les tanks, profitant du brouillard, pénétrèrent par surprise dans les lignes allemandes ; malheureusement, la supériorité numérique des Alliés « sur ce point était faible », et, faute de réserves, ils ne purent « achever la grande victoire qui était possible » en avançant les Allemands à Nesle et à Roye (et même à Péronne et Noyon).

Cette bataille constitua le tournant de la guerre. Ludendorff offrit sa démission à Hindenburg et au Kaiser : ils la refusèrent. Ludendorff prévint alors le Chancelier « qu'il fallait désormais amener la fin de la guerre diplomatiquement », mais le Gouvernement, quoique reconnaissant cette nécessité, ne sut pas agir, pendant que les troupes allemandes, tout en reculant vers de nouvelles positions, disputaient encore le terrain pied à pied. De nou-

veaux désastres changèrent la situation : le 12 septembre, la victoire américaine en Woëvre, le 15 l'effondrement du front bulgare suivi de celui du front turc en Palestine. Le 28 septembre, Ludendorff et Hindenburg se décidèrent à conseiller au Gouvernement de négocier un armistice moyennant l'évacuation des territoires occupés à l'ouest. L'émotion provoquée à Berlin par ce conseil amena le remplacement du Chancelier Hertling par le prince Max de Bade. Celui-ci, le 5 octobre, fit la première offre de paix sérieuse de l'Allemagne qui déclara accepter les 14 points de Wilson. Mais les Alliés, espérant maintenant une victoire complète avant peu, exigèrent une capitulation. Hindenburg adressa alors le 24 octobre aux troupes un télégramme pour leur demander « de lutter jusqu'à l'extrémité pour forcer l'ennemi à une paix garantissant l'avenir des masses allemandes ».

Cette proclamation étant inconciliable avec la note envoyée le 20 par le gouvernement allemand à Wilson, Ludendorff en fut rendu responsable et révoqué le 26 octobre.

Ludendorff attribue surtout la défaite de l'Allemagne à ce que les chanceliers allemands ne surent pas faire la guerre à outrance comme Lloyd George et Clemenceau. En dépit de quelques constatations qu'il fait occasionnellement, il ne se rend pas compte que la lassitude de la guerre était aussi grande en France, en Angleterre et en Italie que chez les puissances centrales. L'appui des États-Unis, la présence de leurs troupes et l'espoir de vaincre ont préservé l'Entente de l'écroulement moral qui fut le lot des Puissances centrales le jour où leurs peuples comprirent que lutter héroïquement prolongerait la lutte, *mais n'en changerait pas le résultat*.

Ludendorff a écrit son livre moins pour raconter ce qu'il a vu que pour faire savoir la part qu'il y a prise. On s'attendait à ce qu'il mette en relief la figure de Hindenburg et indique sa part dans leurs exploits. Cette attente est *complètement* déçue. Il se contente de déclarer au commencement de son récit que leurs vues concordèrent toujours. Quand on a terminé la lecture de ces *Souvenirs*, on ne sait pas si Hindenburg est un homme de génie ou a eu simplement la chance et le bon sens de laisser Ludendorff commander à sa place.

ÉMILE LALOY.

§

A la librairie de Boccard M. Maurice Thierry a publié un recueil de témoignages sur l'occupation : **Le Nord de la France sous le joug Allemand**, qui raconte la misère des départements envahis, le martyre de toute la région que souilla et dévasta l'ennemi. Nous avons ainsi de nouveaux détails sur l'occupation de Lille où il s'installa comme s'il n'en devait plus partir, et dont on raconte la vie précaire, les exigences des Boches allant jusqu'à la réquisition du papier des water-closet. Le chiffre des sommes imposées à la ville s'éleva au chiffre fantastique de 199 millions, et de là les officiers allaient avec des autos pisser à Douai et Valenciennes.— Plus loin on nous parle des réquisitions et dévastations à Roubaix et Tourcoing, du sac de Douai, de l'occupation de Cambrai, de Valenciennes, où l'on crucifia douze jeunes gens. On raconte encore la destruction systématique des forges de Denain, qui représente une perte de 500 millions ; l'évacuation de Maubeuge, l'occupation du Nouvion, de Saint-Quentin ; le massacre de Roye ; le séjour de l'ennemi à Montdidier, à Amiens, à Noyon, Ribécourt, dans la région de Tracy, etc. Mais plusieurs des récits donnés ne se rapportent qu'à la première invasion, celle de 1914 ; l'ennemi devait se jeter à nouveau sur des villes comme Noyon, Montdidier, etc..., en 1918, et compléter l'œuvre de dévastation que la victoire de la Marne, une première fois, l'avait forcé d'interrompre.

M^{me} Noëlle Roger, qui nous a donné déjà des récits sur la guerre avec le *Cortège des Victimes* et les *Cahiers d'une infirmière* en Suisse, a publié encore un remarquable volume d'impressions : **Terres dévastées et cités mortes**, où elle a réuni des articles du *Journal de Genève*, de la *Revue Hebdomadaire*, etc. Elle y retrace elle aussi la dévastation de Reims ; l'aspect de villages comme Ribécourt, hachés par la mitraille ; la physionomie de Noyon après le recul de l'ennemi, — et qui se trouve saccagé au moment de sa dernière offensive ; le massacre de Chauny ; la dévastation de Ham ; les hauts faits et le séjour des Allemands à Roye, à Soissons, à Saint-Quentin, etc. Partout c'est d'ailleurs la campagne saccagée, les arbres sciés à mi-hauteur et gisant avec la pierraille des habitations détruites, les champs coupés et recouverts de tranchées pleines d'eau, souillés de débris souvent indésignables. Plus loin M^{me} Noëlle Roger nous conduit en Alsace re-

conquise, décrit la région de Thann, Saint-Dié, le paysage aux approches de Verdun avec la désolation de ses villages morts, les ravages de la guerre dans les Ardennes, en Argonne, etc. Son livre est un des plus remarquables de ceux qui ont raconté la misère des pays occupés, et ce témoignage d'un neutre est à retenir, lorsqu'on voudra montrer, rappeler ce que furent la sauvagerie et la méchanceté allemandes.

Le lieutenant aviateur Niox, un fils du général gouverneur des Invalides, dont nous n'avons pas oublié le bienveillant accueil, se trouva prisonnier en Allemagne après une panne de son appareil, comme il revenait de bombarder Trèves, et il a donné de sa captivité et de ses diverses tentatives de fuite un récit curieusement mouvementé, attachant, qui abonde en péripéties et constitue un véritable roman d'aventures. C'est le livre qu'il a intitulé : **Mes six évasions** et où il confirme d'ailleurs tout ce qui a été rapporté de la barbarie des punitions, de la vie précaire des détenus, du tragique des geôles allemandes. En général le lieutenant Niox montrait un caractère plutôt difficile, si l'on peut dire, et surtout se rebiffait quand on lui marchait sur les pieds. Captif des Boches, il voulait s'évader, revenir en France et n'était pas ramené après une de ses fugues qu'il en combinait une autre. Ses cinq premières tentatives avortèrent ; il dut même passer en Conseil de guerre pour avoir houspillé sur la route un garde forestier qui voulait lui mettre la main au col, et trouva moyen de se faire acquitter. Mais il y avait au camp un colonel Weiss qui avait juré de « le faire crever ». Il n'en eut pas le temps par chance. Une sixième tentative réussit, et il put gagner Francfort, Cologne, Aix-la-Chapelle et enfin la Hollande, d'où il put revenir.

M. Gabriel Hanotaux a réuni en un petit volume que publie la librairie Alcan diverses études sur **l'Aisne pendant la Grande Guerre**, — son pays d'origine, où l'on s'est surtout battu, tant que la lutte dans la région s'est trouvée constituer « le nœud formidable du conflit ». Entre la défense du Nord et celle de l'Est se joua en effet sur l'Aisne la campagne de France. M. Hanotaux décrit le terrain où se livrèrent les combats des 26-30 août, échec du côté de Saint-Quentin, mais succès vers Guise, et qui préparèrent la résistance victorieuse de la Marne. Le massif de Saint-Gobin-Coucy ne put être protégé, mais la résistance contribua à détourner l'ennemi de la capitale. Plus bas, il parle

de la vallée de l'Aisne, du Chemin des Dames et de Craonne, puis de la dévastation de tout ce territoire non seulement avec les combats, mais avec la retraite allemande de 1918. La destruction fut si complète qu'on pilla jusqu'aux cimetières. Le récit nous mène ensuite en Alsace et enfin en Allemagne, lors de la poussée victorieuse qui termina la guerre. — Mais à propos de la capitulation, on peut dire que l'ennemi n'a pas voulu subir ce qu'il avait fait endurer aux autres. Si l'on avait tout retourné dans son pays, comme il l'a fait en France, il aurait vu ce qu'était « la guerre fraîche et joyeuse », tandis qu'il ne rêve maintenant que de recommencer la conquête du monde. — Mais je ferai en terminant une petite querelle à M. Hanotaux. Après avoir indiqué comme cathédrale la collégiale de Saint-Quentin, pourquoi veut-il attribuer aux Condé, à propos de Coucy, le vaste système défensif de forteresses qui comprenait Pierrefonds, Vez, la Ferté-Milon, etc., et qui avait été constitué par Louis d'Orléans, frère de Charles VI ?

CHARLES MERKI.

A L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne.

ÉVÉNEMENTS D'IRLANDE ET OPINIONS IRLANDAISES. — La question irlandaise vient de passer au premier plan de l'actualité. Les journaux de tous pays ont relaté l'attentat contre le vice-roi, Lord French, et les Français qui suivent la politique anglaise savent que Lloyd George, le 2 décembre dernier, a tracé devant le Parlement britannique les grandes lignes d'une autonomie mitigée, d'un nouveau Home Rule à conférer à l'île que les géographes anglais, mais les géographes seuls, appellent « l'île sœur ». On a tendance en France à détourner les yeux de l'Irlande ; c'est une tache désagréable dans le tableau de l'Entente cordiale. Cependant on sait comment la question irlandaise est au centre de la politique américaine ; si elle était réglée, il y aurait un obstacle sérieux de moins à une meilleure entente des Alliés. Ce qui se passe dans ce coin extrême de l'Europe est par répercussion de première importance pour nous et il peut être intéressant de connaître comment en Irlande on juge la situation et le nouvel état de la question créé par les propositions gouvernementales.

Les derniers événements n'ont rien eu de fortuit. La fin de la

guerre n'a pas amélioré la situation politique, — au contraire. La libération des autres nationalités opprimées a exacerbé le sentiment national irlandais. Entre les patriotes militants et le gouvernement, c'est un état de guerre permanent qui se traduit d'une part par les assassinats périodiques de policemen et d'autre part par des mesures d'ordre correspondantes, souvent toutes militaires. Atteindre un représentant responsable de l'autorité était pour les extrémistes une protestation par le fait beaucoup plus significative que la suppression de fonctionnaires modestes et irresponsables. Le dernier attentat était dans la logique de leur esprit et de leurs actes.

En Amérique, l'état de l'Irlande continue à provoquer le plus vif mécontentement. L'on assure que c'est la question irlandaise qui a rendu intenable la position de Lord Grey à Washington. Il était donc aussi dans la logique des choses que Lloyd George parlât et fit quelque chose pour apaiser l'opinion américaine. Et surtout si Lloyd George ne voulait pas avoir à appliquer le Home Rule voté en 1914 et dont personne ne veut plus, il devait présenter un autre bill au Parlement. On peut avec ses amis ou ses ennemis discuter et incriminer les modalités du règlement proposé de la vieille querelle, mais en offrant quelque chose de positif — oh ! pas beaucoup, mais quelque chose, quand protestataires et révolutionnaires osent davantage et quand les autorités répondent à leur campagne par des mesures d'ordre brutales, en proposant, dis-je, un arrangement raisonnable, en voulant même l'imposer, quand les passions sont à leur paroxysme. Lloyd George donne un nouvel exemple de ce courage à aborder et à résoudre les questions qui fit autrefois son honneur et ses succès.

Que propose Lloyd George ? Une Irlande séparée en deux tronçons, l'un plus grand au Sud, catholique et nationaliste, l'autre plus petit au Nord, protestant et unioniste, avec deux Parlements dont les compétences, comportant la police, seraient un peu plus étendues que celles de nos conseils généraux ; au-dessus d'eux, un conseil suprême, élu par moitié par chaque Parlement, réglerait les questions et les services d'intérêt commun, tandis que l'Angleterre continuerait à lever les impôts d'Etat et à occuper militairement le pays. Ce demi « self-government », c'est trop peu pour les aspirations nationales et même républicaines du Sud, surtout ce n'est point l'Irlande intégrale qu'il rêve, et c'est trop

pour l'Ulster, pour les gens du Nord, avant-garde des Britons en terre conquise, plus Anglais que les Anglais, et qui entendent le rester entièrement et étroitement.

A Sir Edward Carson cette réunion factice de deux Irlandes n'apparaît que comme un bloc enfariné qui ne dit rien qui vaille. Accorder une autonomie même restreinte au Centre et au Sud, quand il est avéré que le Sinn-Fein y domine l'opinion publique, c'est, pour lui, consacrer l'autorité des rebelles et livrer à ces alliés de tout ennemi futur le glacis du pays et de l'Empire.

Pour nous qui compatissons à l'histoire malheureuse de l'Irlande et à ses souffrances, nous disons à l'oreille de nos amis, dont le patriotisme intransigeant ne souffre aucun partage : « Acceptez, essayez, avouez qu'avec votre politique du « tout ou rien » vous lâchez la proie pour l'ombre. Prenez donc, un tiens vaut mieux que deux tu l'auras et une première réalisation en amènera d'autres. Lloyd George lui-même ne vous le promet-il pas ? » Aujourd'hui encore je répétais ce conseil à un Irlandais avisé, intelligent, très au courant de la politique intérieure de l'île.

« Ce que nous offre Lloyd George, m'expliqua-t-il, ne peut nous suffire; la situation politique nous permet d'obtenir davantage. Voyez l'état du pays. Le gouvernement y augmente le nombre de ses soldats et la force de sa police, il supprime nos journaux, même ceux dont le ton et les exigences patriotiques étaient habituellement mesurés : son autorité en est-elle accrue ? les organisations du Sinn-Fein, qu'il a abolies officiellement, sont-elles moins puissantes et moins actives ? Vous connaissez les événements : le jour, la rue est aux policemen, mais la nuit, à leur nez, les exécuteurs des ordres des comités secrets pénètrent dans les maisons ou les offices des journaux et y font connaître les décisions parfois brutales aussi et non toujours raisonnées d'une certaine contre-police. Les tanks et les mitrailleuses répandus dans l'île empêchent-ils que nos indépendants, outlaws irréductibles, n'exercent leurs troupes dans la campagne, que des contributions ne soient levées qui ne vont pas dans les caisses du gouvernement anglais, qu'une complicité ou une crainte secrète et générale ne couvrent les attentats et ne mettent leurs auteurs à l'abri de la police et du châtement, même quand ils ont lieu en plein jour, au centre même de Dublin ? Du Sinn-Fein la police ignore tout ou veut tout ignorer, tandis que nos rebelles par

leurs affiliés connaissent les moindres démarches des autorités. La situation qui empirera avec la répression est bien près d'être intenable pour le gouvernement tout d'abord. Une solution radicale s'impose.

« L'Angleterre ne peut plus objecter que les haines religieuses livreraient les minorités confessionnelles aux ressentiments et aux injustices de la majorité. Nous en sommes arrivés sinon au respect ou à l'estime mutuelle que vous connaissez en France, du moins à la tolérance, et la confession religieuse n'est plus en Irlande le critère auquel se reconnaît le partisan. L'ordre équitable que l'Angleterre prétend assurer n'est qu'un prétexte. Au fond de la question irlandaise il n'y a plus maintenant qu'une question d'argent. Ce n'est plus une question de religion, ni même de défense naturelle. L'Angleterre tient avant toutes choses à garder son emprise économique sur l'Irlande. Elle et le Nord industriel anglais, qu'elle a toujours favorisé, veulent gouverner l'Irlande pour y conserver un de leurs marchés les plus rémunérateurs. Ils veulent empêcher le développement d'une industrie et d'un commerce maritime irlandais. L'Irlande doit acheter les produits manufacturés « *made in England* », elle doit pour se ravitailler emprunter les bateaux et les railways anglais, il faut que tout passe par l'Angleterre avant de pénétrer chez elle, elle doit accepter que non seulement le produit importé, mais que le produit agricole qu'elle livre à l'Angleterre soit vendu par la vertu d'un habile tour de passe-passe administratif plus cher en Irlande qu'en Angleterre. Voilà ce que tout le monde sait en Irlande et ce que vous, étrangers, ne savez pas assez. Cette dépendance, cet esclavage économique, ce n'est pas un fait nouveau, c'est la continuation d'une longue et triste histoire qui vaudrait la peine d'être contée. Tout revient donc maintenant à cette question d'argent, à cette mainmise sur un marché qu'on ne veut pas lâcher.

« Non, ce n'est pas non plus la crainte d'une séparation politique mettant l'Angleterre en danger qui peut justifier le refus d'une réelle autonomie. Ecoutez les conversations des gens avertis. Vous entendrez que les chefs du Sinn-Fein ne demandent l'absolu que pour obtenir quelque chose de sérieux ; ils ne sont point les écervelés et les fous que leurs adversaires prétendent. Ils savent que les fermiers irlandais, l'élément dominant de notre population, aisés depuis qu'ils sont propriétaires et que la guerre vient

d'enrichir, ne veulent point d'une séparation complète avec l'Angleterre, car ils ne peuvent avoir de clients plus proches ni meilleurs que les Anglais. Ce qu'ils désirent donc, c'est une situation retournée ou plutôt égale ; leur but est de battre monnaie de leur bétail, de leurs cochons et de leurs pommes de terre, ainsi que les Anglais de leurs aciers ou de leurs textiles. Nous serons donc raisonnables, dès que les Anglais le seront. Donnant, donnant. Aussi ce qui se prépare en Irlande, c'est un boycottage du produit britannique et surtout de celui de l'Ulster. Dans certains de nos comtés, ce dernier ne s'achète déjà plus et les voyageurs du Nord durent, la semaine dernière, retourner à Belfast sans avoir noirci une seule ligne de leurs carnets de commande...

« Nous entendons enfin faire valoir nos exigences et nos droits parce que nous avons l'Amérique derrière nous. C'est un fait très connu que les citoyens irlandais font là-bas la politique suivant qu'ils se portent vers l'un ou l'autre parti. C'est l'Amérique souveraine par ses banques et son prestige du monde et des mers qui est juge du débat irlandais ; ce n'est plus l'Angleterre. C'est un fait dont l'orgueil anglais peut souffrir, mais il le lui faut accepter et il l'accepte déjà, puisque certaines parties du discours de Lloyd George étaient à l'adresse du peuple américain. Nous agiterons donc, nous brouillerons les cartes de la politique américaine, nous tiendrons en éveil nos amis comme nos ennemis jusqu'à ce que l'Irlande ait son dû.

« Il faut qu'on le sache bien encore, l'Irlande a le droit d'être libre, parce qu'elle en a le pouvoir. Certes, nul ne conteste qu'elle ne soit capable de civilisation ; en des temps glorieux elle fut au moyen âge l'éducatrice de l'Europe entière. Mais ses capacités ne sont pas seulement virtuelles, elle en a de réelles. Naguère, quand elle était misérable, elle eût sans doute accepté ce que l'Angleterre lui offre à présent, le marché lui eût agréé, elle ne pouvait se suffire à elle-même. Maintenant elle ne demande rien à personne, elle peut subvenir à tous ses besoins et supporter un large budget : — on l'a dit, « la pauvre vieille femme » est devenue une héritière avec dot. — Qu'on donne libre jeu à nos bonnes volontés : flâneurs et haillons disparaîtront définitivement de nos rues et l'ancienne Irlande refleurira. Le verdict de l'Amérique sera juste ; nous sommes prêts à nous y soumettre et à devenir dans le concert des peuples occidentaux un élément d'harmonie. »

Voilà ce qu'avec assurance et autorité on dit à Dublin. Cependant, si une main loyale était tendue à l'Irlande, ne serait-elle pas sage en la prenant ? De ce début pourraient naître des développements heureux. Avec certains adversaires jouer au plus fin ou au plus fort comporte des risques sérieux. Les ongles du lion britannique ne sont pas rognés, et qui ignore qu'il a faculté de se transformer en un renard plus redoutable encore ?

Dublin, 24 décembre 1919.

M. D.

§

Pologne.

LA POLOGNE ORGANISATRICE. — Tous les Polonais, sans distinction de parti, doivent être étonnés et blessés par l'attitude du Conseil Suprême, prenant une décision importante à l'égard de la Russie sans consulter la Pologne, qui tient aujourd'hui en haleine les armées russes, et sans qui la solution du conflit entre l'Europe orientale et l'Occident est impossible. Car il est inadmissible que la reprise des relations économiques avec la Russie reste sans conséquences politiques, et, loyalement, les nations occidentales n'auraient pas dû déterminer toute une politique à suivre sans prendre l'avis du représentant de la Pologne, pays qui seul endure toutes les calamités de la guerre, continuée dans l'intérêt commun des Alliés.

Il existe une légende au sujet des Polonais, selon laquelle ils joignent un grand génie militaire à une incapacité d'organisation complète et ignorent l'habileté de la vieille diplomatie des pays occidentaux. Cette conception archaïque a influencé peut-être les grands maîtres de la diplomatie. « Les Polonais sont bons pour se battre, se sont-ils dit, mais à quoi bon les introduire dans nos délibérations ? » Nous avons appelé « archaïque » cette opinion sur la Pologne, car, lancée surtout par Rulhière dans son livre *Histoire de l'anarchie de Pologne*, elle aurait dû être depuis longtemps démodée. L'auteur, sur l'œuvre duquel Napoléon lui-même forma sa conception de la Pologne, ne possédait ni méthode, ni sources suffisantes pour analyser le grand problème de la constitution polonaise. Son œuvre est nulle au point de vue scientifique. Nous ne faisons évidemment pas grief à nos diplomates d'être lecteurs assidus de Rulhière, mais très souvent un homme cultivé est trompé par la tradition, par des idées pour ainsi dire

innées. Un Polonais qui arrive en Occident ouvre les yeux avec étonnement quand on lui parle de son pays. Il apprend d'abord que ce pays est petit, ensuite que des pogroms organisés contre les juifs y ont lieu, que sa chute fut déterminée par le « *liberum veto* », et que Kosciuszko a fini sa carrière politique par le cri désespéré : *Finis Poloniæ!*

Tout cela est faux, aussi bien ce qui concerne le passé que ce qui concerne le présent. Sans parler de l'histoire, il est facile de prouver que le génie organisateur de la Pologne n'est pas moindre que son génie militaire, et peut-être même le dépasse-t-il. La Pologne, qui fut, pendant la guerre, le théâtre de batailles acharnées, se trouva, au moment de sa reconstruction, pillée de fond en comble, dépouillée de tous les moyens d'existence, plongée dans le chaos, privée de ces branches d'administration qui déterminent la marche normale d'un Etat. Héritière des trois puissances belligérantes, elle était dépourvue d'un système monétaire propre, ses finances étaient lamentables, son armée composée de plusieurs éléments ; elle était régie par plusieurs gouvernements provinciaux. Maintenant, c'est-à-dire après un an, une diète régulièrement élue siège à Varsovie, l'union de ses trois parties, disjointes il y a plus d'un siècle, est définitive, son armée est unifiée, l'administration fonctionne, le service diplomatique à l'étranger est assuré, le système monétaire est en voie de s'établir, le commerce renaît, trois universités nouvelles ont été ouvertes, celles de Vilna, de Lublin et de Poznan. Cette vie intense n'aurait pas été possible sans celle qui l'avait précédée, dans les moments les plus sombres de soumission aux trois puissances ennemies. Subjuguée, la Pologne intransigeante et aspirant à l'indépendance s'organisait, clandestinement sous la domination russe, ouvertement sous la domination autrichienne. Les universités populaires, la Maternelle scolaire, les sociétés des étudiants et même de lycéens, les coopératives paysannes, un grand nombre de sociétés de tous genres, fonctionnaient admirablement ; la province de Posnanie poursuivait avec persévérance la lutte économique contre les Allemands. C'est cette organisation de la Pologne d'avant-guerre qui est devenue l'élément principal de son organisation actuelle. En général, le Polonais est un bon organisateur, aussi bien dans son foyer que sur le forum. Son âme occidentale n'est jamais troublée par le chaos venant de l'Orient. Qu'il me soit permis d'invoquer un

souvenir personnel. Il y a une dizaine d'années, j'ai rencontré sur la côte bretonne Pierre Kropotkine. « Le doux prince », comme l'appelle Anatole France, me parlait des exilés politiques de Sibérie — Russes et Polonais. Il me dit : « J'ai toujours été frappé par la force vitale et le talent organisateur des Polonais. Un Polonais, fraîchement arrivé de son pays, ne sombre pas dans le désespoir, immédiatement il se met à organiser sa vie nouvelle et, malgré toutes les difficultés, réussit à la rendre plus douce et active. Quelle qu'ait été sa position sociale antérieure, il apprend un métier, — un riche gentilhomme, par exemple, se fait cordonnier ou menuisier ; il s'intéresse à tout ce qui l'entoure, apprend la langue des indigènes, étudie leurs mœurs, etc. Le Russe, au contraire, est vite perdu et finit par la misère de l'apathie. » Et c'est cette force vitale de la Pologne qui attire actuellement vers elle les pays baltes, c'est son esprit d'ordre, de sagesse et de tolérance qui fait revenir à elle ses anciens territoires, arrachés par la Prusse. La Pologne est en train de se former comme Etat grand et puissant, — le plus puissant à l'Orient de l'Europe, et elle attire à elle les petits Etats limitrophes, dont l'alliance avec elle est à prévoir. C'est un fait et c'est une nécessité historique, dont doit se rendre compte la diplomatie européenne.

GLEBA.

VARIÉTÉS

Le groupe parlementaire « La légion du Midi ». —

C'est la grande liaison qui continue à se former au Palais Bourbon. Les députés se rapprochent selon leurs affinités politiques. L'homme est un être sociable, il ne peut vivre isolé ; à ce titre, le député est doublement homme, car pour avoir une action il ne peut demeurer solitaire. D'où la nécessité des groupes.

Il s'en forme chaque jour, chaque parlementaire s'en occupe. Au fait, pour s'en soucier, il n'est nul besoin d'être député. Stendhal, lui-même, qui disait, comme il l'écrivait au baron de Mareste, le 3 janvier 1818, que la politique est « boueuse » et qui affirmait que « le pouvoir est le premier des plaisirs », s'y intéressa au plus haut point.

Il ne pouvait donc manquer d'étudier le milieu législatif, et il le fit dans un roman, *Lucien Leuwen*, resté inachevé, néanmoins publié bien des années après la mort de son auteur, à un nombre

restreint d'exemplaires, ce qui le rend à peu près introuvable aujourd'hui.

Lucien Leuwen méritait un meilleur sort. Sans doute, c'est une satire du monde politique sous Louis-Philippe, mais les personnages en sont admirablement campés et on voit que la vie offre, au fond, très peu de changement. La France aux mains de certains politiciens prêts à bien des tripotages de conscience et toujours impatients de se livrer, à travers les couloirs du Parlement et les antichambres ministérielles, à la chasse à l'argent, Stendhal l'entrevoit avec une acuité telle que les héros de son roman semblent malheureusement être encore nos contemporains.

Parmi eux se détache M. Leuwen, tout d'abord richissime banquier, qui, dans la suite, se sert de son immense fortune pour la réalisation de ses ambitions politiques. Son physique correspond à son moral : gros, fort, le teint fleuri, l'œil vif, il est l'homme de toutes les audaces. Il se fait élire député de l'Aveyron et, — comme les choses sont éternellement les mêmes ! — il a, au lendemain de son élection, quatre-vingt-trois commissions, dont l'achat de quatre paires de bottes, à faire pour ses électeurs.

Il n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins, car voici ses principes :

Je n'ai rien à demander à la faveur des hommes, gouvernants ou gouvernés. Je ne m'adresse qu'à leur bourse. C'est à moi de leur prouver, dans mon cabinet, le matin, que leurs intérêts et les miens sont les mêmes.

Pour avoir au Parlement une très grande autorité, il a trouvé un moyen fort simple : celui de s'attacher un certain nombre de ses collègues avec les voix desquelles il fera ou défera la majorité. Il invite très souvent à dîner ces collègues, presque tous du Midi, choisis parmi les plus dénués de relations, les plus étonnés de leur séjour à Paris, les plus lourds d'esprit. Deux ou trois secouent le joug et s'éloignent. M. Leuwen les remplace par « ces députés à trois ou quatre filles et qui veulent placer fils et gendres ».

L'union fait la force ; tous ces parlementaires, sous les ordres de leur collègue de l'Aveyron, commencent à exercer une certaine influence dans les scrutins du Palais-Bourbon. C'est alors qu'un journaliste, de connivence avec M. Leuwen, attaque ce dernier et ses amis, en proclamant qu'ils ont formé « la légion du Midi ». Ce titre leur reste, ils constituent désormais un groupe dont on

parle, avec lequel il faut compter et, du coup, l'autorité de M. Leuwen ne fait que s'accroître.

Tout cela se fait si naturellement, et, par conséquent, si facilement, que le député de l'Aveyron ne peut s'empêcher de s'en étonner :

Comment ! se dit-il à lui-même, il se trouve quelqu'un qui prend au sérieux mon verbiage parlementaire...

Il est, en effet, si bien pris au sérieux que le roi en personne le fait appeler et lui demande de faire tous ses efforts pour le scrutin définitif sur la loi des dotations à laquelle il tient. M. Leuwen en profite pour fasciner les membres de sa légion en les faisant tour à tour inviter à dîner chez le roi. De son côté, il donne deux grands bals où la Chambre des députés afflue en masse.

Désormais son influence est sans conteste. Il ne peut ni ne veut, à cause de ses affaires de banque, être ministre, mais il place ses créatures dans le gouvernement. Il y a, par exemple, M. Grandet, qui, depuis des mois, le harcèle de ses demandes et met en œuvre l'influence d'amis communs.

— Ministre, lui, grand Dieu ! Mais ses chefs de division comme ses huissiers se moqueront de lui !

— Il a cette importance épaisse et sotte qui plaît tant à la Chambre des députés. Et puis, il a le degré juste de grossièreté et d'esprit cauteleux à la Villèle, pour être de plain-pied et à deux de jeu avec l'immense majorité du Parlement.

M. Leuwen pense :

Les miracles du Tout-Puissant éclatent surtout quand ils opèrent sur une matière vile et inerte, je fais Grandet ministre...

Et M^{me} Leuwen d'interrompre :

— M. Grandet ministre ! Mais vous êtes injuste envers Anselme ! Pourquoi, je vous prie, ne pas songer à lui ?

Anselme est un de leurs valets de chambre. M. Leuwen reconnaît bien que, tel qu'il est, Anselme vaut mieux pour les affaires que M. Grandet, mais c'est de ce dernier qu'il fait un ministre.

N'oublions pas de dire que sept ou huit députés « non dépourvus de talent » voudraient bien s'enrôler dans la légion du Midi. Mais n'en fait pas partie qui veut, il faut attendre, donner des garanties. M. Leuwen leur explique :

Nous sommes une réunion d'amis plutôt qu'une société de politiciens...

Votez avec nous, secondez-nous pendant cette session... et les membres de la légion du Midi, accoutumés à vous voir partager nos opinions toutes de conscience, iront eux-mêmes vous engager à venir à nos dîners de bons garçons...

Le ministre de l'Intérieur, M. de Vaize, dont le programme, dit Stendhal, se renferme en de sentencieuses phrases : la justice est le premier des besoins, la bonne foi est la base du crédit, un gouvernement partial et injuste se suicide de ses propres mains, etc., et qui est tout le contraire d'un honnête homme, ne sait que faire pour plaire au député de l'Aveyron, et cède à toutes ses recommandations.

— Etes-vous content ? dit le ministre à M. Leuwen dans les couloirs de la Chambre.

— Oui, de vous.

Et voici les conseils qu'avec « une vivacité gaie » M. Leuwen donne à son fils Lucien qui fait partie du cabinet de ce même M. de Vaize :

— Redouble d'assiduité et d'attention auprès de ton ministre, et, si tu as du cœur, campe un enfant à sa femme !

Parmi les députés actuels existera-t-il un Leuwen et la légion du Midi va-t-elle être un de ces nouveaux groupes qui s'organisent au Palais-Bourbon ?

Et ce groupe, quel Stendhal trouvera-t-il pour narrer ses hauts faits ? Car, ne nous y trompons pas, Leuwen est un personnage bien vivant, Stendhal s'y connaissait et son roman pourrait être de nouveau écrit avec la même vérité.

JEAN MÉLIA.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie

Félix Rougel : *Les orgues de l'abbaye de Saint-Mihiel*. Préface de Ch.-M. Widor. Avec 10 planches ; L'Echo musical. 10 »

Littérature

René Bloch : <i>A propos philosophique</i> ; Maison franç. Art et édition. 3 »	Robert Guillou : <i>Pendant que la France pleurait</i> ; Levé. 4 50
Claude Cahun : <i>Vues et visions</i> . Des- sins de Marcel Moore ; Grès. 12 »	Nan'Ha : <i>Le Trésor des Caravanes</i> ; Figuère. 3 50
Ernest Delahaye ; <i>Verlaine</i> ; Mes- sein. 5 »	Laurent Tailhade : <i>La douleur, le vrai mystère de la Passion</i> ; Messein. 2 »
René Gillouin : <i>Idées et figures d'Au- jourd'hui</i> ; Grasset. 5 »	Laurent Tailhade : <i>Petit bréviaire de la gourmandise</i> ; Messein. 1 50

Ouvrages sur la guerre de 1914-1918

- Henry Bordeaux: *Le Plessis de Roye*; Plon. 5 »
 Georges Kimpflin: *Le premier souffle*. Préface de Maurice Barrès; Perrin. 5 »
 E. Lacroix: *L'Eglise romaine et la guerre*; Giard et Brière. » »
 Ernest Lemonon: *L'Allemagne vaincue*; Bossard. 7 50

Poésie

- François Baron: *Sous le casque loin des lauriers*; Figuière. 3 50
 Paul Bonté: *Terre consacrée; les Essaims nouveaux*. 3 50
 Maurice Caillard: *L'or, l'encens, la gloire*; Maison franç. Art et édition. 4 »
 Madeleine Dabout: *Essais poétiques*; Imp. Brodard, Coulommiers. 7 50
 Antoine Gallet: *Des mots*; Soc. édition et libr. 5 »
 René Hugues: *Mecs du Rif*; Maison franç. Art et Edition. 4 »
 J. Irasque: *Tristesse ensoleillée*; Maison franç. Art et édition. 1 »
 Jean Marville: *La chanson de Kou-Singa*. Avec une gravure sur bois, par Maurice Vlaminck; La Belle Edition. » »
 Léon Quénéhen: *Cris d'enthousiasme et de haine*. Préface de Gustave Geffroy. Avec 5 dessins de Georges Pavis; Jouve. 4 50
 B. Séguret: *Poèmes*; Brabo, Alais. 2 »

Politique

- Charles Benoist: *Les nouvelles frontières d'Allemagne et la nouvelle carte d'Europe*. Avec une carte; Plon. 5 »
 A. Gérard: *L'Extrême-Orient et la Paix*; Payot. 4 50

Publications d'art

- Auguste Bréal: *Vélasquez*. Avec 8 phototypies et un fac-simile; Crès. 6 »

Questions médicales

- Docteur Cabanès: *Les fléaux de l'humanité*; Albin Michel. 5 75
 Dr Pierre Janet: *Les médications psychologiques*. Tome III: *Les Acquisitions psychologiques*; Alcan. 20 »

Roman

- Amessakoul Ag Tidet: *Les terrasses de Tombouctou*. Préface de Robert Randau; Livre mensuel. 5 »
 Armory: *Une figure de Ghirlandajo*; Société édition et librairie. 5 »
 H. Avelot: *La Comtesse tatouée*, illustr. de l'auteur; l'Édition franç. illust. 2 50
 René Beaumesnil: *Lolotte du quartier latin*; libr. de Physis. 4 50
 Alfred Blanchet: *Nicole et Ramsès*; Renaissance du livre. 4 50
 Rodolphe Brioger: *Mamzelle Titi*; Albin Michel. 4 90
 Jack de Bussy: *L'eau ardente*; Figuière. 4 50
 Louis Daney: *Les hésitations de l'ingénieur Morel*; l'Édition franç. illustr. 4 50
 Divers: *Les veillées du Lapin agile*. Préface de Francis Carco; l'Édition franç. illust. 4 50
 Odette Dulac: *Faut-il?* Calmann-Lévy. 4 90
 Raymond Escholier: *Dansons la trompeuse*; Grasset. 5 »
 Marguerite d'Escola: *Simon*; Delalain. » »
 Charles Etienne: *Notre-Dame de Lesbos*; Libr. des lettres. 5 »
 Edmond Jaloux: *Au-dessus de la ville*; Renaissance du livre. 5 »
 Francis Jammes: *Le poète rustique*; Mercure de France 5 50
 Johannes V. Jensen: *Madame d'Orléans*. Traduit par Teodor de Wyzewa; Perrin. 5 »
 André Ligeoix: *Un fruit sec*; Messin. 5 »
 Pierre Mac Orlan: *Bob bataillonnaire*; Albin Michel. 4 90
 Lucien Mancourt: *Les écorchés*; Fasquelle. 4 90
 Ole Luk Oie: *La courbe verte et quelques autres histoires*; Maison franç. Art. et édition. 6 »
 Victor-Émile Michelet: *Les portes d'Airain suivies de la Cour d'Alcyone*; Figuière. 4 50
 Paul Reboux: *Romulus Coucou*; Flammarion. 5 75
 Béatrix Rodès: *Le souffle du feu*; Edit. Sonor, Genève. 4 50
 Jacques Roujon: *Un homme si riche*; Payot. 5 »
 Jean Variot: *Le sang des autres*; 6 85

Sciences

Auguste Lumière : *Le mythe des symbiotes* ; Masson. 6 »

Sociologie

Pierre Dubard : *Le Mazout combustible de l'avenir* ; Grasset. 1 25
 Paul Vergnet : *L'affaire Caillaux* ; Renaissance du livre. 5 »

Gonzague Truc : *Une crise intellec-*

tuelle ; Bossard.

1 20

5 »

Théâtre

B. Reynold : *L'amour minotaure*, pièce en 4 actes et 5 tableaux ; Libr. théâtrale artist. et litt. 5 »

Voyages

André Chevrillon : *Marrakech dans les palmes* ; Calmann-Lévy. 4 90

MERCURE.

ÉCHOS

Une lettre de M. Pierre Louys. — Une lettre de M. Camille Mauclair. — Le banquet Eugène Montfort. — Prix littéraires. — Sur l'hérédité. — A propos du mot hydropathe. — Les Hirsutes. — Giovanni Capurro. — Jules Vallès et les troubadours d'Auvergne. — Les Germanophiles et « Nach Paris ». — A propos d'un texte de Tacite. — Le dégagement de Saint-Séverin. — La Patrie des Artistes et M. Camille Saint-Saëns. — Les conseils de Novelli. — Errata. — Publications du « Mercure de France ».

Une lettre de M. Pierre Louys.

Cher ami,

Je ne croyais pas avoir fait tant de mal à M. Plan le jour où j'ai trouvé ce qu'il cherchait : l'origine inconnue du Rabelais de 1613.

S'il s'est mis dans le cas de recevoir une leçon de bibliographie et de s'instruire en matière d'impressions rabelaisiennes, la faute en est à lui qui ne sait pas son métier.

Je lui ai appris comment on identifie avec certitude un imprimeur clandestin par les fissures et les défauts des fleurons, des en-têtes, des lettres ornées. J'ai comparé dix volumes publiés de 1596 à 1620 par une famille de libraires que personne ne soupçonnait, en raison de leurs privilèges souverains. Et j'ai prouvé que le Rabelais de 1613, texte condamné au feu, avait été mis sous presse par Raphaël du Petit-Val, imprimeur du Roy.

Pour amortir le coup qui frappait M. Plan dans ses prétentions les plus sensibles, j'avais publié cela sans bruit, non pas dans la *Revue des Etudes Rabelaisiennes*, qui a réduit M. Plan à si peu de chose, mais à l'écart, silencieusement, dans ma *Revue des Livres anciens* (année 1913, p. 166). J'oubliais cet article d'avant la guerre et personne n'en parlait plus. Mais, depuis sept années, à l'insu du monde savant, M. Plan verdissait d'amertume.

Et il a le toupet d'écrire trente pages sur la question Corneille-Molière, comme s'il avait une compétence quelconque en art poétique, — et comme s'il savait compter les documents qu'il lui faut lire.

Son article du 15 décembre est ponctuellement daté du 11 novembre. Excellente date. Mon dernier article est du 10 et je n'ai pas imprimé une ligne depuis trois mois.

Malheureusement, le 11 novembre, M. Plan ne connaissait qu'un article de moi, et j'en avais publié sept.

Un document sur sept, voilà tout ce que peut atteindre la science de M. Plan. Encore est-ce en ma faveur. Sur Molière, il en connaît moins. Sur Corneille, comme il ne soupçonne pas un mot de mes sources et comme il n'a pas assez de culture générale pour comprendre que l'aisance à dire « Je ne sais pas » donne seule le droit d'écrire « Je sais », il supprime de mon premier article tout ce qu'il ignorait, et, avant de me relire, il écrit : « Je me résume. »

C'est drôle.

S'il se bornait ensuite à se plaindre que je ne dise pas ce que précisément j'ai dit, et à rêver que ma thèse est publiée quand j'ai trois fois répété que je n'en avais pas même donné la préface, je le laisserais copier ou extraire cent pages — ou modestement trente — du tome X que, sans doute, il a découvert chez Hachette. Il est plus facile de relever les vieilles références que de lire, annoter soi-même, comparer, oser en secret une hypothèse et la taire, jusqu'au jour patient où, maître du sujet et sachant la valeur d'un mot, l'un de ceux qui ont le culte des morts peut écrire sous un nom le mot : certitude.

Aussi ne m'occuperais-je guère de M. Plan s'il n'avait fait qu'ignorer six sur sept de mes articles et feindre d'oublier le reste.

Mais je ne lui permets pas de prendre une interview pour un article, de confondre l'auteur et le reporter et d'inscrire ma signature à la place où le reporter signe.

L'incapacité de M. Plan à distinguer ici deux styles différents serait une preuve superflue de son incompetence et montrerait assez pourquoi je ne discute pas un mot de son bavardage.

Bien cordialement à vous.

PIERRE LOUYS.

Quant au monsieur dont j'oublie le nom et qui s'imagine ma thèse orthographiquement, je n'ai lu qu'une page de sa prose; mais c'est un type.

§

Une lettre de M. Camille Mauclair.

Châteauneuf-de-Grasse (Alpes-Maritimes), 22 janvier.

Mon cher Vallette,

J'hiverné ici fort loin de tout, mais enfin les coupures me relancent tout de même, avec grand retard, jusque dans les oliveraies. Je vois qu'il y a décidément un « incident Villiers-Hermant-Mauclair » que tout le monde prolonge, sauf moi jusqu'ici. Voulez-vous me permettre

de le régler? Que vos lecteurs se rassurent : ce sera moins divertissant, mais moins long que « l'incident des colombins ».

M. Abel Hermant déclare glorieusement préférer la publicité du *Figaro* à celle du *Mercure*, et sans doute de la *Dépêche de Toulouse*, auxquels il eût pu et dû adresser ses rectifications. Mon droit serait aussi d'envoyer la mienne au *Figaro*, puisqu'il y transporte le débat. Mais je me borne à déclarer que la publicité du *Mercure* est plus précieuse, et j'en viens au fait.

Votre lecteur fidèle et anonyme, puis notre ami Hirsch, ont été induits en erreur par moi, comme les lecteurs de la *Dépêche*. J'avoue, et offre à tous mes regrets confus. L'article de la *Grande Encyclopédie*, cité avec dérision par M. Hermant, était bien de M. Philippe Berthelot. Il date d'une vingtaine d'années.

J'ai écrit dans mon existence une douzaine d'articles sur Villiers : en lisant celui de M. Hermant, ma mémoire a failli. J'ai confondu la *Revue Encyclopédique Larousse*, à laquelle je collaborais assidûment à cette date, et où j'ai loué Villiers, avec la *Grande Encyclopédie*. Je suis un inexcusable étourdi, c'est entendu.

Mais comment ne me réjouirais-je pas? Voilà que ce lapsus a conduit M. Hermant à avertir ses lecteurs, par cette publicité du *Figaro* dont il est si fier de jouir, que mon ami M. Philippe Berthelot partageait mon culte pour Villiers, et dans des termes si semblables (« grand musicien de la langue ») que ma mémoire a pu confondre nos textes lointains!

On sait quelle haute culture, quel goût littéraire et artistique honorent, en dehors de ses compétences diplomatiques, M. Berthelot. Je remercie M. Hermant de m'avoir rallié un tel concours pour nier doublement les « grossières fautes de français » de Villiers et rappeler au respect de sa grande mémoire. M. Hermant parle du « pavé » que je me suis attiré. Il aura bonne grâce à reconnaître qu'en se gaussant du mien il s'en est fait tomber lui-même sur la tête un autre, et plus lourd!

Mais, quel qu'eût pu être l'auteur de l'article de la *Grande Encyclopédie*, le fond du débat n'en eût point été changé. Ce n'est ici qu'une vétille à laquelle M. Hermant s'attache uniquement et obstinément, peut-être pour donner le change sur son secret embarras. Ce qui demeure, ce qui importe, c'est qu'il a signé une page bien regrettable pour sa réputation de tact et d'esprit. On peut se tromper, j'en suis une preuve, mais je préfère à la sienne mon erreur anodine, que du moins je reconnais. M. Hermant a pu constater qu'il est des morts auxquels survivent de pieuses fidélités toujours vigilantes. La mienne a été peinée d'avoir à protester contre un auteur dont les mérites ne m'ont jamais échappé. Mais le malentendu relatif à la *Grande Encyclopédie*,

s'il me flatte en m'associant M. Berthelot dans le dédain de M. Hermant, n'a été pour rien dans ma résolution d'écrire ma chronique de la *Dépêche*. De toute façon je l'eusse écrite, par révolte et par devoir de conscience. Et chaque fois que je verrai, en dehors de la stricte liberté d'appréciation littéraire, attaquer Villiers dans sa noble figure et sa malheureuse vie, comme c'était le cas, je recommencerai.

Je vous serre bien cordialement la main.

GAMILLE MAUCLAIR.

§

Le banquet Eugène Montfort. — Les amis et les collaborateurs d'Eugène Montfort lui ont offert, le dimanche 1^{er} février, un banquet, à l'occasion de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Fêter Eugène Montfort, c'est fêter une *littérature* sans rhétorique, sans alliage et qui restitue à ce mot toute sa dignité ; mais, c'est fêter aussi *Les Marges*, cette revue qui, tranquillement, sûrement, a pris la place à laquelle elle a droit, au premier plan. Si, pour rendre hommage à Eugène Montfort, romancier et analyste de faits vrais, une longue étude est nécessaire, pour apprécier Montfort comme directeur de revue, il suffit de se reporter à la table de la publication qu'il a fondée, seul, voilà déjà dix-sept années.

Il y a aussi le Montfort journaliste et le Montfort ami de Marseille... Là encore, il est l'homme des réalisations ; son action s'exerce sans fracas, sans prétention, et d'autant plus utile.

Le nouveau chevalier de la Légion d'honneur était fort ému, l'autre jour, de s'entendre dire des vérités de ce genre par la voix autorisée de MM. Alfred Capus, Tristan Bernard et Xavier de Magallon. Son collaborateur Fernand Fleuret ne l'épargna pas non plus, qui lui adressa cette épigramme :

Montfort, j'eusse voulu te rimer un rondeau
Digne de Malleville et Voiture et Brodeau,
Où sur la « Belle enfant », trois fois équivoquée,
Je me flattais de voir Calliope appliquée.
Mais aujourd'hui parut, que j'appelais demain,
Et je frisais encore un poil dedans ma main !...
Je n'« apporte l'enfant d'une nuit d'Idumée »,
Je te tends cette feuille au tabac parfumée :
Accepte-la, Montfort, chevalier libertin,
Qui chantas la langueur du ciel napolitain,
Et dis-toi qu'en ses jeux, de la rive j'admire
La flamme vermillon qui flotte à ton navire !

§

Prix littéraires. — La première attribution du prix annuel Pierre Corrad, d'une valeur de 3.000 francs, a été faite au poète Henry Jacques, pour son livre : *Nous... de la guerre*.

Le prix du Figuiér (1.000 francs) a été décerné à M. J.-G. Millet, auteur de *l'Ame philosophale*.

§

Sur l'hérédité.

Monsieur le Directeur,

Dans une étude intitulée « l'Hérédité et la Variation » (*Mercur* du 15 janvier 1920) le docteur H. Lalande donne le résultat de ses méditations sur ce double sujet ; a-t-il rigoureusement tenu compte de tous les faits connus, chose si nécessaire dans une œuvre d'imagination scientifique ?

Nous ne le chicanerons pas sur l'expression : « Actions colloïdales de la nature inanimée », lapsus évident, puisque les colloïdes n'existent pas à l'état naturel dans le règne minéral.

Mais, quand il affirme que l'hermaphroditisme donne nécessairement, dans le cas de parent unique et de ce fait même, l'identité à peu près complète entre descendant et progéniteur, il affirme par cela même *a fortiori* cette identité, dans le cas de parthénogénèse ; or, il nous suffira de rappeler les Hieracium parthénogénétiques et multifformes, pour prouver le contraire.

Parlant de l'amphymixie, il admet comme évident le mélange approximativement égal, chez l'enfant des caractères des progéniteurs ; que fait-il des cas mendéliens, de la variation désordonnée de Naudin... etc. ?

Il compare, quant à la régularité du phénomène, les générations successives aux points d'une machine à coudre ; que fait-il de ces points profondément irréguliers, provoqués par l'atavisme ?

L'hérédité n'a pas la simplicité qu'il semble lui accorder ; la loi de Galton, le mendélisme, la variation désordonnée, l'atavisme, en sont des preuves évidentes.

Son explication de la transmission héréditaire des caractères acquis, la relation entre la constitution du plasma et la morphologie, la distinction de l'espèce basée sur cette constitution, ne sont pas choses nouvelles.

Enfin l'auteur affirme qu'aucune forme du passé, animale ou végétale, ne subsiste dans le présent ! or c'est justement une grave difficulté pour les théories de l'évolution lente que la pérennité de certaines formes ; un exemple typique : les lingules ont traversé toutes les périodes géologiques ayant laissé des restes organiques, depuis le cambrien, la plus ancienne, jusqu'à la période actuelle, à peu près sans modifications.

Quand l'auteur conclut en disant : Nous savons maintenant pourquoi les générations successives se ressemblent ; et plus loin : Il n'y a donc dans l'hérédité rien de mystérieux, nous ne pouvons souscrire à ses conclusions.

Je vous prie d'agréer, etc.

§

A propos du mot hydropathe, on nous écrit :

L'origine du mot « Hydropathe » a provoqué une discussion confuse où beaucoup sont intervenus qui semblent peu qualifiés. Et cependant, personne n'a songé à interroger le principal intéressé, Emile Goudeau, lui-même. Je ne puis croire que le bon poète, si vivant, si plein de verve, le bon romancier et l'amusant humoriste que fut Goudeau, ait si complètement disparu derrière le fantaisiste président du célèbre club, que l'on ignore le livre où il conte sa jeunesse et retraça ses débuts littéraires : *Dix ans de bohème*. Nul ne s'y est reporté, paraît-il, puisque nul n'a rappelé que, précisément, il y expose la genèse des Hydropathes et dévoile l'origine tant cherchée de ce mot.

La version de M. Séché est exacte. Dans son livre (*Librairie illustrée*, Paris, 1888), Goudeau raconte qu'étant allé au concert Besselièvre et y ayant entendu jouer une valse de Gungl intitulée *Hydropathen-walsh*, il en fut charmé d'une part, et, de l'autre, fort intrigué par le titre. *Hydropathen-walsh* ! écrit-il, de l'allemand ! walsh est suffisamment compréhensible même pour le latin le plus endurci ; mais *Hydropathen* ? Qu'était-ce que cette valse des *Hydropathen* ? J'interrogeai vainement les personnes que je connaissais, nul ne put me renseigner. Le lendemain, au ministère, au restaurant, dans les cafés de la rive gauche, je promenais ma question... C'était mon : Avez-vous lu Baruch ? Je fis tant et si bien, agaçant les gens par cette scie, qu'ils me surnommèrent *l'hydropathe*. Plus loin, rappelant la première séance du club, il ajoute : « En tant que président, j'abusai de ma nouvelle fonction, et sans que personne y comprît rien, je fis voter le titre d'*hydropathes*, sous ce prétexte que c'était un surnom qu'on m'avait octroyé, qu'il me pesait et que je comptais bien le partager avec d'autres... »

Peut-être penserez-vous que le problème est résolu, et permettrez-vous à un vieil hydropathe repentant et à un vieux compagnon fidèle à la mémoire d'Emile Goudeau d'aider à proclamer cette solution ?

EDMOND NODARET.

Nous recevons d'autre part une lettre du Dr Callmand contenant le même renseignement et ajoutant :

Hydropathen-Walzer, c'est tout simplement la valse des baigneurs, des gens qui vont aux eaux (*hydro*) pour cause de maladie (*pathos*), et font, en somme, de l'hydrothérapie.

Par extension étymologique ou, si l'on veut, par antiphrase, les hydropathes pouvaient aussi désigner les gens que l'eau rend malades, c'est-à-dire les grands buveurs de bocks et d'alcools, comme furent tant de bons camarades en cette préhistoire, et notre président tout le premier.

Certes, ne t'attends pas à trouver un goût d'eau

Au parlement criard que préside Goudeau,

écrivait précisément le chansonnier Jules Jouy, autre hydropathe, et bientôt pilier du Chat-Noir. Car il ne faut pas oublier que l'illustre Chat-Noir est issu directement des Hydropathes et des Hirsutes, leurs épigones.

Il y a dans le livre de Goudeau nombre de pages truculentes et véridiques

qui, mieux qu'une officielle apothéose en Sorbonne, donnent bien la sensation de ce que furent ces mémorables séances hydropathiques, où l'exubérance de la jeunesse se mêlait à un vif amour de l'art sous toutes ses formes.

D^r E. CALLAMAND.

§

Les « Hirsutes ». — Des échos des derniers numéros du *Mercur* de France font revivre le souvenir des Hydropathes, officiellement célébrés, récemment en Sorbonne et dont il me plaît de montrer aujourd'hui le tableau merveilleusement brossé que nous en a laissé Léon Bloy :

Cela se nommait et se nomme encore, je crois, le « Club des Hydropathes ». C'est une manière de tréteau fraternel et miséricordieux à l'usage des adolescents des trois ou quatre sexes de la nouvelle génération artistique. L'inventeur et le fondateur de cette petite machine à battre la gloire est Emile Goudeau, poète fameux des *Fleurs de bitume* et du *Chat Noir*, conquérant ironique des trottoirs de la Pentapole moderne.

Dans cette jouvence de la célébrité parisienne les canidés applaudissements ont je ne sais quoi d'épéstre, de triomphal et qui tient du rêve. Le trèfle magique du succès semble y naître sous les bottes vergogneuses de maint poète lustré par la misère. Les jeunes poètes seront toujours, comme chacun sait, des fauves très doux et insatiables, qui se contentent de peu, quelque chose comme des Héliogabales de la modération, et la ferveur ambiante des Hydropathes a peut-être redonné l'essor à quelque noble oiseau bleu saignant dans le vent et qui battait désespérément des ailes contre le soleil avant de mourir (1).

Parmi les poètes qui fréquentaient au Club des Hydropathes il en était un dont le nom avait déjà percé avec la *Chanson des Gueux*, qui allait publier les *Blasphèmes*, et dont le même Léon Bloy devait dire prophétiquement en 1884 : « Mais non !... Richepin n'est pas un égalitaire, ni même un communiste. Peut-être est-il simplement une chrysalide de bourgeois vertueux. »

Mais, déjà, en 1882, la jeunesse littéraire désertait le quartier latin pour Montmartre où l'attirait le cabaret du *Chat Noir*. Les réunions des Hydropathes devenaient chaque semaine de moins en moins nombreuses, et moins animées. Les dissidences littéraires s'accroissaient aussi et des groupes d'affinités se formaient ; dès lors les hydropathes avaient vécu.

Cependant, nombreux étaient encore les jeunes qui restaient fidèles au quartier des Ecoles. Parmi eux était Maurice Petit, un ancien Hydropathe, qui fonda les « Hirsutes ».

Les premières réunions de ce groupe eurent lieu au domicile même de Maurice Petit ; mais bientôt le local fut trop étroit et il fut nécessaire d'en rechercher un plus vaste. On le trouva chez un cabaretier du passage du Commerce, là où Camille et Lucile avaient abrité leurs

(1) *Chat Noir*, 2 septembre 1882

amours, et derrière le café Procépe encore plein de souvenirs littéraires de la fin du XVIII^e siècle. Après trois ou quatre réunions, ce « viège » devint encore insuffisant et les « Hirsutes » se transportèrent dans le sous-sol du café de l'Avenir, place Saint-Michel, où ils devaient rester jusqu'à leur fin.

Léo Trézenik, qui fut le chroniqueur des Hirsutes, décrit ce « local » dans *Lutèce* :

Très suffisamment vaste, bien aménagé avec son théâtricule à droite en entrant et de vastes vasistas, soupapes de sûreté pour la fumée des pipes et les hurlements hirsutesques, il sembla de suite le local prédestiné.

L'ancien directeur de *Lutèce* nous donne aussi la liste des vingt-cinq fondateurs des Hirsutes : Jules Jouy, Léo Trézenik, Maurice Petit, Léon Collignon, Desbuiges, Mallat de Bussilant, Bons d'Anty, Eugène Le Nouvel, Ed. Bonnet, L. Labbé, Emile Goudeau, G. Moyner, Grenet-Dancourt, Dr Monin, Pointis, d'Auteroche, Albert Pétrot, Guillaumel, Henri Demarre, Eug. Gaudin, Armand Masson, Alfred Le Petit, Jules Lévy, Auguste Antoine, Charpentier.

Ceux qui, touchant à la littérature et aux arts, fréquentaient aux Hirsutes étaient nombreux ; je cite entre autres : Gustave Courbet, Le Dauphin, Taboureux, Parisselle, Sapek, Guillemot, Maurice Rollinat, Hippolyte Buffenoir, Georges Lorin, Edmond Haraucourt, Paul Verlaine, Jean Moréas, Laurent Tailhade, Joseph Gayda, Delacourt, Félix Decori, Felicien Champsaur, Ernest Dorlanges, Cazabout, Léon Roux, R. Yve-Plessis, Léo d'Orfer, Gull, Camille de Sainte-Croix, Antony Mars, Fernand Ires...

Vers les premiers jours de 1883, après une existence éphémère — un peu plus d'un an — les Hirsutes se disloquèrent. Georges Rall a écrit leur oraison funèbre dans *Lutèce* :

... Adieu les cheveux fous et les barbes de fleuve.

Donc, les poètes qui venaient aux séances des Hirsutes dans l'unique but de se décocher leurs vers dans le nez — pour se débiter non moins mutuellement, après, avant et pendant, — abandonnent ces salutaires exercices, ont désappris le chemin de la salle basse, où ils s'assemblaient au milieu de l'acre fumée des pipes, seul encens et seuls nuages dont ils pussent disposer à cet endroit.

Je constate la mort et je passe, n'ayant même pas à en rechercher les causes.

Mais il se trouve des gens pointus qui veulent à toute force expliquer des faits qui n'en ont nul besoin. Les Hirsutes ne sont plus, disent les uns, parce qu'ils manquaient d'organisation. Faux, car c'est surtout dans ce cas qu'on fait de l'ordre avec du désordre.

D'autres pensent que les Hirsutes ont été tués par le public bourgeois venu dans cette cave pour voir des *artisses*. Ceux-là sont plutôt dans le vrai.

Cette exhibition des auteurs devant des imbéciles qui se croyaient dans un

café-concert et réclamaient à grands cris « la représentation » était devenue insupportable et ridicule (1).

* A cette époque ce fut mon avis, ce l'est encore.

Mais déjà naissaient les cabarets de « chansonniers » et dès lors les véritables cénacles littéraires furent plus discrets et aussi plus sérieux. Des « Samedis » du Soleil d'Or devait sortir, s'inspirant des morts Baudelaire et Rimbaud, des encore vivants, Mallarmé, Villiers de l'Isle-Adam et Verlaine, une poésie nouvelle toute d'art, dont les nouveaux maîtres devaient s'appeler Moréas, Samain, Henri de Régnier...

LÉON ROUX.

§

Giovanni Capurro. — Giovanni Capurro vient de mourir. Peut-être, en dehors de Naples était-il peu connu des lettrés, bien qu'une au moins de ses poésies ait eu un succès qu'envieraient les morceaux les plus célèbres : il était le parolier de *O Sole mio*, la chanson napolitaine que tous les orchestres et toutes les bastringues du monde ont joué et jouent encore. Capurro méritait mieux que cette renommée-là. Doué d'une verve infatigable, il était capable d'improviser en trois ou quatre heures, dans une salle de rédaction, toute la nuit d'un journal en brochant sur les actualités. Un de ses recueils, les *Carduccianelle*, composé sur des mètres antiques, fut apprécié par Carducci, lequel ne prodiguait pas les éloges. Malgré ses succès, Capurro est mort pauvre. Les membres de l'Association de la chanson napolitaine lui ont fait de solennelles funérailles. Il y a tant de choses qui disparaissent en même temps que lui !

Finis, les concours de Pié di Grotta, Santa Lucia, les chanteurs en plein vent, les tarentelles dans les temples antiques, la Villa Reale, qui autrefois rivalisait avec la Promenade des Anglais et maintenant déserte à l'heure du Corso !

De Castellamare à Misène d'innombrables usines entourent le golfe ; mandolinistes et danseuses y ont fort à faire.

Faut-il le regretter ?

§

Jules Vallès et les troubadours d'Auvergne. — On nous écrit :

La Haute-Loire, Le Puy-en-Velay, 2 janvier 1920.

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me permettre de protester d'un mot contre les deux derniers alinéas de la très intéressante étude consacrée par M. Jean Ajalbert aux *Troubadours d'Auvergne* dans le *Mercure de France* du 1^{er} janvier ?

« Le Puy, affirme M. Ajalbert, ne songe pas plus à revendiquer Jules Vallès qui est de tout à l'heure qu'à se glorifier de ses troubadours médiévaux !

1) Lutèce, mai 1883.

« C'est trop d'indifférence... »

Cette double allégation me paraît injuste et inexacte.

En ce qui concerne les troubadours, les lecteurs de la *Romania*, ceux des *Annales du Midi* seront surpris comme moi qu'elle ait pu se produire. Ils savent que depuis vingt ans on s'est efforcé ici, par la conférence comme par le livre, d'étudier les troubadours du Velay (ceux d'Auvergne ne nous regardent pas), d'écrire leur biographie et d'établir le bilan de leur œuvre. On connaît les travaux de M. C. Fabre sur Guillaume de Saint-Didier, Pierre Cardinal, Pons de Charteuil, Pons de Montlaur, le moine de Montaudon, qui ont trouvé leur expression dans les revues locales et régionales d'érudition, comme dans des ouvrages de vulgarisation en usage dans les écoles primaires. J'ajouterai que la ville du Puy a donné, voici quelque quarante ans, les honneurs de la rue à nos poètes du Moyen-Age. Il n'y a donc ni « silence », ni « indifférence ».

Il en va de même au sujet de Jules Vallès, intégralement « revendiqué » par ses compatriotes (n'est-ce pas, Romains ?) ; ses livres sont dans toutes les bibliothèques, les croquis fameux qu'il a burinés sur sa terre natale sont dans toutes les mémoires, et M. Frantz Jourdain, qui présida, le 7 septembre 1913, les fêtes d'inauguration du monument élevé dans le jardin public du Puy, à la gloire du Réfractaire, pourrait témoigner de la spontanéité et de la sincérité de cet hommage.

M. Ajalbert a confondu Velay et Auvergne ; il n'est pas le premier, mais... *cuique suum*.

Veillez agréer, etc.

ULYSSE ROUCHON

Nous recevons d'autre part la lettre suivante :

Limoges, le 9 janvier 1920.

Monsieur le Directeur,

Souffrez que j'apporte à M. Jean Ajalbert des faits à l'appui de son jugement. Leur modestie ne peut que mieux faire sentir l'indifférence — signalée par lui dans son article « Les Troubadours d'Auvergne » (numéro du 1^{er} janv.) — dans laquelle la ville du Puy tient Jules Vallès son fils.

Ce fut un professeur de 3^e, étranger au pays, qui, au Lycée du Puy, noir et triste en 1908 comme il l'est dans « l'Enfant », fit connaître à une vingtaine de Ponots, dont j'étais, leur illustre compatriote. Le « *Pro Archia* » avait été fermé en cette veille de vacances. Je ne saurais marquer assez la surprise de la classe, précipitée de la curie romaine dans le décor de tous les jours, les maisons et les champs qui étaient autour de nous.

Quelques années plus tard une conférence populaire fut donnée par un ancien normalien sur Vallès. Le public y fut rare, passif, endormi.

Bien que M. Charles Godard ait proclamé dans une conférence faite au Puy (1905) qu'une statue serait un trop grand honneur, un comité se forma pour ériger un buste à Jules Vallès. Il eut à soutenir des luttes passionnées. On fit de la politique, et rares furent ceux qui suivirent envers Vallès la conduite de Boileau envers Cotin. Mais ce fut là une lutte de cénacles qui ne troubla en rien la placide ignorance de la Population. Le buste aussitôt dressé (1913) fut oublié. Il veilla les pommes de terre qu'une municipalité prévoyante fit planter dans le jardin du « Fer à cheval ». Et ce n'est point en ce temps, dominé par

la terreur du bolchevisme, que l'image de l'ancien Communard risque de voir troubler sa solitude.

Le Guide du Syndicat d'Initiative du Velay, imitant le gros manuel de Littérature de M. Lanson, ne parle pas de Vallès, n'inscrit pas à côté de celles de George Sand ces phrases où l'Enfant, le Bachelier ou l'Insurgé parle de son pays, des phrases violentes, tragiques comme la vieille terre vellave.

La raison de cette indifférence tient dans le monopole jaloux des Pickwick-Clubs. On collectionne les lettres de Vallès, les éditions de ses ouvrages, — on ne songe pas à le présenter à ces paysans, à ce peuple qu'il a tant aimés. Le talent de Vallès n'est pas de ceux que l'on peut enfermer dans les salons d'une Société savante sans préjudice pour sa force. Sa beauté est assez vaste pour être vue de tous.

Cette indifférence tient aussi à une sorte de presbytie littéraire, commune en province, et qui existe aussi dans le domaine moral. Là un écrivain mort à la guerre constatait : En serrant les Péruviens sur son cœur on se dispense de songer aux pauvres de sa paroisse.

Et il y a enfin « ces haines sourdes et ces calomnies profondes » par lesquelles, suivant les mots d'Anatole France, la médiocrité tente de faire expier au talent son insolence, et qui prend le masque de l'indifférence.

Veillez agréer, etc. . .

E. PEYRILLER.

§

Les germanophiles et « Nach Paris ». — Que pensent de *Nach Paris* les Allemands et leurs amis, les germanophiles, dont beaucoup se sont mués depuis, par dépit et esprit de vengeance, en bolchéviks ? C'est ce qu'on peut se demander avec curiosité. Aussi croyons-nous intéressant de reproduire ce que dit du roman de M. Louis Dumur la célèbre *Feuille* de Genève, qui fut pendant la guerre un des principaux organes de propagande allemande et de défaitisme en pays neutres et qui, par suite de la victoire de l'Entente, s'est vouée, comme de juste, à la cause de la révolution internationale. C'est un Français qui parle, M. Louis Mercier, le correspondant parisien de ce journal :

Nach Paris contient une part importante de vérité et de: exagérations regrettables. En somme, ce livre a une valeur que nous lui reconnaissons volontiers. Les semeurs de haine s'en servent déjà. Les crimes inouïs qu'autorise la guerre y sont décrits sans retenue. Les Allemands en ont commis d'atroces et, combattant de la première heure et en première ligne, j'en ai constaté de mes yeux. Mais nos officiers valaient les leurs. Des centaines de nos villages ont été pillés par des troupes françaises. Il y avait — il y a — parmi les Allemands, comme parmi nous, des brutes, des lâches, des voleurs, des traîtres. Les faits se pressent sous ma plume. S'il le faut, je les dévoilerai. Non pour demander la punition des coupables, mais pour rendre impossible le retour de pareilles horreurs.

Se voiler la face, nier ses fautes et maudire son voisin, n'est-ce pas préluder à de nouveaux égarements ? M. Louis Dumur a montré l'infamie du guerrier. Son livre demeurera dans l'histoire comme un témoignage atroce des mœurs de ce temps et, l'adjectif allemand s'effaçant peu à peu des mémoires, nos en-

fants, plus tard, diront tristement : « Au vingtième siècle, même en Europe, l'homme était encore un loup pour l'homme. »

Rien de plus simple, comme on le voit. Supprimez « l'adjectif allemand » et le livre devient excellent.

§

A propos d'un texte de Tacite.

Monsieur le Directeur,

J'ai lu avec intérêt, dans la chronique historique, toujours si admirablement informée, de M. Ed. Barthélemy, une communication de l'érudit Edouard Dujardin au sujet du célèbre chapitre 34 du XV^e livre des *Annales* de Tacite, — le chapitre relatif aux chrétiens sous Néron. — Permettez-moi de vous indiquer dans une bonne revue savante hollandaise, la *Mnemosyne*, un travail assez récent (vol. XLVII, 3^e partie, 1919) relatif à ce même passage. Ce travail est signé du professeur J.-J. Hartmann, bien connu dans nos milieux érudits; il est à la fin d'un long article de conjectures sur le texte de Tacite intitulé *Paradoxa Tacitea*. En voici l'essentiel.

M. Hartmann veut prouver d'abord que ce passage n'appartient pas au texte primitif et continu de l'œuvre. Or, quand on veut prouver une « interpolation », vous savez qu'il faut, autant que possible, dégager les points de suture. C'est ce que fait ingénieusement, et assez solidement, M. Hartmann en épluchant la rédaction du chapitre 33 tout entier, par où s'introduit le sujet du chapitre 34; — le commencement du chapitre 34, où il se suspend à ce qui précède; — le commencement du chapitre 35, par où il s'accroche à ce qui suit. En plusieurs points il montre des vices stylistiques, des expressions peu claires ou peu satisfaisantes, et de cette analyse critique, très technique, il conclut que tout le chapitre relatif aux Chrétiens, par la maladresse des raccords, s'avère indubitablement une intercalation postérieure.

Même, — chose rare dans les cas semblables, où l'énucléation du corps étranger laisse un vide et des traces, — celui-ci « pourrait être enlevé dans de telles conditions qu'il ne laisserait rien de soi-même, qu'il n'emporterait rien du reste, et que, lui disparu, un ordre parfait, une suite limpide se rétablirait, dont sa présence au contraire interrompt le cours d'assez impertinente façon ».

Mais ce passage, si superflu, et si extraordinairement superposé à un ensemble qui s'en passe, d'où vient-il? Du cerveau d'un faussaire? « Je l'ai pensé jadis », — avoue notre confrère hollandais, dont je résume ici la thèse. — Mais quel pouvait être le dessein de ce faussaire? Quel homme était-ce? « On ne peut se l'imaginer, déclare M. Hartmann, que sous les espèces d'un chrétien, vivant deux siècles environ après Tacite, imbu de la manière d'écrire du grand historien, et qui, — ne pouvant supporter l'idée qu'il ne soit pas soufflé mot du

Christ dans l'ouvrage d'un auteur né en 55 après Jésus-Christ, créa de toutes pièces cette persécution néronienne. » Cette hypothèse, « combien elle est peu vraisemblable, je l'ai, — continue M. Hartmann, — senti plus tard. Quel chrétien eût pu se décider à vomir contre ses coreligionnaires primitifs tant de violentes calomnies et d'absurdités honteuses? »

Aussi bien, n'est-ce pas un faussaire, c'est Tacite lui-même qui a altéré sa première rédaction. Telle est l'hypothèse, nouvelle, je crois, de M. Hartmann que je traduis ici intégralement :

« Les *Annales* de Tacite ont paru peu avant la mort de Trajan (117 après J. C.). Déjà la plus grande partie de l'ouvrage était terminée quand virent aux mains de Tacite la lettre de son ami Pline à Trajan sur les chrétiens, écrite en l'an 112, et la réponse de Trajan. Alors il lui revint à l'esprit que lui aussi, autrefois, il avait entendu parler de certaines choses sur ces Chrétiens, des choses terribles, horribles, cruelles, vraies peut-être, peut-être fausses et énormément grossies. »

... A cet endroit, qu'on me permette de faire remarquer que M. J.J. Hartmann s'interrompt. Il est Hollandais, probablement protestant; il est d'un de ces pays où la critique la plus libre se tempère d'un conformisme respectueux. Déjà, au début de son étude, il s'est excusé de toucher à ce passage, si fameux, « cause de grandes inimitiés et d'une grande haine », et il a promis de n'offenser personne en disant franchement son sentiment. Il s'arrête, ici, pour répéter : « Vous savez! Je ne décide rien sur le fond des propos de Tacite sur les chrétiens, je n'y touche pas; je m'occupe de Tacite écrivain et non de ce qu'il affirme. » — C'est assez curieux. Puis il reprend :

« Et alors toutes ces choses qu'autrefois Tacite avait ouï raconter, il n'a pas pu s'empêcher de les admettre dans son livre. D'autant plus qu'en avançant en âge (M. Hartmann le montre ailleurs, je crois) il avait contracté un certain goût pour les horreurs... Au surplus, il ne voulait pas, devant son ami Pline, avoir l'air de ne rien savoir du tout d'aussi graves affaires. Donc, en hâte, il ajouta cet épisode, et de cette hâte sont nés les détails d'arrangement et d'expression vicieux », que M. Hartmann a relevés dans son analyse préliminaire.

Telle est la nouvelle conjecture. M. Hartmann est d'autant plus disposé à croire son idée bonne que, dans le même article, il apporte trois autres passages d'écrits divers de Tacite attestant des retouches analogues exécutées par lui, et où des indices certains ou probables trahissent les changements qu'il apportait lui-même à son œuvre. A-t-il trouvé le mot de l'énigme? A d'autres de le dire. A défaut de Gaston Boissier, Georges Courbaud, qui connaît si bien l'art de Tacite et son faire d'écrivain, pourrait donner un avis utile. J'ai voulu seulement si-

gnaler une contribution contemporaine à une querelle très vieille et, comme le sent trop bien M. Hartmann, délicate.

A. RÉBELLIAU.

§

Le dégagement de Saint-Séverin. — Dans le dernier numéro du *Mercur de France*, chronique « archéologie », il est question du dégagement de l'église de Saint-Séverin, par delà de l'ancien charnier. Ceci nous remet en mémoire les vers inscrits à l'entrée du passage qui conduisait de la rue de la Parcheminerie au cimetière :

Passant, penses-tu passer par ce passage,
Où, pensant, j'ai passé ?
Si tu n'y penses pas, passant, tu n'es passage,
Car en n'y pensant pas, tu t'y verras passer.

§

La Patrie des Artistes et M. Camille Saint-Saëns. — Dans un article de sa série *Germanophilie*, qu'il publia dans *l'Echo de Paris*, — comme on s'en souviendra longtemps, car elle a été commentée ! — M. Camille Saint-Saëns écrivait (numéro du 19 septembre 1914) :

L'Art, a-t-on dit, n'a pas de patrie, ce qui est absolument faux, l'Art s'inspirant du caractère des peuples. En tout cas, si l'Art n'a pas de patrie, les artistes en ont une. Ce mot, souvent répété, c'est moi qui l'ai dit le premier, et j'en revendique l'honneur.

A cinq ans de là, nous trouvons dans *L'Eclair* que M. Joachim Gasquet attribuait le dire à Degas, écrivant, un peu témérairement, sans doute, comme il convient à un poète d'Hymnes qui se mêle de parler peinture :

A propos de peinture, un mot encore de Degas, que l'on n'a rapporté nulle part et qui prend son plein sens aujourd'hui. Comme je ne sais plus quel Barbussien de la palette s'en allait criant : *L'Art n'a pas de patrie ! — Mais les artistes en ont une*, répondit, méprisant, Degas...

Allons, allons, ni vous, Saint-Saëns, ni vous, Gasquet, ne savez votre histoire ! Il y eut, en effet, un Monsieur qui s'appelait Pasteur et qui, en mai 1895, lorsque l'*Académie des sciences* de Prusse lui adressa la *Croix du mérite* — à lui qui, en 70, avait déjà renvoyé tous ses titres allemands ! — écrivit une lettre retentissante où vous devriez savoir que se trouve cette déclaration liminaire, dont la paternité, aussi bien, le modeste et génial savant se serait certes gardé de se l'attribuer, — ces sortes d'adages étant aussi vieux que le monde civilisé et le problème de leur origine étant un de ces *puzzles* historiques où a coutume de s'exercer la sagacité des rats de bibliothèques ! — mais qui n'en détruit pas moins les prétentions de nos épigones :

Messieurs, la science n'a pas de patrie, mais le savant en a une. Comme

savant, je suis tout particulièrement honoré, etc., etc. Mais comme homme, je suis Français avant tout et ne saurais accepter cet hommage... — C. P.

§

Un précurseur de Raspoutine. — L'étrange mystique de Raspoutine, quand elle nous fut révélée dans une série d'articles parus ici même, ne fut pas sans surprendre. Était-elle cependant bien nouvelle ? Ouvrez — car vous l'avez certainement dans votre bibliothèque — un livre publié il y a un certain nombre d'années. Vous y trouverez ces lignes qui sont l'expression parfaite — car l'auteur est un styliste — de ce qu'enseignait le moine russe.

... Et c'est là qu'il faut admirer l'économie de la religion chrétienne qui fonde principalement le salut sur le repentir. Il est à remarquer que les plus grands saints sont des pénitents, et, comme le repentir se proportionne à la faute, c'est dans les plus grands pécheurs que se trouve l'étoffe des plus grands saints. Je pourrais illustrer cette doctrine d'un grand nombre d'exemples admirables. Mais j'en ai dit assez pour vous faire sentir que *la matière première de la sainteté est la concupiscence, l'incontinence, toutes les impuretés de la chair et de l'esprit*. Il importe seulement, après avoir amassé cette matière, de la travailler selon l'art théologique et de la modeler pour ainsi dire en figure de pénitence, ce qui est l'affaire de quelques années, de quelques jours et parfois d'un seul instant, comme il se voit dans le cas de la contrition parfaite.

Raspoutine, à en croire la chronique, avait un entrain inépuisable pour modeler en figure de pénitence cette matière première de la sainteté, et la contrition parfaite était pour lui l'affaire d'un seul instant qu'il était habile à répéter. Se doutait-il qu'il mettait ainsi en action une des maximes de M. Jérôme Coignard, car c'est à *la Rôtisserie de la Reine Pédauque* que sont empruntés les propos ci-dessus. Après les avoir rapportés, Jacques Tournebroke ajoute : — « Je ne laissai pas de sentir la haute sagesse renfermée dans les maximes de mon bon maître. Je craignais seulement que cette morale, au cas où elle serait pratiquée sans discernement, ne portât l'homme aux plus grands désordres. »

Sans doute Raspoutine, moine russe, a-t-il manqué de discernement en pratiquant la morale de Jérôme Coignard, moine français, et c'est là ce qui l'a perdu.

§

Les conseils de Novelli. — On publie en ce moment, à Rome, un volume qui obtient un gros succès et qui, sous le titre : Feuilles détachées racontant ma vie, résumant quelques-uns des plus beaux souvenirs de l'existence d'Ernest Novelli. Le grand acteur italien mourut avant d'avoir pu terminer ses mémoires ; son fils, Enrico, a réuni les pages qu'il avait déjà écrites et qui, d'une façon fort amusante, évoquent la jeunesse vagabonde du fameux acteur.

Mais, ce qui est le plus émouvant, ce sont les dernières paroles recueillies par son fils et qui ont été mises en tête de l'ouvrage. On y trouve le témoignage d'un artiste scrupuleux qui n'était jamais satisfait de ses efforts et ne faisait pas de partage entre son art et sa vie.

« Je sens, dit-il dans ses derniers instants de lucidité, la disproportion entre mes intentions et mes forces d'expression. J'ai en moi la vision précise, vigoureuse, humaine, des personnages que je devais représenter. Mais leur donner la vie, la forme, l'âme, c'est là la difficulté insurmontable et le martyre secret... »

« Quand j'étais jeune, la violence pouvait suppléer à bien des faiblesses.

« Je sentais bien, en moi-même, que j'entraînais dans le tourbillon de mon émotion ceux qui m'écoutaient. Je vibraïis d'angoisse et d'orgueil en constatant cette correspondance entre le public et moi. Mais maintenant, je sens toute l'horreur de la lutte, entre l'art qui ne vieillit point et moi qui vieillis... »

Cette modestie est d'autant plus touchante qu'elle est assez peu habituelle aux « maîtres de la scène »...

§

Errata.

Je suis confus d'avoir à vous signaler deux malheureuses coquilles dans la reproduction de ma lettre au sujet du mot *hydropathe*. Si vous voulez bien vous reporter à l'original de cette lettre, vous remarquerez que je n'ai pas nommé M. Léon Séché, mais M. Alphonse Séché et que je n'ai pas fait dire à M. Paul Ginisty : traduction *littéraire* du grec, mais traduction *littérale*...

Veillez agréer, etc...

JEAN DELON.

Dans l'article sur *Paul Adam* de M. Robert Scheffer, lire p. 624, l. 12, au lieu d'« intérieur », *extérieur* ; p. 638, l. 31, au lieu de « pasteur », *trusteur*.

Dans la chronique catalane du dernier numéro, p. 817, l. 37, lire *Enciclopedia Espasa* et non *España*.

§

Publications du « Mercure de France » :

LE POÈTE RUSTIQUE, roman, par Francis Jammes. Vol. in-16, 5 fr. 50 (63 chine à 30 fr. (souscrits), 467 hollandaise à 25 fr. (souscrits), numérotés à la presse de 1 à 530). La première édition a été tirée à 1.100 ex. sur vergé pur fil des papeteries Lafuma, savoir : 1.075 ex. numérotés de 531 à 1605, à 12 fr. ; 25 ex. hors commerce, marqués à la presse de A à Z.

Le Gérant : A. VALLETTE

Poitiers. — Imp. du Mercure de France (MARC TEXIER, 7, rue Victor-Hugo.)